



HARVARD UNIVERSITY.



LIBRARY

OF THE

MUSEUM OF COMPARATIVE ZOOLOGY

55170

GIFT OF

Heirs of Henry Bryant

September 23, 1920

Dates of publication of Fauna Japonica.

(See Sherborn and Jentink, P.Z.S., 1895, 149.)

Aves.

- I. pp. 1-28. 1844.
- II.&III. " 29-60. 1847.
- IV-VIII. " 61-100. 1848.
- IX-XI. " 101-124. 1849.
- XII. " 125-142. 1850.

FAUNA JAPONICA

SIVE

Descriptio animalium, quae in itinere per Japoniam, jussu et auspiciis
SUPERIORUM, QUI SUMMUM IN INDIA BATAVA IMPERIUM TENENT,
suscepto, annis **1823-1830** collegit, notis,
observationibus et adumbrationibus illustravit

Fr. de Siebold

CONJUNCTIS STUDIIS

Communis et H. Schlegel

pro vertebratis

atque

W. DIEHLIAN

pro invertebratis

elaborata

REGIS AUSPICIIS EDITA.

LUGDUNI BATAVORUM.

1850.

APUD ARNZ et SOCIOS.

1844-1850





FAUNA JAPONICA

SIVE

Descriptio animalium, quae in itinere per Japoniam, jussu et auspiciis
SUPERIORUM, QUI SUMMUM IN INDIA BATAVA IMPERIUM TENENT,
suscepto, annis 1828-1830 collegit, notis,
observationibus et adumbrationibus illustravit

H. Fr. de Siebold.

CONJUNCTIS STUDIIS

C. J. Temminck et H. Schlegel

pro vertebratis

atque

W. DE HAAN
pro invertebratis

elaborata

REGIS AUSPICIIS EDITA.

LUGDUNI BATAVORUM.

1850.

APUD ARNZ et SOCIOS.

1844-1850

5/1/11 M

THE
STATE
OF
NEW YORK
IN SENATE
JANUARY 11, 1911.

51-116
2-2

AVES.

DESCRIPTION DES OISEAUX

OBSERVÉS AU JAPON PAR LES VOYAGEURS HOLLANDAIS.

LES OISEAUX DE PROIE.

LES OISEAUX DE PROIE DIURNES.

LES FAUCONS. FALCO.

1.) **L** E FAUCON COMMUN, *FALCO COMMUNIS*. Cette espèce, connue de tout le monde et ordinairement désignée par les naturalistes sous le nom de Faucon pèlerin, *Falco peregrinus*, est répartie dans presque tous les pays du globe; cependant elle forme quelquefois, suivant les régions qu'elle habite, des variétés locales ou individuelles plus ou moins constantes, mais dont on n'a pu encore parvenir à fixer les caractères d'une manière tranchée. Ayant déjà indiqué ces variétés dans notre Revue critique des oiseaux d'Europe et dans notre grand ouvrage sur la fauconnerie, nous nous bornons à rappeler que l'on a cru devoir distinguer, dans l'espèce du faucon commun, trois variétés ou races. La première, qui a été indiquée par nous, vient de l'Afrique australe, et ne paraît s'éloigner de la race type, c'est à dire de celle qui habite l'Europe, que par sa taille moins forte. Les îles de la Sonde et la Nouvelle Hollande produisent un faucon absolument semblable au nôtre, mais dont les adultes offrent souvent des teintes très-foncées; c'est sur des individus semblables que Mr. Gould a établi son *Falco melanogenys*, dont on voit la figure dans son grand ouvrage sur les oiseaux de la Nouvelle Hollande (1). Les faucons communs de l'Amérique offrent souvent une variété analogue à celle dont nous venons de parler, mais dont les teintes foncées tirent plutôt sur le brun que sur le noirâtre; un individu semblable a été figuré par Wilson, et c'est sur cette variété que Ch. Bonaparte a fondé son *Falco anatum*. La race commune du faucon, telle

(1) Nous possédons une planche coloriée, lithographiée par M. Körner, la quelle représente un individu semblable à ceux examinés par Mr. Gould. Cette figure réduite à un tiers de la grandeur naturelle porte le nom de *Falco peregrinator*, et on lit encore sur cette planche la note suivante en suédois: » tué, le 19 Juin » 1828, dans l'Océan Indien, sur la vergue d'un bâtiment. Du reste, nous ignorons l'origine de cette planche » qui nous a été donnée par un voyageur venant de Leipsick."

qu'elle se trouve en Europe, a été également observée dans plusieurs parties de l'Afrique septentrionale, ainsi que dans l'Asie tempérée et froide depuis l'Oural jusqu'au Kamtschatka; Steller l'a rencontrée dans les îles Kourilles (1) et nous venons d'en recevoir deux individus tués récemment au Japon. Ces deux individus que nous avons examinés soigneusement et jusque dans les moindres détails, ne nous ayant pas offert la moindre différence avec ceux qui habitent l'Europe, il serait inutile d'en donner une description minutieuse.

L'un de ces individus du Japon est une femelle âgée d'un an, ou en d'autres termes portant encore la livrée du jeune âge, mais se trouvant sur le point d'entrer en mue, ainsi que le prouve la présence de quelques-unes des plumes du ventre et des flancs, lesquelles, venant de se renouveler, offrent les teintes propres au plumage des adultes. Les ailes de cet individu sont longues de treize pouces, la queue porte à peu près sept pouces de longueur, et le doigt du milieu, sans l'ongle, offre deux pouces. La distribution des teintes ne présente rien de particulier.

Il en est de même de l'autre individu du Japon; c'est une femelle adulte, dont les dimensions sont les mêmes que celles de la jeune femelle dont nous venons de parler.

2.) LA CRESSERELLE DU JAPON; *FALCO TINNUNCULUS JAPONICUS*. Pl. 1, jeune femelle; figure réduite aux deux tiers de la grandeur naturelle. — On sait que des oiseaux plus ou moins semblables à la cresserelle commune d'Europe se trouvent dans presque toutes les parties de l'ancien monde, et qu'il est souvent très-difficile d'assigner des caractères précis et constants aux différentes espèces ou races qu'il convient d'établir dans ce groupe. Il est par conséquent nécessaire, afin de faire ressortir l'affinité qui existe entre la cresserelle du Japon et celles des autres contrées de l'ancien monde, d'indiquer succinctement les espèces ou races de cresserelles observées jusqu'à présent dans l'hémisphère oriental (2).

L'espèce qui s'éloigne le plus de la cresserelle commune est la Cresserellette, *Falco cenchrus* ou *tinnunculoides*. Ses doigts, très-courts et armés d'ongles d'un blanc jaunâtre, offrent un caractère facile à saisir et qui sert à la distinguer de toutes les autres cresserelles. Cette espèce, qui habite l'Asie mineure et les parties orientales du midi de l'Europe, visite, lors de ses migrations, les autres contrées chaudes de l'Europe, ainsi que l'Afrique septentrionale depuis l'Égypte jusqu'en Abyssinie. — Une autre espèce, le *Falco rupicoloides*, découvert par Smith dans l'intérieur de la colonie du Cap de Bonne Espérance, est remarquable par sa forte taille; ses ailes offrent onze pouces de longueur. — La pointe australe de l'Afrique produit une autre cresserelle, qui se trouve également en Abyssinie et en Nubie; elle est connue sous le nom de *Falco rupicola*; elle égale par sa taille l'espèce commune, dont elle se distingue par des teintes d'un roux plus foncé et plus intense, par les bandes foncées de sa queue plus étroites et seulement au nombre de sept à neuf, enfin parce que les taches de la tête du cou et en général celles des parties inférieures sont plus étroites et en forme de raies longitudinales. — La cresserelle

(1) Pallas, Zoographie, I, p. 328.

(2) Nous en avons déjà donné l'aperçu dans l'ouvrage iconographique de Susemihl, p. 45 et 46, note.

de la Nouvelle Hollande, *Falco cenchroides*, Vigors, est d'une taille moins forte que la cresserelle commune; les taches des parties supérieures sont moins nombreuses et celles du dessous de Poiseau sont en forme de raies très-étroites, particulièrement dans les individus adultes. — Les Moluques produisent une cresserelle, différente de toutes celles que nous venons de nommer. Elle est de la taille de la cresserelle commune, et se reconnaît à ses grandes remiges marquées, à leur moitié antérieure, sur les barbes externes, de taches irrégulières rousses. Du reste, elle offre des teintes beaucoup plus foncées que l'espèce commune et les taches dont le plumage est orné, sont très-larges, nombreuses, et toujours en forme de coeur ou de larmes sur les parties inférieures de l'oiseau à partir de la poitrine; le mâle enfin ne prend pas de tête grise à l'âge adulte, tandis que cette couleur s'étend dans la vieille femelle sur toute la queue. Des individus de cette Cresserelle des Moluques nous ont été adressés de Java, de Timor, de Macassar, d'Amboine et de Ternate. — Le Continent de l'Inde nourrit une cresserelle voisine de l'espèce commune, mais dont les deux sexes ne paraissent guère présenter des différences sensibles dans les teintes du plumage; nous ne connaissons de cette race que le jeune mâle. Il a le dessus d'un roux-brun vif orné de bandes transversales noires assez distinctes, notamment sur la queue. Les taches du dessous sont en forme de coeur ou de larmes. C'est le *Falco interstinctus* de M. Clelland, *Proceed.*, 1839, p. 154. C'est probablement à cette race qu'appartient le faucon cresserellicolore, ou *Falco punctatus*, G. Cuvier, *Pl. col.* 45, originaire de l'île de France. — La cresserelle commune, *Falco tinnunculus*, a été observée dans presque toutes les parties l'Europe, à l'exception de l'Islande, dans la Russie et la Sibérie, en Égypte et en Nubie; nous en avons aussi reçu un individu tué au Sénégal (1) et un autre pris en mer à la hauteur du Cap de Bonne Espérance. — Vient enfin la Cresserelle du Japon, qui ne paraît se distinguer de la cresserelle commune que par des teintes plus foncées et par le noir très-prononcé qui entoure l'œil.

La Cresserelle du Japon offre absolument les mêmes dimensions que la cresserelle commune. Les ailes sont longues d'environ neuf pouces à neuf pouces et demi; la queue porte en longueur six pouces et un quart à six pouces et trois quarts; le doigt du milieu est environ d'un pouce et une à deux lignes. Les ongles sont noirs, les serres jaunes, et le bec présente absolument les mêmes formes et les mêmes teintes que dans l'espèce commune. Je ne trouve non plus aucune différence entre ces deux races par rapport à la longueur comparative des rémiges et aux échancrures dont ces parties sont pourvues.

Les jeunes femelles de la cresserelle du Japon comparées à celles de l'Europe présentent les différences suivantes. Le roux des parties supérieures est plus foncé et plus vif, et les bandes noirâtres dont cette teinte est ornée, sont plus prononcées; il en est de même des raies du dessus de la tête qui sont en outre plus larges que d'ordinaire. La couleur grise du croupion est plus pure. La tache en moustache et le noir qui entoure la membrane des yeux est beaucoup plus prononcé. Enfin, la teinte du fond des parties inférieures tire fortement sur le

(1) Swainson, *Birds of Western Africa*, I, p. 109, fait, sous le nom de *Falco rufescens*, une espèce particulière de cette cresserelle de l'Afrique occidentale; cependant je ne vois pas en quoi elle diffère de la nôtre.

roux-jaunâtre, et les taches des flancs offrent une forme plus décidément transversale que dans la cresserelle commune.

La femelle à l'âge adulte, est ornée de teintes assez diverses, et elle s'éloigne également sous ce rapport de la femelle adulte de la cresserelle d'Europe, offrant plutôt de la ressemblance avec le mâle adulte de la cresserelle commune. On remarque d'abord que toutes les teintes sont beaucoup plus claires que dans le jeune âge et qu'elles présentent une jolie nuance de rouge pâle lie de vin, sensible notamment sur le dos. Le dessus de la tête, la nuque, le croupion et les pennes de la queue tirent fortement sur le gris. Les taches des parties inférieures, de la tête et du cou sont plus étroites; celles du dos et des petites scapulaires sont le plus souvent en forme de rhombe; les taches en bandes des grandes scapulaires et des rémiges secondaires sont plus pâles; la tache en moustache enfin est plus nettement dessinée, quoique plus pâle.

Le mâle adulte comparé à celui de la race d'Europe, offre les différences suivantes. Le gris de la tête et de la nuque est beaucoup plus foncé. Il en est de même du brun-roux du dos et des ailes, aussi les taches qui ornent ces parties sont-elles plus larges et d'une forme plus transversale. La tache en moustache est plus prononcée. La couleur du fond des parties inférieures depuis le cou jusqu'au ventre est plus foncée et elle tire sur le brun jaunâtre. Le gris de la queue enfin est également plus foncé; mais la distribution des teintes sur toutes ces parties est absolument la même que dans l'espèce commune (1).

On voit par ces détails que la cresserelle du Japon ne peut guère être envisagée comme formant une espèce particulière, et qu'il convient tout au plus de la regarder comme variété de climat de la cresserelle commune.

LES AUTOURS. ASTUR.

a) Les éperviers. NISUS.

1.) L'ÉPERVIER COMMUN. ASTUR (NISUS) NISUS. — Les différents voyageurs Hollandais qui ont exploré le Japon, ont fait parvenir au Musée des Pays-Bas, un nombre assez considérable d'individus d'un épervier, qui se rapporte à tous les égards à notre épervier commun d'Europe. Ses dimensions et les proportions relatives de ses parties sont absolument les mêmes; il subit, par la mue, les mêmes changements dans les teintes du plumage; il existe la même différence entre les teintes des deux sexes, et il présente, par rapport à sa taille, les mêmes variétés individuelles que l'on observe chez l'épervier commun. Jugeant inutile de donner la description de ces individus japonais de l'épervier commun, nous nous bornons à rappeler ce que nous avons dit sur la distribution géographique de cet oiseau et des races voisines dans notre Traité de fauconnerie.

L'épervier commun a été observé dans toutes les parties de l'Europe, à l'exception de l'Islande. Malherbe en a reçu des individus de l'Algérie, Rüppell l'a observé en Égypte, et il habite, suivant Pallas, les parties tempérées de la Russie et de la

(1) Nous nous proposons de publier, dans une prochaine livraison, sous le Num. I a, une planche supplémentaire, représentant des figures du mâle et de la femelle adultes de cette cresserelle du Japon.

Sibérie. En ajoutant le Japon comme patrie de l'épervier, on aura à peu près l'indication du cadre géographique, dans les limites duquel cette espèce a été jusqu'à présent observée. — L'Afrique australe et l'Amérique nourrissent des éperviers, qui ne paraissent s'éloigner de l'espèce commune que par une disposition ou des nuances un peu diverses des teintes. Ces races ont été indiquées: la première ou celle de l'Afrique australe, sous le nom de *Falco exilis*, Temminck, Planches coloriées 496; la deuxième ou celle de l'Amérique, sous le nom de *Falco pennsylvanicus*, Wilson, Pl. 45 et 46, fig. 1, ou sous celui de *Falco nisus*, Neuwied, Beiträge, Oiseaux, I, p. 111.

2.) L'ÉPERVIER A GORGE RAYÉE. ASTUR (NISUS) GULARIS. Pl. II, mâle et femelle adultes, grandeur naturelle. Le Japon produit une deuxième espèce d'épervier, assez différente de l'épervier commun ainsi que des autres petits éperviers des Indes, tels que l'épervier coucoïde, Pl. col. 129, et de l'épervier de Dussumier, *ibid.* 308 et 336, soit par ses tarses plus grêles et plus élevés, soit par les proportions diverses de ses rémiges, ou par une taille moins forte et une distribution plus ou moins différente des teintes. Il paraît que cette espèce est assez rare au Japon, car dans les nombreux envois expédiés de cette contrée au Musée des Pays-Bas, il ne s'est trouvé que les deux individus qui ont servi de modèle aux figures, publiées sur notre planche II, et dont nous donnerons la description dans les lignes suivantes.

Le mâle porte en longueur totale environ dix pouces, la femelle douze pouces. Les ailes sont longues de six pouces et un quart dans le mâle, de sept pouces et un tiers dans la femelle. La queue du mâle est de quatre pouces et demi, celle de la femelle de cinq pouces et demi. Le tarse mesuré depuis la plante des pieds, est haut, dans le mâle, d'un pouce et dix lignes, dans la femelle de deux pouces. Le doigt du milieu enfin, sans son ongle, offre un pouce dans le mâle, et un pouce deux lignes dans la femelle. La première rémige égale, dans cette espèce, en longueur la dixième; la pointe de la deuxième est parallèle à la pointe de la sixième; la troisième surpasse un peu la cinquième, mais la quatrième est, comme d'ordinaire, la plus longue de toutes. Quant aux échancrures dont les barbes des rémiges sont pourvues, il en existe dans chaque aile, une paire de moins que dans l'épervier commun; car ce ne sont que les quatre premières rémiges qui présentent des échancrures à leur barbe interne, tandis que ce ne sont que la 2^{me}, 3^{me}, 4^{me} et 5^{me} des rémiges dont la barbe externe soit échancrée. Le bec est tant soit peu plus fort que dans l'épervier commun, il est aussi un peu plus fortement courbé en crochet, et pourvu, sur chaque bord de la mandibule supérieure, d'un feston saillant en forme de dent. Les pieds et les écailles dont ils sont couverts, ressemblent presque en tout point à ceux de l'épervier commun; je trouve seulement que les doigts sont un peu plus robustes et les ongles un peu plus longs et plus vigoureux dans notre espèce nouvelle du Japon; mais ces organes sont loin d'être aussi gros et aussi lourds que dans l'épervier coucoïde et l'épervier de Dussumier. Les couleurs des pieds, de la cire et du bec ne paraissent pas différer de celles de ces parties dans l'épervier commun. Les cinq paires internes des plumes de la queue sont ornées chacune de cinq bandes noires, séparées par la teinte du fond qui forme des bandes du double plus larges que celles que nous venons de nommer; la bande foncée cependant qui

sé trouve près de l'extrémité de la queue est de moitié plus large que les autres. La paire extérieure des pennes de la queue est au contraire ornée de dix à onze bandes foncées, assez étroites et serrées vers la base de la queue. Du reste le plumage de cette espèce offre absolument la même structure et la même forme que celui de l'épervier commun; il en est de même de la distribution générale des teintes, et on remarque également dans cette nouvelle espèce du Japon, que les plumes des épaules sont pourvues vers leur base de larges taches blanches, et que les plumes de la nuque et du dessus de la tête sont, à la base, d'un blanc uniforme.

Le mâle, dont nous avons donné la figure, est un individu qui vient de se revêtir de la livrée des adultes, mais qui offre encore quelques restes de son premier plumage, comme, par exemple, la deuxième paire des pennes de la queue, quelques-unes des plumes de l'épaule et en partie aussi les plumes des flancs et des jambes. La teinte du fond de ces anciennes plumes est, sur les parties supérieures de l'oiseau, d'un brun fortement décoloré; celles des flancs et des jambes sont d'un blanc roussâtre, et pourvues de raies transversales brunâtres. Le nouveau plumage offre la distribution des teintes suivantes. Toutes les parties supérieures de l'oiseau sont couleur de schiste, un peu plus foncée sur le haut des ailes, sur la tête et la nuque. Les grandes rémiges sont d'un noir brunâtre qui passe insensiblement au blanchâtre vers la base de ces pennes; cette teinte est entrecoupée de bandes transversales noirâtres, qui se perdent, vers l'extrémité des rémiges, dans la teinte du fond. Les bandes de la queue sont noirâtres. La face inférieure de la queue offrant une teinte assez claire, ces bandes y sont, comme d'ordinaire, beaucoup plus apparentes que sur la face supérieure. La teinte générale des parties inférieures de l'oiseau est un roux jaunâtre, très pâle sur la gorge, et passant au blanchâtre sur les couvertures inférieures de la queue. On aperçoit, sur le milieu de la gorge, une fine raie longitudinale, qui naît sur le menton; elle est produite par la couleur noire des tiges des plumes de cette partie. Les tiges des autres plumes de la gorge offrent également de fines raies noirâtres, mais elles sont peu sensibles. Les plumes des autres parties inférieures, depuis le jabot jusqu'à l'anus, sont en partie ornées de bandes transversales, dont la couleur est si pâle qu'elle se confond en grande partie dans la teinte dominante. Les couvertures inférieures des ailes sont d'un roux jaunâtre, interrompu par des raies transversales noirâtres.

L'individu femelle de cet oiseau, que nous croyons également se trouver à l'âge adulte, diffère beaucoup, par ses teintes, du mâle adulte. La teinte du fond des parties supérieures de cet individu est un brun fuligineux assez sombre, et passant au noirâtre couleur de schiste sur la nuque et la tête. Les bandes de la queue sont d'un brun noirâtre. La teinte du fond du dessous de l'oiseau est d'un blanchâtre assez pur. La raie de la gorge est aussi prononcée que dans le mâle. Toutes les plumes des parties inférieures depuis la gorge jusqu'à l'anus sont pourvues de raies transversales d'un brun roussâtre. Le blanc à la partie antérieure des grandes rémiges est beaucoup plus sale, et la teinte du fond des couvertures inférieures de l'aile est blanchâtre avec une légère nuance roussâtre. Les plumes de la région des oreilles sont blanchâtres, mais marquées sur le milieu d'une raie longitudinale brunâtre; ces raies prenant le dessus sur la partie postérieure de cette région, la couleur foncée y domine tout à fait.

LES AIGLES-AUTOURS. SPIZAËTOS.

1.) L'AIGLE-AUTOUR ORIENTAL. SPIZAETOS ORIENTALIS. Pl. III, figure d'un jeune individu, réduite à la moitié de la grandeur naturelle. — On comprend ordinairement, sous le nom d'aigles-autours, tous les oiseaux de proie, qui se rapprochent des autours par leurs ailes courtes, par la forme de leur bec pourvu d'un feston très-saillant, ainsi que par leur port et l'ensemble de leur physionomie, mais qui partagent avec les aigles proprement dits le caractère distinctif des tarsi emplumés jusqu'à la base des doigts. Ce genre est un des mieux caractérisés parmi les oiseaux de proie; mais les espèces qui le composent sont encore en grande partie assez imparfaitement connues, et on a le plus souvent négligé d'observer les changements qu'éprouve le plumage de ces oiseaux dans les différentes époques de la vie. Ces changements sont ordinairement très-considérables, non seulement par rapport aux teintes du plumage, mais aussi parce que les plumes de la nuque paraissent le plus souvent s'allonger dans les adultes, pour former une espèce de huppe plus ou moins prononcée. Il paraît en outre que les teintes du plumage de ces oiseaux sont sujettes à de nombreuses variétés individuelles. Nous fixons de nouveau l'attention des naturalistes sur ce genre curieux, en donnant quelques indications sur les espèces de ce genre, et en faisant connaître l'espèce qui habite le Japon, mais dont nous ne possédons malheureusement qu'un individu unique, portant encore la livrée de jeune âge.

L'Afrique nourrit les plus grandes espèces de ce genre; ce sont le Blanchard de Levaillant, Ois. d'Afrique, I, Pl. 3, ou *Falco albescens* de Shaw, et le Griffard de Levaillant, *ibid.*, Pl. 1, ou *Falco armiger* de Shaw, tous les deux de la taille des grands aigles, mais dont le dernier se distingue du premier, outre la disposition diverse des teintes, par des ailes plus longues. L'Afrique nourrit encore le huppard de Levaillant, *ibid.*, Pl. 2, ou *Falco occipitalis*, Daudin, à peu près de la taille de l'autour commun et dont le plumage entier est d'un brun noir uniforme. L'Amérique méridionale produit une espèce de ce genre, de taille un peu plus forte que le huppard, et ornée, à l'âge adulte, de très-jolies teintes; c'est le *Spizaëtos ornatus* de Vieillot, auquel il convient de rapporter, comme jeune individu, le *Falco tyrannus* du Prince de Neuwied. Une deuxième espèce américaine vient de la Guyane; c'est le *Spizaëtos melanoleucos*; *Buteo melanoleucos* de Vieillot, Galerie, I, Pl. 14, ou le *Falco atricapillus* de Cuvier, figuré dans les planches coloriées 79. Cette espèce, de taille plus petite que l'*ornatus*, est remarquable par ses doigts beaucoup plus longs que d'ordinaire et dont celui du milieu est réuni à l'externe par une membrane très-développée; par des ailes plus longues et une queue plus courte que dans les autres espèces, par sa cire enflée en dessus et de couleur rouge; par ses teintes, et par d'autres caractères moins saillants. Les individus que nous avons vus, n'ont pas les plumes de la tête alongées en huppe. Nos voyageurs ont découvert à Célèbes et à Borneo un aigle-autour, semblable par sa taille, et en général aussi par la distribution de ses teintes à l'*ornatus*, mais pourvu, sur le milieu de la gorge, d'une large raie longitudinale foncée; cette espèce porte, au Musée des Pays-Bas, le nom de *Spizaëtos lanceolatus*. On trouve dans les îles de Java et de Sumatra une espèce de taille à peine plus forte, mais dont les couleurs sont assez sujettes à varier; c'est le *Spizaëtos limnaëtos*, *Falco*

limnaëtos de Horsfield, figuré dans les planches coloriées 127, dont l'unicolore figuré dans le même ouvrage ne paraît être que le jeune; le limnaëtos lui-même ne paraît cependant être fondé que sur des individus à l'âge moyen, vu que les aigles-autours adultes provenant des îles de Java et de Sumatra, ont la tête constamment ornée d'une huppe, et que les teintes de leur plumage sont d'un roussâtre clair, de sorte que ces oiseaux sont presque en tout point semblables à l'aigle-autour du continent de l'Inde, connu sous le nom de *Falco cristatellus*. Le continent de l'Inde produit, outre une espèce de très-petite taille, savoir le *Falco Kieneri*, figuré dans le Magasin de Zoologie, publié par Guérin, une ou plusieurs espèces, d'aussi forte taille que celles des îles de la Sonde, mais dont les couleurs paraissent assez sujettes à varier, et dont l'histoire est encore à faire. L'adulte d'une de ces espèces a déjà été décrit par Ray dans Willughby, *Ornithologia*, Chap. IX, art. 12, p. 48, sous le nom de *Falco indicus cirratus*; le *Falco cristatellus* des Planches coloriées 282 est également fondé sur un de ces aigles-autours adultes du continent de l'Inde; d'autres oiseaux semblables ont été indiqués par Hodgson, sous le nom de *Spizaëtos nipalensis*, par Mac Clelland, *Proceedings of the Zool. Soc.*, 1839, p. 153, sous celui de *Spizaëtos rufitinctus*. Jardine et Selby prétendent même, qu'on a tué en Angleterre un individu d'un de ces aigles-autours de l'Inde, et on voit la figure de cet individu dans l'ouvrage intitulé *Zoological Illustrations*, Pl. 66, sous le nom de *Falco cristatellus*. Il existe enfin, au Japon, un aigle-autour, d'une taille au moins aussi forte que les grandes espèces du continent de l'Inde, dont nous n'avons vu en nature qu'un individu au jeune âge, mais dont nous savons par les descriptions et les dessins japonais qu'il se revêt, à l'âge adulte d'une livrée assez différente et qu'il a alors la tête ornée d'une huppe assez développée; c'est l'espèce que nous avons désignée sous le nom de *Spizaëtos orientalis*.

L'individu de cette espèce, dont nous venons de parler, est figuré sur notre troisième planche. Nous en ignorons le sexe. Il offre les dimensions suivantes: Longueur totale, d'environ deux pieds; longueur des ailes, seize pouces et demi; longueur de la queue, onze pouces et un quart; longueur de la partie nue du doigt du milieu, un pouce et sept lignes. Le bec de cet oiseau est, comme d'ordinaire, assez vigoureux, fortement courbé en crochet, pourvu sur chaque bord de la mandibule supérieure d'un large feston arrondi, et offrant une teinte d'un bleu noir, très-foncé vers la pointe du bec. Les narines présentent la forme d'un ovale allongé et disposé obliquement dans la cire. Les doigts, de couleur jaunâtre, sont assez vigoureux, particulièrement le doigt interne et le pouce; ce sont aussi ces deux doigts qui sont armés d'ongles beaucoup plus forts que les autres doigts. L'ongle du doigt externe est le plus petit de tous; ce doigt est d'égale longueur avec l'interne. Les doigts en général sont revêtus d'un réseau d'écaillés tuberculeuses, qui ne sont remplacées par des plaques que sur le dessus de l'extrémité des doigts; on compte cinq à six de ces plaques sur le pouce, cinq sur le doigt interne, quatre sur le doigt du milieu et trois sur l'externe. Les ongles sont tous excavés à leur face inférieure et on voit, en outre, un bord tant soit peu tranchant à la face intérieure de l'ongle du doigt du milieu. Les grandes couvertures des ailes et les rémiges secondaires étant assez longues, elle recouvrent, lorsque l'oiseau est en repos, les grandes rémiges jusqu'à la fin du troisième quart de leur longueur. La cinquième rémige surpasse

en longueur toutes les autres; la sixième, un peu plus longue que la quatrième, est de trois lignes plus courte que la cinquième; la troisième égale en longueur la septième, et la deuxième la huitième; l'extrémité de la première, enfin, est éloignée de cinq pouces et demi de l'extrémité de la cinquième. La deuxième et celles suivantes jusqu'à la sixième des grandes rémiges sont fortement rétrécies à leur barbe externe; la septième l'est également, mais d'une manière moins brusque. On remarque aussi des échancrures sur les barbes internes des cinq premières rémiges. La couleur du fond du dessus de l'oiseau, à partir du dos, est un brun foncé offrant des reflets pourpres. Les plumes ainsi que les pennes de l'aile ont leur pointe ornée d'un liséré blanc. Les rémiges offrent de larges bandes transversales d'un brun-noirâtre, qui ne sont cependant guère sensibles qu'à la face inférieure de ces pennes, particulièrement vers leur base, où la teinte du fond change au blanchâtre. La queue est ornée d'une douzaine de bandes transversales claires; sur le dessous de la queue, ces bandes ont une forme assez régulière et elles sont d'égale largeur avec les bandes foncées qui les séparent les unes des autres; mais sur le dessus, ces bandes claires sont plus étroites que les bandes foncées, lavées de brun, et elles deviennent de plus en plus indistinctes à mesure qu'elles s'approchent de la base de la queue. Le dessus de la tête est, ainsi que les parties latérales et postérieures du cou, d'un jaune d'ocre très-pâle et sale; mais chaque plume de ces parties offre vers son extrémité une large tache d'un brun foncé, en forme de larmes sur la nuque et le derrière du cou, et tellement larges sur le front que la teinte du fond n'y paraît que sous la forme d'un liséré assez étroit sur le bord des plumes. Il en est de même des plumes qui recouvrent la région des oreilles, mais au centre de cette région c'est au contraire la teinte claire qui domine. Les plumes des pieds et les couvertures inférieures de la queue sont d'un brun jaunâtre pâle orné de nombreuses raies transversales, blanchâtres, peu larges et assez serrées. Les autres parties inférieures de l'oiseau sont d'un blanc sale tirant au jaunâtre et passant sur les plumes des flancs au brunâtre. Les plumes du jabot offrent chacune au centre une tache longitudinale d'un brun foncé. On voit des taches semblables sur les plumes de la ligne médiane de la gorge; elles y forment une raie longitudinale. Les grandes couvertures inférieures des ailes sont d'un blanc assez pur, interrompu par de larges bandes transversales d'un brun foncé; les couvertures inférieures moyennes et petites sont d'un roux très-pâle et ornées de taches brunes longitudinales, peu apparentes et comme effacées vers le haut de l'aile.

LES BUSARDS. CIRCUS.

1.) LE BUSARD ST. MARTIN DE WILSON. CIRCUS ULIGINOSUS. Nos voyageurs ont rapporté du Japon un individu d'un busard qui paraît appartenir à l'espèce qui habite l'Amérique du nord, espèce figurée par Wilson, Pl. 51, fig. I, sous le nom de *Falco uliginosus*; par Ch. Bonaparte, Contin. of Wilson, Pl. 12, par Richardson, Fauna boreali americana, Pl. 29, et par Audubon, Pl. 356, sous celui de *Falco cyaneus*. Cette espèce se distingue, au premier abord, ainsi que nous l'avons remarqué ailleurs, du Busard St. Martin d'Europe, par des tarses plus élevés. Notre individu du Japon est une femelle revêtue de sa livrée parfaite. Il offre environ dix-

huit pouces en longueur totale; les ailes sont longues de quatorze pouces et la queue de neuf pouces; les tarses portent un peu plus de trois pouces en hauteur, et le doigt du milieu est long d'un pouce et un quart. La troisième rémige est d'égale longueur avec la quatrième, et la deuxième est à peu près aussi longue que la cinquième. On remarque des échancrures sur les barbes internes des quatre premières rémiges, ainsi que sur les barbes externes de la deuxième, troisième, quatrième et cinquième rémige. La teinte du fond de la tête, du cou et de toutes les parties inférieures de cet individu, est un roux de rouille pâle, particulièrement vers le bas, à partir du jabot. Toutes les plumes de ces parties sont pourvues d'une tache brune longitudinale; mais ces taches deviennent plus étroites et plus pâles à mesure que l'on avance vers les parties postérieures du corps, de sorte qu'elles offrent la forme de fines raies longitudinales sur les plumes des jambes et les couvertures inférieures de la queue. Les plumes du cercle qui encadre la face offrent également des taches peu larges. On voit derrière et au dessus l'œil une large tache d'un blanc jaunâtre. Le dos et les ailes sont d'un brun peu foncé à reflets pourpres. Les grandes couvertures extérieures des ailes sont variées de larges taches roussâtres. Les rémiges sont à leur face inférieure d'un blanc assez pur et interrompu par de larges bandes d'un brun foncé. Les couvertures inférieures des ailes sont d'un blanc roussâtre, et pourvues au centre d'une raie longitudinale roussâtre; ces raies sont plus foncées sur les grandes couvertures et y prennent la forme de taches. Les plumes de la partie postérieure du croupion sont d'un blanc pur. La queue, d'un blanc roussâtre, est ornée de cinq bandes transversales d'un brun foncé. Ces bandes sont très-larges et un peu disposées en croissant; la première cependant est étroite et peu sensible, et les autres deviennent plus pâles vers les côtés de la queue, où elles s'effacent en partie, en sorte qu'il n'en reste que trois sur la paire externe des penes de la queue.

LES AIGLES DE MER. HALIAËTUS.

1.) L'AIGLE DE MER GÉANT. HALIAËTUS PELAGICUS; Pl. IV, figure d'une femelle portant la livrée du jeune âge, réduite à un tiers de la grandeur naturelle. — Propre, à ce qu'il paraît, aux parages septentrionaux du grand Océan pacifique, cette espèce y a déjà été observée, suivant Pallas, il y a un siècle, par l'infortuné Steller (1), qui l'a désignée sous le nom d'*Aquila marina*. L'adulte de cet oiseau a été ensuite figuré dans les planches coloriées 489, sous le nom de *Falcot leucopterus*. Pallas, dans sa *Zoographie*, I, p. 343, n° 21, ouvrage qui n'a été livré au public qu'en 1831, avait antérieurement décrit cet aigle sous le nom d'*Aquila pelagica*, et on en voit dans l'Atlas de cet ouvrage, une figure également faite d'après un individu adulte. Mr. de Kittlitz ayant étudié les mœurs de cet oiseau au Kamtschatka, et ayant observé qu'il se tient plutôt sur les bords des fleuves que sur ceux de la mer, il

(1) Steller, dans sa description du Kamtschatka, Francfort et Leipsick, 1774, p. 193, fait mention d'une nouvelle espèce d'aigle de mer; mais il paraît qu'il a confondu alors le grand aigle dont nous traitons et l'aigle à tête blanche de l'Amérique du nord et des îles Aléoutiennes, vu qu'il assigne à son espèce nouvelle une tête blanche, trait distinctif de l'aigle de mer de l'Amérique du nord, et des plumes des jambes blanches, caractère qui ne convient qu'à l'aigle de mer géant.

rejeta les noms inventés par ses devanciers et désigna cet aigle sous le nom de *Falco imperator*. Ces observations furent d'abord communiquées par Mr. Bruch dans l'*Isis*, année 1832, p. 1102 et suiv.; mais Mr. de Kittlitz a ensuite publié lui-même, dans un recueil peu connu, Pl. 2, fig. 1, (1), une description de cet oiseau, et en a donné la figure, encore tracée d'après un individu adulte. Nous compléterons les travaux de nos prédécesseurs en publiant la figure et la description d'une jeune femelle de l'aigle de mer géant.

Cette espèce appartient au groupe des aigles de mer de très-grande taille, composé des *Haliaëtus albicilla*, *leucocephalus* et *pelagicus*. Ces oiseaux tous originaires des régions froides de l'hémisphère boréal, se distinguent des autres aigles de mer, habitant tous les contrées chaudes et l'hémisphère austral, outre leur plus forte taille, par des narines plus allongées, comme par le feston sur le bord de leur mandibule supérieure beaucoup moins prononcé. L'aigle de mer géant offre des caractères faciles à saisir et qui le distinguent au premier abord de toutes les autres espèces connues, car il les surpasse toutes par sa taille, et par son bec beaucoup plus fort et plus élevé; il s'éloigne en outre des autres grandes espèces par sa queue cunéiforme, caractère qu'il a cependant en commun avec l'*Haliaëtus leucogaster* ou *blagrus* des îles de la Sonde et de la Nouvelle Hollande; et il se reconnaît à l'âge adulte, en ce que sa queue, les plumes des jambes et le haut des ailes sont teintés d'un blanc pur, tandis que les autres parties sont d'un brun plus ou moins foncé et passant au noirâtre vers la partie postérieure des ailes.

L'individu femelle dont nous avons donné la figure porte environ trois pieds en longueur totale: longueur des ailes, vingt-quatre pouces et demi; des pennes moyennes de la queue, quatorze pouces; de la paire externe de ces pennes, dix pouces et demi. Longueur du bec, mesuré en ligne droite depuis sa base en bas de la cire jusqu'à sa pointe, un pouce et trois quarts. La mandibule supérieure, au point de sa plus grande élévation, offre un pouce et sept lignes. Hauteur du tarse, de quatre pouces et un quart. Longueur du doigt du milieu, de deux pouces et dix lignes. Bec plus fort que dans aucun autre oiseau de proie, même plus fort que dans le Vautour oricou, très-élevé, excessivement courbé et crochu, assez comprimé; à bords latéraux très-peu évasés; d'un jaune uniforme, plus foncé vers l'extrémité. Cire très-large, comme enflée au dessus, et également de couleur jaune. Narines en fente oblique. Pieds jaunes; tarsi emplumés par devant à peu près jusqu'à la moitié de leur longueur, revêtus du reste d'écailles de moyenne grandeur, qui sont remplacées sur le devant du tarse, vers le haut, de cinq à six plaques peu développées. Pouce et doigt intérieur assez gros; celui du milieu tient, par rapport à sa grosseur, le milieu entre l'inférieur et l'extérieur, ce dernier étant le plus faible de tous, quoiqu'il soit un peu plus long que l'intérieur. Tubercules à la base des doigts assez développés. Le doigt du milieu est couvert en dessus de onze à douze plaques assez larges; on en compte cinq sur le doigt externe, et quatre sur l'interne et le pouce. Les ongles sont de couleur noire et assez forts, notamment ceux du pouce

(1) Ce recueil, dont il n'a paru que trois livraisons, in octavo, avec de jolies petites figures coloriées, porte pour titre: Kupfertafeln zur Naturgeschichte der Vögel von F. H. von Kittlitz, Francfort sur Mein, 1832, chez J. D. Sauerländer.

et du doigt interne ; celui du doigt externe est , comme d'ordinaire , beaucoup plus petit que les autres ; tous ces ongles sont fortement excavés à leur face inférieure , et celui du milieu a son bord interne assez évasé. Le plumage de cet aigle ressemble , par rapport à sa structure et à ses formes , à celui des autres espèces ; les plumes de la tête , du cou et notamment celles de la nuque sont assez étroites et allongées ; les grandes couvertures des ailes et les rémiges secondaires sont très-longues ; la région du frein , enfin , est garnie de poils courts , mais plus clair-semés , à ce qu'il paraît , que dans les autres espèces. Teinte générale du plumage de la femelle à l'âge moyen , d'un brun foncé. Plumes de la tête , du cou , du manteau et des parties inférieures de l'oiseau , ornées d'une raie longitudinale à peine plus claire que la teinte du fond , et sur les plumes du dos , le plus souvent sensible seulement vers la pointe des plumes. Scapulaires plus claires vers l'extrémité. Grandes et moyennes couvertures des ailes , scapulaires postérieures ainsi que les couvertures inférieures et supérieures de la queue , variées de blanc. Queue d'un blanc pur , un peu variée de brun-noir à sa moitié basale et à son extrémité. Rémiges noires.

2.) L'AIGLE DE MER PYGARGUE. *HALIAËTUS ALBICILLA*. Cette espèce , commune dans les parties septentrionales de l'Europe , qui se trouve aussi en Islande et qui est la seule du genre observée jusqu'à présent au Groenland , visite en hiver les contrées tempérées et chaudes de l'Europe et étend ses migrations jusque dans le nord de l'Afrique. Pallas , qui fait , à l'exemple de ses devanciers , sous le nom d'*Aquila ossifraga* , une espèce particulière des jeunes individus , dit que ces aigles de mer ou pêcheurs sont communs par toute la Russie et la Sibérie jusqu'au Kamtschatka , et qu'ils habitent également les îles Kourilles. Cet auteur cependant , *Zoographia* , I , p. 347 , adopte , dans cette espèce , c'est à dire , dans celle à laquelle il laisse le nom d'*Aquila albicilla* et qui est fondée sur les individus à l'âge adulte , trois variétés ; savoir 1) celle de l'Europe ; 2) celle de la Sibérie qu'il dit différer de la précédente par un bec un peu plus court mais plus crochu et d'un jaune plus intense , couleur qu'offre également la cire , par la couleur jaune de l'iris , par la couleur des grandes plumes postérieures du croupion qui sont blanches , et seulement teintées de noir à l'extrémité ; enfin par la paire interne des pennes de la queue qui sont noires à la pointe ; 3) la variété du Kamtschatka , dont il dit qu'elle a la tête et le cou d'un gris décoloré , le bec jaune , la queue arrondie , blanche , mais dont les pennes moyennes sont un peu pointues et quelques-unes des extérieures de chaque côté tachetées de noir à leur pointe. Quiconque a examiné un certain nombre d'individus de l'aigle de mer pygargue , aura observé que des caractères tels qu'ils ont été donnés par Pallas , pour établir des variétés constantes dans l'espèce mentionnée , méritent d'être regardés comme purement individuels ; ces caractères sont , du reste , de si peu d'importance qu'ils ne peuvent guère servir à l'établissement de variétés ou de races locales. Il paraît que Mr. de Kittlitz ne partage pas non plus l'opinion de Pallas par rapport à la variété du Kamtschatka ; car on voit dans son ouvrage , l. c. , I , Pl. 2 , fig. 2 , la figure d'un individu adulte de l'aigle de mer pygargue , tué au Kamtschatka , il appelle cet oiseau , p. 4 , simplement *Falco albicilla* , et il n'a pas même cru devoir en donner une description ni indiquer les mesures de cet individu.

L'espèce dont nous parlons se trouve aussi au Japon ; mais le seul individu que

nos voyageurs ont pu obtenir dans ce pays, est très-remarquable par sa petite taille. Cet individu qui est un mâle adulte, ayant été tué à l'époque de la mue, il n'a ni les grandes rémiges ni les plumes de la queue complètement développées, ce qui nous empêche d'en donner des mesures exactes de toutes les parties isolées. Il suffira cependant de comparer les indications suivantes sur les mesures de cet individu avec les mesures qu'offrent ordinairement les mâles de cette espèce, tués en Europe, pour se convaincre que notre individu du Japon leur est, en effet, assez inférieur par sa taille.

Le bec, mesuré en ligne droite, depuis sa pointe jusqu'à la base antérieure de la cire, offre en longueur un pouce cinq lignes et demie. La mandibule supérieure est haute de onze lignes. La distance comprise entre l'angle antérieur de l'aile et l'extrémité des plus longues rémiges secondaires est de dix-neuf pouces. Le doigt du milieu, enfin, porte en longueur deux pouces et demi. La distribution des teintes de cet individu est presque en tout point semblable à celle de l'individu du Kamtschatka dont Mr. de Kittlitz a donné la figure; cependant, les teintes sont en général un peu plus foncées, notamment celles de la tête et du cou qui ne tirent nullement au gris, et qui ne se distinguent de celles des autres parties du corps que parcequ'elles sont plus pâles. Les plumes de la queue sont comme d'ordinaire d'un blanc pur; il en est de même des grandes plumes postérieures du croupion qui sont cependant tachetées de brun à leur pointe et variées de brun à leur moitié basale. On observe encore quelques restes de taches brunâtres à l'extrémité de quelques-unes des plumes de la queue.

LES BALBUSARDS. PANDION.

1.) LE BALBUSARD COMMUN ORIENTAL. PANDION HALIAËTUS ORIENTALIS. On sait qu'il se trouve, presque dans toutes les parties du monde, des balbusards, tellement semblables à celui qui habite l'Europe, que tous ces oiseaux ne paraissent former qu'une seule espèce. Quelques naturalistes cependant ont cru devoir adopter dans ce balbusard plusieurs espèces qu'ils ont désignées sous des noms particuliers. Tels sont 1) le balbusard de l'Amérique du Nord, figuré dans Wilson, Pl. 37, fig. 1, et dans Audubon Pl. 83, oiseau que Ch. Bonaparte, List, p. 3, a séparé sous le nom de Pandion carolinensis (*Falco carolinensis*, Gmelin); et 2) le Balbusard de la Nouvelle Hollande, indiqué comme espèce particulière, sous le nom de Pandion leucocephalus, par Gould, Proceedings of the Zoolog. Soc., 1837, p. 97 et 183, et figuré dans ses ouvrages iconographiques sur les oiseaux de la Nouvelle Hollande. Quant au balbusard de l'Amérique du nord, on a jusqu'à présent négligé d'en fixer les traits distinctifs; celui de la Nouvelle Hollande, au contraire, doit se distinguer de ceux d'Europe par sa taille moindre, par sa tête d'un blanc plus pur, et par des pieds dont la couleur tire sur le jaune. Ayant déjà amplement parlé de cet oiseau dans le grand ouvrage hollandais sur les Indes, (1) nous nous bornons à répéter ici, que les balbusards tués par nos voyageurs dans l'Archipel indien et au Japon, ressemblent à ceux de la Nouvelle Hollande, en ce qu'ils ont les taches foncées de la

(1) Oiseaux, p. 42 et 43.

tête et de la nuque plus petites que ceux d'Europe, et que leur taille est en général un peu moins forte, de sorte qu'il existe entre la longueur des ailes de ces oiseaux une différence d'environ un pouce. Il nous paraît par conséquent que ce balbusard oriental forme tout au plus une variété locale de celui qui habite l'Europe, et qu'il ne mérite pas d'être regardé comme espèce particulière. Pallas, l. c., p. 355, n'adopte pas non plus des variétés de cette espèce qu'il dit être assez commune par toute la Sibérie jusqu'au Kamtschatka.

LES MILANS. MILVUS.

1.) LE MILAN A OREILLES NOIRES. MILVUS MELANOTIS. Pl. V; figure du mâle adulte, réduite à la moitié de la grandeur naturelle. — Les espèces du genre des Milans proprement dits sont peu nombreuses, et ne paraissent se trouver que dans l'ancien continent. On ne connaît avec certitude que les suivantes; 1) *Milvus regalis*, de l'Europe, de taille très-forte, à queue profondément échancrée et à plumage varié de roux et de blanc. 2) *Milvus aetolius* ou *niger*, de taille plus petite, à queue très-peu échancrée et à plumage tirant au noirâtre ou au roux noirâtre, espèce qui paraît être répandue, outre en Europe, dans plusieurs contrées de l'Afrique septentrionale, dans une grande partie de l'Asie, et même jusque dans la Nouvelle Hollande. 3) *Milvus parasiticus*, de l'Afrique et de l'Europe méridionale, tellement voisin du précédent qu'il ne paraît s'en distinguer que par sa queue un peu plus fortement échancrée et par son bec de couleur jaune, tandis que cette partie est noire dans le Milan étolien, comme dans les autres espèces. 4) *Milvus isurus*, de la Nouvelle Hollande, plus faible que le milan noir, à bec moins élevé, à queue peu échancrée, et orné de teintes assez jolies. Nous ajouterons à ces espèces le Milan à oreilles noires du Japon, *Milvus melanotis*, remarquable par sa taille aussi forte que celle du Milan royal, mais dont la queue n'est pas plus échancrée que dans le Milan étolien, et qui se reconnaît en outre à une raie noire derrière l'œil, et en général à ses teintes d'un brun foncé, ornées sur la tête, le cou et les parties inférieures, de grandes taches longitudinales claires.

Il ne paraît pas qu'il existe dans cette espèce une différence considérable dans la taille des deux sexes. La longueur totale de cet oiseau, autant que l'on peut juger par les individus empaillés, est d'environ vingt-trois à vingt-quatre pouces. Les ailes portent en longueur dix-sept pouces et un quart à dix-huit pouces. La queue offre dix pouces et demi à onze pouces. Le tarse est haut de deux pouces et quatre lignes, et le doigt du milieu est long d'un pouce et de cinq à six lignes. Le bec est d'un bleu noirâtre et ressemble, par sa forme, à celui du Milan commun, mais il est un peu plus haut et plus fort. La cire, les narines et les plumes dont la région du frein est garnie ne présentent aucune différence sensible. Les pieds, dont la couleur paraît avoir été à l'état frais un jaune d'ocre assez clair, n'offrent également rien de particulier: les tarses, emplumés sur les côtés et par devant jusqu'à la moitié de leur longueur, sont garnis d'écaillés de moyenne grandeur, qui sont remplacées, sur le bas du devant du tarse, par une rangée de sept à huit plaques assez développées et plus larges que hautes; les doigts sont également revêtus sur le dessus de plaques, dont on en compte onze à douze sur le doigt du milieu, et cinq à six sur chacun des autres doigts; le

doigt externe est un peu plus long et beaucoup plus faible que l'interne; les ongles, d'un brun noirâtre, sont absolument semblables à ceux du Milan royal, tant par leur forme que par leurs proportions. Les ailes atteignent, quand elles sont pliées, à peu près jusqu'à l'extrémité de la queue; elles sont par conséquent très-longues et pointues. Les proportions relatives des rémiges sont à peu près les mêmes que dans les autres espèces; la quatrième rémige, qui dépasse toutes les autres, est plus longue de trois lignes que la cinquième, de six à sept lignes que la troisième, de dix-sept lignes que la sixième et de plus de deux pouces que la deuxième; la distance comprise entre les extrémités de la sixième et de la septième des rémiges primaires est comme d'ordinaire très-considérable, vu qu'elle occupe environ deux pouces et trois quarts; la première rémige enfin tient, par rapport à sa longueur, le milieu entre la septième et la huitième. Les cinq premières rémiges sont fortement échancrées à leur barbe interne; et on voit également des échancrures aux barbes externes de la deuxième rémige et des suivantes jusqu'à la sixième. La queue est assez longue, et régulièrement mais pas plus profondément échancrée que dans le Milan noir, vu que les pennes externes de la queue ne sont guère plus longues de dix à douze lignes que les mitoyennes. La forme et la texture du plumage sont du reste tout à fait semblables à ce que l'on observe dans les autres Milans proprement dits; aussi les plumes de la tête, du cou et particulièrement celles de la nuque, sont-elles étroites, allongées et de forme lancéolée. La teinte dominante de cette espèce est un brun foncé, tirant plus ou moins sur le rougeâtre, offrant des reflets pourpres sur les rémiges secondaires et passant au noir sur les six premières grandes rémiges. Cette teinte d'un brun foncé passe au brun clair vers les extrémités des plumes du dos et des couvertures des ailes. Toutes les autres plumes de l'oiseau sont ornées, chacune, d'une tache longitudinale assez étendue, blanchâtre sur le dessous du corps et d'un brunâtre tirant plus ou moins au roux sur la tête et le cou. Ces taches sont plus larges sur les plumes des jambes où la teinte du fond devient au contraire très-claire, et elles se confondent presque complètement dans le brun sale et très-clair, qui forme la couleur dominante des couvertures inférieures de la queue. La région des freins est blanchâtre, et cette teinte se prolonge aussi un peu sur le devant du front. La région des oreilles est ornée en dessus d'une large raie noire, qui touche au bord postérieur de l'œil pour se diviser et se prolonger en dessus et en dessous de cet organe jusque sur la région des freins. La queue est ornée de dix à douze bandes alternes d'un brun foncé et d'un brun plus clair marbré de brun foncé et passant au blanchâtre sur les barbes internes des pennes intérieures. Cet organe est plus clair à sa face inférieure, et également terminé d'une teinte plus claire à l'extrémité. Les grandes rémiges sont marbrées de blanc près de leur base; les grandes couvertures inférieures des ailes sont également un peu variées de blanc; mais les autres couvertures inférieures des ailes offrent absolument la même distribution des teintes que les extérieures.

La vieille femelle que nous possédons de cette espèce ne s'éloigne du mâle adulte dont nous avons donné la figure, que par des teintes tirant un peu plus sur le roux de rouille, notamment à la tête et au cou, et par la raie noire de l'oreille qui se prolonge jusque sur les côtés du cou; ces différences paraissent être purement accidentelles. Le jeune mâle, au contraire, a toutes les taches claires de la tête et du cou plus

larges et d'un jaune brunâtre tirant sur le blanc; la tache de la région des oreilles est plus large mais moins foncée et tirant au brun pourpre.

LES BUSES. BUTEO.

1.) LA BUSE COMMUNE DU JAPON. *FALCO BUTEO JAPONICUS*; PL. VI, mâle adulte; figure réduite à la moitié de la grandeur naturelle. — Le genre des buses comprend un nombre assez considérable d'espèces qui s'éloignent souvent les unes des autres par des modifications assez sensibles dans leur organisation. Quelques-unes d'entre elles sont absolument modelées sur le même type que la buse commune d'Europe, et c'est à cette subdivision qu'appartient la buse commune du Japon, et plusieurs autres espèces exotiques, comme par exemple, la buse commune du Cap, *Falco tachardus* de Shaw ou le tachard de Levaillant, dont le Rougri de Levaillant est l'adulte, espèce que nous désignerons sous le nom de *Buteo capensis*; puis les *Buteo borealis* et *hyemalis* ou *lineatus*, tous les deux de l'Amérique du nord (1). Ces différents oiseaux offrant entre eux beaucoup d'analogie et étant tous à peu près de la même taille, nous nous proposons d'indiquer leurs principaux traits distinctifs.

Le *Buteo hyemalis* se distingue tout de suite par ses tarsi grêles, élevés et emplumés seulement vers le haut sur les deux premiers cinquièmes de leur longueur. Les plaques du devant du tarse sont au nombre de treize à quinze. Il est remarquable à l'âge adulte par ses belles teintes rousses, rayées transversalement de blanc. Le *Buteo borealis* a les tarsi beaucoup plus gros que les autres espèces; ils sont recouverts par devant de neuf à dix plaques très larges, et emplumés jusqu'au delà de la moitié de leur longueur. Les adultes se reconnaissent à leur queue d'un brun rougeâtre et ornée vers l'extrémité d'une bande étroite noire. Le *Buteo vulgaris* offre des tarsi moins élevés que dans l'*hyemalis*, et recouverts par devant de neuf à dix plaques peu larges; mais seulement emplumés, comme dans cette espèce, sur les deux premiers cinquièmes de leur longueur. Ses teintes sont ordinairement plus foncées que dans les autres espèces. Le *Buteo capensis* ressemble, par la conformation de ses pieds, à l'espèce commune; mais il est d'une taille moins forte, et son plumage tire fortement au roux à l'âge adulte. Le *Buteo japonicus* enfin a des tarsi emplumés, comme dans le *borealis*, jusqu'au delà de la moitié de leur longueur; mais ces tarsi sont moins vigoureux, et sa queue est peu variée de roux à l'âge adulte et toujours pourvue de nombreuses bandes foncées.

On voit par ces détails que la buse du Japon forme une espèce différente de toutes celles connues jusqu'à présent, qu'elle se rapproche plus de la Buse boréale que de aucune autre, mais qu'elle s'en distingue par des tarsi moins gros et par les couleurs de son plumage; on peut aussi ajouter qu'elle ne paraît pas présenter des différences de taille aussi sensibles que la buse boréale.

(1) L'Amérique boréale produit une buse, identique, suivant Richardson et Swainson, *Fauna boreali-americana*, Oiseaux, Pl. 27, p. 47: *Buteo vulgaris*, avec la buse commune d'Europe. Cette buse, que nous n'avons pas vu en nature, et qui n'a été décrite ni par Wilson ni par Audubon, a été élevée au rang des espèces par Ch. Bonaparte; mais on a jusqu'à présent négligé d'indiquer les motifs qui peuvent justifier cette manière de voir.

La Buse du Japon offre les dimensions suivantes. Elle est environ de la taille de la buse commune. Les ailes sont longues de treize pouces et demi dans la femelle. La queue porte sept pouces et demi à huit pouces dans le mâle, et huit pouces et un tiers dans la femelle. Le tarse est haut de deux pouces et dix à onze lignes. Le doigt du milieu offre en longueur environ un pouce et un quart. La longueur relative des doigts et des ongles ne présente aucune différence avec celle de ces parties dans la buse commune, et les ongles offrent également une teinte d'un brun-noirâtre couleur de cornc. Les tarses sont emplumés sur le devant et les côtés sur les trois premiers cinquièmes de leur longueur; les plaques dont ils sont revêtus sont plus larges, mais moins hautes que dans la buse commune; on en compte huit environ sur le devant du tarse, et douze à quinze à sa face postérieure; celles du devant du tarse sont quelquefois en partie divisées en deux. Les écailles et les plaques des doigts sont absolument comme dans l'espèce commune. Il en est de même du bec, de la cire, des narines, ainsi que des plumes du frein et du tour des yeux. Les rémiges ne diffèrent pas non plus, par rapport à leur longueur relative et les échancrures dont elles sont pourvues.

Quant aux teintes du plumage, il paraît qu'elles ne sont pas aussi sujettes à varier que dans l'espèce commune. Tous les individus que nous avons vus, offrent une tache en moustache assez large et prononcée, la queue présente toujours des bandes claires, au nombre de huit à neuf, mais peu distinctes, et l'extrémité de cet organe est toujours terminé d'un liséré d'un brun blanchâtre. Les rémiges enfin, sont en grande partie pourvues de raies transversales claires à leur barbe interne, et elles sont d'un blanc pur à leur face inférieure; mais les grandes rémiges sont toujours d'un brun-noirâtre au dernier quart de leur longueur. Quant aux couleurs en général, on observe que les teintes claires tirent toujours dans les adultes fortement sur le roux jaunâtre, notamment à la tête et au cou.

La couleur générale des parties inférieures est au jeune âge un blanc plus ou moins pur, interrompu par des taches longitudinales brunes; ces taches cependant manquent tout à fait sur les plumes des jambes et les couvertures inférieures de la queue; elles sont très-étroites sur la poitrine; plus larges, mais pâles sur le devant du cou; très-larges et foncées sur le ventre et notamment sur les flancs, où elles prennent le dessus, de manière que la teinte du fond y disparaît souvent totalement. Le dessus de l'oiseau est un brun pâle, mêlé de brun-roux sur le haut des ailes. Les bandes claires de la queue sont également peu distinctes et d'un brun très-pâle; mais elles deviennent blanchâtres sur les barbes internes des plumes extérieures. Il en est de même des bandes des rémiges. Les grandes et moyennes couvertures des ailes sont bordées de blanc et pourvues d'une tache blanchâtre ou rousâtre à leur barbe interne ou postérieure. Les couvertures inférieures de l'aile sont d'un blanc pur, mais les postérieures de ces plumes sont d'un brun foncé, interrompu à la barbe interne des grandes couvertures par des bandes transversales claires. La région des oreilles est blanchâtre derrière la tache en moustache.

La femelle adulte que nous possédons de cette espèce offre en dessus des teintes plus foncées que les jeunes; le haut de l'aile est plus fortement varié de roux, et les bandes claires des rémiges tirent également sur le roux. Les plumes de la tête et du cou sont bordées de blanchâtre. Les raies foncées de la gorge, du devant du

cou et du jabot sont plus étroites. Les taches de la poitrine et du ventre sont plus nombreuses mais plus petites, et prennent par ci par là la forme transversale. On voit de pareilles taches, mais plus petites encore, sur les plumes des jambes. Enfin, les bandes claires de la queue, quoique peu distinctes et variées de brun, sont assez sensibles au centre et tirant sur le roux.

Les mâles adultes, dont nous possédons plusieurs individus, se distinguent des jeunes par les traits suivans. Les teintes claires, particulièrement celles de la tête, de la gorge et du devant du cou tirent fortement sur le roux jaunâtre, et toutes les plumes du dessus de la tête, de la nuque et des parties postérieures et latérales du cou sont bordées de cette teinte. Les taches longitudinales de la gorge et du centre du jabot sont étroites. Celles du ventre et des flancs offrent le plus souvent une forme transversale. Enfin les grandes et moyennes couvertures des ailes, ainsi que les plumes de l'épaule, sont pour la plupart variées de blanc et de roux. Les bandes de la queue sont quelquefois peu distinctes et de couleur assez sombre, quelquefois assez apparentes et tirant sur le roux. Il arrive aussi quelquefois que le jabot et la poitrine sont variés de brun-roux pâle, et que le ventre et les plumes des jambes offrent une teinte d'un brun-roussâtre foncé et interrompu par de nombreuses bandes transversales claires.

Nous possédons, outre les cinq individus que nous venons de décrire, trois autres qui offrent une particularité assez remarquable, en ce que la face interne de leur tarse se trouve revêtu d'une bande de petites plumes, faisant suite à celles dont les parties supérieures du tarse sont revêtues, et qui s'étend jusqu'à une distance plus ou moins considérable de l'articulation des doigts. Ces plumes, assez serrées dans l'un de ces individus et distribuées sur une bande régulière mais conique vers le bas, sont assez clair-semées et distribuées sur une bande peu longue dans l'autre individu, tandis qu'elles sont isolées et en très-petit nombre dans le troisième individu. Il paraît résulter de ce que nous venons de dire, que le développement de ces plumes au bas de la face interne du tarse n'a lieu qu'assez irrégulièrement, que ces plumes n'offrent dans ce cas qu'un caractère individuel et par conséquent tout à fait secondaire, mais que c'est précisément par ce caractère accidentel que la buse dont nous traitons fait le passage des buses ordinaires aux buses pattues.

2.) LA BUSE DEMI-PATTUE. *BUTEO HEMILASIUS*. Pl. 7, figure réduite à la moitié de la grandeur naturelle.— On ne connaissait jusqu'à présent que deux buses à tarses emplumés. L'une de ces buses, la buse pattue ordinaire, *Buteo lagopus*, habite l'Europe et le nord de l'Asie, mais elle a été observée jusqu'au Cap de Bonne Espérance; elle est de la taille de la buse commune, et se reconnaît à son bec fortement comprimé et à ses tarses qui sont emplumés jusqu'à la base des doigts à l'exception de leur face postérieure qui est revêtue de plusieurs rangées de plaques.— L'autre de ces buses pattues habite l'Amérique du nord. Elle est de taille un peu plus forte que l'espèce ordinaire, son bec est beaucoup moins comprimé et par conséquent beaucoup plus large; le tarse est revêtu à sa face postérieure d'une seule rangée de plaques très-larges, et il paraît que les plumes du tarse ne s'avancent pas aussi loin vers le bas que dans l'espèce ordinaire. C'est le *Buteo Sancti Johannis*, figuré sous plusieurs noms, et dont nous avons indiqués les principaux synonymes dans notre

Revue critique, p. 32 et 33. L'une et l'autre de ces espèces, mais particulièrement celle de l'Amérique, sont assez sujettes à varier par rapport aux teintes de leur plumage. — Nos voyageurs ont découvert au Japon une troisième buse pattue, de taille plus forte encore que l'espèce d'Amérique, mais dont les plumes du bas du tarse ne forment qu'une bande étroite, et dont les parties nues des faces antérieure et latérales du bas du tarse sont recouvertes de petites plaques et non pas de petites écailles comme dans les autres espèces; c'est notre *Buteo hemilasius*. Il est évident, par ce que nous venons de dire de cette nouvelle espèce, qu'elle tient précisément le milieu entre les buses pattues et les buses ordinaires, et que ce caractère tiré de la présence de plumes au tarse, étant, comme il résulte aussi de l'examen de l'espèce précédente, tout à fait subordonné dans le genre des buses, n'offre nullement cette importance qu'on lui a attribuée, en élevant, en faveur de ce seul caractère, la division des buses pattues au rang des genres (1).

Nous ne possédons qu'un individu unique de cette espèce. Cet individu, dont nous ignorons l'âge et le sexe, offre les dimensions suivantes. Longueur totale, vingt trois pouces environ. Longueur des ailes, de dix-sept pouces et trois quarts. Longueur de la queue, de neuf pouces et un tiers. Longueur du doigt du milieu, d'un pouce et demi. Longueur du bec, mesuré en ligne droite depuis sa pointe jusqu'au bord antérieur des narines, de onze lignes. Largeur de la mandibule supérieure près de la base de la cire, de huit lignes. Le tarse offre la même hauteur que dans les autres espèces; sa face postérieure est revêtue, comme dans l'espèce américaine, d'une rangée de plaques très-larges; mais les plumes dont il est recouvert sur les côtés et le devant, deviennent plus rares vers le bas, de sorte qu'elles ne sont distribuées, sur le tiers inférieur du tarse, que sur une bande plus au moins étroite, qui se prolonge à la face antérieure du tarse jusqu'à une distance plus ou moins sensible de la base du doigt interne; enfin les parties nues du tiers inférieur du tarse sont revêtues, au lieu d'un réseau de petites écailles telles qu'on le voit dans les autres buses pattues, d'écailles passablement larges, particulièrement vers le devant, où elles prennent la forme de petites plaques disposées en réseau. Les doigts sont proportionnellement un peu plus longs et les ongles un peu plus forts que dans l'espèce commune; mais leurs proportions relatives, leur forme, leur couleur, ainsi que les écailles et les plaques dont les doigts sont revêtus, ne paraissent pas présenter des différences sensibles. Le bec est plus grand et plus long que dans l'espèce commune; il est aussi moins fortement comprimé, sans cependant offrir cette largeur considérable du bec de la buse pattue de l'Amérique du Nord. On voit, sur le bord de la mandibule supérieure, un feston très-peu prononcé mais assez large dans le sens d'avant en arrière. Les narines offrent la forme d'une fente oblique assez large. Le plumage en général ressemble à celui de la buse commune, il paraît être moins doux que dans la buse pattue ordinaire. Les ailes atteignent, lorsqu'elles sont pliées, à peu près l'extrémité de la queue. Les rémiges offrent les mêmes propor-

(1) Nous rappelons ici, que ce ne sont que les aigles et les aigles-autours qui ont le tarse emplumé dans tout son pourtour; dans les buses pattues, la face postérieure du tarse, quoique apparemment recouverte de plumes, est toujours nue et revêtue de plaques. Voir les observations que nous avons consignées à ce sujet dans l'ouvrage de Susemihl, articles aigle botté et buse pattue.

tions relatives et le même nombre d'échancrures que dans la buse pattue. La quatrième est la plus longue de toutes, la troisième égale la cinquième, la deuxième est intermédiaire entre la cinquième et la sixième, la première enfin s'étend jusque vis à vis de l'extrémité de la neuvième. On voit des échancrures profondes à la barbe interne des quatre premières rémiges; la deuxième jusqu'à la cinquième des rémiges primaires sont également échancrées à leur barbe externe.

Le plumage de cet oiseau offre une distribution des teintes analogues à celle des jeunes individus de la buse commune du Japon, mais les teintes en général sont beaucoup plus pâles; les côtés du sommet de la tête et la région des yeux sont d'un blanc presque pur; la tache en moustache est peu apparente; les plumes des jambes, dont la couleur du fond est un brun assez foncé, sont ornées de taches claires et transversales; enfin, le liséré blanc de la queue est plus large, et la bande terminale foncée est aussi étroite que les suivantes, qui sont environ au nombre de onze. Le plumage de cet individu étant très-usé, il est évident que les couleurs primitives se sont en partie effacées par l'action du jour.

On voit par ces détails que la buse demi-pattue offre sous plusieurs rapports de l'analogie avec la buse commune du Japon, dont elle se distingue par sa taille beaucoup plus forte, par ses tarsi non pas garnis sur le devant de larges plaques, mais revêtus au contraire d'une bande de plumes et par ses teintes plus pâles.

3.) LA BUSE à JOUES GRISES. *BUTEO POLYGENYS*. Cette espèce, découverte par Dussurier aux îles Philippines, et figurée dans les Planches coloriées 325, sous le nom de Buse à joues grises ou *Falco polygenys*, habite également le Japon, et paraît même y être commune, à juger du nombre considérable d'individus obtenus de cette région. Elle forme, avec le *Buteo teesa* de Gray, figuré dans Hardwicke, *Indian Zoology* du Bengale, et le *Buteo liventer*, figuré dans les Planches coloriées 348, de l'Archipel des Indes, une petite subdivision dans le genre des Buses, subdivision assez nettement caractérisée et dont les espèces se ressemblent entre elles non seulement par rapport aux principaux caractères, mais aussi par leur physionomie, leur taille et même jusqu'à la distribution de leurs teintes, en sorte que l'on croit avoir devant les yeux, en examinant ces différents oiseaux, trois races diverses de la même espèce.

Ces oiseaux dont nous venons de parler, sont d'abord remarquables par leur petite taille de beaucoup inférieure à celle des autres buses connues. La forme des écailles et des plaques dont leurs pieds sont revêtus offrent un autre caractère très-saillant, en ce que leurs doigts sont recouverts en dessus, d'un nombre plus considérable de plaques, et que le tarse est muni d'écailles très-larges et rudes, tandis que les plaques qui se voient à sa face inférieure et particulièrement celles de la face postérieure, sont beaucoup plus petites que d'ordinaire. La longueur comparative des rémiges et les échancrures dont elles sont pourvues, offrent encore d'autres traits distinctifs faciles à saisir. Dans ces oiseaux, la troisième rémige est aussi longue que la quatrième, la deuxième égale la cinquième, et la première la septième. Quant aux échancrures, on n'en voit qu'aux barbes internes des trois premières rémiges, et aux barbes externes de la deuxième, troisième et quatrième de ces plumes. Ces oiseaux ont, du reste, les tarsi assez robustes, et nus de plus de deux tiers de leur longueur, leur bec

est allongé, assez fort pour leur taille, et le plus souvent jaune à sa partie basale; leur cire est large et comme enflée en dessus; les ailes atteignent, lorsqu'elles sont pliées, environ jusqu'à l'extrémité de la queue, qui est de moyenne longueur et un peu arrondie; les doigts sont aussi peu développés que dans les autres buses et le doigt externe est réuni à sa base à celui du milieu au moyen d'une membrane; la couleur dominante est dans les adultes un brun clair, tandis que la gorge est toujours blanchâtre et le plus souvent ornée au milieu d'une raie noirâtre longitudinale; enfin les deux sexes ne paraissent pas offrir une différence de taille aussi considérable que d'ordinaire.

Les trois oiseaux de ce groupe offrent les traits distinctifs suivans. 1.) *Buteo liventer*. Ailes, dix pouces et trois quarts à onze pouces. Queue, cinq pouces et trois quarts. Hauteur du tarse de deux pouces et demi. Longueur du doigt du milieu, d'un pouce et deux lignes. Teinte générale d'un brun grisâtre. Tiges des plumes noirâtres. Devant du front, gorge, et la base des plumes de la nuque blanchâtres. Point de tache en moustache apparente. Ventre et flanes variés de taches transversales blanchâtres très-peu apparentes. Rémiges secondaires et première moitié des rémiges primaires, d'un brun-roux foncé mais ardent, et relevé par des bandes étroites, noires et peu nombreuses. Queue en dessus d'un brun-roux foncé, interrompu par six à sept bandes transversales noires, étroites, souvent alternes et irrégulièrement disposées; l'extrémité de la queue pourvue d'une large bande noirâtre et d'un fin liséré clair ou blanchâtre. Observé sur les îles de Java, de Bornéo, de Célèbes et de Timor. — 2.) *Buteo teesa*. Taille et proportions de toutes les parties, à l'exception de la queue qui est plus longue de trois à cinq lignes, comme dans le précédent, auquel il ressemble également par la distribution générale des couleurs, mais dont il se distingue par des teintes brunes plus foncées et tirant plutôt sur le roux que sur le gris; par sa gorge ornée au centre d'une large raie longitudinale noirâtre et bordée des taches en moustache qui se prolongent le long de la face antérieure du cou; par une tache blanche sur la nuque, apparente même quand les plumes ne sont pas dérangées; par le défaut de la couleur d'un brun-roux beaucoup plus pâle de la queue, dont les bandes, quoique du même nombre que dans la Buse livide, sont le plus souvent très-peu prononcées; enfin par des taches blanches des parties inférieures beaucoup plus sensibles. Les jeunes offrent des teintes plus foncées que les adultes, les taches blanches des parties inférieures sont plus larges; les grandes et moyennes couvertures des ailes sont également variées de taches transversales blanchâtres ou d'un roux très-pâle, et on voit aussi des taches pareilles d'un brun-roux pâle sur les plumes des jambes. Habite l'Indoustan. 3.) *Buteo pyrrhogenys*. Taille tant soit peu plus forte que dans les deux précédens. Longueur des ailes, de douze pouces et un quart à douze pouces et demi. Queue six pouces et trois quarts. La distribution générale des teintes est comme dans les précédens, mais elle offre les modifications suivantes: Queue seulement pourvue de quatre à cinq bandes plus larges et régulières; parties inférieures à partir du jabot jusqu'à l'anus y compris les plumes des jambes, ornées de taches blanchâtres beaucoup plus apparentes et offrant la forme de bandes transversales; raie de la gorge et taches en moustache comme dans le *Buteo teesa*, mais beaucoup moins prononcées; teinte de la tête tirant, à l'âge adulte, fortement sur le gris; tache blanche de la nuque peu sensible; rémiges tirant sur le

brun-roux, mais pas aussi fortement que dans le *Buteo liventer*; queue en dessus d'un brun plus ou moins livide, mais tirant nullement sur le roux; plumes du croupion bordées et rayées transversalement de blanc. Les jeunes offrent des teintes beaucoup plus foncées que les adultes, et ils ont souvent les parties inférieures ornées de taches foncées longitudinales. Habite les îles Philippines et le Japon.

Nous ferons maintenant suivre une description plus détaillée de la Buse à joues grises. Longueur totale, quatorze à quinze pouces. Ailes, douze pouces et un quart à douze pouces et demi. Queue, six pouces et trois quarts. Tarses, à peu près deux pouces et demi. Doigt du milieu, un pouce et deux lignes. Longueur de la mandibule supérieure mesurée en dessus et en ligne droite depuis sa pointe jusqu' à la fin de la cire, neuf lignes; hauteur de la mandibule supérieure à sa base, quatre lignes et demie; largeur de cette mandibule à sa base, cinq lignes. Bec un peu allongé et fortement crochu, comprimé, noirâtre, mais le plus souvent jaune à la base; mandibule supérieure armée d'un feston arrondi plus ou moins développé; mandibule inférieure pourvue par devant d'une légère échancrure et obliquement tronquée à l'extrémité.

Cire assez large et peu arrondie en dessus, de couleur jaune. Narines en forme d'ovale un peu obliquement disposé. Pieds assez robustes. Tarses passablement élevés, emplumés par devant jusqu' à la fin du premier tiers de leur longueur; revêtus, du reste, par des écailles assez développées, plus grandes aux faces postérieure et antérieure des tarses, particulièrement sur cette dernière face, où elles prennent la forme de plaques plus hautes que larges et dont le nombre est environ de huit à neuf. Les doigts peu développés sont pourvus en bas de tubercules, et recouverts d'écailles, à l'exception de leur face supérieure qui est armée, presque dans toute sa longueur, de plaques très-développées. On compte environ onze de ces plaques sur le doigt du milieu, six à sept sur le doigt externe et celui du milieu, et quatre à cinq sur le pouce. Le doigt interne est d'égale longueur avec l'externe, et ce dernier est réuni à sa base au doigt du milieu, au moyen d'une membrane. Les ongles sont assez grands, d'un brun noirâtre, courbés comme d'ordinaire, planes en dessous et à bords latéraux peu tranchants; le bord interne du doigt du milieu est cependant évasé comme d'ordinaire. La queue est de moyenne longueur et un peu arrondie à l'extrémité. Les ailes sont assez pointues et longues, vu qu'elles atteignent, lorsqu'elles sont pliées, l'extrémité de la queue. Les rémiges primaires s'étendent au delà des secondaires de plus de la moitié de la longueur totale des ailes. La troisième rémige est la plus longue de toutes, quoiqu' elle ne dépasse souvent la quatrième que d'une ou de quelques lignes. La deuxième égale en longueur à peu près la cinquième et est plus courte d'un pouce environ que la deuxième. La première égale la septième, et est plus courte d'environ trois pouces et un quart que la troisième. On voit des échancrures à la barbe interne des trois premières rémiges, mais l'échancrure de la troisième rémige est moins prononcée que celle des deux autres. Il en est de même des échancrures à la barbe externe des rémiges, celles de la deuxième et troisième rémige étant assez prononcées, tandis que celle de la quatrième est beaucoup plus faible.

Quant aux teintes de cet oiseau, elles varient considérablement suivant l'âge, mais il paraît qu'il n'existe guère de différences sensibles sous ce rapport entre les deux sexes. Les adultes ont les parties supérieures d'un brun assez clair, passant au

grisâtre sur le cou et la tête, et tirant au roux sur les ailes; mais cette nuance rousse se perd sur la moitié postérieure des grandes rémiges, qui sont d'un brun-noir plus ou moins foncé. Toutes les petites plumes des parties supérieures ont leurs tiges ornées d'une fine raie noire. Le devant du front est le plus souvent blanchâtre, et on observe quelquefois aussi du blanc au dessus des yeux. Les plumes du centre de la nuque étant à la base et sur leurs bords d'un blanc pur, cette teinte se dessine sur la partie dont nous venons de parler, en forme d'une large tache interrompue et plus ou moins sensible suivant le degré d'allongement du cou. Les couvertures des ailes sont souvent marbrées de noirâtre, et cette teinte forme sur les rémiges des bandes transversales, étroites, clair-semées et quelquefois assez irrégulières; on en compte environ six sur la troisième rémige. Les plumes postérieures du croupion sont ornées de bordures et de raies transversales d'un blanc pur. Le dessus de la queue est d'un brun clair tirant sur le gris, interrompu par quatre bandes d'un brun noirâtre, passablement larges, mais moins serrées à la partie postérieure qu'à la base de la queue qui est blanchâtre, et où l'on voit quelquefois les traces d'une cinquième bande foncée. Ces bandes cependant sont plus étroites, plus pâles et souvent irrégulières sur la paire externe des pennes de la queue. La face inférieure de la queue tire comme à l'ordinaire sur le blanchâtre. La face inférieure des ailes est blanchâtre, teinte qui passe insensiblement au gris et puis au noirâtre vers l'extrémité des grandes rémiges; les couvertures inférieures des ailes offrent des taches clair-semées d'un brun clair mais assez vif; elles sont transversales sur les grandes couvertures, et longitudinales sur les moyennes et les petites couvertures. On voit à la gorge une large tache blanche, qui se prolonge depuis le menton jusque vers le jabot; cette tache est comme partagée en deux par une raie longitudinale assez large d'un brun-gris foncé, et elle est bordée de chaque côté de la tache en moustache, qui offre la même teinte, est passablement large, et se perd insensiblement vers le bas de la tache blanche de la gorge. La teinte du fond des autres parties inférieures de l'oiseau est un brun-roux grisâtre pâle, interrompu par des taches blanchâtres; mais ces taches, orbiculaires et rares sur le jabot, prennent la forme transversale et deviennent de plus en plus larges à mesure qu'elles s'avancent vers l'anus, de sorte qu'elles paraissent plutôt former la couleur du fond sur les plumes des jambes, où la teinte foncée se présente sous la forme de bandes rares et très-étroites. Les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanchâtre uniforme. Les pieds et la cire paraissent avoir été jaunes à l'état frais.

Les jeunes de l'année offrent des teintes beaucoup moins jolies que les adultes. Le brun des parties supérieures est beaucoup plus foncé, et ne tire pas au roux sur les ailes, ni au gris sur la tête. Les couvertures des ailes sont bordées de blanc. Le blanc du devant du front s'étend quelquefois le long des côtés du sommet de la tête, pour former de larges raies surcilières; et les plumes du dessus de la tête et des parties postérieures du cou sont souvent bordées d'un roux de rouille très-pâle. Enfin le blanc domine davantage sur les parties inférieures, en sorte que les plumes des jambes sont quelquefois d'un blanc uniforme, et que la teinte foncée ne se voit sur les autres parties inférieures que sous la forme de larges taches longitudinales, en larmes ou en coeur. Les bandes foncées de la queue sont quelquefois assez étroites à cet âge.

LES BUSES BONDRÉES. PERNES.

1.) LA BUSE BONDRÉE ORDINAIRE. PERNES APIVORUS. — Cette espèce, qui a été observée dans presque toutes les parties de l'Europe, à l'exception des régions arctiques, dont nous avons reçu un individu tué à la côte de Guinée, que Rüppell a rencontrée en Égypte et dans l'Arabie pétrée, qui se trouve, suivant Pallas, quoique en petit nombre, dans toute la Sibérie, habite également le Japon, d'où nos voyageurs ont apporté en Europe deux femelles adultes, qui ne se distinguent ni par leurs couleurs ou par leurs dimensions, ni par leurs formes ou leur organisation, des individus tués dans les différentes contrées que nous venons de nommer. Il paraît par conséquent que l'espèce du Japon est la même que celle de l'Europe; mais nous ignorons, si elle présente, dans ces contrées lointaines, soit suivant le sexe et l'âge, soit suivant les individus, des différences aussi considérables dans la distribution des teintes, que comme cela a lieu en Europe.

LES OISEAUX DE PROIE NOCTURNES.

LES HIBOUS. OTUS.

1.) LE HIBOU PETIT-DUC A DEMI COLLIER. OTUS SEMITORQUES. Pl. VIII, figure d'une femelle adulte. — L'espèce nouvelle que nous ferons connaître dans les lignes suivantes appartient au nombre de celles qui sont intermédiaires par leur taille entre les hibous d'Europe connus sous les noms de petit-duc et moyen-duc, mais que l'on a l'habitude de comprendre dans le genre des petits-ducs ou Scops, parce qu'elles conviennent entre elles et avec le petit-duc, en ce qu'elles ont l'ouverture de l'oreille étroite, comme les grands-ducs, tandis que cette ouverture est assez large dans les moyens-ducs et les hibous à aigrettes courtes. Les espèces cependant que l'on a comprises dans ce genre, s'éloignant souvent les unes des autres d'une manière assez sensible par d'autres caractères et par l'ensemble de leur physionomie, ce genre de Scops dans le sens des naturalistes modernes, ne laisse pas d'être susceptible d'un nouveau démembrement. En effet, on distingue dans ce genre artificiel trois groupes naturels. Le premier comprend l'*Otus leucotis* du Sénégal, figuré dans les planches coloriées 16, espèce remarquable par ses doigts gros et son bec extrêmement fort, par son disque facial peu développé, par des aigrettes assez longues, par la forme lanéolée des plumes des parties inférieures, par sa deuxième rémige aussi longue que les deux suivantes, par ses plumes de l'aile nullement pourvues d'échanerures, à l'exception de la première rémige, qui offre une échanerure à la barbe interne et de la deuxième rémige dont la barbe externe est pourvue d'une faible échanerure; enfin par d'autres caractères moins saillants, tels que la texture plus serrée de son plumage, la distribution et les nuances diverses des teintes, etc. Cette espèce curieuse est intermédiaire par sa taille entre les hibous moyen-duc et petit-duc d'Europe. — Le deuxième groupe du soi-disant genre des petits-ducs comprend les espèces semblables ou un peu inférieures par leur taille à l'espèce du premier groupe. Elles ont le disque facial plus large, leur aigrettes sont assez déve-

loppées; leur bec et les doigts sont de grandeur moyenne; leurs tarses sont chez quelques-uns emplumés ainsi que les doigts, dans d'autres les plumes des doigts prennent la forme de soies, et d'autres encore ont les doigts ou même une partie du tarse entièrement nus; elles ont toutes la quatrième rémige plus longue que les autres, et il y a toujours quatre rémiges dont les barbes, tant les internes que les externes, offrent des échancrures bien sensibles. A ce groupe appartiennent les espèces suivantes: 1.) *Otus asio*, de l'Amérique du nord, 2.) *Otus brasiliensis* du Brésil, 3.) *Otus manadensis*, ou *Scops manadensis*, figuré dans l'Astrolabe, Oiseaux, Pl. 2, fig. 2, de Célèbes, 4.) *Otus noctula*, *Strix noctula*, Planches coloriées 99, 5.) *Otus magicus* ou *Strix magica*, S. Müller, espèce découverte par nos voyageurs à Amboine et à Célèbes, 6.) *Otus mantis*, espèce inédite, rapportée de Bornéo par MM. Diard et Müller, et 7.) l'espèce nouvelle figurée dans cet ouvrage sous le nom d'*Otus semitorques*. — Le troisième groupe renferme le petit-duc d'Europe, *Otus scops*, avec ses variétés ou races. Cette espèce, le plus petit de tous les hiboux, a les plumes de l'aigrette peu développées et moins susceptibles d'être érigées que dans les autres espèces; son disque facial est petit; les doigts sont nus; la troisième rémige est la plus longue de toutes, et il n'y a que trois rémiges qui soient pourvues d'échanerures sensibles, tant à la barbe externe qu'à l'interne.

Quant aux différentes espèces du groupe auquel appartient le hibou petit-duc à demi-collier, on peut leur assigner les traits distinctifs suivants. 1.) *Otus asio*; ailes de six pouces à six pouces et demi; barbe externe des deux premières rémiges dentelée; pieds couverts d'un duvet touffu, qui prend sur les doigts la forme de soies; échancrures des ailes fortement prononcées; teinte dominante du plumage, tirant tantôt sur le blanc, tantôt sur le brun-roux de rouille très-intense. Habite l'Amérique du Nord. 2.) *Otus brasiliensis*, ne paraît différer du précédent que par sa taille un peu moins forte et par des nuances un peu diverses dans les teintes du plumage. Habite l'Amérique méridionale. 3.) *Otus semitorques*; ailes de six à sept pouces; échancrures des rémiges assez prononcées; la première rémige seulement dentelée à son bord externe; tarses couverts d'un duvet dense qui se prolonge aussi sur le dessus des doigts, où il est cependant plus clair-semé; teintes du plumage tirant sur le roux de rouille clair; un collier clair assez large entre le cou et le dos. Habite le Japon. 4.) *Otus magicus*, taille, distribution et nuances des teintes en général comme dans le précédent; point de collier sensible; la première rémige seulement dentelée à son bord externe; tarses couverts d'un duvet peu touffu et qui ne se voit que sur le devant des trois premiers quarts de la longueur du tarse; les autres parties du tarse ainsi que les doigts totalement nus; échancrures des rémiges moins prononcées que dans les précédents. Découvert à Amboine et à Célèbes. 5.) *Otus noctula*, longueur des ailes d'environ cinq pouces et demi; échancrures des rémiges médiocrement prononcées; la première rémige seulement dentelée à son bord extérieur; tarses couverts d'un duvet touffu qui se prolonge jusque sur la base des doigts; doigts nus; plumage fortement varié de brun noir. Habite les îles de Java et de Sumatra. 6.) *Otus mantis*; caractères essentiels comme dans le *noctula*; taille moins forte, les ailes n'offrant que quatre pouces et trois quarts à cinq pouces en longueur. Teintes tirant sur le roux de rouille clair, mais offrant une distribution tout à fait particulière, en ce que les parties supérieures sont

parsemées de petites taches claires en forme de flèche, et que les taches foncées des parties inférieures sont très-petites et le plus souvent en forme d'un I à corps assez gros; le front est d'un roux jaunâtre pâle. Patrie, l'île de Bornéo. 7.) *Otus manadensis*; taille et tous les principaux caractères comme dans le *noctula*, mais à doigts un peu plus courts et à aigrettes moins développées, caractères qui rapprochent cette espèce en quelque sorte des véritables Scops, auxquels elle ressemble aussi par la distribution des teintes de son plumage. Observée dans le district de Manado à Célèbes.

Nous ferons maintenant suivre une description plus détaillée du hibou petit-duc à demi-collier du Japon. Longueur totale, de huit à neuf pouces; longueur des ailes, de six à sept pouces; queue, deux pouces et trois quarts à trois pouces et un quart; longueur du doigt de milieu depuis le point de sa réunion avec le doigt interne jusqu'à la base de l'ongle, de huit à neuf lignes; le tarse est haut d'environ un pouce et demi. Les ailes sont comme d'ordinaire assez longues pour atteindre, quand elles se trouvent pliées, à peu près l'extrémité de la queue. La cinquième rémige est presque aussi longue que la quatrième, et la troisième plus courte seulement de deux lignes que la quatrième; la deuxième est un peu plus courte que la sixième, et la première égale en longueur la neuvième. Les deux premières rémiges sont à leur partie postérieure fortement courbées dans le sens de dehors en dedans. La barbe externe de la première rémige offre le long de son bord externe, des dentelures assez prononcées et produites par ses petites barbes qui sont libres vers leur extrémité. On voit des échancrures en angle assez prononcées sur les barbes internes des quatre premières rémiges, et des échancrures semblables sur la deuxième jusqu'à la cinquième des rémiges primaires. La queue est courte et un peu arrondie à l'extrémité. Le tarse est couvert de tous côtés d'un duvet assez épais, qui se prolonge aussi sur le dessus des doigts jusque vers leur dernière phalange; les plumes cependant qui composent le duvet des doigts, sont souvent assez clair-semées et sujettes à tomber facilement. Les écailles dont les doigts se trouvent revêtus sont un peu granuleuses, et on voit sur le dessus de l'extrémité de chaque doigt, trois plaques plus larges que longues. Le doigt interne est plus court d'une ligne que le doigt du milieu et le pouce est plus court mais plus vigoureux que le doigt externe. Les doigts ressemblent du reste, par leur force et leur proportions relatives, à ceux de l'*Otus asio*, et les ongles ne présentent non plus aucune différence marquée ni par leur force ni par leur conformation; ils sont de couleur jaunâtre, tirant plus ou moins fortement sur le brun couleur de corne. Le bec offre la même forme que celui de l'*Otus asio*, il est cependant un peu plus vigoureux, moins comprimé et d'un brun foncé, mais non pas d'un jaunâtre clair en dessus et à l'extrémité comme dans l'*Asio*. Les narines sont comme d'ordinaire orbiculaires et assez rapprochées du sommet du bec. Le disque facial est passablement large, et les aigrettes sont aussi développées que dans l'*Asio*. L'orifice externe des oreilles est, dans les individus montés, en forme d'ovale, dont le diamètre perpendiculaire est environ de deux lignes et demie à trois lignes. La structure et la disposition du plumage ne présente rien de particulier. La teinte dominante de ce plumage est un roux de rouille pâle et bigarré de brun-noirâtre, teinte qui se présente soit sous la forme de taches longitudinales passablement prononcées, soit sous celle de nombreuses raies transversales ondulées, le plus souvent

très-fines et serrées, mais disposées de manière qu'elles laissent souvent entre elles des espaces en forme de bandes transversales claires. Ces bandes sont plus sensibles sur les parties postérieures du corps que sur les parties antérieures; on en compte environ huit sur les pennes de la queue et autant sur les grandes rémiges, où elles sont cependant beaucoup plus apparentes que sur les autres parties, parce qu'elles n'y sont que rarement bigarrées d'une teinte foncée. La teinte du fond des barbes externes des scapulaires extérieures est assez claire. On remarque, sur le dessus de l'oiseau, entre le cou et le dos, un collier clair assez large, qui se prolonge sur les côtés du cou pour se réunir aux plumes écailleuses encadrant le disque facial. Ces plumes écailleuses sont marquées de taches noirâtres assez prononcées. Les plumes du disque facial au contraire sont ondulées de fines raies brunes, leur teinte du fond est sale et elle tire plus ou moins sur le brun grisâtre. Les plumes des côtés du sommet de la tête et les barbes internes des grandes plumes des aigrettes tirant plus ou moins sur le blanchâtre, cette teinte forme de chaque côté de la tête une raie assez sensible, qui se prolonge depuis la base du bec, au dessus des yeux, jusque sur les aigrettes dont elle occupe le bord antérieur jusqu'à leur extrémité. Les plumes des tarses sont d'un blanc grisâtre tirant plus ou moins sur le brun jaunâtre, et ornées de petites taches brunes, qui se perdent plus ou moins complètement vers les parties inférieures du tarse. Les rémiges sont plus pâles sur leur partie inférieure et elles y tirent sur le grisâtre. Les grandes ouvertures inférieures des ailes sont d'un gris-brun foncé; les autres sont blanchâtres vers le dedans de l'aile, et d'un brun jaunâtre bigarré de brun foncé vers le bord de l'aile.

Les six individus que nous avons examinés de cette espèce, tant mâles que femelles, se ressemblent parfaitement sous le rapport de la disposition de leurs teintes; les nuances des teintes mêmes, quoique tantôt un peu plus pâles, tantôt un peu plus foncées, ne présentent aucune différence sensible.

2.) LE HIBOU PETIT-DUC DU JAPON. — *OTUS SCOPS JAPONICUS*. Pl. 9. — Ce hibou est tellement voisin du petit-duc d'Europe, qu'il n'en paraît former qu'une variété locale. Il suffira par conséquent, pour se faire une idée complète de cet oiseau, d'en indiquer les traits distinctifs et de le comparer aux différentes races ou variétés observées jusqu'à présent dans l'espèce dont nous parlons. La première de ces races est celle qui habite l'Europe. Ses ailes sont longues d'environ six pouces; elle a les tarses emplumés jusqu'à la base de la deuxième phalange du doigt du milieu. La deuxième rémige est plus longue que la quatrième, et la première rémige est le plus souvent aussi longue que la cinquième. Dans les teintes claires du plumage, c'est le blanchâtre et le roux de rouille pâle qui dominent. — L'Afrique produit une autre variété qui a été décrite par Swainson, *Birds of Western Africa*, I, p. 127, sous le nom de *Scops senegalensis* (1). Cette variété qui habite aussi le Cap et que nous désignerons sous l'épithète d'*afriana*, présente les marques distinctives suivantes: Taille un peu moins forte que dans la race européenne; ailes longues d'environ cinq

(1) Nous avons constaté dans notre Revue critique, p. 39, que nous n'avons pu retrouver sur nos individus d'Afrique les caractères de cette variété tels qu'ils ont été indiqués par Swainson. C'est une erreur qui tient à une confusion apportée dans les étiquettes des différents individus de notre collection.

pouces; tarsi emplumés comme dans la race d'Europe; deuxième rémige, égalant à peu près en longueur la cinquième; première rémige, guère plus longue que la huitième; teintes plus sombres et tirant nullement sur le roux. — La troisième variété à la quelle nous avons donné l'épithète de *japonica*, se distingue au premier abord des deux autres par des tarsi emplumés seulement jusqu'à la base du pouce, et par les teintes de son plumage tirant fortement sur le roux de rouille assez vif. Elle a les ailes longues de cinq pouces et trois quarts; la deuxième rémige est un peu plus courte que la quatrième, et la première égale en longueur la septième. Du reste, cette variété est, ainsi que celle de l'Afrique, parfaitement semblable à la race d'Europe, tant par son organisation que par les proportions de ses parties.

LES CHOUETTES. STRIX.

1.) LA CHOUETTE HIRSUTE DU JAPON. STRIX HIRSUTA JAPONICA. La Chouette désignée sous l'épithète d'hirsute, se rapproche des oiseaux de proie diurnes, non seulement par la texture serrée de son plumage, par son disque facial extrêmement petit et la petitesse de l'orifice des oreilles, mais aussi par l'ensemble de sa physionomie; elle offre enfin un caractère tout à fait particulier, savoir, que ses doigts sont armés de longues soies clair-semées et minces, mais tellement raides qu'elles ressemblent au toucher à des épines. Cette chouette a été décrite et figurée, dans les Planches colorées 289, d'après un individu recueilli à Ceylon par Leschenault. Nous en possédons aussi un individu tué au Bengale par Mr. Dussumier, et quelques autres provenant du voyage de Mr. Diard à Bornéo. Les voyageurs hollandais, enfin, qui ont visité le Japon, ont rapporté de cet empire des chouettes hirsutes, dont les ailes sont un peu plus longues et dont les rémiges offrent des proportions différentes, mais qui sont du reste tellement semblables à celles tués à Bornéo et au Bengale, qu'on ne leur trouve pas la moindre différence dans l'organisation ou dans les proportions des diverses parties, ni dans les nuances des teintes ou leur distribution. Il est par conséquent nécessaire d'établir deux variétés dans cette espèce qui ne se distinguent cependant que par les caractères suivants. 1.) *Strix hirsuta* du Bengale et de Bornéo; quatrième rémige à peine plus longue que la troisième et la cinquième, qui sont à peu près d'égale longueur; ailes de sept pouces et un quart à sept pouces et trois quarts. 2.) *Strix hirsuta japonica*; troisième et quatrième rémiges d'égale longueur; cinquième beaucoup plus courte, et égalant à peu près la deuxième; ailes d'environ huit pouces et un quart.

La description suivante se rapporte à l'une et l'autre des variétés que nous venons d'indiquer. Longueur totale, de dix pouces et demi à onze pouces. Queue de quatre pouces et un quart à quatre pouces et demi. Les tarsi sont hauts d'un pouce et d'une ou de deux lignes. Le doigt du milieu est long d'environ un pouce. Le bec est court mais vigoureux et fortement crochu, d'un brun noirâtre, mais jaune vers l'extrémité et sur le dessus. La mandibule inférieure offre par devant une légère échancrure. Les narines, en forme d'ovale très-allongé et un peu obliquement disposé, s'ouvrent vers le haut sur le bord antérieur de la cire. Les tarsi sont peu élevés et couverts de tous côtés jusque vers la base des doigts, de petites plu-

mes, molles sur le devant du tarse, plus courtes, plus clair-semées et entremêlées de plumes en soies sur la face postérieure du tarse. Les doigts sont assez développés, mais non pas très-vigoureux; ils sont convertis en dessus d'une peau lisse, de laquelle sortent des soies longues et extrêmement raides, mais minces, clair-semées, et plus prononcées sur le pouce, sur le bord externe du doigt externe et sur le bord interne du doigt interne, que sur les autres parties des doigts; on voit, en dessus de chacun des doigts, vers leur extrémité, trois plaques; la face inférieure des doigts est garnie de tubercules et d'une peau très-rude. Le pouce se trouve articulé presque sur le même plan que les autres doigts; il est de moitié plus court que le doigt du milieu. Le doigt interne, de la même longueur que l'externe, est plus court d'environ deux lignes et demie que le doigt du milieu. Les ongles sont de grandeur moyenne, peu vigoureux, mais assez crochus et pointus, excavés en dessous, d'un jaunâtre couleur de corne, qui passe au brun noirâtre vers l'extrémité des ongles; celui du milieu a comme d'ordinaire son bord interne évasé. Les quatre premières rémiges sont pourvues à leur barbe interne, d'une échancrure très-sensible, et on observe de semblables échancrures sur les barbes externes de la deuxième jusqu'à la cinquième des rémiges primaires; l'échancrure de la cinquième rémige est cependant beaucoup moins sensible dans la race du Japon que dans celle qui habite le Bengale et Bornéo. On voit des dentelures sur les bords externes des quatre premières rémiges, mais ces dentelures sont peu profondes et plus sensibles sur la première rémige que sur les suivantes. La queue, tant soit peu échancrée au milieu, est un peu arrondie vers les côtés, vu que la paire extérieure des pennes est un peu plus courte que la deuxième paire, et que les paires suivantes diminuent de relief en longueur. Il n'existe point, à proprement parler, de disque facial complet et la région de l'oreille n'occupe guère un espace plus large que dans la plupart des autres oiseaux; les yeux cependant sont dirigés en avant comme dans les autres oiseaux de proie nocturnes, et la région du frein est recouverte de plumes effilées qui, disposées en rayons, recouvrent vers le haut toute la cire et la base du bec, tandis qu'elles se réunissent vers le derrière aux plumes de la région des oreilles. Les yeux de cette espèce sont assez volumineux par rapport à la petitesse de sa tête et sa taille en général. L'orifice externe de l'oreille n'offre qu'une ligne et demie de diamètre. Les teintes du plumage de cette chouette ne paraissent pas présenter de différences suivant l'âge ou le sexe ou même suivant les localités qu'elle habite. La teinte dominante est un brun passablement foncé, offrant quelquefois un lustre d'un roux jaunâtre, tirant le plus souvent au grisâtre sur la tête, et passant au brun-rouge sur le dessous du corps. La gorge et les couvertures inférieures de la queue sont blanchâtres; et cette teinte forme aussi, à proprement parler, la couleur du fond des autres parties inférieures de l'oiseau, mais elle y est en grande partie, et notamment sur le devant du cou et le jabot, recouverte par la teinte foncée qui y forme des taches très-larges, ovales ou en forme de cœur ou de larmes. Les rémiges sont ornées de bandes transversales d'une teinte à peine plus claire que celle du fond, mais ces bandes passent au blanc sur les barbes internes des rémiges postérieures du second ordre et sur les scapulaires; elles ne sont cependant guère visibles que lorsque le plumage a été dérangé. On observe par fois aussi quelques taches plus claires que la teinte du fond sur les barbes externes de la troisième, la cin-

quième ou sixième des rémiges primaires. La queue, plus claire à l'extrémité que sur les autres parties, est ornée en dessus de cinq bandes foncées. La face inférieure des ailes offre une teinte brunâtre, variée de blanc jaunâtre sur les couvertures inférieures.

2.) LA CHOUETTE MACROURE DU JAPON. *STRIX RUFESCENS*. Pl. X, figure du mâle, réduite à la moitié de la grandeur naturelle. — Les voyageurs hollandais qui ont exploré le Japon ont rapporté de ce pays une chouette parfaitement semblable par son organisation à la chouette macroure d'Europe, *Strix uralensis*, Pallas, mais qui s'en distingue constamment par sa taille moins forte, ainsi que par ses teintes tirant fortement sur le brun-roux couleur de rouille.

Cette chouette offre les dimensions suivantes. Longueur totale, d'environ dix-huit pouces. Ailes du mâle, de onze pouces et demi; de la femelle, de douze pouces et un quart. Queue de huit pouces à huit pouces et demi. Doigt du milieu, sans l'ongle, mesuré depuis le point de réunion avec le doigt interne, à peu près un pouce. Le bec de cette chouette offre absolument la même forme que celui de la chouette macroure d'Europe, et il est également jaunâtre de couleur. Les narines, en forme d'ovale très-allongé et obliquement disposé, s'ouvrent vers le haut sur le bord antérieur de la cire. Les yeux ne sont pas très-volumineux pour la taille de l'animal. L'ouverture externe des oreilles forme, dans les individus empaillés, une fente d'environ dix lignes de longueur. Les tarses sont couverts de tous côtés de plumes très-serrées, qui s'avancent aussi sur les dessus des doigts recouvrant même en grande partie les trois plaques dont l'extrémité des trois doigts se trouve pourvue. Le doigt interne est plus court de deux lignes que celui du milieu, et l'extérieur est de deux lignes plus court que l'interne; le pouce enfin est encore plus court que l'externe. La plante des pieds est garnie d'aspérités très-fines, et les doigts offrent à leur extrémité, en bas, un tubercule très-développé. Les ongles sont assez longs, mais grêles et ils offrent une courbure assez douce; leur face inférieure excavée est très-étroite; l'ongle du doigt du milieu a comme d'ordinaire son bord intérieur évasé; ils sont, en général, d'un brun couleur de corne plus ou moins foncé et passant au jaunâtre vers la base des ongles. Les ailes ne paraissent recouvrir, lorsqu'elles sont pliées, que la moitié antérieure de la queue. La cinquième rémige est ordinairement la plus longue de toutes, quoiqu'elle ne dépasse que de très-peu l'extrémité de la quatrième; la sixième, qui est un peu plus longue que la troisième, est plus courte d'environ cinq lignes que la cinquième; la deuxième est un peu plus courte que la septième, et la première n'atteint que peu au delà de l'extrémité de la première des rémiges secondaires. Les cinq premières rémiges ont leur bord extérieur dentelé; mais ces dentelures, assez profondes sur la première rémige, le sont moins sur la deuxième, et peu sensibles sur les trois suivantes. On remarque en outre, sur les bords extérieurs de la deuxième jusqu'à la cinquième des rémiges primaires, des échancrures assez sensibles; et les quatre premières rémiges ont aussi leur bord interne fortement échancré. La queue est assez longue et étagée, absolument de la même manière que dans la chouette macroure de l'Europe; c'est à dire, que les pennes externes sont plus courtes de plus de deux pouces que les internes, et que la distance comprise entre les extrémités de ces pennes est

beaucoup moins considérable dans les plumes externes que dans celles du milieu. La texture et la disposition du plumage est absolument la même que dans la chouette macrouré de l'Europe. Il en est de même de la disposition des teintes du plumage en général, laquelle offre cependant les modifications suivantes. Les teintes en général, notamment celles des parties supérieures, tirent fortement sur le brun-roux couleur de rouille sale, les taches foncées du dessus de la tête et des parties postérieures du cou sont plus larges, il en est de même de celles qui ornent les parties inférieures de l'oiseau et qui sont souvent entrecoupées par de fines raies ondées d'un brun pâle; le haut de l'aile, offrant peu de taches, est souvent d'un brun uniforme; les plumes des jambes sont variées de taches brunes; la queue n'est pas ornée d'une bande blanchâtre à l'extrémité, et les bandes de la queue sont un peu plus étroites et presque toujours assez irrégulières, et incomplètes sur la paire moyenne des plumes.

Des quatre mâles que nous avons examinés de cette chouette, trois sont absolument semblables à celui dont nous avons donné la figure; le quatrième offre des teintes un peu plus foncées. La seule femelle au contraire dont nous possédons la dépouille, est remarquable par ses teintes très-foncées. Les plumes du disque facial tirent sur le brun noirâtre, celles des pieds sont également d'un brun très-foncé; les couvertures inférieures de la queue sont brunes et pourvues sur le bord de leurs barbes, de taches blanches beaucoup plus petites que d'ordinaire. La teinte claire des parties inférieures est un brun roux jaunâtre sale; les parties supérieures enfin tirent plus fortement sur le roux que d'ordinaire, et les taches claires dont elles sont ornées sont le plus souvent très-étroites et peu apparentes; il en est de même des bandes de la queue, dont on ne voit guère que les traces sur les plumes moyennes.

LES PERCHEURS.

LES CHÉLIDONS.

LES HIRONDELLES. HIRUNDO.

I.) L'HIRONDELLE DE CHEMINÉE COMMUNE. HIRUNDO RUSTICA. Les hirondelles de cheminée communes observées par nos voyageurs au Japon et à l'île de Java sont parfaitement identiques et tellement semblables à celles qui habitent l'Europe, que nous n'avons pu trouver des caractères suffisants, pour les considérer comme appartenant à une race diverse ou à une simple variété locale. Ces oiseaux offrent absolument la même taille, les mêmes dimensions relatives de leurs parties, les mêmes formes et la même distribution des teintes; plusieurs individus, tant de ceux tués au Japon que de ceux pris à Java, ne présentent même pas la plus légère différence avec ceux de l'Europe; d'autres au contraire s'en éloignent par certaines marques que nous n'avons pas encore observées parmi les individus de l'Europe; ces marques cependant sont peu sensibles, et se bornent à la forme du bec, qui est tant soit peu plus

long et plus pointu; au brun-marron du front et de la gorge, lequel offre quelquefois un peu plus d'étendue; enfin, à la bande foncée du devant du cou, qui est souvent moins prononcée, plus étroite, et nuancée de brun-roux.

Considérant les hirondelles de cheminée communes du Japon et de Java comme identiques avec celles d'Europe, on voit que le cadre géographique fréquenté par cette espèce est beaucoup plus étendu qu'on ne l'a supposé jusqu'à présent. En effet, cette espèce habite toutes les parties de l'Europe, si on en excepte les régions froides, et elle se rend, à l'approche de la saison froide, dans les parties septentrionales de l'Afrique, pour y passer l'hiver. Elle se trouve, suivant Pallas, dans toute la Russie et la Sibérie occidentale; mais, remplacée dans la Sibérie orientale par une race différente, elle ne reparait de rechef que sur les îles de l'empire japonais et sur celles de la Sonde.

Nous n'avons pas vu en nature la variété de l'hirondelle commune, qui habite la Sibérie orientale, depuis le lac Baical jusqu'au Kamtschatka; mais cette variété, décrite par Pallas, Zoogr., I, p. 530 et 531, ne paraît pas différer d'une certaine variété de notre hirondelle de cheminée, observée en Macédoine, en Égypte et en Abyssinie, variété connue sous les noms d'*Hirundo cahirica*, Savignyi, Riocourii, Boissonneautii, que nous avons indiquée, dans notre Revue critique. p. XVIII, et 41, sous le nom de *Hirundo rustica orientalis*, et qui ne paraît se distinguer de l'hirondelle de cheminée commune que parce qu'elle a les parties inférieures, à partir de la poitrine, au lieu de blanchâtre, d'un brun-roux couleur de rouille pâle, et que les taches blanches de la queue tirent également sur le brun-roux.

L'hirondelle commune qui niche dans la Nouvelle Hollande et en Tasmanie, diffère sous plusieurs rapports de l'espèce commune. Elle est d'une taille moins forte, ses ailes n'offrant que trois pouces et dix lignes en longueur; le brun-roux s'étend sur le sommet de la tête jusque derrière l'œil; la bande noire du devant du cou manque totalement; mais la queue avec ses taches et les autres parties sont absolument comme dans l'espèce commune. Cette espèce a été dernièrement figurée dans le grand ouvrage que publie Mr. Gould sur les oiseaux de l'Australie, sous le nom d'*Hirundo neoxena*, Gould; c'est aussi, suivant Gould, l'*Hirundo javanica* de Vigors et Horsf., Linn. Trans. XV, p. 191, et le New Holland Swallow de Griffith, traduction de Cuvier, Règne animal, Oiseaux, Vol. VII, p. 96, *Hirundo pacifica*, ibidem, planche sans numéro.

Nous ferons encore mention, afin de compléter l'énumération des espèces voisines de l'hirondelle de cheminée par la distribution de leurs teintes, de la petite espèce observée dans les îles de la Sonde et figurée, dans les planches coloriées, 83, 2, sous les noms d'Hirondelle orientale ou *Hirundo javanica*. Cette espèce diffère beaucoup de toutes celles dont nous venons de parler. D'une taille beaucoup moins forte, ses ailes n'offrent en longueur que trois pouces et un quart. L'échancrure de la queue ne présente que quatre à cinq lignes de profondeur et les taches dont cette partie est ornée, sont petites et en forme d'ovale disposé transversalement. Son bec est aussi fort et même un peu plus long que dans l'espèce commune. Le roux du front s'étend jusqu'au dessus des yeux, et le roux de la gorge se prolonge jusqu'à la poitrine, qui n'est pas ornée de bande noire. Toutes les parties inférieures, à partir de la poitrine, sont d'un brun grisâtre varié de blanchâtre, et cette teinte foncée

passé même au vert noirâtre à reflets métalliques sur les dernières des couvertures inférieures de la queue, qui sont en outre ornées d'un limbe blanc assez large. Toutes les autres parties sont comme dans l'espèce commune.

2.) L'HIRONDELLE ALPESTRE DU JAPON. *HIRUNDO ALPESTRIS JAPONICA*. Pl. 11, figure d'un individu adulte. L'hirondelle que nous avons désignée sous ce nom forme avec plusieurs autres une petite subdivision dans le groupe des hirondelles de cheminée, auxquelles elles sont du reste parfaitement semblables, par rapport à leur organisation, leur physionomie et la forme de leur queue; mais dont elles se distinguent constamment par la partie postérieure du dos et les parties antérieures des couvertures supérieures de la queue, qui sont teintées de brun-roux, par leurs parties inférieures le plus souvent rayées longitudinalement de noir, par le manque d'une écharpe foncée à la partie antérieure du cou, par la présence d'un demi collier roux à la partie postérieure du cou et par l'ongle du pouce plus vigoureux. Les espèces qui composent cette petite subdivision offrent beaucoup d'analogie entre elles, et plusieurs sont mêmes si voisines qu'elles paraissent former de simples variétés locales, représentant l'une et l'autre dans différentes parties du globe. Il est par conséquent nécessaire, avant de décrire l'espèce qui habite le Japon, d'indiquer succinctement les principaux caractères, qui servent à distinguer entre eux les oiseaux du groupe dont nous venons de parler.

L'espèce la plus grande de ce groupe vient du Sénégal, c'est l'*Hirundo senegalensis* de Brisson, Ornith., II, p. 496, Pl. 45, fig. 1, et Pl. enl. 310. Elle est presque d'un tiers plus grande que l'hirondelle de cheminée commune; ses ailes sont longues de cinq pouces et trois quarts; les pennes latérales de la queue offrent trois pouces et dix lignes; l'échancrure de la queue est profonde de deux pouces et une ligne. Le demi-collier, le croupion et toutes les parties inférieures de cet oiseau sont d'un brun-roux, passant au blanc-jaunâtre sur les couvertures inférieures des ailes et le devant du cou; toutes les autres parties sont d'un noir à reflets d'un bleu d'acier sur les ailes et la queue. Les pieds sont assez robustes et c'est particulièrement le pouce avec son ongle qui est très-vigoureux. — L'île de Java produit une espèce qui offre les traits distinctifs suivants. Ailes, cinq pouces de long. Queue, deux pouces et demi; échancrure de la queue, d'à peu près deux pouces; longueur de l'ongle du pouce, de deux lignes et demie. Bec un peu plus large et beaucoup plus fort que dans l'hirondelle de cheminée commune. Le roux du collier et de la région des oreilles peu sensible. Croupion, à fines raies longitudinales noires. Couvertures inférieures de la queue, noirâtres, mais blanchâtres à leur moitié basale. Les autres parties inférieures d'un blanchâtre orné de raies longitudinales noires assez prononcées. Queue, sans taches blanches. Cette espèce porte au Musée des Pays-Bas, le nom d'*Hirundo striolata*, Temminck. — L'espèce du Cap, appelée par Buffon, Pl. enl. 723, 2, hirondelle à tête rousse; par Le Vaillant, Oiseaux d'Afrique, Vol. V, Pl. 245, 1, hirondelle rousseline, et par Gmelin, Syst. nat. I, p. 1019, n. 19, *Hirundo capensis*, est à peu près de la même taille que l'espèce de Java; son bec est beaucoup plus robuste et par devant plus large que celui de l'hirondelle de cheminée commune; elle a les pennes de la queue, à l'exception des deux paires moyennes, ornées, chacune au milieu, d'une large tache blanche; les

couvertures inférieures de la queue ne sont pas noires à leur moitié terminale; le blanc des parties inférieures tire un peu sur le brun jaunâtre, et les raies foncées de ces parties sont beaucoup moins prononcées que dans l'hirondelle striolée; enfin le roux de la nuque s'étend sur toutes les parties supérieures de la tête, où cette teinte n'occupe cependant que les bords des plumes, qui sont au centre d'un noirâtre pâle. — Un des élèves du Muséum, Mr. Pel, vient de découvrir, à la côte de Guinée, une espèce nouvelle de cette division, espèce que nous désignerons sous le nom d'*Hirundo puella*. D'une taille beaucoup moins forte que l'espèce du Cap, elle offre en même temps des formes plus délicates. Ses ailes portent en longueur trois pouces et trois quarts; la queue offre trois pouces et un quart, et son échancre est profonde d'un pouce et de trois quarts. Elle a le bec plus court et moins large que l'hirondelle de cheminée commune. Le dessus de la tête, la région des oreilles, les parties postérieures du cou et le croupion sont d'un roux-brun assez vif; la queue est ornée au milieu d'une bande blanche, qui n'occupe cependant que les trois paires de plumes extérieures, les trois paires intérieures étant d'un noir uniforme. Quant aux couvertures inférieures de la queue, on ne voit de noir qu'à l'extrémité des dernières de ces plumes. Les autres parties inférieures de l'oiseau sont d'un blanchâtre entrecoupé par des raies longitudinales noirâtres assez larges et tirant au roux-brun sur les flancs. — On peut désigner l'espèce, découverte en Sicile par Mr. Cantraine, et qui a été également observée dans le midi de la France, sous le nom d'*Hirundo rufula*, voir Temminck, Manuel III, p. 298 et Schlegel, Revue critique, p. XVIII et 41. Elle est de la taille de l'espèce du Cap; mais son bec est plus petit et plus faible, le dessus de la tête est d'un bleu noir uniforme, la queue n'offre pas de bande blanche, la moitié postérieure des couvertures inférieures de la queue est noirâtre, la teinte du fond du dessous de l'oiseau offre une jolie nuance de roux jaunâtre et les raies dont ces parties sont ornées, sont très-fines et par conséquent peu apparentes. — Pallas, Voyage, II, app., p. 709, n^o. 9, et Zoographia, I, p. 534, avec figure, a décrit et représenté, sous le nom d'*Hirundo alpestris*, une hirondelle des Alpes de l'Altaï et de la Daourie, espèce connue également sous le nom d'*Hirundo daourica*, Gmelin, Syst. nat., I, p. 1024, n^o. 12, et qui paraît offrir la plus grande analogie avec celle qui habite la Méditerranée. Pallas cependant ayant constaté que le bec de son hirondelle alpestre est un peu plus large que dans l'hirondelle de cheminée commune, et que la plume externe des plumes de la queue est ordinairement marquée à sa barbe interne d'une tache blanche oblongue, nous hésitons à regarder cet oiseau comme absolument identique avec l'hirondelle rousse de l'Europe. — Nos voyageurs ont découvert au Japon une hirondelle qui, quoique extrêmement voisine des deux précédentes, n'en offre pas moins quelques particularités propres à ce qu'il paraît à cette race. Le bec est à peu près comme dans l'espèce d'Europe, et elle a également la queue d'un noir uniforme; mais son collier roux est très-peu sensible, quoique cette teinte occupe toute la région des oreilles, et les raies des parties inférieures sont presque aussi prononcées que dans l'espèce de Java; cette dernière cependant se distingue facilement de celle du Japon par sa taille un peu plus forte, par son bec beaucoup plus vigoureux, par le blanc pur des parties inférieures et par le roux de la région des oreilles très-peu sensibles. — A la suite de ces espèces viennent se ranger plusieurs

hirondelles de petite taille de la Nouvelle Hollande, qui, tout en offrant une distribution des teintes absolument semblable à celle des espèces dont nous venons de parler, s'en distinguent cependant d'une manière constante par les pennes latérales de la queue beaucoup moins prolongées, de sorte que l'échancrure de la queue n'offre que quatre à six lignes de profondeur. Ces oiseaux ont été récemment figurés dans le grand ouvrage iconographique que Mr. Gould publie sur les oiseaux de l'Australie. L'une de ces espèces, l'*Hirundo ariel* ou *Collocalia ariel*, Gould, l. c., planche sans numéro, a les ailes longues d'environ trois pouces et demi; le dessus de la tête et la nuque sont d'un brun-roux, le croupion et les parties inférieures de l'oiseau d'un blanchâtre tirant au brun-roux; la gorge est d'un blanchâtre orné de fines raies foncées. Cette espèce construit un nid absolument semblable à celui de l'hirondelle alpestre, ainsi qu'on peut le voir en comparant les figures données par Pallas et Gould. — Une autre de ces espèces à queue courte est l'*Hirundo pyrrhonota* de Latham, Mscpt., décrit par Vigors et Horsfield, Linn. Trans. XV, p. 190, et par Gould, dans ses Oiseaux de l'Australie, ouvrage qui contient des figures de cette espèce désignée par Gould sous le nom de *Collocalia arborea*. La queue de cette espèce ressemble par sa forme et son étendue, à celle de l'*ariel*; le front est d'un brun-roux couleur de rouille; les plumes du croupion et de toutes les parties inférieures sont d'un blanchâtre tirant un peu sur le brun-roux, et finement rayées de noirâtre le long de leur tige; toutes les autres parties sont d'un noir profond. Les ailes ont trois pouces et sept lignes de long. Habite la Nouvelle Hollande. — La Tasmanie produit une race assez différente que Mr. Gould prend pour une simple variété de l'espèce dont nous venons de parler, mais dont elle se distingue par une taille plus forte, ses ailes offrant quatre pouces en longueur, et parce que les plumes du menton seulement sont ornées de raies foncées. On peut désigner cette hirondelle sous le nom d'*Hirundo pyrrhonota australis*.

Nous passerons maintenant à une description détaillée de l'Hirondelle alpestre du Japon.

Longueur totale, d'environ six pouces et demi. Longueur des ailes, de quatre pouces et quatre lignes. Longueur des pennes externes de la queue, de trois pouces et demi; des pennes moyennes, d'un pouce et sept lignes. Longueur du bec, mesuré depuis le front, de trois lignes; largeur du bec près du front, de trois lignes; hauteur du bec, d'une ligne et demie. Hauteur du tarse, de six lignes et demie. Longueur du doigt du milieu, de cinq lignes et un quart; de l'ongle de ce doigt, de deux lignes. Longueur du pouce, d'à peu près trois lignes; de l'ongle de ce doigt, de trois lignes.

Le bec est de couleur noirâtre, court, très-déprimé, près du front aussi large que long et par conséquent assez conique, à mandibule supérieure un peu carénée en dessus, légèrement courbée vers le devant, et finissant en une pointe très-courte, petite et pourvue de chaque côté de sa base d'une faible échancrure très-peu sensible. Les orifices des narines sont en forme de fente longitudinale passablement spacieuse. Les plumes en soies qui garnissent le menton et la mandibule supérieures depuis le front jusqu'à l'angle de la bouche sont nombreuses, mais assez courtes et peu raides. Le tour des yeux est garni de petites plumes serrées. Les ailes, tant soit peu en faux, sont très-longues, forme due particulièrement à l'allongement con-

sidérable des rémiges primaires. La première rémige est, comme d'ordinaire, la plus longue de toutes, mais elle ne dépasse la deuxième que d'environ une ligne; les rémiges suivantes diminuent assez régulièrement en longueur, la distance comprise entre les extrémités de ces rémiges étant environ de trois à quatre lignes. On ne remarque pas d'échanerures sensibles aux barbes des rémiges. Les cinq à six premières rémiges du second ordre sont larges à l'extrémité qui est arrondie et pourvue d'une échanerure également arrondie; la plus longue des rémiges postérieures est de quatre lignes plus longue que les antérieures, mais son extrémité est distante de plus de deux pouces de l'extrémité de la première rémige. La queue, composée de douze pennes, est très-longue et profondément fourchue. Les pennes extérieures sont presque de deux pouces plus longues que les moyennes et de plus d'un pouce plus longues que celles de la deuxième paire. La paire extérieure des pennes est très-déliée à son tiers postérieur, la deuxième paire est fortement conique à l'extrémité, mais la forme des autres n'offre rien de particulier. Les pieds sont, ainsi que les ongles, d'un brun peu foncé couleur de corne. Les tarses sont courts, comprimés, emplumés au quart supérieur de leur longueur, et revêtus par devant de six plaques, dont les inférieures sont très-basses. Les doigts interne et externe sont d'égale longueur avec le pouce, qui est plus vigoureux que les autres doigts. L'ongle du pouce est du double plus grand que l'ongle du doigt du milieu, et les ongles des doigts externes sont plus petits que celui du doigt du milieu, mais un peu plus fortement crochus que les ongles des autres doigts, qui ne sont que faiblement courbés, notamment celui du doigt du milieu. Tous ces ongles sont comprimés, pointus, un peu excavés à leur face inférieure, et l'ongle du doigt du milieu a son bord interne évasé et tranchant. Les yeux de cet oiseau sont de grandeur moyenne, et le plumage en général n'offre rien de particulier.

Quant aux teintes de cette espèce, elles offrent la distribution suivante. Les parties inférieures de l'oiseau ainsi que les couvertures inférieures de l'aile sont d'un blanchâtre sale, mélangé de roux couleur de rouille, particulièrement sur les flancs; mais chaque plume de ces parties est ornée au milieu d'une raie noirâtre longitudinale: ces raies; larges environ d'un tiers ou d'un quart de ligne, sur la gorge, la poitrine et les petites couvertures inférieures de l'aile, deviennent plus étroites vers les parties postérieures de l'oiseau, et notamment sur les grandes et moyennes couvertures inférieures de l'aile, où elles sont si fines qu'elles n'occupent que la tige des plumes; les petites couvertures de l'aile sont en outre bordées de noir, les moyennes couvertures inférieures de la queue sont noires à leur moitié postérieure, tandis que les grandes de ces couvertures sont d'un noir uniforme. La région des oreilles offre une distribution des teintes semblable à celle des parties inférieures de l'oiseau; mais la teinte du fond y est plus foncée qu'à la gorge. Les plumes de la partie postérieure du dos et du croupion sont d'un brun roux couleur de rouille assez vif, et pourvues chacune d'une raie noire qui s'étend le long de la tige de la plume; les quatre dernières plumes du croupion sont cependant d'un noir bleuâtre, et on voit aussi du noir à la pointe de quelques-unes des plumes du croupion qui précèdent les plumes noires dont nous venons de parler. Le noir se dessine sur la région des freins en forme d'une tache triangulaire. On voit au dessus de l'œil une raie d'un brun-roux couleur de rouille; elle naît près des narines, et se prolonge

jusque sur la nuque; les plumes des parties postérieures du cou sont ornées au centre de taches de cette même teinte brune. Toutes les autres parties du plumage de cet oiseau sont d'un noir pâle et à reflets verdâtres plus ou moins prononcés sur les ailes et la queue, très-foncé et à reflets d'un bleu d'acier sur la tête, le dos et les petites couvertures des ailes.

Nous n'avons reçu de cette espèce que deux individus, parfaitement semblables l'un à l'autre, mais dont nous ignorons le sexe.

LES ENGOULEVENTS. CAPRIMULGUS.

1.) L'ENGOULEVENT JOTAKA. CAPRIMULGUS JOTAKA. Pl. XII, figure du mâle; pl. XIII, figure de la femelle. — L'espèce inédite que nous faisons connaître sous le nom qu'elle porte au Japon, appartient au groupe des Engoulevents proprement dits. Elle a les soies aux côtés du bec aussi fortement développées que les deux espèces d'Europe; mais ses ailes étant plus longues et les tarses emplumés par devant à une distance plus considérable, c'est par ces caractères que cet engoulevent du Japon se rapproche de certaines espèces de la Nouvelle Hollande, savoir du *Caprimulgus guttatus* et *albogularis*, Vigors et Horsfield, Linn. Trans., vol. XV, p. 192 et 194, espèce que Mr. Gould a reuni dans son genre *Eurystopodus*; voir les *Proceedings of the Zool. Soc.*, 1837, p. 142. La distribution des teintes offrant d'autres marques assez apparentes, il est facile de distinguer des espèces voisines cette nouvelle espèce du Japon, que l'on peut caractériser comme il suit:

Bec, soies du bec, doigts et ongles comme dans les espèces d'Europe. Tarses, emplumés par devant, jusque vers la base des doigts. Ailes, de huit pouces; queue d'environ cinq pouces. Troisième rémige d'environ une ligne et demie, première de quatre à cinq lignes plus courtes que la deuxième. Teintes un peu plus foncées que dans l'espèce commune, tache claire de la gorge plus grande, et raies transversales noirâtres des couvertures inférieures de la queue beaucoup moins nombreuses et plus larges. Les quatre paires externes des plumes de la queue du mâle ornées à l'extrémité d'une bande blanche passablement large; une bande pareille sur le milieu de la deuxième et troisième rémige, au lieu de laquelle on voit dans la femelle, des traces d'une bande analogue, interrompue et d'un brun clair.

Description détaillée: Longueur totale, d'environ onze pouces. Longueur des ailes, de huit pouces, de la queue, de quatre pouces et trois quarts à cinq pouces. Longueur du bec mesuré depuis le front, de trois lignes et demie; largeur du bec, près du front, de trois lignes et demie; hauteur du bec, d'une ligne et demie. Hauteur du tarse, de sept lignes et demie. Longueur du doigt du milieu, de neuf lignes; de l'ongle de ce doigt, d'un peu plus de trois lignes; longueur du pouce d'à peu près trois lignes, de l'ongle du pouce, d'une ligne et demie. Le bec, par devant un peu plus allongé et plus fort que dans l'espèce commune, est comme d'ordinaire très-petit pour la taille de l'oiseau, aussi large, près du front, que long, très-déprimé et de couleur noirâtre. La mandibule supérieure est surmontée d'une espèce de carène arrondie, qui se prolonge par devant en une pointe déprimée plus ou moins courbée, et saillante d'environ une ligne. On remarque, à la base de cette pointe, de chaque côté une échancrure assez sensible. La mandibule

inférieure est comme d'ordinaire très-faible. Les ouvertures des narines sont peu spacieuses et en forme de croissant. La mâchoire supérieure est garnie d'une rangée de soies très-fortes, raides, longues d'environ six lignes et placées de chaque côté, depuis le milieu de la région des freins jusque sur les côtés du front. La gueule est comme d'ordinaire très-spacieuse. Les yeux sont passablement volumineux, et les paupières garnies de plumes, entremêlées de bouquets de soies assez délicates. Les ailes sont passablement longues. La troisième rémige dépasse en longueur la première de trois à quatre lignes, et elle est d'une ou de deux lignes plus courte que la deuxième qui est la plus longue de toutes. Il existe des échancrures très-peu apparentes à la barbe interne des trois premières rémiges; celles qui se voient à la barbe externe de la deuxième et troisième des rémiges sont plus prononcées; il existe encore une échancrure plus ou moins sensible à la barbe externe de la quatrième rémige, et le bord de la barbe externe de toutes ces rémiges est assez sensiblement dentelé à partir de ces échancrures. La queue est de longueur moyenne, arrondie à l'extrémité et composée de dix pennes. Les pieds sont comme d'ordinaire très-faibles. Le tarse, assez bas et de grosseur moyenne, est emplumé, par devant et sur les côtés, jusqu'à une distance d'environ deux lignes de l'articulation des doigts, et cet espace non couvert de plumes est revêtu de deux plaques assez larges; les autres parties nues du tarse sont revêtues de petites plaques en forme de pentagone ou hexagone. Le doigt du milieu est presque du double plus long que l'interne et l'externe, qui sont d'égale longueur; le pouce, au contraire, est du double plus court que les doigts externe et interne. Les trois doigts antérieurs sont dirigés vers le devant, le pouce est dirigé vers le dedans. Tous ces doigts sont couverts, en dessus, dans toute leur longueur, de plaques parfaitement développées, dont on en compte environ quatorze sur le doigt du milieu, huit sur le doigt externe, autant sur l'interne, et quatre à cinq sur le pouce. Le doigt du milieu est réuni à sa base à l'externe, et quatre à cinq sur le pouce. La plante des pieds est revêtue d'une peau calleuse. L'ongle du doigt du milieu est plus du double plus long que ceux des autres doigts, et pourvu à sa face interne d'un bord évasé et profondément dentelé en peigne. Les ongles des autres doigts sont assez petits, peu courbés, obtus et excavés à leur face inférieure.

Les teintes du plumage varient comme d'ordinaire suivant le sexe. Elles ressemblent en général à celles de l'engoulevant commun. Le mâle de l'espèce japonaise, comparé au mâle de l'espèce commune d'Europe, présente sous ce rapport les différences suivantes. Les teintes sont en général un peu plus foncées. Les taches noires sur le sommet de la tête sont plus larges. La tache en moustache tire sur le brun jaunâtre; celle de la gorge est d'un blanc pur et beaucoup plus large. Les taches claires des grandes et moyennes couvertures des ailes sont plus larges, plus distinctes et le plus souvent en œil. Les taches blanches de la 2^{me}, 3^{me} et 4^{me} des rémiges primaires forment une bande complète qui occupe non seulement les barbes internes, mais aussi les barbes externes de ces rémiges, quoiqu'elle soit moins nettement dessinée et mêlée de brun pâle à la barbe externe de la quatrième rémige. La bande blanche de la queue est plus étroite et s'étend sur toutes les pennes, à l'exception de la penne mitoyenne. Enfin, le devant du cou et la poitrine offrent une teinte plus foncée, et les bandes noirâtres du ventre, des flancs et particulièrement

celles des couvertures inférieures de la queue sont plus larges et moins serrées. Quant à la femelle de l'espèce japonaise, elle se distingue du mâle de cette même espèce par les taches claires tirant plus ou moins fortement sur le brun-roux couleur de rouille, par le manque total de la bande blanche de la queue et de celle des ailes, qui est remplacée par quelques taches rousses, peu larges, mais très-distinctes sur les barbes externes de la deuxième et troisième rémige.

Nous possédons de cette espèce quatre individus, deux mâles et deux femelles; ces dernières se ressemblent sous tous les rapports; mais l'un des mâles a les taches claires un peu moins variées de roussâtre que celui dont nous avons donné la figure.

LES PIE-GRIÈCHES. (LANIUS.)

1.) LA PIE GRIÈCHE BUCÉPHALE. LANIUS BUCEPHALUS. Pl. XIV, figures du mâle et de la femelle — Nous n'avons reçu du Japon qu'une seule espèce de pie-grièche, et cette espèce appartient au groupe des pie-grièches écorcheurs, groupe désigné par Fr. Boie sous le nom d'Enneoctonus, et qui comprend les pie-grièches rousse et écorcheur, *Lanius rufus* et *collurio* d'Europe, et dans lequel il convient de ranger, outre plusieurs autres espèces plus ou moins disparates, la pie-grièche commune de Java, figurée par Levaillant, Oiseaux d'Afrique, Pl. 66, fig. 2, sous le nom de Rousseau, et introduite dans le système par Latham, Ind. orn., Suppl. p. XX, sous le nom de *Lanius superciliosus* (1). C'est particulièrement avec cette espèce de Java, que celle du Japon offre de nombreux rapports, tant par son organisation que par la distribution des teintes, quoique la pie-grièche du Japon se distingue facilement de celle de Java par ses doigts plus longs et plus robustes, et parce que le vieux mâle a l'aile ornée d'un miroir blanc, et le dos ainsi que la queue d'un gris cendré; tandis que ces parties sont rousses dans le mâle de l'espèce de Java; quant à la femelle de cette dernière espèce, elle se distingue de celle du Japon par des teintes plus pâles et par la présence d'une raie foncée sur la région des oreilles. Cette pie-grièche du Japon offre encore un autre caractère plus saillant que ceux que nous venons d'énumérer et qui éloigne cette espèce non seulement de l'espèce de Java, mais encore de celles d'Europe; ce caractère réside dans la conformation des ailes, qui sont arrondies dans l'espèce du Japon, et dont la troisième, quatrième et cinquième des rémiges sont à peu près d'égale longueur; dans les autres espèces que nous venons de nommer, c'est au contraire la troisième rémige qui surpasse les autres en longueur, tandis que la cinquième est de trois à quatre lignes plus courte que cette troisième rémige.

Nous possédons un assez grand nombre d'individus de cette espèce, tant mâles que femelles. Nous en avons emprunté la description suivante.

Longueur totale, d'environ sept pouces et demi. Longueur des ailes, de trois pouces et un quart; de la queue, de trois pouces et un quart. Longueur du bec, mesuré en ligne droite depuis son extrémité jusqu'au front, de six lignes; largeur du

(1) Ce nom de *Lanius superciliosus* ayant été depuis appliqué à plusieurs autres espèces, nous renvoyons à notre Revue critique des Oiseaux d'Europe, p. 45, où nous avons donné des indications sur la synonymie des espèces confondues sous ce nom.

bec près du front, de trois lignes; hauteur, de trois lignes et demie. Hauteur du tarse, de onze lignes et demie. Longueur du doigt du milieu, de sept lignes; de l'ongle de ce doigt, de trois lignes. Longueur du pouce, de quatre lignes; de son ongle, de trois lignes et demie.

La tête est assez grande et le bec assez fort et vigoureux pour la taille de l'oiseau. Le bec est de couleur noirâtre, qui passe au jaunâtre sur le bord de la mandibule supérieure et à la base de l'inférieure; il est assez comprimé dans toute sa longueur, et par conséquent plus haut que large. La mandibule supérieure a sa ligne supérieure assez arquée; elle se prolonge par devant en une pointe fortement crochue et assez longue pour dépasser la mandibule inférieure de plus d'une ligne. On voit, à la base de cette pointe, sur chaque bord de la mandibule supérieure, un feston très-prononcé en forme de dent angulaire. La ligne inférieure de la mandibule inférieure se recourbe assez sensiblement vers le haut. Il paraît que le bec de la femelle est en général un peu plus faible et plus comprimé que dans le mâle. Les narines percées de part et d'autre, sont en forme d'ovale très-allongé disposé un peu obliquement, et dont le diamètre longitudinal offre tout au plus une ligne. Elles sont en partie recouvertes par les soies raides qui garnissent le devant du front et qui sont très-nombreuses, quoique courtes. D'autres soies assez longues existent sur le bord de la mandibule supérieure, entre les narines et l'angle de la bouche. Le tour des yeux est garni de petites plumes peu serrées et disposées sur une seule rangée à la paupière inférieure. Les yeux sont comme d'ordinaire passablement volumineux. Les ailes étant peu longues, elles ne recouvrent, quand elles sont pliées, qu'un peu plus du tiers antérieur de la queue; elles sont arrondies, et les rémiges secondaires postérieures ne dépassent les antérieures que d'une ligne et demie, tandis que la distance comprise entre la plus longue des rémiges secondaires et l'extrémité de l'aile n'est que de sept lignes. La quatrième rémige est la plus longue de toutes, mais elle ne dépasse la troisième que d'une demi-ligne; la cinquième est tant soit peu plus courte que la troisième; la deuxième égale à peu près la neuvième, et son extrémité est distante de six lignes de l'extrémité de la quatrième; la distance comprise entre les extrémités des quatrième et première rémiges est de quinze lignes et demie, et cette dernière rémige dépasse de cinq lignes la plus longue des grandes couvertures antérieures de l'aile. La deuxième, la troisième et la quatrième des rémiges sont un peu échancrées à la barbe externe, et on remarque des échancrures assez sensibles à la barbe externe de la troisième rémige et des suivantes jusqu'à la cinquième. La queue, composée de douze pennes, est assez longue et fortement arrondie à l'extrémité, mais de sorte que ce sont seulement les deux paires externes de pennes qui diminuent brusquement en longueur; la paire externe de ces pennes est d'environ dix lignes plus courte que la paire mitoyenne. Les pieds sont assez robustes et de couleur noirâtre, ainsi que les ongles. Le tarse est élevé, vigoureux, un peu comprimé et revêtu par devant de sept plaques, dont les trois mitoyennes sont un peu plus grandes que les autres, tandis que l'inférieure et la supérieure sont assez petites. Le doigt du milieu ne dépasse l'externe que d'environ une ligne; l'interne est un peu plus court que l'externe, et le pouce un peu plus court que le doigt interne. Le pouce cependant est beaucoup plus vigoureux que les autres doigts, et son ongle est assez grand et robuste; l'ongle du doigt du milieu est un peu moins

grand et ceux des doigts externe et interne sont presque du double plus faibles que celui du doigt du milieu.

Le mâle offre une distribution des teintes assez diverse de celles de la femelle. Le dessus de la tête et les parties postérieures du cou sont couleur de rouille claire, teinte qui se perd insensiblement dans le gris-cendré sale qui occupe le dos et la queue; cette dernière teinte est le plus souvent assez pure sur les scapulaires, et elle tire un peu au noirâtre sur le dessus de la queue dont les plumes sont ornées, à l'extrémité, d'un liséré blanc, plus large sur les plumes externes que sur les suivantes et disparaissant complètement sur la paire des plumes moyennes. Le devant du front est le plus souvent blanchâtre; et on voit de chaque côté du sommet de la tête une raie blanche, qui s'étend depuis le front, au-dessus des yeux, jusqu'à une distance d'environ quatre lignes derrière ces organes. La région des freins est noirâtre, et cette teinte se prolonge au-dessous des yeux sur la région des oreilles, dont elle occupe toute la moitié supérieure en forme d'une large raie très-apparente. La teinte du fond des ailes est un noirâtre tirant tant soit peu au brun; les petites et moyennes couvertures, et les postérieures des grandes couvertures comme des rémiges secondaires, sont bordées de blanchâtre tirant plus ou moins sur le brun. Les dix rémiges primaires sont blanches à la base, mais cette teinte ne s'étend, dans les trois premières rémiges, que sur leur barbe interne; le miroir, qui forme cette teinte n'étant visible qu'en partie, il n'offre guère que trois lignes en diamètre, lorsque l'aile se trouve pliée. La face inférieure des ailes est blanche, mais cette couleur passe au gris noirâtre vers la moitié postérieure des grandes rémiges, et elle est variée de noir sur les petites couvertures. La teinte dominante du dessous de l'oiseau est un blanc sale, passant au brun-roux couleur de rouille claire sur les côtés de la poitrine et notamment sur les flancs. Les plumes de la poitrine offrent souvent un liséré foncé très-fin et peu apparent.

Les teintes de la femelle diffèrent de celles du mâle dans les points suivants. Le brun-roux couleur de rouille qui orne le dessus de l'oiseau, est plus foncé et nullement mêlé de gris sur le dos et sur la queue, quoique ces parties offrent une teinte plus sale que la tête. Le devant du front offre simplement une teinte un peu plus claire que celle du dessus de la tête. La raie surciliaire est beaucoup moins apparente et d'un blanchâtre tirant sur le roux-brun. La raie noire qui existe sur les côtés de la tête des mâles, est remplacée dans les femelles, par une raie d'un brun à peine plus foncé que le brun du dessus de la tête, et seulement apparente sur la région des oreilles. La teinte foncée des ailes est plus pâle et les lisérés des plumes et des plumes de l'aile sont plus larges et tirant plus fortement au brun. Le blanc des parties inférieures de l'oiseau tire plus fortement sur le roux, quoique cette teinte soit beaucoup moins prononcée sur les flancs que dans le mâle. Enfin, toutes les plumes de ces parties inférieures, si on en excepte celles de la gorge, du bas ventre et les couvertures inférieures de la queue, offrent des lisérés noirâtres étroits mais assez prononcés. On voit par ces détails que la femelle de la pie-grièche bucéphale offre, par rapport à ses teintes, beaucoup d'analogie avec la femelle de la pie-grièche écoreheur, *Lanius collurio*, d'Europe.

LES GOBE-MOUCHES. (MUSCICAPA.)

L'empire japonais nous a fourni plusieurs espèces de la famille des gobe-mouches. Ces espèces, étant assez différentes les unes des autres, il est évident qu'elles forment plusieurs subdivisions dans la grande famille dont nous venons de parler, mais comme les espèces de cette famille sont encore assez imparfaitement connues, et que les sous-genres qu'on a établis aux dépens du genre des gobe-mouches, n'ont pas encore été caractérisés d'une manière rigoureuse, nous avons préféré comprendre toutes les espèces japonaises sous le nom générique de gobe-mouche, et de laisser à d'autres le soin de distribuer ces espèces dans des sous-genres, nous bornant à faciliter ce travail, en donnant de ces oiseaux des descriptions exactes accompagnées de bonnes figures. Quelques-unes de ces espèces du Japon ayant déjà été figurées dans les planches coloriées, il suffira d'en donner ici simplement la description; les autres, dont nous traiterons en premier lieu, étant encore inconnues des naturalistes, nous en avons donné, dans cet ouvrage, des représentations fidèles.

1.) LE GOBE-MOUCHE GRIS-BLANC. *MUSCICAPA CINEREO-ALBA*. Pl. XV. Cette petite espèce appartient au nombre de celles qui ont le bec assez large et déprimé. Nous n'en avons reçu que le seul individu qui a servi de modèle à notre figure et à notre description, et dont l'âge comme le sexe nous sont également inconnus.

Longueur totale, d'environ quatre pouces et demi; longueur des ailes, de deux pouces et demi; de la queue, d'un pouce et de huit lignes; longueur du bec, mesuré depuis le front, de quatre lignes; hauteur des deux mandibules lorsque la bouche est fermée, d'une ligne et demie; largeur du bec près de la base du front, de trois lignes et demie; hauteur du tarse, de six lignes et un quart; longueur du doigt du milieu, de quatre lignes et demie; longueur du pouce, d'à peu près trois lignes; de l'ongle du pouce, de deux lignes.

Le bec de cette espèce est de moyenne longueur et très-déprimé; étant du double plus large que haut, ses bords latéraux sont par conséquent très-coniques; il est assez courbé à l'extrémité qui forme une pointe arrondie et pourvue à sa base d'une échancrure très-sensible. La mandibule supérieure est d'un brun noir, l'inférieure est plus claire et d'un blanc jaunâtre à sa moitié postérieure. On voit, le long de la moitié postérieure de la mandibule supérieure, une rangée de soies très-raides, et des soies semblables mais moins fortes se trouvent entremêlées entre les plumes qui recouvrent le devant du front. Les orifices des narines sont passablement spatieuses et dirigées vers le côté et un peu en avant. La membrane des yeux est recouverte par de petites petites plumes blanchâtres peu serrées. Les ailes sont de longueur moyenne; elle ne recouvrent, lorsqu'elles sont pliées, que la moitié antérieure de la queue; la première rémige ne dépasse que d'une ligne et demie la deuxième des grandes couvertures de l'aile; la troisième et quatrième rémiges sont d'égale longueur; la cinquième est d'environ une ligne, la deuxième de deux lignes plus courtes que ces deux penes les plus longues. La troisième, quatrième et cinquième des rémiges primaires sont un peu rétrécies à la barbe externe, mais les échancrures à la barbe interne de la deuxième, troisième et quatrième de ces rémiges sont très-peu apparentes. La queue, composée de douze penes, est un peu arrondie vers les cô-

tés et faiblement échanquée au milieu, les deux paires moyennes des plumes étant un peu plus courtes que les autres. Les pieds sont en général faibles. Le tarse est peu élevé et la pièce cornée qui le revêt par devant, paraît être divisée en trois compartiments, mais les sutures qui forment ces compartiments sont presque totalement soudées ensemble; on voit, en bas de cette pièce cornée, deux plaques plus larges que hautes, et qui revêtent la base des doigts. Le pouce est d'égale longueur avec les doigts externe et interne, mais il est beaucoup plus fort que ces doigts, dont les ongles sont de moitié plus petits que celui du pouce; le doigt du milieu est plus long d'environ une ligne et demie que les autres doigts et son ongle tient, par rapport à sa grandeur, le milieu entre les ongles des doigts externe et interne et celui du pouce; les ongles sont en général comprimés, arqués, pointus, canaliculés à leurs faces latérales, un peu excavés en dessus, et celui du doigt du milieu, a, comme d'ordinaire, son bord interne un peu évasé et assez tranchant. Ces ongles sont, ainsi que les serres, d'un brun couleur de corne.

Les teintes du plumage de cette espèce sont peu agréables et on ne peut plus simples. Les parties supérieures de l'oiseau sont d'un gris-cendré olivâtre, un peu plus foncé et tirant au brun sur la queue, et passant au noirâtre sur les ailes, dont les couvertures ainsi que les rémiges secondaires sont bordées de blanc plus ou moins varié de brunâtre. Les parties inférieures sont d'un blanchâtre passant, sur les flancs et les côtés de la poitrine et du cou, au gris-cendré. Les régions de l'oreille et du frein sont plus claires que les parties supérieures, et on voit, sur cette dernière partie, une raie claire mais très-peu apparente, qui se prolonge depuis les narines jusqu'au dessus de l'œil. Les couvertures inférieures des ailes sont d'un blanc sale avec une légère nuance fauve, et les petites couvertures sont en outre variées de noirâtre très-pâle.

2.) LE GOBE-MOUCHE A GORGE BLANCHE. *MUSCICAPA GULARIS*. Pl. XVI, figure de l'individu unique, observé au Japon par les voyageurs hollandais, et dont ni le sexe ni l'âge ne nous sont connus.

Longueur totale, environ six pouces; longueur des ailes, trois pouces et trois lignes; longueur de la queue, deux pouces et deux lignes; hauteur du tarse, sept lignes; longueur du doigt du milieu, cinq lignes et demie; longueur du pouce, trois lignes et demie; longueur de l'ongle du doigt du milieu mesuré en ligne droite, deux lignes et demie; longueur du bec depuis son extrémité jusqu'à l'angle de la bouche, sept lignes et demie; depuis le front, un peu plus de cinq lignes; largeur du bec près du commencement du front, trois lignes et un quart.

Le bec passablement robuste, est déprimé à sa partie postérieure où il est du double plus large que haut, et d'un brun noir couleur de corne uniforme; la mandibule supérieure, un peu plus large que l'inférieure, a ses bords latéraux rentrants, notamment à sa moitié postérieure; sa ligne supérieure, d'abord légèrement courbée, devient fortement vers la pointe du bec qui est échancrée et pourvue de chaque côté d'une faible échancrure. Les orifices des narines, en forme d'ovale allongé et horizontalement disposé, s'ouvrent latéralement; elles sont en partie cachées sous les petites plumes raides qui recouvrent le dessus de la base du bec, et parmi lesquelles on distingue plusieurs soies très-raides et noires. On voit des soies semblables parmi

les plumes du devant du menton, et deux soies plus fortes et assez longues qui sortent de chaque côté de la région du frein, près du bord de la mandibule supérieure, au milieu de la distance comprise entre les narines et l'angle de la bouche. Les yeux sont de grandeur moyenne; le tour des yeux est garni de petites plumes assez serrées et complètement développées. Les plumes de la région des oreilles sont assez longues, mais étroites. Quant à la structure du plumage en général, elle est comme dans nos gobe-mouches d'Europe. Les ailes recouvrent, lorsqu'elles sont pliées, plus de la moitié de la queue; elles sont passablement pointues. La première rémige ne dépasse que d'une ligne la deuxième des grandes couvertures de l'aile; la deuxième rémige est plus courte de quatre lignes que la troisième et la quatrième, qui sont d'égale longueur et les plus longues de toutes; la cinquième est intermédiaire entre ces deux rémiges et la deuxième. La deuxième, la troisième et la quatrième des rémiges sont échancrées à leur barbe interne, mais ces échancrures sont peu profondes. La troisième, quatrième et cinquième des rémiges primaires sont rétrécies à leur barbe externe, mais également d'une manière peu sensible. La queue, composée de douze pennes, est un peu en toit et presque carrée à l'extrémité; la paire interne de ses pennes, ainsi que la paire externe, sont cependant un peu plus courtes que les autres. Les plumes des jambes recouvrent sur le devant la base du tarse, qui est peu élevé, peu fort et latéralement comprimé; je n'ai pu découvrir qu'une seule division transversale des téguments du tarse, elle se trouve vers le bas près de la plaque très-basse qui recouvre la base des doigts. Les doigts sont grêles, mais le pouce est plus vigoureux que les autres doigts; les doigts externe et interne sont d'égale longueur et plus courts d'environ une ligne et demie que le doigt du milieu; ces deux doigts sont armés d'ongles beaucoup plus faibles que le pouce et le doigt du milieu. Les ongles sont en général assez courbés, pointus, fortement comprimés, un peu excavés en dessous et pourvus à leur face latérale d'un sillon assez prononcé. L'ongle du doigt du milieu a son bord interne un peu évasé; la couleur des ongles est, comme celle des pieds, d'un brun foncé.

Cette espèce présente un système de coloration assez uniforme. La teinte dominante est un brun de canelle, plus vive sur les côtés de la tête et sur les bords des plumes de l'aile que sur les autres parties, tirant au rougeâtre sur les dessus de la queue, passant au brun foncé sur les plumes des ailes, et faisant place à une teinte blanche assez pure sur les couvertures inférieures de la queue, comme sur le milieu du ventre et de la poitrine. Le milieu de la gorge tire également sur le blanchâtre. Les couvertures inférieures des ailes sont plus claires que la teinte dominante et tirant un peu au jaunâtre.

3.) LE GOBE-MOUCHE HYLOCHARE. MUSCICAPA HYLOCHARIS. Pl. XVII. Nous n'avons reçu de cette espèce qu'un seul individu, sans indication du sexe. Ce gobe-mouche, ayant le bec plus fort et plus haut que d'ordinaire, il s'éloigne plus que les autres espèces japonaises, des espèces types de la famille dont nous traitons; aussi offre-t-il certaine analogie avec les *Hylocharis* et avec les *Vireo*, quoiqu'il ait le bec plus court que les oiseaux compris ordinairement dans ce dernier genre. Quoiqu'il en soit, la description et la figure que nous en donnons, mettront ceux, qui s'occuperont par la suite d'une monographie des gobe-mouches à même de classer convenable-

ment un oiseau, dont les caractères sont peu tranchants et qui paraît appartenir au nombre de ceux, qui font le passage d'un genre ou d'une famille à l'autre.

Longueur totale d'environ cinq pouces et demi; longueur des ailes, de deux pouces et un quart; longueur de la queue, d'un pouce et de dix lignes et demie; hauteur du tarse, de sept lignes et demie; longueur du doigt du milieu, de cinq lignes et demie; longueur de l'ongle de ce doigt, d'à peu près deux lignes; longueur du pouce, de trois lignes; longueur du bec mesuré depuis l'angle de la bouche, de sept lignes; mesuré depuis le front, de quatre lignes; largeur du bec près du commencement du front, de deux lignes et demie; hauteur du bec près des narines, d'à peu près deux lignes.

Le bec est d'un brun-noir, court, robuste et aussi haut que large près des narines; la mandibule supérieure est sensiblement courbée vers le devant, où elle se prolonge en une pointe peu saillante, un peu arrondie et pourvue, de chaque côté d'une très-faible échancrure. Les orifices des narines, en forme d'ovale peu allongé et horizontalement disposé, s'ouvrent vers les côtés du bec. On voit des soies raides et fortes en bas de la région du frein, sur le bord de la mandibule supérieure, et des soies semblables mais plus courtes, parmi les plumes qui recouvrent le menton et le dessus de la base du bec. L'œil est de grandeur moyenne et le tour des yeux est revêtu de petites plumes passablement serrées. Les ailes, étant peu longues, elles ne recouvrent, quand elles sont pliées, guère plus du tiers antérieur de la queue. La première rémige est très-étroite et petite, elle ne dépasse que de deux lignes et demie la deuxième des grandes couvertures de l'aile. La troisième rémige est d'égale longueur avec la quatrième; la cinquième n'est que d'une ligne plus courte que ces deux rémiges, et l'extrémité de ces rémiges est distante d'à peu près quatre lignes de l'extrémité de la deuxième rémige. La deuxième, troisième et quatrième des rémiges primaires sont un peu échancrées à leur barbe interne, et la troisième, quatrième ainsi que la cinquième des rémiges sont faiblement rétrécies à leur barbe externe. La queue, composée de douze pennes, est tant soit peu arrondie vers les côtés, et la paire mitoyenne de ces pennes est un peu plus courte que les suivantes. Les pieds sont en général faibles pour la taille de l'animal, quoique parfaitement développés dans toutes leurs parties. Le tarse est de hauteur moyenne, comprimé et recouvert par devant, en grande partie, d'une seule pièce; on distingue cependant, vers le bas du tarse, une plaque aussi haute que large et suivie de trois plaques assez basses, dont la dernière est contiguë aux plaques qui revêtent le dessus des doigts. Les doigts sont faibles; l'externe, qui est un peu plus long que l'interne, atteint jusqu'à la moitié de la longueur de la dernière phalange du doigt du milieu. Quant aux ongles, celui du pouce est un peu plus fort et ceux des doigts externe et interne sont plus faibles que celui du doigt du milieu, qui est un peu évasé à son bord interne; tous ces ongles sont, du reste, comprimés, excavés à leur face inférieure, et d'un brun clair, ainsi que les serres.

Le plumage de cette espèce offre des teintes peu variées et peu vives. Le dessus est d'un vert-brun olivâtre, tirant au jaunâtre sur le croupion et passant, sur la queue, au brun rougeâtre pâle. Les ailes sont d'un brun pâle, et toutes les plumes de ces parties offrent des lisérés d'un jaune grisâtre, assez larges sur les couvertures moyennes. Les côtés de la tête offrent une teinte un peu plus claire que celle qui

orne les parties supérieures, et on aperçoit, au dessus de l'œil, une raie d'un jaune très-pâle, qui se prolonge jusqu'à la base du front. Les parties inférieures sont d'un jaune de soufre sale et tirant au grisâtre sur la poitrine, passant au blanchâtre sur la gorge, et au jaune de paille très-pâle sur le milieu du ventre ainsi que sur les couvertures inférieures de la queue. Les couvertures inférieures des ailes sont d'un blanchâtre sale nuancé de grisâtre.

4.) LE GOBE MOUCHE MUGIMAKI. *MUSCICAPA MUGIMAKI*. — Il paraît que cette espèce appartient au nombre des plus rares du Japon. Il ne nous en est parvenu qu'un individu unique, savoir un mâle adulte figuré dans les planches coloriées, n^o. 577, fig. 2, et d'après lequel nous avons tracé la description suivante.

Longueur totale, d'à peu près 5 pouces. Ailes, d'à peu près trois pouces. Queue, 1 pouce et 10 lignes. Longueur du bec, 3 lignes et trois quarts. Hauteur du bec à la base, une ligne et trois quarts. Largeur du bec, 2 lignes. Hauteur du tarse, 7 lignes. Longueur du doigt du milieu sans l'ongle, 4 pouces et trois quarts.

La première rémige est de deux lignes et demie plus longue que la deuxième des grandes couvertures de l'aile. La troisième rémige égale presque en longueur la quatrième qui est la plus longue de toutes. La cinquième est un peu plus courte que la deuxième, qui est intermédiaire entre la quatrième et la sixième. La distance comprise entre les extrémités des cinquième et sixième rémiges est de quatre lignes et demie. La troisième, quatrième et cinquième des rémiges primaires sont échancrées à la barbe extérieure. Les échancrures aux barbes intérieures des rémiges sont à peine sensibles. La queue est faiblement échancrée à l'extrémité.

Les parties inférieures de cet oiseau, à partir du menton, sont d'un brun ferrugineux jaunâtre et très-vif, mais passant au blanc sur le bas ventre. Cette dernière teinte occupe également les couvertures inférieures de la queue, et les supérieures des grandes couvertures extérieures de l'aile. La moitié postérieure de la barbe externe des cinq paires extérieures des penes de la queue est également teinte de blanc, les supérieures des rémiges secondaires sont bordées de blanc, et on observe une raie blanchâtre mais très peu apparente au dessus de la région des oreilles. Toutes les autres parties de l'oiseau sont d'un noir, plus pâle et tirant au brunâtre sur les ailes. Les plumes axillaires sont d'un brun ferrugineux jaunâtre, et les petites couvertures inférieures des ailes, noires mais bordées de blanc.

5.) LE GOBE-MOUCHE NARCISSE. *MUSCICAPA NARCISSINA*. Cette belle espèce, dont le mâle adulte a été figuré dans les planches coloriées n^o. 577, fig. 1, ressemble, par sa taille, ses formes et l'ensemble de son organisation, à la précédente, dont elle se distingue cependant par un bec plus robuste et un système de coloration assez différent.

Longueur du bec, 4 lignes et demie; largeur du bec près de sa base, deux lignes et demie; hauteur, 2 lignes. Les dimensions de toutes les autres parties, la longueur relative des rémiges, leurs échancrures etc. sont absolument comme dans l'espèce précédente.

Il ne paraît exister aucune différence notable dans le système de coloration des deux sexes. A l'âge adulte, le menton et la gorge sont d'un jaune orangé très-vif.

Cette teinte se prolonge encore sur le milieu de la poitrine, mais elle y est moins intense. Les côtés de la poitrine sont noirâtres; les autres parties inférieures d'un blanc, fortement lavé de jaune jusqu'à l'anus. Le croupion et une longue raie surciliaire sont également d'un jaune très-intense. Les couvertures inférieures de la queue et les intérieures des grandes couvertures de l'aile sont d'un blanc pur, mais les dernières deviennent noires vers leur extrémité. Toutes les autres parties de l'oiseau sont d'un noir assez profond, tirant au brunâtre sur les grandes rémiges.

Nous possédons un individu dans la livrée de passage, dont la couleur noire fait entrevoir une teinte olivâtre tirant fortement au brun sur les rémiges et les penes de la queue.

6.) LE GOBE-MOUCHE BLEU NOIRET. *MUSCICAPA CYANOMELANA*. Le mâle adulte de ce gobe-mouche a été figuré dans les planches coloriées. Cette espèce est d'une taille plus forte et offre des formes plus robustes que les deux précédentes, et s'en distingue, ainsi que toutes les autres espèces du Japon, par ses teintes.

Longueur totale, d'environ 6 pouces. Ailes, 3 pouces et demi. Queue 2 pouces et 5 lignes. Longueur du bec, 5 lignes; largeur, 3 lignes; hauteur, 2 lignes. Hauteur du tarse, 7 lignes. Doigt du milieu, 5 lignes. Pouce, 2 lignes et demie.

La queue est très-faiblement échancrée à l'extrémité. La première rémige n'est que d'une ligne plus longue que la plus longue des grandes couvertures de l'aile. La quatrième rémige est tant soit peu plus courte que la troisième qui est la plus longue de toutes. La cinquième est de deux lignes, la sixième de plus de six lignes plus courte que la troisième. La deuxième est intermédiaire entre la cinquième et sixième de ces rémiges. Ce n'est que la cinquième rémige qui offre une échancrure sensible à sa barbe externe. Les pieds sont assez robustes, quoique courts. Les ongles du doigt du milieu et du pouce sont grands, vigoureux et fortement courbés.

À l'âge adulte, le plumage de cette espèce offre la distribution suivante des couleurs. La moitié basale de la queue et le dessous de l'oiseau depuis les couvertures inférieures de la queue jusque vers le jabot sont d'un blanc pur, entremêlé de noirâtre sur les flancs. Les autres parties inférieures, les côtés de la tête, la région des freins, et la moitié terminale de la queue sont d'un noir foncé, mais les barbes extérieures des penes de la queue sont teintées d'un beau bleu d'azur. Les ailes sont également noires; mais les grandes rémiges sont bordées de bleu, et les autres penes lavées de bleu à leur barbe externe. Les petites couvertures de l'aile et le dessus de la tête offrent un beau bleu d'azur intense et à reflets métalliques. Toutes les autres parties supérieures sont d'un bleu d'azur sale et tirant au verdâtre.

Un autre individu de notre collection offre des teintes beaucoup moins pures. Le noir de la queue s'avance jusque vers la base de cet organe, et le noir des parties inférieures est remplacé par une teinte d'un bleuâtre sale.

LES MOUCHEROLLES. *MUSCIPETA*.

1.) LE MOUCHEROLLE PRINCIPAL. *MUSCIPETA PRINCIPALIS*. Les deux sexes de cette espèce ayant été figurés dans les planches coloriées, n°. 584, fig. 1 et 2, nous nous bornons à en donner une simple description.

Le mâle, assez différent de la femelle par sa queue très allongée, par sa taille plus forte, par son bec plus robuste, ainsi que par des teintes brillantes, offre les dimensions suivantes. Ailes, 3 pouces 9 lignes. Longueur de la paire mitoyenne des pennes de la queue, 13 pouces; de la deuxième paire, 5 pouces; de la troisième paire, 4 pouces; de la paire extérieure, trois pouces et demi. Longueur du bec depuis le front, 7 lignes et demi; largeur, 4 lignes; hauteur, 2 lignes et trois quarts. Hauteur du tarse, 7 lignes. Longueur du pouce, 3 lignes et un quart; du doigt du milieu, 4 lignes et trois quarts. Longueur de l'ongle du pouce ou du doigt du milieu, 2 pouces et demi. — La première rémige dépasse de 7 lignes la deuxième des grandes couvertures de l'aile. La deuxième rémige est de 7 lignes et demi, la troisième d'à peu près 2 lignes plus courte que la quatrième qui est, avec la cinquième, la plus longue de toutes. La sixième enfin, est de 2 lignes et demi plus courte que la cinquième. La troisième, quatrième et cinquième des rémiges primaires sont un peu échanerées à la barbe externe. Les plumes de l'occiput sont allongées en une petite huppe. La bouche est garnie de soies très-raides et longues. Les plumes du ventre et les couvertures inférieures de la queue sont blanchâtres, mais elles passent au noirâtre vers leur base. Toutes les autres parties de l'oiseau sont d'un noir de velours profond à reflets bleuâtres et passant au noir violet sur le dos et les ailes.

La femelle, plus petite et moins vigoureuse que le mâle et dont les pennes de la queue ne sont pas prolongées, offre les dimensions suivantes. Ailes, 3 pouces 2 lignes. Pennes mitoyennes de la queue, 3 pouces 2 lignes. Bec, 6 lignes; en hauteur, 2 lignes et demi; en largeur, 3 lignes. Tarse, 6 lignes et demi. Le dos, les ailes et la queue sont d'un brun marron peu vif, passant au noirâtre sur les pennes de l'aile. Le dessus et les côtés de la tête et du cou sont d'un noir bleuâtre. Le dessous de l'oiseau est d'un noir grisâtre qui passe sur la poitrine au blanchâtre, teinte qui occupe les parties inférieures jusqu'aux couvertures de la queue.

LES BECS-FINS. FICEDULA.

1.) LE BEC-FIN COURRONNÉ. FICEDULA CORONATA. Pl. XVIII. — On a récemment séparé sous le nom de *Ficedula* ou bec-fin, les oiseaux voisins des pouillots d'Europe et compris antérieurement dans la grande famille des bees-fins ou *Sylvia*. On sait que ce groupe comprend, en espèces européennes, les *Ficedula trochilus*, *rufa*, *Bonellii*, *sibilatrix*, *hypolais*, *polyglotta* et une espèce nouvelle de la Grèce, décrite par nous, *Revue critique*, p. 53, sous le nom de *Ficedula ambigua*; quant aux espèces exotiques de ce genre, borné, à ce qu'il paraît, à l'Europe, l'Asie tempérée et l'Afrique septentrionale, elles sont en très-petit nombre et elles n'ont encore été étudiées avec le soin qu'exige l'état actuel de la science. En comparant la nouvelle espèce du Japon à celles d'Europe, on s'aperçoit qu'elle ne peut être confondue avec aucune de ces dernières, qu'elle offre cependant de l'affinité avec les bees-fins pouillot et siffleur, *Ficedula trochilus* et *sibilatrix*, mais qu'elle se distingue du premier par ses ailes plus courtes et dont les rémiges présentent des proportions diverses, du dernier par un bec plus grand et plus fort, et de tous les deux par des tarsi plus bas et moins robustes, par des doigts plus courts, par des nuances un peu diverses des teintes,

et particulièrement par la raie sureilière plus prononcée et prolongée presque jusque sur le milieu de la nuque.

Longueur totale, environ quatre pouces et un tiers. Longueur des ailes, deux pouces et cinq lignes; de la queue, un pouce et neuf lignes. Longueur du bec depuis le front, à peu près cinq lignes; hauteur du bec près du front, une ligne et demie; largeur, deux lignes et un quart. Hauteur du tarse, à peu près huit lignes. Longueur du doigt du milieu, quatre pouces et un quart; de l'ongle de ce doigt, une ligne et demie; longueur du pouce, deux lignes et demie; de l'ongle du pouce, deux lignes.

Le bec de cette espèce offre la plus grande analogie avec celui du bec-fin siffleur; il est même un peu plus long et un peu plus large à la base que dans cette espèce. Il est passablement allongé; près du front d'un tiers plus large que haut; conique dans les deux tiers postérieurs de sa longueur; droit, mais à mandibule supérieure courbée par devant vers le bas, et y formant une pointe arrondie et un peu échancrée à sa base. La mandibule supérieure est d'un brun couleur de corne, plus clair sur les bords de cette mandibule; l'inférieure est d'un brun jaunâtre couleur de corne très-claire. Les narines se présentent sous la forme d'une fente horizontale, mais par devant un peu recourbée vers le haut, et longue d'environ une ligne; elles sont en partie recouvertes par les plumes nasales, entre lesquelles on voit plusieurs soies raides. Des soies semblables, mais plus longues et plus fortes ombragent, vers le derrière, le bord de la mandibule supérieure, et les plumes du menton se prolongent également, à leur extrémité, en des soies noirâtres. Le tour des yeux est garni de petites plumes serrées. Les ailes, de longueur moyenne, recouvrent, lorsqu'elles sont pliées, les deux tiers antérieurs de la queue. La première rémige est de deux lignes plus longue que la deuxième des grandes couvertures de l'aile. La troisième rémige n'est guère plus courte que la quatrième qui est la plus longue de toutes, mais qui ne dépasse souvent la cinquième que d'un quart de ligne; la deuxième enfin est de trois lignes plus courte que la quatrième. La deuxième, troisième et quatrième des rémiges sont très faiblement échancrées à la barbe interne; la troisième, quatrième et cinquième sont faiblement rétrécies à la barbe externe. La queue, de longueur moyenne, est composée de douze pennes, et elle a son bord postérieur faiblement échancré au milieu et tant soit peu arrondi vers les côtés. Les tarses sont passablement hauts et un peu comprimés; la grande plaque cornée dont leur face antérieure est revêtue, n'offre des sutures transversales qu'à sa moitié inférieure; elles sont au nombre de deux et la supérieure est souvent très peu apparente; il existe, comme d'ordinaire, près de la base des doigts, une plaque très-large dans le sens transversal, mais assez basse. Le pouce est plus vigoureux que les autres doigts qui sont en général faibles; il est d'égale longueur avec le doigt interne; l'externe est d'une demi-ligne plus long, et le doigt du milieu ne dépasse l'externe que de trois quarts de ligne. Les ongles sont comprimés, passablement arqués et pointus, excavés à leur face inférieure, un peu canaliculés à leurs faces latérales, et d'un jaune couleur de corne très-pâle, ce qui est aussi la teinte des pieds en général. L'ongle du doigt du milieu a, comme d'ordinaire, son bord interne évasé et tranchant.

La teinte générale des parties supérieures de l'oiseau est d'un vert olivâtre plus ou moins foncé ou sale et tirant au jaune, notamment sur le croupion. On remarque,

au milieu de la tête, une raie assez large et un peu plus claire que la teinte du fond; elle se prolonge depuis le front jusqu'à la nuque, mais elle est toujours très peu apparente, et paraît souvent s'effacer complètement. Une autre raie claire, assez apparente et d'un jaune de citron blanchâtre s'étend, de chaque côté, depuis la base des narines, au dessus des yeux et de la région des oreilles, jusqu'à la nuque, pour encadrer, de chaque côté, la partie postérieure de la tête; elle est accompagnée vers le bas d'une raie d'un brun noirâtre qui, passant par l'œil, se prolonge, derrière et par devant de cet organe, sur les régions du front et de l'oreille. Cette dernière région est variée de gris et de jaunâtre pâle. Les parties inférieures de l'oiseau sont d'un blanchâtre, nuancé par-ci par-là de jaunâtre et passant au gris jaunâtre sur les flanes. Les couvertures inférieures de la queue sont d'un jaune de citron pâle. Les couvertures inférieures de l'aile sont, ainsi que les plumes axillaires, d'un jaune de citron blanchâtre, mais cette teinte passe au jauné de citron pur et assez intense vers l'angle de l'aile, et elle est variée de gris brun sur les grandes couvertures antérieures. Les barbes internes des rémiges offrent des limbes blanchâtres qui disparaissent cependant à la moitié terminale des grandes rémiges; on voit des limbes semblables, mais jaunâtres à la barbe interne des penes de la queue. La teinte du fond de ces penes, ainsi que de celles de l'aile, est un brun noirâtre très-pâle notamment sur la queue; mais toutes ces penes ont leurs bords externes ornés d'un bord d'un vert jaunâtre; ces bords sont très-étroits sur les antérieures des grandes couvertures de l'aile, mais au contraire assez larges et tirant au blanchâtre sur les grandes couvertures postérieures et les couvertures moyennes.

LES RIVERAINS. (SALICARIA).

1.) LE RIVERAIN ROUSSEROLLE ORIENTAL. SALICARIA TURDINA ORIENTALIS. Nos voyageurs ont rapporté au Musée des Pays-Bas, du Japon, de Bornéo, de Macassar et de Sumatra, un grand nombre d'individus d'un riverain, ressemblant sous tous les rapports au riverain rousserolle d'Europe; mais qui s'en distingue constamment par sa taille un peu moins forte et par ses ailes comme par sa queue un peu plus courtes que dans l'espèce commune. Ces deux races, comparées ensemble, par rapport à leur taille, offrent les différences suivantes.

	Sal. turdina.		Sal. turd. orientalis.	
Longueur de l'aile	3	6	3	1
» » la queue	2	11	2	6
» du doigt du milieu	0	7½	0	7
Hauteur du tarse	1	1	1	0

Le bee, la longueur comparative des rémiges, des doigts et de leurs ongles, les plaques dont les tarsees se trouvent revêtus, en un mot l'organisation et les proportions relatives de toutes les parties isolées étant, comme la distribution et les nuances des teintes, absolument les mêmes dans ces deux races, les détails que nous venons de donner sur la race de l'Asie orientale suffiront pour la distinguer au premier coup d'œil de celle de l'Europe qui, du reste, a été observée par Pallas, jusque sur les bords de la mer Caspienne, que Rüppell a rencontrée en Arabie, et qui passe l'hiver dans l'Afrique septentrionale. Pallas, Zoographia, I, p. 459, (nota), en parlant

de cette espèce européenne, dit qu'il en existe en Hollande, où cet oiseau porte le nom de Karrekiet, deux races, l'une de taille plus forte, l'autre plus petite et ne surpassant guère en grandeur le rossignol. Nous n'avons jamais observé cette soi-disant petite race, qui n'est probablement autre chose que le riverain des roseaux, *Salicaria arundinacea*, espèce que l'on désigne souvent en Hollande sous le nom de » petit Karrekiet."

2.) LE RIVERAIN CHANTEUR. *SALICARIA CANTANS*. Pl. XIX. Cette espèce inédite offre au premier abord beaucoup d'analogie avec les riverains verderolle et des roseaux, *Salicaria palustris* et *arundinacea*; mais examinée en détail, on remarque qu'elle s'en distingue par un bec un peu plus court, par des doigts et des ongles beaucoup plus vigoureux, par des proportions diverses des grandes rémiges, par une queue plus longue et plus étagée, enfin par le blanc plus pur qui règne sur les parties inférieures de l'oiseau. Cette espèce ne pouvant être confondue avec aucune autre du genre, nous passerons à la description détaillée, contenue dans les lignes suivantes.

Longueur totale, d'environ six pouces. Longueur des ailes, de deux pouces six à sept lignes; de la queue, de deux pouces cinq à six lignes. Longueur du bec mesuré depuis le front, de quatre lignes et trois quarts; largeur du bec, d'un peu plus de deux lignes; hauteur du bec, d'à peu près deux lignes. Hauteur du tarse, de onze lignes et demie. Longueur du doigt du milieu, de six lignes; de son ongle, d'un peu plus de deux lignes. Longueur du pouce, de quatre lignes et un quart; de son ongle, d'un peu plus de trois lignes.

Le bec est peu long; presque aussi haut que large près du front; comprimé à sa partie antérieure; à mandibule supérieure faiblement arquée et terminée en une pointe peu courbée, à peine saillante, arrondie et pourvue, de chaque côté, d'une faible échancrure; sa couleur générale est un brun foncé qui passe au brun jaunâtre sur le bord des mandibules, teinte qui occupe encore, le plus souvent, la moitié postérieure de la mandibule inférieure. Les narines, percées de part et d'autre, sont en forme de fente un peu oblique. On voit des soies raides sur la région du frein, immédiatement au dessus du bord de la mandibule; des soies semblables, mais plus faibles, garnissent les plumes antérieures du front et du menton. Le tour des yeux est garni de petites plumes peu serrées. Les ailes, passablement courtes et arrondies, ne paraissent guère recouvrir, quand elles sont pliées, plus que le tiers antérieur de la queue. La cinquième rémige est la plus longue de toutes, mais elle dépasse tout au plus d'un quart de ligne la quatrième et la sixième; la troisième est deux lignes, et la deuxième cinq lignes et demie plus courte que la cinquième; la première enfin dépasse de six lignes les grandes couvertures antérieures de l'aile. Les échancrures à la barbe interne des rémiges sont très-peu prononcées; on n'en aperçoit guère que sur la deuxième, la troisième et la quatrième des rémiges primaires; il existe aussi des échancrures à la barbe externe de la 3^{me}, 4^{me}, 5^{me} et 6^{me} de ces rémiges. La queue, composée de dix pennes et passablement longue, est assez arrondie à l'extrémité, la paire externe des pennes étant plus courte de quatre lignes et demie environ que les moyennes. Les pieds sont assez robustes, notamment le tarse et le pouce avec son ongle; ils sont, ainsi que les ongles, d'un brun-jaunâtre couleur de

eorne pâle. La plaque cornée dont le tarse se trouve revêtu par devant, est divisée en quatre compartimens, dont le premier, à partir d'en haut, est le plus petit et le troisième le plus grand. On voit entre cette pièce cornée et les plaques qui revêtent les doigts, trois lames transversales assez basses, notamment les inférieures. Les trois doigts antérieurs sont beaucoup plus faibles que le pouce; leurs ongles, notamment ceux des doigts externe et interne, sont plus petits et beaucoup plus faibles, mais au contraire plus acérés. Le doigt interne est un peu plus court que l'externe et le pouce, qui sont d'égale longueur, et seulement d'une ligne et de trois quarts plus courts que le doigt du milieu. Les ongles en général sont médiocrement arqués, comprimés, excavés à leur face inférieure, et celui du milieu a, comme d'ordinaire, son bord interne évasé et tranchant.

La teinte principale du plumage est un brun olivâtre, plus clair et ardent sur le erouppion, pâle et tirant au jaunâtre sur les flancs et notamment sur les couvertures inférieures de la queue, passant au blanc grisâtre sur le devant du cou, ainsi que sur le milieu de la poitrine et du ventre. Les plumes du tour des yeux sont d'un jaune blanchâtre sale; on voit une raie de cette même teinte se prolonger, de chaque côté, depuis la base des narines, au dessus des yeux et de la région des oreilles; elle est accompagnée, vers le bas, d'une raie noirâtre. Les plumes de la queue sont d'un brun pâle, tirant un peu sur le rougeâtre et leurs barbes externes offrent un liséré d'un brun olivâtre très-vif. Il en est de même des bords extérieurs des rémiges et des couvertures des ailes, mais la couleur du fond de ces plumes est un brun noirâtre pâle, et leurs barbes internes sont ornées de limbes blancs, qui disparaissent cependant vers l'extrémité des grandes rémiges. Les couvertures inférieures des ailes sont d'un jaune de citron pâle.

Possédant une vingtaine d'individus de cette espèce, nous avons pu observer que les teintes du plumage sont quelquefois sujettes à varier; mais ces variétés sont en général peu sensibles et se bornent à la teinte des parties supérieures, qui tire tantôt sur le grisâtre, tantôt sur le verdâtre, et à la teinte claire du dessous de l'oiseau, nuancée dans les uns de blanc, dans d'autres de grisâtre, dans d'autres encore de brun olivâtre plus ou moins pâle.

3.) LE RIVERAIN PETIT-CHANTEUR. *SALICARIA CANTILLANS*. Pl. XX. — Cette espèce est en quelque sorte le diminutif de la précédente, à la quelle elle ressemble sous tous les rapports de son organisation, des proportions relatives des parties et même par la distribution et les nuances des teintes. Offrant, comme le riverain chanteur, des ailes plus arrondies que les espèces voisines d'Europe, il est impossible de la confondre avec aucune d'entre elles. Du reste, elle est à peu près de la taille des *Sal. arundinacea* et *palustris*, mais ses ailes et le bec sont beaucoup plus courts que dans les espèces que nous venons de nommer. Quant aux *Sal. phragmitis* et *arundinacea*, elle leur ressemble par la forme et la grandeur de son bec; mais ses ailes sont encore plus courtes et les doigts comme les ongles beaucoup plus forts que dans ces espèces, tandis que la queue est plus longue et que le plumage offre un système de coloration beaucoup moins varié que celui de la *Sal. phragmitis*.

Longueur totale, d'environ quatre pouces et demi. Longueur des ailes, de deux pouces et une ligne; de la queue, de deux pouces deux lignes. Longueur du bec

mesuré depuis le front, de quatre lignes et un quart; largeur du bee près du front, d'une ligne et de trois quarts; hauteur du bee, d'une ligne et demie. Hauteur du tarse, de dix lignes. Longueur du doigt du milieu, de cinq lignes et un quart; de l'ongle de ce doigt, de deux lignes. Longueur du pouce, de trois lignes et demie; de son ongle, d'à peu près trois lignes.

Le bee de cette espèce est plutôt court que long, peu vigoureux, presque aussi haut que large par derrière, un peu comprimé vers le devant, et d'un brun plus ou moins foncé et passant au jaunâtre sur le bord des mandibules. La mandibule supérieure est faiblement arquée à sa partie antérieure; sa pointe, arrondie et pourvue de chaque côté d'une échancrure peu profonde, est par conséquent peu crochue. Les narines, en forme d'une fente assez longue et un peu obliquement disposée, ne sont pas séparées par une cloison. Les plumes du front se prolongent jusque vers la base des narines; elles sont, ainsi que celles du menton, entremêlées de petites soies raides. Des soies semblables mais beaucoup plus vigoureuses, se voient à la région du frein, près du bord de la mandibule supérieure. Le tour des yeux est garni de petites plumes peu serrées. Les ailes étant peu longues, elles ne recouvrent, quand elles sont pliées, que la moitié antérieure de la queue; elles offrent une forme très-arrondie. La première rémige est de plus de quatre lignes plus longue que la plus longue des grandes couvertures externes des ailes. La cinquième et la sixième des rémiges sont d'égale longueur et plus longues que les autres, quoiqu'elles ne dépassent guère que d'une demi-ligne la quatrième rémige; la troisième, plus courte de deux lignes que la cinquième, égale à peu près en longueur la septième; la deuxième enfin est plus courte de six lignes et demie que la cinquième. Les rémiges secondaires antérieures sont presque aussi longues que les suivantes, et les postérieures diminuent d'abord peu, ensuite brusquement en longueur. La 2^{me}, 3^{me}, 4^{me} et 5^{me} des rémiges sont échancrées à leur barbe interne, mais très-faiblement; on remarque aussi des échancrures à la barbe externe de la 3^{me}, 4^{me}, 5^{me} et 6^{me} des rémiges primaires. La queue, composée de dix pennes, est passablement longue et assez arrondie, la paire extérieure des pennes étant de quatre lignes plus courte que la paire moyenne. Les pieds sont en général assez développés. Le tarse est passablement haut et fort, comprimé et revêtu par devant d'une plaque cornée, divisée, par des sutures un peu obliques, en quatre compartiments dont le troisième, en comptant de haut en bas, est le plus grand, et le supérieur le plus petit de tous. On voit entre cette grande plaque et les petites plaques qui recouvrent les doigts, trois lames cornées très-larges, mais peu hautes, notamment les inférieures. Les doigts externe et interne et le pouce sont à peu près d'égale longueur, mais le doigt du milieu est d'une ligne et demie plus long que les autres doigts. Les trois doigts antérieurs sont en général faibles et les ongles des doigts externe et interne sont encore un peu plus petits que l'ongle du doigt du milieu. Le pouce au contraire est du double plus vigoureux que les autres doigts et son ongle est très-grand, robuste, mais moins aigu que les autres ongles. Ces ongles sont comprimés, passablement arqués, excavés à leur face inférieure, et celui du milieu a son bord interne évasé et tranchant; ils offrent, ainsi que les pieds en général, une teinte d'un brun jaunâtre couleur de corne très-claire.

Cette espèce, dont nous possédons une dizaine d'individus, offre un système de

coloration absolument semblable à celui de l'espèce précédente; ses teintes cependant tirent le plus souvent un peu plus sur le jaune olivâtre. Nous n'avons pas remarqué parmi nos individus des variétés accidentelles.

LES HUMICOLES. LUSCIOLA.

1.) L'HUMICOLE BLEUET. LUSCIOLA CYANURA. Pl. 21, (mâle et femelle). Cette espèce, découverte en Sibérie et décrite par Pallas sous le nom de *Motacilla cyanura* (1), se trouve également, et à ce qu'il paraît en abondance, au Japon. Elle offre par sa taille, ses formes et son organisation, beaucoup d'analogie avec le rouge-gorge d'Europe, dont elle s'éloigne, ainsi que de toutes les autres espèces du genre, par ses teintes. Les deux sexes diffèrent encore considérablement entre eux sous ce rapport, et il paraît en outre que la femelle est constamment un peu plus petite que le mâle.

Les ailes du mâle portent environ 3 pouces et une ligne, celles de la femelle, 2 pouces et 9 lignes en longueur. La queue est de 2 pouces et deux à 2 pouces et quatre lignes. Le bec offre 4 lignes en longueur; il est large d'une ligne et deux tiers, et sa hauteur égale sa largeur. Le tarse est haut d'à peu près 11 lignes. Longueur du pouce, 4 lignes; de son ongle, 3 lignes et demie; du doigt du milieu, 6 lignes et un quart; de son ongle, 3 lignes. La première rémige dépasse de 4 à 5 lignes et demie la deuxième des grandes couvertures de l'aile. La quatrième rémige est un peu plus courte que la cinquième, qui est la plus longue de toutes. La troisième est de deux lignes plus courte que la quatrième; la sixième est intermédiaire entre ces deux rémiges et la deuxième égale en longueur la huitième. La troisième, quatrième, cinquième et sixième des rémiges primaires sont échancrées à la barbe externe.

Dans le mâle adulte, les plumes des parties inférieures sont d'un blanchâtre nuancé sur le cou et le jabot, d'une légère teinte de jaune brunâtre, mêlé de grisâtre sur le milieu et de bleuâtre sur les côtés du jabot, et passant au jaune brunâtre très-vif sur les flanes. Toutes les plumes de ces parties sont noirâtres à leur base. Une raie blanche s'étend de chaque côté de la tête, depuis les narines jusqu'au dessus de l'œil. Les rémiges sont d'un brun noirâtre fauve, et pourvues d'un liséré de brun jaunâtre, notamment les rémiges secondaires, à l'exception des supérieures qui sont bordées de bleuâtre. Toutes les plumes des autres parties de l'oiseau sont d'un bleuâtre sale, mais leurs bords tirent un peu au brunâtre: cette teinte bleue cependant tire au noirâtre sur la région des freins; elle est plus pure et plus claire sur les côtés du sommet de la tête, et très-pure et à reflets métalliques sur les petites couvertures de l'aile.

La femelle diffère du mâle sous les rapports suivants. On ne lui observe de teinte bleue que sur les plumes de la queue; la raie blanche de la tête est peu apparente; les plumes de toutes les parties supérieures sont d'une couleur olivâtre tirant un peu au bleu sur le croupion; la gorge et le cou sont un peu nuancés de brun grisâtre; le jaune brunâtre des côtés du jabot et des flanes enfin est moins vif.

(1) Zoographia rosso-asiatica, vol. I, p. 490, pl. 30, fig. 1.

2.) L'HUMICOLE AKAHIGE. LUSCIOLA AKAHIGE. Au premier coup d'oeil cet oiseau offre beaucoup d'analogie, tant par son organisation que par la distribution des teintes, avec le rouge gorge d'Europe, qu'il paraît remplacer au Japon; mais il suffit de comparer entre elles ces deux espèces, pour se convaincre que celle du Japon diffère de celle d'Europe sous plusieurs rapports essentiels et très-sensibles. On remarque particulièrement que son bec est beaucoup plus vigoureux, qu'elle a une queue beaucoup plus courte, que ses tarses sont plus forts; aussi offre-t-elle des teintes plus vives et un peu différemment distribuées. Le mâle et la femelle de cet oiseau ont été figurés dans les planches coloriées, n°. 571, fig. 1 et 2.

Longueur totale, environ de 5 pouces. Ailes, 2 pouces et 8 à 9 lignes. Queue, 1 pouce 10 lignes. Bec depuis le front, un peu plus de 5 lignes; largeur du bec près du front, 2 lignes et demie; hauteur, 2 pouces. Longueur du tarse, 12 lignes et demie. Longueur du pouce, 4 lignes; de son ongle, 3 lignes; du doigt du milieu, 7 lignes; de son ongle, 2 lignes et un tiers.

La première rémige est de 3 lignes plus longue que la deuxième des grandes couvertures de l'aile. La quatrième rémige est la plus longue de toutes, quoique elle ne dépasse que peu sensiblement la troisième et la cinquième. La deuxième égale en longueur la septième; elle est de 4 lignes et un tiers plus courte que la quatrième. La troisième, quatrième et cinquième des rémiges primaires sont un peu échanerées à la barbe externe; on remarque également des échanerures à la barbe interne de la deuxième et troisième de ces rémiges. La queue est arrondie à l'extrémité.

Le mâle adulte offre la distribution suivante des teintes. Tout le dessous du cou, les côtés de la tête sont d'un rouge jaunâtre ferrugineux très-vif. Les plumes de la queue sont un peu plus foncées. On voit encore des traces de cette teinte sur le dessus de la tête et sur les couvertures de l'aile, dont la couleur est, ainsi que celle de toutes les parties supérieures, d'un olivâtre tirant plus ou moins au brun couleur de rouille. Les rémiges tirent au gris-noirâtre. La poitrine est d'un noirâtre plus ou moins foncé, teinte qui passe insensiblement au blanc du ventre et des couvertures inférieures de la queue. Les couvertures inférieures des ailes sont d'un roux ferrugineux très-clair.

La femelle ressemble au mâle par la distribution des teintes; mais elles sont beaucoup moins vives, et le noirâtre des parties inférieures est remplacé par un gris olivâtre assez terne.

3.) L'HUMICOLE KOMADORI. LUSCIOLA KOMADORI. On voit des figures de ce bel oiseau dans les planches coloriées, n°. 570, fig. 1 et 2, où il porte le nom de Sylvia Komadori. Il est absolument modelé sur le même type que le précédent; les proportions de ses parties ainsi que la longueur relative des rémiges sont absolument les mêmes; mais il a les tarses un peu moins hauts, le bec est un peu plus long et moins conique, et il offre un système de coloration assez différent.

Longueur des ailes, 2 pouces 7 à 9 lignes. Queue, 1 pouce 9 lignes. Bec: longueur, 6 lignes et un tiers; largeur, 2 lignes et un quart; hauteur, 2 lignes. Tarse, 11 lignes et demie. Longueur du pouce, 4 lignes; de son ongle, 3 lignes et demie; du doigt du milieu, 7 lignes; de son ongle, 2 lignes et demie.

Le mâle adulte a les plumes de toutes les parties supérieures, ainsi que les plumes

de la queue, d'un rouge tirant au brun jaunâtre très-ardent. Les grandes rémiges offrent une teinte d'un gris brunâtre. Le front, la région du frein, toutes les parties inférieures du cou jusque sur la poitrine et les plumes des flancs sont d'un noir profond. Les plumes des autres parties inférieures sont d'un beau blanc argenté. Les couvertures inférieures de l'aile sont noirâtres et bordées de blanc.

L'individu figuré dans les planches coloriées, n^o. 570, fig. 2, que l'on nous a envoyé comme la femelle, mais qui paraît revêtu de la livrée de passage, a toutes les parties supérieures moins vives, tandis que les plumes des parties inférieures sont blanchâtres et bordées de gris foncé, teinte qui prend le dessus sur les flancs.

4.) L'HUMICOLE AUREE. *LUSCIOLA AUREA*. Pallas (1) a le premier indiqué cette espèce, qu'il avait découverte dans la Sibérie orientale et qui habite également le Japon; mais c'est à tort que l'on a cru qu'elle se trouve jusqu'au Caucase, où elle est remplacée par une espèce très-différente, savoir le *Lusciola erythrogastra* (2). Elle a été très-bien figurée par Gould (3). En comparant cet oiseau au rossignol des murailles d'Europe, *Lusciola phoenicura*, on s'aperçoit facilement que ces deux espèces sont destinées à se remplacer mutuellement dans les contrées très distantes les unes des autres qu'elles habitent. En effet, elles offrent absolument la même organisation, les mêmes proportions de leurs différentes parties; la distribution de leurs teintes présente encore la plus grande analogie; mais ces teintes sont un peu modifiées et l'espèce de l'Asie se distingue constamment et au premier coup d'oeil de celle de l'Europe par la présence d'un miroir blanc très-étendu sur l'aile. J'ai encore observé que les ailes et les tarses sont, dans l'espèce asiatique, tant soit peu plus courts que dans celle de l'Europe.

Nous donnerons sur la première les détails suivants. Ailes, 2 pouces 7 et 9 lignes. Queue, 2 pouces 1 à 2 lignes. Bec: longueur, 4 lignes; largeur, 2 lignes et un cinquième; hauteur 1 ligne et deux tiers. Tarse, 9 lignes. Première rémige dépassant de 4 lignes la deuxième des grandes couvertures de l'aile; deuxième rémige intermédiaire entre la huitième et neuvième, et plus courte de 6 lignes que la quatrième qui est la plus longue de toutes; troisième et cinquième un peu plus courtes que la quatrième.

Quant aux teintes de cette espèce, le mâle en habit d'été diffère du vieux mâle du rossignol des murailles sous les rapports suivants. Le dessus de la tête et du cou est d'un gris plus clair, et au lieu de passer au blanc sur le front, cette teinte grise offre au contraire une nuance blanchâtre sur le cou. Le noir des côtés de la tête et du dessous du cou s'étend jusque sur les côtés du cou, le manteau et les ailes. Les deux pennes mitoyennes de la queue tirent encore fortement sur le noir. Le brun-roux est plus vif, plus clair et s'étend uniformément sur toutes les parties inférieures depuis le cou jusque sur les couvertures inférieures de la queue. Mais ce qui distingue particulièrement cet oiseau du Rossignol des murailles de l'Europe, c'est la large bande blanche qui occupe le milieu des rémiges secondaires.

(1) Zoograph. rosso-asiat., I, p. 477.

(2) Voyez les observations que j'ai publiées sur ce sujet dans ma Revue critique, p. 62 à 64.

(3) Birds of Europe.

La femelle ne paraît se distinguer de la femelle de l'espèce européenne que par la présence de la bande claire des ailes, qui est moins large dans ce sexe et qui tire au brun jaunâtre.

5.) L'HUMICOLE CALLIOPE. LUSCIOLA CALLIOPE. Ce bel oiseau, décrit d'abord par Pallas et par beaucoup d'écrivains postérieurs, et très-bien figuré dans Gould, *Birds of Europe*, Pl. 114, habite la Sibérie orientale et le Japon, et s'égare de temps à autre dans l'Europe orientale. Nous nous bornons à donner, comme supplément aux descriptions publiées de cet oiseau par nos prédécesseurs, les détails suivants sur ses dimensions.

Longueur totale, 6 pouces. Ailes, 2 pouces 8 lignes. Queue, 2 pouces 2 lignes. Bec: longueur depuis le front, 6 lignes; largeur, un peu plus de 2 lignes; hauteur, à peu près 2 lignes. Tarse, 13 lignes et demie. Doigt du milieu, 8 lignes; ongle de ce doigt, 2 lignes et un tiers. Pouce, 4 lignes; ongle du pouce, 3 lignes et trois quarts. Première rémige dépassant d'un peu plus de 3 lignes la deuxième des grandes couvertures primaires de l'aile. Deuxième rémige égalant presque en longueur la sixième, et de 3 lignes et un quart plus courte que la troisième et quatrième qui sont d'égale longueur et les plus longues de toutes. Troisième, quatrième et cinquième des rémiges primaires échancrées à la barbe externe; deuxième et troisième échancrées à la barbe interne.

LES ZOSTEROPS. ZOSTEROPS.

1.) ZOSTEROPS JAPONICUS Pl. 22. Le Japon produit une seule espèce du genre *Zosterops*, et cette espèce est nouvelle pour la science. Il nous en est parvenu un bon nombre d'individus, qui offrent entre eux une ressemblance parfaite. Il ne paraît donc pas exister des différences extérieures pour distinguer les deux sexes ou l'âge de cet oiseau qui présente les particularités suivantes.

Longueur totale, d'environ 4 pouces et demi. Ailes, 2 pouces et un quart. Queue, 1 pouce 7 lignes. Bec: longueur, 5 lignes; largeur, 2 lignes; hauteur, 1 ligne et deux tiers. Tarse, 7 lignes et demie. Pouce, 3 lignes. Ongle du pouce, 2 lignes et un quart. Doigt du milieu, 4 lignes et demie. Ongle de ce doigt, une ligne et trois quarts.

La première rémige manque. La troisième, quatrième et cinquième sont d'égale longueur et dépassent d'une ligne et demie la deuxième et la sixième. La troisième, quatrième et cinquième de ces rémiges sont échancrées à la barbe externe.

Le bec est un peu courbé, conique, comprimé vers l'extrémité, déprimé à la base, et d'un brun noirâtre couleur de corne. Les pieds offrent une teinte plus claire. Les ongles sont vigoureux, passablement crochus et assez comprimés. Les narines se présentent sous la forme d'une fente assez allongée.

Les parties supérieures de cet oiseau sont d'un beau vert jaunâtre, qui forme des bords clairs sur les rémiges et les pennes de la queue, dont la teinte est d'un noir grisâtre. Le devant du front, le dessous du cou et les couvertures inférieures de la queue sont d'un jaune de citron vif. Le jabot, la poitrine et le ventre sont blanchâtre au milieu, et d'un brun rougeâtre clair et pâle vers les côtés. Le tour de

L'œil est comme d'ordinaire dans ce genre formé par une large bande de plumes serrées d'un blanc de satin. On voit entre l'œil et le bec un trait noirâtre. Les ouvertures inférieures des ailes sont d'un jaunâtre pâle.

LES TRAQUETS. SAXICOLA.

1.) LE TRAQUET RUBICOLE. SAXICOLA RUBICOLA. Cette petite espèce est une des plus répandues du genre. Elle habite presque toutes les parties de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. Rüppell (1) a rencontré cet oiseau en Egypte, en Arabie, en Nubie et en Abyssinie; il se trouve, suivant Swainson (2), dans l'Afrique occidentale; il est commun dans les environs de Tanger (3); le docteur Smith et les voyageurs du Musée de Berlin (4), l'ont rapporté du Cap de Bonne Espérance. Strickland (5) l'a observé dans les environs de Smyrne; le Musée Britannique a reçu des individus des environs d'Erzeroum (6), M. M. Sykes et Franklin (7) du Deccan et du Bengale; il fréquente, suivant Pallas (8), la Sibérie depuis les monts Oural jusqu'en Daourie; les voyageurs hollandais enfin en ont adressé au Musée des Pays-Bas un bon nombre d'individus recueillis au Japon. Ces individus sont en tout point semblables à ceux d'Europe, et ne présentent pas même les légères différences dans le système de coloration, que l'on observe dans les individus de la Sardaigne et de la Sibérie, de l'Afrique orientale et australe. Ces différences consistent en ce que les individus de la Sardaigne (9) et de la Sibérie (10) offrent, à l'état adulte, une teinte un peu plus foncée que les individus de l'Europe; ceux de l'Afrique orientale (Sax. *Hempriehii*, Ehrenberg), ont, suivant Keyserling et Blasius (11), la première rémige plus courte que ceux de l'Europe et les plumes de la queue blanches à la base, et ce dernier caractère se retrouve encore, au dire de ces mêmes savants, quoique à un degré moindre, dans les individus du Cap de Bonne Espérance.

LES PIPITS. ANTHUS.

1.) LE PIPIT DES BUISSONS. ANTHUS ARBOREUS. Pl. 23. — Le Japon nourrit un pipit, semblable en tout point au pipit des buissons de l'Europe, à l'exception que les teintes de ses parties supérieures sont un peu plus vives et que les taches foncées du jabot et des flancs sont un peu plus grandes. Les dimensions, la forme et les proportions relatives des différentes parties de l'oiseau, ainsi que la distribution des teintes sont exactement les mêmes que dans les individus qui habitent l'Europe et qui vont visiter

(1) Neue Wirbelthiere, Vögel, p. 80.

(2) Birds of Western Africa, II, p. 45.

(3) Proceed. Zool. Soc. 1840, p. 133.

(4) Lichtenstein, Catalog, 1823, p. 33.

(5) Proceed. 1837, p. 97.

(6) Ibid 1839, p. 130.

(7) Yarrell, British Birds, I, p. 247.

(8) Zoographia, I, p. 469.

(9) Küster, Isis, 1835, p. 218.

(10) C'est la *Motacilla maura* de Pallas, voyage, II, appendix, p. 708, n^o. 17.

(11) Wirbelthiere Europas, p. LIX, n^o. 243, note.

en hiver la côte barbaresque (1), l'Égypte (2) et l'Asie mineure (3). Cet oiseau habite probablement aussi la Sibérie tempérée, mais il paraît que Pallas (4) l'a confondu avec le pipit farlouse, *ANTHUS PRATENSIS*. Les figures que nous donnons de deux individus japonais suffiront pour se faire une idée précise de la variété qui habite ce pays.

2.) LE PIPIT FARLOUSE DU JAPON. *ANTHUS PRATENSIS JAPONICUS*. Pl. 24. — Les voyageurs hollandais n'ont recueilli au Japon que deux espèces du genre pipit, savoir la variété du pipit des boissons dont nous venons de parler, et un pipit qui offre la plus grande analogie avec le pipit farlouse de l'Europe, mais qui paraît s'en éloigner constamment par sa taille tant soit peu plus forte, par des ailes ordinairement un peu plus longues et par des teintes plus foncées et plus ternes. Comparées en détail, ces deux races d'oiseaux présentent les différences suivantes.

Les ailes du pipit farlouse de l'Europe portent en longueur 3 pouces à 3 pouces 2 lignes; celles du pipit farlouse du Japon varient depuis trois pouces et une ligne à trois pouces 5 lignes. Le bec et l'ongle du pouce sont tant soit peu plus longs dans les individus du Japon que dans ceux de l'Europe. Les autres parties ne présentent pas des différences sensibles par rapport à leurs dimensions. Quant aux teintes, leur distribution est exactement la même dans les deux races dont nous parlons; mais ces teintes offrent des nuances assez différentes. On remarque d'abord que la couleur du fond des parties supérieures de la race japonaise est constamment, même dans les individus revêtus de la livrée du printemps, d'un gris brunâtre tirant très-peu à l'olivâtre et au jaunâtre, tandis que ce sont ces deux dernières teintes qui dominent dans la race européenne. Les taches noirâtres qui entourent la gorge et se prolongent jusque vers la poitrine, sont plus larges, et celles qui se voient le long des flancs paraissent s'effacer plus ou moins complètement lorsque l'oiseau est revêtu de l'habit de noce. A cette époque, on ne voit que des traces de la belle teinte rousse qui orne la gorge du pipit farlouse d'Europe, tandis que la teinte jaunâtre de la poitrine et des flancs tire au contraire assez fortement sur le roux dans les individus du Japon.

On voit par ces indications que le pipit farlouse du Japon forme une race au moins aussi distincte de celle de l'Europe que le pipit à gorge rousse, *Anthus rufularis* Brhm ou *A. cervinus*, Pallas.

LES BERGERONNETTES. *MOTACILLA*.

1.) LA BERGERONNETTE BOARULE. *MOTACILLA BOARULA*. — Il paraît que cette espèce est une des plus répandues du genre. On sait qu'elle se trouve dans la plus grande partie de l'Europe; c'est un oiseau sédentaire en Égypte, en Arabie et dans les parties montagneuses de l'Abyssinie (5); elle habite l'île de Madère (6) elle a été

(1) Proceed. Zool. Soc., 1840, p. 133.

(2) Rüppell, Neue Wirbelth., p. 104.

(3) Proceed. 1839, p. 119.

(4) Zoographia, I, p. 512.

(5) Rüppell, Neue Wirbelthiere, Vögel, p. 84.

(6) Yarrell, British Birds, I, p. 373.

observée dans les environs de Smyrne (1); Gould en a reçu du individus tués au Népal (2); Gmclin a rencontré cet oiseau près de Jeniseisk (3); les voyageurs hollandais enfin en ont recueilli un bon nombre d'individus à Java, à Sumatra et au Japon. Tous les individus provenant de ces dernières contrées ne nous ont offert la moindre différence d'avec ceux tués en Europe.

2.) LA BERGERONNETTE GRISE ORIENTALE. MOTACILLA LUGENS. Pl. 25, mâle adulte en été. On connaît jusqu'à présent trois races de la Bergeronnette grise. La première, Motacilla alba, Linné, ou la race ordinaire, habite presque toute l'Europe, à l'exception de la grande Bretagne; Rüppell (4) l'a fréquemment rencontrée en automne et en hiver lors de ses courses en Égypte, en Nubie et sur les bords de la mer rouge; elle est de passage dans les environs de Smyrne (5) et d'Erzeroum (6); et Pallas (7) en fait mention comme d'un oiseau commun par toute la Russie et la Sibérie.

La deuxième race paraît exclusivement habiter en été l'Angleterre, où elle remplace la Bergeronnette grise ordinaire. On l'a observée lors de ses migrations en France (8), en Sardaigne (9), et même sur l'île d'Helgoland (10). Cette race ne se distingue de la race ordinaire que par ce que le noir du dessus de la tête se répand, dans la livrée parfaite, sur le dos et les côtés du cou pour se réunir au noir qui occupe les parties inférieures depuis le menton jusqu'à la poitrine. C'est la Motacilla alba des auteurs anglais antérieurs à Gould. Elle a été décrite dans le Manuel d'Ornithologie (11), sous le nom de Motacilla lugubris, et figurée ensuite par Gould (12) comme espèce nouvelle, sous le nom de Motacilla Yarrellii. Pallas (13), du reste, avoit déjà indiqué cet oiseau, comme une variété de la Bergeronnette grise.

La troisième race paraît se trouver exclusivement dans les parties les plus orientales de l'Asie, c'est à dire le Kamtschatka, les îles Kourilles, le Japon et les Philippines. Elle se distingue, dans tous les âges, des deux races européennes, par ses ailes en grande partie blanches. On doit la première notice de cet oiseau à Sonnerat (14). Pallas (15) l'a ensuite décrit d'après des individus recueillis par Billings au Kamtschatka et dans les îles Kourilles. Il a été énuméré à tort parmi les oiseaux d'Europe (16),

(1) Strickland, Proceed. Zool. Soc. 1836, p. 97.

(2) Gould, Birds of Europe, à l'article, Grey Wagtail.

(3) Pallas, Zoographia, I, p. 501.

(4) Neue Wirbelthiere, Oiseaux, p. 84.

(5) Proceed. Zool. Soc. 1836, p. 96.

(6) Ibid. 1839, p. 119.

(7) Zoographia, I, p. 506.

(8) Boie, dans l'Isis, 1835, p. 252.

(9) Küster, dans l'Isis, 1835, p. 220.

(10) Boie, l. c.

(11) Vol. 1, p. 253; mais non pas III, 175; voyez la 16^{me} note.

(12) Birds of Europe, pl. 141.

(13) Zoographia, I, p. 507, note: »variat collo toto nigro.»

(14) Voyage à la Nouvelle Guinée, Paris 1776, p. 61, pl. 29.

(15) Zoographia, I, p. 507, note: »Remiges pleraeque cum tectricibus albae, sed extremitate nigricante.»

(16) Temminck, Manuel d'Ornithologie, III, p. 175, sous les noms de Motacilla lugubris Temm. ou lugens T., ibid, p. 620, dénominations attribuées par méprise à Pallas. Voyez les rectifications que j'ai données dans ma revue critique, p. XXXVII et 68, relativement aux Bergeronnettes grises de l'Angleterre et orientale.

et Mr. Gould (1) l'a même figuré dans son grand ouvrage sur les oiseaux d'Europe, d'après des individus provenant du Japon. Kittlitz (2) enfin a donné une figure et des détails sur la manière de vivre de cet oiseau qu'il avait observé lors de son séjour au Kamtschatka.

Cette race orientale ayant été souvent décrite et très-bien figurée, nous nous bornerons à donner une figure et la description du vieux mâle revêtu de l'habit de noce, comme étant la livrée encore imparfaitement connue des naturalistes.

Le bec et les pieds avec les ongles sont d'un noir tirant tant soit peu sur le brunâtre. Le plumage ne présente que deux teintes, savoir le blanc et le noir. Le menton, le front jusqu'au dessus des yeux, une raie surciliaire qui s'étend jusque sur les côtés de l'occiput, toutes les parties inférieures à partir de la poitrine, les deux paires extérieures des plumes caudales, et les plumes et plumes des ailes, à l'exception des petites couvertures extérieures, offrent cette première teinte, tandis que les autres parties sont d'un noir très-profond. Les rémiges primaires cependant sont également teintes de noir à leur moitié terminale, et les deux dernières rémiges secondaires sont même noires jusqu'à leur base, mais pourvues d'une bordure blanche très-large. On voit des bordures semblables aux plumes latérales du croupion. Les deux paires latérales des plumes de la queue offrent au contraire à leur barbe interne un fin liséré noir.

LES MERLES. TURDUS.

1.) LE MERLE DE NAUMANN. *TURDUS NAUMANNII*. — On doit à Mr. Naumann père la première description de cet oiseau asiatique. Cet ornithologiste le faisait figurer en 1804 par son fils, J. F. NAUMANN (3), d'après un individu pris dans le duché d'Anhalt Köthen; mais c'était à tort qu'il le regardait comme identique avec le *Turdus dubius* de Bechstein, espèce très-différente que l'on désigne aujourd'hui plus généralement sous le nom de *Turdus atrigularis*, Temm., tandis que le merle découvert par Naumann se trouve classé dans les catalogues systématiques sous le nom de *Turdus Naumanni*, Temm. (4). Cet oiseau a été depuis figuré sous le nom de *Turdus eunomus* (5), d'après un individu recueilli au Japon. On en voit d'autres figures dans la nouvelle édition de l'ouvrage de Naumann (6) et dans le grand ouvrage publié par Gould (7) sur les oiseaux d'Europe; les premières sont faites d'après des individus pris en Europe, la dernière d'après un individu japonais. Il paraît cependant que les voyageurs russes ont déjà observé cette espèce dans le siècle passé; mais l'ouvrage (8) dans lequel se trouve consignée cette découverte n'ayant été publié qu'en 1831, elle restait longtemps ignorée des naturalistes.

(1) Birds of Europe, pl. 142.

(2) Kupfertafeln, pl. 21, fig. 1, p. 16.

(3) Naumanns Vögel, 1^{re} édition, additions, p. 22, pl. 4, fig. 8.

(4) Manuel d'Ornithologie, 2^{me} édition, vol. I, p. 170.

(5) Planches coloriées, no. 514.

(6) Tome II, 1822, p. 288, pl. 68, fig. 1 et 2.

(7) Birds of Europe, pl. 79.

(8) Pallas, Zoographia rosso-asiatica. tome I. p. 451, pl. XII, sous le nom de *Turdus fuscatus*.

Cet oiseau ayant été souvent figuré et parfaitement bien décrit par Naumann, il ne nous reste qu'à faire observer que tous les individus recueillis au Japon par nos voyageurs, offrent absolument les mêmes formes et la même distribution des teintes.

A juger du grand nombre d'individus tués au Japon par les naturalistes hollandais, il paraît que cet oiseau se trouve en abondance dans ce pays. Pallas (1) rapporte qu'il l'a rencontré dans les forêts des alpes de la Daourie, qu'il a été observé par Gmelin et Messerschmidt, sur les bords des rivières Selinga, Tongouska et Jenisséi, et que Bellings et Merk en ont rapporté les dépouilles du Kamtschatka et des îles voisines. Son apparition en Europe n'est qu'accidentelle. Outre l'individu pris dans le duché d'Anhalt Köthen, Naumann (2) fait mention de plusieurs autres tués en Silésie et dans les environs de Vienne.

2.) LE MERLE DAULIAS. *TURDUS DAULIAS*. Pl. 26; (figure d'un individu de l'année). La figure de l'adulte se trouve dans les planches coloriées n°. 515, où l'espèce a été établie sous l'épithète de daulias. Elle offre, par l'ensemble de ses formes, beaucoup d'analogie avec les merles pallens et chrysolaus; mais elle se distingue, au premier coup d'œil et dans tous les âges, de la première, par le manque des raies surciliaires; de la dernière, par celui de la teinte rousse des côtés du corps, et de toutes les deux, par les taches blanches assez étendues qui occupent les extrémités des trois paires extérieures des plumes de la queue.

Cette espèce présente les dimensions suivantes. Longueur des ailes, 4 pouces 10 lignes; (4 pouces 6 lignes et demie dans un jeune individu). Queue, 3 pouces 5 lignes. Bec: longueur depuis le front, 8 lignes et demie; largeur près du front, 3 lignes et un tiers; hauteur, 3 lignes. Tarse, 1 pouce 2 lignes et deux tiers. Doigt du milieu, 10 lignes. La première rémige est environ de 4 lignes plus courte que la plus longue des grandes couvertures externes. La deuxième rémige est un peu plus courte que la cinquième, et la quatrième qui est la plus longue de toutes, dépasse un peu la troisième. Les pieds sont, après la mort, d'un jaune brunâtre, tirant au brun sur les ongles. Le bec est d'un brun foncé couleur de corne; mais cette teinte passe au jaune brunâtre sur la moitié postérieure de la mandibule inférieure. Les barbes internes des trois paires extérieures des plumes de la queue sont pourvues, vers leur extrémité, d'une tache blanche; la tache de la plume extérieure est longue de 12 lignes, celle de la deuxième paire est de 8 lignes, et celle de la quatrième paire présente 3 à 4 lignes.

L'oiseau adulte offre la distribution suivante des teintes. La tête est d'un gris foncé, et cette teinte se prolonge aussi sur les côtés et le devant du cou; mais elle passe au brun olivâtre sur le sommet de la tête; les plumes de la gorge sont blanchâtres à la base et le menton est d'un blanc uniforme et pur. Toutes les plumes des parties supérieures de l'oiseau, les couvertures des ailes, à l'exception des grandes couvertures externes, ainsi que les rémiges secondaires internes, sont d'un brun olivâtre assez vif. Les autres plumes et les plumes de l'aile sont d'un brun peu foncé et tirant au grisâtre sur les barbes externes des plumes. Les plumes de la

(1) L. c. p. 452.

(2) L. c. p. 293.

queue sont, à l'exception des taches blanches dont nous venons de parler, également d'un brun semblable à celui des plumes de la queue, mais cette teinte offre, à la face supérieure de cette partie, une légère nuance olivâtre. Les grandes couvertures inférieures de la queue sont grisâtres, les petites blanchâtres. Le jabot, les côtés de la poitrine et les flancs sont d'un grisâtre pâle nuancé de brun olivâtre. Les autres parties inférieures sont blanchâtres; mais on remarque quelques taches d'un brun olivâtre sur les couvertures inférieures de la queue.

Le jeune oiseau ne diffère des adultes que par les détails suivants. Le gris de la tête est moins foncé, et cette teinte disparaît vers le devant du cou et sur la gorge, dont la couleur du fond est un blanchâtre, interrompu par les taches d'un brun grisâtre qui ornent la tige de plumes et qui deviennent plus larges sur les côtes de la gorge, où elles forment de chaque côté une bande longitudinale qui naît à la base de la mandibule inférieure. Enfin, les grandes couvertures inférieures des ailes sont bordées de blanchâtre à leur extrémité.

3.) LE MERLE BLAFARD. *TURDUS PALLENS*. Pl. 27. figures de deux individus; l'un, adulte, originaire du Japon; l'autre, au jeune âge et pris en Hollande. — Pallas (1), qui le premier a donné une description de cette espèce, y rapporte le PALE THRUSH de Latham (2), auquel Gmelin (3) a conféré l'épithète de pallidus. Elle s'égaré, lors de ses migrations, quelquefois mais très rarement, en Europe, où elle a été observée à quatre différentes reprises; c'est à dire, par M. M. Naumann (4), Brehm (5) et Gené (6); un quatrième individu fut pris près de Haarlem le 27 Octobre 1843.

Cette espèce est reconnaissable, en tout âge, à la teinte fauve qui orne le jabot et les côtés du corps, ainsi qu'à une raie blanche surciliaire très-prononcée.

Ailes, 4 pouces 5 à 8 lignes. Queue, 3 pouces 2 lignes. Tarse, 1 pouce 2 lignes. Doigt du milieu, 9 lignes. Bec: longueur depuis le front, 7 lignes et demie; largeur, 3 lignes; hauteur 3 lignes. La première rémige est de 6 lignes plus courte que la plus longue des grandes couvertures extérieures de l'aile. La deuxième rémige est ordinairement un peu plus longue que la cinquième, et la troisième, qui est la plus longue de toutes, dépasse un peu la quatrième. La troisième, quatrième et cinquième des rémiges primaires sont échancrées à la barbe externe. La couleur du bec et des pieds est comme dans l'espèce précédente.

La teinte dominante est, sur les parties supérieures, dans les individus adultes, d'un brun jaunâtre tirant un peu à l'olivâtre, et passant, sur la tête, au gris foncé. Cette dernière couleur se répand sur tout le cou jusqu'au jabot; mais elle est entrecoupée par une raie surciliaire blanche assez prononcée, et par le blanc qui occupe la paupière inférieure, le menton et la base de la mandibule inférieure. Les plumes de l'aile sont brunes et bordées d'un gris tirant à l'olivâtre. La plume externe de la queue porte à l'extrémité de sa barbe interne une tache blanchâtre, large tout

(1) Zoographia, I, p. 457, n^o. 93: *Turdus pallens*.

(2) Synopsis, II, p. 32, n^o. 27.

(3) Linné, Syst. nat. XIII, I, p. 815, n^o. 45.

(4) *Turdus iliacus pallidus*, Naumann, II, p. 279.

(5) *Turdus Seiffertizii*, Brehm, Vögel Deutschl., p. 387.

(6) *Turdus Werneri*, Gené, Mém. Acad. Turin, vol. 37, p. 291, avec fig.

au plus de deux lignes, mais la penne suivante n'est pourvue que d'un liséré blanc très-fin, occupant également l'extrémité de la barbe interne. Les couvertures inférieures de l'aile sont grisâtres. Le jabot et les côtés du corps sont d'un jaune orangé très-pâle et sale qui tire au gris verdâtre sur les côtés du bas ventre. Les autres parties inférieures sont d'un blanc plus ou moins pur, avec quelques taches d'un gris verdâtre sur les couvertures inférieures de la queue.

Les individus de l'année se distinguent des adultes par la teinte grise de la tête beaucoup moins prononcée; par le blanc qui s'étend plus ou moins complètement sur toute la partie inférieure de la tête, mais qui se trouve entrecoupé par une raie grisâtre descendant de la base de la mandibule inférieure; enfin par les bords clairs qui occupent l'extrémité des grandes couvertures de l'aile.

Pallas a observé cette espèce dans les forêts alpestres de la Daourie et autour du lac Baical. Les voyageurs hollandais en ont fait parvenir au Musée des Pays-Bas plusieurs individus, soit du Japon, soit de l'île de Java. Nous avons déjà constaté plus haut que son apparition en Europe est purement accidentelle et qu'elle ne paraît avoir lieu qu'à l'époque de la migration.

4.) LE MERLE CHRYSOLAUS. *TURDUS CHRYSOLAUS*. Pl. 28, figures de l'adulte et du jeune oiseau. — Cette espèce a été établie dans les planches coloriées, ouvrage dans lequel on voit une figure de l'adulte, sous le n^o 537. Elle ressemble par ses formes et ses teintes au *Turdus pallens*; mais elle manque d'une raie blanche sureiliaire; sa tête ne tire jamais au gris, et la couleur orangée du jabot et des côtes du corps est beaucoup plus pure et plus vive.

Longueur de l'aile, 4 pouces 6 à 9 lignes. Queue, 3 pouces. Bec: longueur, 7 lignes; largeur, 3 lignes et un tiers; hauteur, 3 lignes. Tarse, 14 lignes. Doigt du milieu, 9 lignes. Première rémige de 4 lignes plus courte que la plus longue des grandes couvertures extérieures de l'aile. Deuxième rémige un peu plus courte que la cinquième; celle-ci de 2 lignes et demie plus courte que la quatrième, qui égale en longueur presque la troisième. Echancrures des rémiges comme d'ordinaire. Barbe interne de la première penne de la queue pourvue vers l'extrémité d'un bord blanchâtre; un liséré blanchâtre très-étroit sur la deuxième paire des plumes caudales. Pieds d'un brun jaunâtre. Bec d'un brun couleur de corne, passant au jaunâtre sur le bord de la mandibule supérieure et sur la moitié postérieure de l'inférieure.

Les parties supérieures sont, dans les adultes, d'un brun jaunâtre, tirant quelquefois à l'olivâtre, et offrant une nuance rousse sur le front. La gorge et le dessous du cou sont d'un brun foncé, et cette teinte se prolonge souvent jusque sur les plumes de l'oreille; elle forme une raie assez foncée sur la région des freins. Les plumes de l'aile et de la queue sont brunâtres et les premières se trouvent bordées de grisâtre à leur barbe externe. Les couvertures inférieures de l'aile sont d'un brun pâle nuancé de jaunâtre. Le jabot et les côtés du corps offrent une belle teinte d'un brun-roux orangé plus ou moins vif. Le milieu du ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur, interrompu par des taches brunes sur ces dernières plumes.

Les jeunes de l'année diffèrent des adultes en ce qu'ils ont la gorge d'un blanc, entrecoupé de chaque côté par une raie brunâtre qui descend de la base de la mandibule inférieure. Les grandes couvertures de l'aile offrent des bords clairs à leur

extrémité. Les teintes sont en général plus claires dans cet âge que dans les adultes.

Cet oiseau n'a encore été observé qu'au Japon, où les voyageurs hollandais en ont recueilli un bon nombre d'individus.

5.) LE MERLE CARDIS. *TURDUS CARDIS*, Pl. 29, figures d'un individu en plumage à peu près parfait et d'un individu dans la livrée de passage; Pl. 30, figures de deux jeunes individus. — Un individu adulte et en plumage parfait de cette espèce a été figuré dans les planches coloriées n^o. 518. Elle est remarquable par les changements que subissent, avec l'âge, la distribution et les nuances des teintes. La description suivante et les figures que nous donnons de cette espèce suffiront pour s'en faire une idée précise.

Longueur des ailes, 4 pouces 4 à 5 lignes; dans les jeunes, le plus souvent 4 pouces 2 à 3 lignes. Queue, 2 pouces 3 à 6 lignes. Tarse, 13 lignes et un tiers. Doigt du milieu, 9 lignes. Bec: longueur, 8 à 9 lignes; largeur, 3 lignes; hauteur, 3 lignes moins un quart. Première rémige de 2 lignes plus courte que la deuxième des grandes couvertures de l'aile. Deuxième rémige un peu plus courte que la cinquième; troisième dépassant la deuxième de 3 lignes et égalant presque la quatrième qui est la plus longue de toutes. Troisième, quatrième et cinquième des grandes rémiges échancrées à la barbe externe. Deuxième, troisième et quatrième rétrécies à la barbe interne. Bec, d'un brun couleur de corne, rarement un peu plus clair sur le bord des mandibules; dans les très-vieux sujets, d'un jaunâtre uniforme. Pieds d'un jaunâtre clair. Pennes de la queue sans la moindre trace de bordures claires à l'extrémité.

Les jeunes individus offrent, lorsque leur plumage s'est parfaitement développé, la distribution suivante des teintes. Les parties supérieures sont d'un gris brun tirant au jaunâtre et offrant une nuance rousse sur le front. Les pennes de l'aile et de la queue sont brunes. Le menton et la gorge sont d'un blanchâtre nuancé de brun-roux. Cette dernière teinte forme au dessus des yeux une raie surciliaire; elle occupe les côtés de la gorge, le jabot, les couvertures inférieures des ailes, la poitrine et les côtés du corps, et elle est très-vive et intense sur ces deux dernières régions qui sont couvertes de taches noirâtres triangulaires ou en cœur. Il existe des taches semblables sur le jabot et elles forment, en se dirigeant vers la mandibule inférieure, une bande qui s'étend de chaque côté de la gorge. Cette teinte rousse passe au blanc vers le milieu de l'abdomen, où l'on voit plusieurs taches semblables à celles des flancs. Les couvertures inférieures sont d'un blanc, quelquefois entremêlé, sur les côtés, de taches brunes ou jaunâtres.

Les individus d'un âge un peu plus avancé se distinguent par les points suivants de ceux dont nous venons de décrire la livrée. La teinte des parties supérieures tire plus fortement sur le gris; la raie surciliaire est très-peu distincte; la teinte rousse des parties inférieures est beaucoup moins apparente; elle tire au grisâtre sur les flancs et au blanc vers les côtés de l'abdomen; le blanc du milieu de la gorge enfin est entrecoupé par des taches noirâtres en triangle aigu. L'oiseau porte, à cet âge, beaucoup de ressemblance au *Turdus musicus*, tandis qu'il rappelle le *Turdus iliacus*, par la teinte rousse des couvertures inférieures de l'aile.

Dans la livrée de passage plus fortement prononcée, l'oiseau prend en dessus, sur

les flancs et le jabot, une teinte d'un gris-bleuâtre assez foncé; mais les plumes offrent un bord roux plus ou moins prononcé et il ne reste que des nuances légères de roux sur les côtés du corps et du cou.

Dans la suite, cette teinte rousse disparaît peu à peu totalement, même sur les couvertures inférieures de l'aile, qui changent au gris foncé; les taches foncées de la gorge s'étendent de la sorte que la teinte du fond ne s'entrevoit que sur les bords des plumes de cette partie; et le gris bleuâtre des parties supérieures devient de plus en plus foncé.

Cette teinte passe insensiblement au noir sur la tête, le cou et le jabot; et dans les très-vieux individus qui ont le bec jaunâtre, le gris foncé des parties supérieures, des ailes et des côtés du corps prennent également une forte teinte noirâtre. Les individus dans cet âge sont en conséquence d'un noir presque uniforme, à l'exception des couvertures inférieures de la queue, du milieu de la poitrine et de l'abdomen, parties dont la teinte du fond est un blanc pur, relevé par des taches noirâtres plus ou moins isolées.

Ce Merle ne paraît pas être rare au Japon, le seul pays où il ait été observé jusqu'à présent.

6.) LE MERLE DE SIBÉRIE. *TURDUS SIBIRICUS*. Pl. 31, figure d'un jeune individu. Pallas, voyage III, p. 694, app. n^o. 10, a le premier fait connaître cette espèce asiatique sous l'épithète de *sibiricus*, épithète que par la suite, (Zoogr., I, p. 450, n^o. 90), il a changé lui même en celle de *leucocillus*. Elle a été ensuite décrite dans le Manuel d'Ornithologie, III, p. 98, et M. Gould, *Birds of Europe*, en a donné la figure de l'adulte et d'un individu dans la livrée de passage. Le jeune, dont on trouve la description dans le Manuel d'Ornithologie, III, p. 99, n'ayant pas encore été figuré, nous l'avons représenté sur la planche 31 de notre ouvrage.

Les notices suivantes peuvent servir à compléter les descriptions que les naturalistes ont données de cette espèce.

Longueur des ailes, 4 pouces 4 lignes. Queue, 3 pouces. Tarse, 13 lignes. Doigt du milieu, 9 lignes. Bec: longueur, 8 lignes; largeur, 3 lignes et demie; hauteur 3 lignes. Première rémige de deux lignes et demie plus courte que la deuxième des grandes couvertures de l'aile. Deuxième rémige égalant environ la quatrième. La troisième, qui est la plus longue de toutes, dépasse ces rémiges d'une ligne et demie. Troisième et quatrième des rémiges primaires échancrées à la barbe externe. Deuxième et troisième un peu rétrécies à la barbe interne. Bec d'un brun, passant au brun jaunâtre sur la moitié postérieure de la mandibule inférieure. Pieds d'un jaune brunâtre. Les deux paires extrérieures des plumes de la queue lisérées de blanc à l'extrémité.

Les voyageurs russes ont, selon Pallas, l. c., observé cette espèce dans la Sibérie orientale jusque dans les régions polaires. Nous en possédons un bon nombre d'individus recueillis au Japon; elle se trouve également au Nepaul, et même dans l'île de Java.

7.) LE MERLE DE WHITE. *TURDUS WHITHI*. Steller et Gmelin l'ainé ont découvert cette espèce il y a presque un siècle; mais les descriptions que ces voyageurs en ont faites,

ne sont parvenues à la connaissance des naturalistes que lors de la publication de la *Zoographia rosso-asiatica*, Vol. I, p. 499, n^o. 88, où l'espèce porte le nom de *Turdus varius*. Ce nom ayant été conféré, antérieurement à cette dernière époque, par Horsfield, Linn. Trans., XIII, p. 149 et Zool. Res., pl. sans numéro, à une espèce très-voisine mais différente et originaire de l'île de Java, on doit laisser à l'espèce du présent article l'épithète de *Whitii*, sous laquelle elle a été décrite par Eyton, Rarer British Birds, p. 92. Ces deux espèces, qui sont du reste parfaitement bien connues des naturalistes, offrent entre elles la plus grande analogie par l'ensemble de leur organisation, par leurs dimensions et particulièrement par la distribution des teintes, et ne paraissent s'éloigner l'une de l'autre que par les proportions des ailes et la longueur relative des rémiges.

Le *TURDUS WHITII*, Eyton ou *Turdus varius* de Pallas, très-bien figuré par Gould; Birds of Europe, Pl. 81, sous le nom d'*Oreocincla Whitii* peut être caractérisé comme suit: Longueur des ailes, 5 pouces 10 lignes à 6 pouces 4 lignes. Deuxième rémige dépassant toujours la cinquième. Quatrième un peu plus courte que la troisième qui est la plus longue de toutes. Gmelin et Steller ont observé cette espèce sur les alpes de la Sibérie: le premier à Krasnojari sur les bords du Jeniséi, le deuxième dans les environs de Bargusin. Les voyageurs hollandais en ont recueilli, au Japon, un bon nombre d'individus. Son apparition en Europe est très-accidentelle. Un individu fut tué en Angleterre au mois de Janvier 1828 (1); un autre au mois de Septembre sur l'île d'Helgoland (2) et un troisième sur les bords de l'Elbe (3).

Le *TURDUS VARIUS* de Horsfield offre les traits distinctifs suivants. Longueur des ailes, 5 pouces et 5 lignes. Deuxième rémige égalant en longueur la sixième. Troisième et quatrième un peu plus courtes que la cinquième qui est la plus longue de toutes. Cette espèce, découverte à Java par Horsfield, y a été depuis observée en bon nombre par les voyageurs hollandais. Elle habite également la Nouvelle Hollande, et on en a même tué un individu en Angleterre (4).

8.) LE MERLE DE ROCHE DE MANILLE. *TURDUS MANILLENSIS*, Latham. — Tout le monde connaît cette espèce, découverte par Sonnerat dans l'île de Luçon, et figurée par Buffon, Pl. enl. 636 (mâle) et Pl. 564, fig. 2 (femelle). Dussumier, Cuming et d'autres voyageurs en ont récemment rapporté les dépouilles, recueillies dans les Philippines. Mr. Forsten nous en a adressé plusieurs individus tués à la pointe septentrionale de l'île de Célèbes, et d'autres voyageurs hollandais ont observé et tué cet oiseau au Japon. Les individus du Japon sont en tout point semblables à ceux des Philippines et de Célèbes; cependant ils paraissent avoir les tarses et le bec un peu plus robustes. Voici les principales mesures empruntées à plusieurs individus du Japon.

Longueur de l'aile, 4 pouces 8 lignes et demie. Queue, 3 pouces 1 ligne et demie. Tarse, à partir de la plante des pieds, d'à-peu-près 15 lignes. Bec: longueur depuis

(1) Eyton, l. c.

(2) Boie, Isis, 1835, p. 251. *Turdus squamatus*.

(3) Gould, Birds of Europe, l. c.

(4) Yarrell, Brit. Birds, I, p. 185.

le front, 10 lignes et demie; largeur, 3 pouces et demi; hauteur, 3 pouces. Les proportions relatives des rémiges ne présentent aucune différence sensible. Comme à l'ordinaire, la première rémige égale la plus longue des grandes couvertures extérieures de la queue. La deuxième égale à-peu-près la cinquième, et la quatrième n'est qu'insensiblement plus courte que la troisième qui est la plus longue de toutes.

LES ORPHÉES. ORPHEUS.

1.) L'ORPHÉE OREILLON ROUX. ORPHEUS AMAUROTIS. — Cette espèce a été établie et figurée dans les planches coloriées, n° 497, sous le nom de *Turdus amaurotis*. Elle ne paraît pas appartenir au nombre des oiseaux rares au Japon, d'où les voyageurs hollandais en ont adressé un bon nombre d'individus au Musée des Pays-Bas. M. de Kittlitz a observé cet oiseau dans l'île de Bonin, et en a donné plusieurs figures, d'abord dans les Mémoires de l'Académie de St. Pétersbourg, 1830, p. 33 sous le nom d'*Oriolus squamiccps*; puis dans ses *Kupfertafeln*, Frankfort, 1833, Pl. 12, fig. 1, p. 8, sous le nom de *Galgulus amaurotis*.

Ailes: du mâle 5 pouces, de la femelle 4 pouces 6 lignes. Queue: du mâle, 4 pouces 7 lignes; de la femelle 4 pouces 3 lignes. Bec: longueur, 10 lignes; largeur, 3 lignes et deux tiers; hauteur, 3 lignes. Tarse, à peu près 11 lignes. Doigt du milieu, 8 lignes. Première rémige dépassant de 7 à 8 lignes la deuxième des grandes couvertures extérieures des ailes. Deuxième rémige égalant en longueur la neuvième. Troisième, intermédiaire entre la cinquième et la sixième. La cinquième est la plus longue de toutes. Troisième, 4^{me}, 5^{me} et 6^{me} des rémiges primaires échancrées à la barbe externe. Queue presque coupée carrément à l'extrémité. Bec noir. Pieds bruns.

La femelle est d'une taille un peu moins forte que le mâle; aussi offre-t-elle des couleurs du plumage tant soit peu plus pâles. Voyez du reste, pour les teintes de cette espèce, la description accompagnant le n° 497 des planches coloriées, et celle donnée par Mr. de Kittlitz.

LES CINCLES. CINCLUS.

1.) LE CINCLE DE PALLAS. CINCLUS PALLASII. — On doit la première connaissance de cette espèce à Pallas, mais il l'a mal à propos regardée comme variété du Cinclé d'Europe (1). Les individus qu'il avait examinés, provenaient du lac Baical, de Kamtchatka et des îles situées à l'est de cette presqu'île. Les voyageurs hollandais ont envoyé du Japon les dépouilles de cet oiseau, où il paraît remplacer le cinclé ordinaire. On l'a regardé à tort comme fréquentant l'Europe. Une espèce analogue par ses couleurs uniformes, mais à teintes plus claires et à bec beaucoup plus grêle, habite le Népal (2). Des individus japonais, l'adulte et le jeune, ont été figurés par Gould (3), et on en trouve la description dans le Manuel d'Ornithologie (4).

(1) Zoographia, I, p. 426, ligne 10^{me}.

(2) C'est le *Cinclus tenuirostris*, Gould, figuré antérieurement par cet auteur sous le faux nom de *Cinclus Pallasii*, voir *Himalajah Birds*, Pl. 24.

(3) *Birds of Europe*, Pl. 85.

(4) III, p. 107.

Voici quelques indications relatives aux dimensions des principales parties de cet oiseau. Ailes, 3 pouces 7 lignes. Queue, 2 pouces 2 lignes. Tarse, 1 pouce 2 lignes. Doigt du milieu, 9 lignes. Bec: longueur, 8 lignes; largeur, 2 lignes et 2 tiers; hauteur 2 lignes et 2 tiers. La première rémige dépasse de 3 lignes la plus longue des grandes couvertures extérieures de l'aile. La deuxième rémige égale presque la troisième qui est la plus longue de toutes. Bec d'un brun peu foncé. Pieds tirant fortement au blanchâtre.

LES ACCENTEURS. ACCENTOR.

1.) L'ACCENTEUR ORDINAIRE ROUGEÂTRE. ACCENTOR MODULARIS RUBIDUS. Pl. 32. — Le Japon produit un Accenteur, qui présente tant d'analogie avec l'Accenteur ordinaire d'Europe, (*A. modularis*), qu'il ne paraît, pour ainsi dire, former qu'une race locale de cette espèce européenne. Les seules différences que j'ai pu trouver dans ces deux oiseaux sont que la race du Japon paraît offrir une queue un peu plus courte et que ses teintes présentent des modifications assez sensibles. Ces modifications consistent dans les points suivants. Le brun du dos et des ailes tire fortement au pourpre. On ne voit pas des taches foncées sur la tête et le cou, qui sont d'un brun rougeâtre terne tirant au gris foncé sur le dessous de la tête et du cou, ainsi que sur toutes les plumes des parties inférieures, qui présentent une teinte à peu près uniforme et n'offrent pas la moindre trace des taches foncées longitudinales qui ornent les flancs de la race européenne. Pour le reste, ces deux oiseaux se ressemblent sous tous les rapports.

Les détails suivants sont empruntés à l'individu figuré sur la planche 32.

Longueur de l'aile, 3 pouces 6 lignes et demie. Queue, 2 pouces. Tarse, 9 lignes et demie. Doigt du milieu, 6 lignes et deux tiers. Bec: longueur, 5 lignes; largeur, 2 lignes et demie; hauteur, 2 lignes. La première rémige dépasse d'une ligne la plus longue des grandes couvertures extérieures de l'aile; la deuxième est intermédiaire entre la sixième et la septième; la quatrième, qui est la plus longue de toutes, ne dépasse cependant que fort peu la troisième et la cinquième.

LES TROGLODYTES. TROGLODYTES.

1.) LE TROGLODYTE ORDINAIRE. TROGLODYTES VULGARIS. Le Troglodyte du Japon, indiqué dans le manuel d'Ornithologie (1), comme formant une espèce particulière, ne paraît différer du Troglodyte ordinaire de l'Europe que par ce que les teintes de son plumage sont ordinairement un peu plus foncées que dans les individus habitant le centre de l'Europe. On sait cependant que les teintes de cet oiseau varient plus ou moins sous ce rapport; que les individus de la Sardaigne (2) paraissent constamment offrir des teintes assez foncées, et qu'ils ressemblent par conséquent, comme cela a aussi quelquefois lieu avec les individus du centre de l'Europe, tout à fait à ceux du Japon. Ces observations nous engagent à ne point séparer ce Troglodyte du Japon

(1) Tome III, p. 161: *Troglodytes fumigatus*.

(2) Küster, dans l'Isis, 1835, p. 225.

de l'espèce ordinaire, qui se trouve répandue par toute l'Europe, jusque dans l'Asie mineure (1), qui est un oiseau sédentaire en Algérie (2), et qui habite également le Japon, mais que l'on n'a pas encore rencontrée dans d'autres parties de l'Asie (3).

LES ROITELETS. REGULUS.

1.) LE ROITELET ORDINAIRE. REGULUS CRISTATUS. Le Roitelet ordinaire, assez commun par toute l'Europe, surtout à l'époque de la migration, et qui a été également observé dans l'Asie mineure et en Sibérie, habite aussi le Japon, où l'espèce est exactement la même qu'en Europe. Les deux autres espèces européennes de ce genre, savoir les *Regulus ignicapillus* et *proregulus* ne paraissent pas se trouver dans ce pays.

LES MÉSANGES. PARUS.

1.) LA MÉSANGE CHARBONNIÈRE DU JAPON. PARUS MINOR. Pl. 33. Cette mésange représente, au Japon, la mésange charbonnière d'Europe, dont elle ne forme à proprement parler qu'une race, remarquable toutefois par sa taille moindre et par des modifications assez sensibles dans les couleurs du plumage.

Les ailes qui, dans l'espèce européenne, portent en longueur 2 pouces 8 lignes, n'offrent, dans la race du Japon, que 2 pouces 5 à 6 lignes. La queue est, dans la première, de 2 pouces 2 ou 3 lignes; dans la seconde, de 2 pouces et une à deux lignes. Le bec et les picots sont également un peu plus petits dans cette race du Japon que dans l'espèce d'Europe; mais la forme de toutes ces parties, la longueur comparative des rémiges, en un mot l'ensemble de l'organisation ne paraît présenter la moindre différence sensible dans ces deux races d'oiseaux. Comparées ensemble sous le rapport des couleurs du plumage, la race du Japon se distingue de celle d'Europe par les traits suivants.

Le noir foncé de la tête tire plus fortement sur le bleu et forme, derrière la région de l'oreille, un collier un peu plus large; la bande noire qui s'étend depuis le plastron noir de la gorge jusqu'à l'anus, est également un peu plus large. Le vert du dos est plus sale. Les bords clairs des rémiges secondaires ne tirent pas au jaunâtre, mais simplement au blanc bleuâtre, et la couleur du fond des ailes est en général un peu plus foncée. Le blanc de la plume externe de la queue s'étend plus vers le dedans que dans l'espèce européenne, et on observe souvent des taches blanches, non seulement à l'extrémité de la deuxième plume de la queue, mais également à la troisième et à la quatrième. Mais ce qui caractérise avant tout cette race du Japon, c'est que la teinte des parties inférieures de l'oiseau à partir de la poitrine, est, au lieu d'un jaune clair, d'un blanc brunâtre tirant, sur les flancs, au gris brunâtre.

(1) Gould, Proceed., 1834, p. 50.

(2) M. Wagner, Reisen, III, p. 91.

(3) Pallas, Zoographie, I, p. 500.

2.) LA MÉSANGE à LONGUE QUEUE DU JAPON. PARUS (MEGISTURUS) TRIVIRGATUS. Pl. 34. La mésange à longue queue de l'Europe se trouve représentée, au Japon, par une race remarquable par sa moindre taille et, à ce qu'il paraît, par quelques modifications dans la distribution des teintes de la tête. Du reste, elle est absolument modelée sur le même type que l'espèce européenne; elle offre la même organisation et les mêmes formes; les différentes parties de l'animal, quoique toutes de moindre dimension, présentent les mêmes proportions relatives; la distribution des teintes enfin, et leurs nuances sont en général les mêmes que dans notre espèce européenne.

Les ailes, dans cette dernière, portent en longueur, 2 pouces 4 lignes; dans la race du Japon, elles n'offrent que 2 pouces et une ligne. La queue, longue dans l'espèce européenne de 3 pouces 3 lignes, ne porte que 2 pouces 8 lignes dans celle du Japon. Le tarse est d'une ligne moins long dans cette dernière; mais le bec ne paraît pas offrir de différence notable dans ces deux races d'oiseau. Il en est de même des proportions relatives des rémiges et des plumes de la queue.

Quant à la distribution des teintes de cette race japonaise, elle est en tout point semblable à celle des jeunes individus de notre mésange à longue queue de l'Europe; c'est à dire, il existe toujours, sur le dessus de la tête, de chaque côté, une raie noire qui commence sur la région des freins pour s'étendre en arrière sur la nuque; où elle se confond avec le noir de cette partie et du dos. Tous les individus que nous avons examinés de cette espèce, et ils sont en bon nombre, nous ayant offert cette distribution des teintes de la tête, on serait porté à croire que les adultes ne présentent jamais la tête d'un blanc presque uniforme, comme cela a lieu dans l'espèce commune de l'Europe.

3.) LA MÉSANGE VARIÉE. PARUS VARIUS. Pl. 35. — Nous venons de voir qu'il existe au Japon deux mésanges qui présentent la plus grande analogie avec les mésanges charbonnière et à longue queue de l'Europe; une troisième espèce, également originaire de cet empire, s'éloigne au contraire, par la distribution de ses teintes, de toutes les espèces européennes et par conséquent aussi de ses congénères du Japon. Cette espèce, nouvelle pour la science, et que nous faisons connaître sous le nom de *Parus varius*, est environ de la taille de notre mésange charbonnière, et se reconnaît tout de suite à la distribution des teintes de son plumage et notamment au beau brun-roux, qui recouvre le manteau ainsi que toutes les parties inférieures à partir de la gorge.

Les différentes parties de cet oiseau offrent les dimensions et proportions suivantes. Longueur des ailes, de deux pouces et huit lignes à trois pouces. Queue, d'un pouce et dix lignes à deux pouces une ligne. Longueur du tarse, de neuf lignes; du bec depuis le front, de quatre lignes et demie à cinq lignes. Largeur du bec près du front, d'un peu plus de deux lignes.

On voit par ces données, que les dimensions de cette espèce présentent des différences assez considérables suivant les individus, mais nous ignorons s'il faut attribuer ces différences à des variétés accidentelles ou au sexe. Du reste, tous les individus que nous en avons vu, offrent constamment la même distribution des teintes.

Le bec de cette espèce, d'un brun foncé couleur de corne, rappelle par sa conformation celui des autres mésanges proprement dites, mais il est plus arrondi au

sommet et beaucoup plus déprimé que d'ordinaire. Les pieds présentent la même conformation que ceux de la mésange charbonnière, à l'exception des ongles qui sont un peu plus longs et plus robustes. La première rémige dépasse de 4 lignes les grandes couvertures antérieures de l'aile, et la deuxième rémige dépasse d'une ligne la plus longue des rémiges secondaires. La troisième est d'une ligne plus courte que la sixième, qui elle-même atteint, à une ligne près, la longueur de la quatrième et cinquième, qui sont d'égale longueur et les plus longues de toutes les rémiges. La 3^{me}, 4^{me}, 5^{me} et sixième des rémiges du premier ordre sont légèrement échanquées à leur barbe externe; les échancreures aux barbes internes des rémiges sont très peu sensibles. La queue est légèrement échanquée à l'extrémité, et la plume extérieure de cet organe n'est guère plus courte que la deuxième. Le plumage est assez doux et de la même nature que celui des autres espèces du genre.

Les teintes très-agréables dont cette espèce est ornée, offrent la distribution suivante. Le front, les régions du frein et de l'oreille, un paquet des plumes derrière cette dernière région, et une raie qui s'étend le long du milieu de l'occiput, sont d'un blanc tirant plus ou moins au brun jaunâtre clair, notamment vers le front. Toutes les autres parties de la tête sont d'un noir à reflets bleuâtres, et cette teinte forme vers le bas un large plastron qui occupe toute la gorge jusqu'à la partie antérieure du jabot. La nuque et le manteau, les flancs et toutes les parties inférieures de l'oiseau, à partir de la gorge, sont d'un brun-roux assez vif, mais qui passe au jaunâtre sur le milieu de la poitrine et du jabot. Les plumes des jambes tirent au grisâtre. Toutes les autres parties de l'oiseau sont d'un gris cendré foncé, tirant au noirâtre sur les plumes de l'aile et de la queue. Les couvertures inférieures de l'aile sont d'un blanchâtre tirant un peu au brun jaunâtre.

LES PICS. PICUS.

1.) LE PIC-VERT AWOKERA. PICUS AWOKERA. Pl. 36; figures de la femelle et de la tête du mâle. — On doit aux voyageurs hollandais la découverte de ce pic, décrit pour la première fois dans les planches coloriées, ouvrage dans lequel on voit aussi la figure du mâle, Pl. 585. — Cette espèce appartient au groupe des pics, que l'on peut désigner sous le nom de pics-verts, et qui portent, dans les catalogues méthodiques le nom de *Gccinus*, Boie. En comparant ce pic-vert du Japon aux autres espèces du groupe, on trouvera qu'il offre, sous le rapport du système de coloration en général, beaucoup d'analogie avec les *Picus viridis* de l'Europe et les *P. squamatus* et *occipitalis* du Nepaul, mais qu'il se distingue tout de suite des espèces que nous venons de nommer, par sa moindre taille ainsi que par les taches transversales et noires dont ses parties inférieures, à partir du jabot, sont ornées. Ce dernier caractère le distingue aussi du pic cendré de l'Europe, espèce à laquelle il ressemble sous beaucoup d'autres rapports et qu'il paraît remplacer au Japon. Le pic awokera est en effet très-voisin du pic cendré, *Picus canus* ou *viridi-canus* des méthodes. La taille, la forme et les proportions des différentes parties sont absolument les mêmes dans ces deux espèces; et l'espèce du Japon ne paraît s'éloigner de celle de l'Europe que par des modifications dans le système de coloration. Ces modifications, cependant, sont constantes et très-sensibles, et consistent principalement dans les points suivants.

Les parties inférieures, à partir du jabot, sont, ainsi que nous venons de le constater, toujours ornées de taches noires transversales; la moustache, rouge dans les deux sexes chez le pic awokera, est toujours noire dans le pic cendré; le rouge du sommet de la tête existe chez cette première espèce dans les deux sexes, et cette couleur s'étend dans le mâle jusque sur la nuque, tandis que c'est cette dernière région seulement qui se trouve teinte de rouge dans l'espèce du Japon; celle-ci, enfin, a la queue distinctement barrée d'une teinte brune.

La description suivante est dressée d'après un bon nombre d'individus de ce pic-vert japonais.

Longueur des ailes, 4 pouces et 11 lignes à 5 pouces 4 lignes. Queue, 3 pouces et demi à 3 pouces 9 lignes. Bec, mesuré depuis le front, 1 pouce 1 ligne. Tarse, 1 pouce. Doigt externe et du milieu, sans l'ongle, chacun de 9 lignes. Pouce, 3 lignes. La première plume de l'aile dépasse de 3 lignes la plus longue des grandes couvertures externes; la deuxième plume est un peu plus longue que la huitième, et il y a peu de différence, sous le rapport de la longueur, entre la 3^{me}, 4^{me} et 5^{me} des plumes primaires; cette dernière cependant est la plus longue de toutes. La 3^{me}, 4^{me}, 5^{me} et 6^{me} sont un peu échancrées à leur barbe externe. Le bec est couleur de plomb noirâtre, passant au jaunâtre vers l'angle de la bouche; mais cette dernière teinte occupe plus de la moitié postérieure de la mandibule inférieure. Les pieds sont également couleur de plomb noirâtre, mais les ongles sont d'une teinte plus claire et tirant sur le brun-jaunâtre.

Le mâle adulte offre la distribution suivante des teintes. Les plumes qui recouvrent les narines, le devant du front et la région des freins sont noires. La tache en moustache est d'un rouge foncé, qui passe, par devant, également au noirâtre. Tout le dessus de la tête est teinte de ce même rouge foncé, et cette couleur se prolonge même sur la nuque, où elle est souvent terminée de noir. Les côtés de la tête jusqu'au dessus de l'œil, sont d'un gris plus ou moins foncé, teinte qui se prolonge aussi sur le cou, où elle passe insensiblement au verdâtre. La gorge est blanchâtre, et cette couleur passe au vert jaunâtre, qui occupe les parties inférieures du cou, le jabot et le milieu de la poitrine jusqu'à l'abdomen. Les plumes des flancs et du ventre sont plus claires et tirant au blanchâtre, et pourvues, chacune, de deux larges taches transversales, dont l'inférieure prend ordinairement la forme d'une tache en cœur. Les couvertures inférieures de la queue offrent cette même distribution des teintes; mais la teinte claire de cette région tire sur le jaunâtre et la teinte foncée sur le verdâtre. Le dos et les couvertures supérieures des ailes sont d'un vert, passant au vert-jaunâtre sur les couvertures supérieures de la queue. Cette dernière teinte se voit encore sur le dessus des plumes de la queue, dont la couleur du fond est un brun assez clair, mais pourvu de bandes transversales plus foncées et passant au noirâtre sur l'extrémité des plumes moyennes. Les couvertures supérieures de l'aile sont, ainsi que les rémiges secondaires, d'un vert olivâtre très-clair et tirant fortement au jaunâtre. Les rémiges primaires, au contraire, sont brunes, et les six premières sont marquées, à leur bord externe, chacune de 3 à 5 taches claires; elles offrent en outre, sur la moitié basale de leur barbe interne, de larges bandes blanchâtres. Les couvertures inférieures de l'aile sont d'un blanchâtre orné de larges bandes transversales et noirâtres.

La femelle ressemble en général parfaitement au mâle, à l'exception qu'elle a les taches en moustache marqués de rouge seulement au milieu, et que le rouge du dessus n'occupe que la nuque, tout le dessus de la tête étant d'un grisâtre, qui passe sur le noirâtre au centre et vers le bord des plumes. Le jeune mâle ressemble par la distribution des teintes à la femelle.

2.) LE PIC KISUKI. *PIKUS KISUKI*. Pl. 37; figures du mâle et de la femelle. — Cette espèce de petite taille, indiquée sous ce nom dans les planches coloriées, offre beaucoup d'analogie avec le petit pic de l'île de Java, figuré dans les pl. enl. n^o. 748, 2, et inscrit dans les méthodes sous le nom de *Picus moluccensis*; mais elle s'en distingue constamment par sa taille un peu plus forte, par les pennes de sa queue, dont les moyennes sont noires et les extérieures d'un blanc uniforme vers la base de leur barbe externe, tandis que ces pennes sont toutes rayées de brun dans l'espèce de Java; enfin par la couleur plus pâle et tirant au rouge du dessus et des côtés de la tête et du cou, ainsi que des côtés du jabot. Du reste la distribution et les nuances des teintes, la longueur relative des rémiges, la forme et la grandeur du bec et des pieds ne présentent aucune différence sensible dans ces deux espèces.

Longueur des ailes, 3 pouces 2 lignes. Queue, 1 pouce 9 lignes. Longueur du bec, mesuré depuis le front, 6 lignes. Tarse, 6 lignes. Doigt du milieu, sans l'ongle, 5 lignes. Doigt externe, 6 lignes. Pouce, 2 lignes. La première rémige dépasse d'une ligne la plus longue des grandes couvertures externes de l'aile; la 2^{me} égale la 6^{me}; la 4^{me} et 5^{me} ne sont guère plus courtes que la troisième, qui est la plus longue de toutes. Les échancrures aux barbes des rémiges sont peu profondes.

Les deux sexes se ressemblent exactement, sous le rapport des teintes, à l'exception que le mâle est orné, de chaque côté de l'occiput, de quelques plumes d'un rouge vermillon clair. Le bec est, dans cette espèce, d'un brun ou gris de plomb couleur de corne et passant à la base du bec et à la moitié basale de la mandibule inférieure, au brun-jaunâtre très-clair. Les pieds offrent un gris couleur de plomb foncé; les ongles sont d'un brun jaunâtre clair. La gorge et le devant du cou, ainsi qu'une raie qui commence au dessus des yeux pour descendre jusque sur les côtés de la nuque, sont d'un blanc assez pur. Il existe une tache en moustache, d'un gris noirâtre plus ou moins foncé. Les autres parties de la tête et du cou, ainsi que les côtés du jabot sont d'un brun peu foncé et tirant plus ou moins au roux, notamment sur ces dernières régions. On observe, dans le mâle, ainsi que nous venons de le constater plus haut, de chaque côté de l'occiput, quelques plumes d'un rouge très-vif. Le dos et les ailes sont d'un brun foncé, interrompu par de larges bandes transversales et blanches, mais qui se perdent sur le manteau et les petites couvertures de l'aile. Les couvertures inférieures sont d'un blanc pur, et on voit une large tache foncée sur chacune des grandes couvertures. Les plumes du dessous de l'oiseau, à partir du cou, sont d'un blanc brunâtre, tirant souvent au jaunâtre ou au brun-roux, notamment sur la poitrine et le jabot: celles du jabot et de la poitrine sont pourvues, chacune, d'une grande tache longitudinale d'un brun plus ou moins foncé; celles du ventre et des couvertures inférieures de la queue offrent, au contraire, plusieurs taches, qui prennent une forme plus ou moins transversale. Les couvertures supérieures de la queue sont noires, ainsi que la paire moyenne des pennes de la queue. La paire suivante de ces pennes est également noire, mais ornée d'un liséré

blanc sur le bord externe de sa moitié terminale. Dans la paire qui suit, le blanc en occupe presque toute la barbe externe. La quatrième paire a le bord interne orné à l'extrémité de deux bandes blanches; son bord externe est blanc et pourvu vers l'extrémité de la penne de trois bandes noires. Sur la paire externe de ces pennes, enfin, ces bandes transversales sont au nombre de quatre.

LES TORCOLS. JYNX.

1.) LE TORCOL ORDINAIRE. JYNX TORQUILLA. — Les voyageurs au service du gouvernement néerlandais, qui ont exploré le Japon à différentes reprises, ont fait parvenir au Musée des Pays-Bas, un assez grand nombre d'individus d'un torcol, qui ne paraît offrir la moindre différence d'avec le torcol ordinaire. Pallas (1) avait déjà observé cette espèce dans toute la Sibérie jusqu'au Kamtschatka. On sait qu'elle habite presque toute l'Europe tempérée et méridionale, et Rüppell (2) constate qu'elle se trouve également en Égypte et en Arabie, où l'espèce est sédentaire. Il est donc constaté par ces données que le torcol ordinaire est répandu par toute l'Europe tempérée et méridionale, jusqu'en Arabie et en Égypte, et par toute l'Asie tempérée jusqu'au Japon. Les deux autres espèces de ce genre, au contraire, sont à ce qu'il paraît, bornées à l'Afrique; l'une d'entre elles, le *Jynx aequatorialis* de Rüppell (3) n'ayant été rencontrée jusqu'à présent que dans l'Abyssinie méridionale, tandis que l'autre, le *Jynx pectoralis* de Vigors, habite la pointe australe de l'Afrique.

LES MARTINS-PÊCHEURS. ALCEDO.

1.) ALCEDO (HALCYON) COROMANDA MAJOR. Pl. 39 (figures de l'adulte et d'un individu au jeune âge). — Sonnerat a observé à la côte de Coromandel un martin-pêcheur, dont on trouve la description et une figure dans la relation de son voyage aux Indes (4), sous le nom de Martin-pêcheur violet de la côte de Coromandel; et c'est sur cette figure et cette description que repose l'*Alcedo coromanda* de Latham (5). Nous n'avons pas été à même d'examiner des individus de cette espèce, originaires des lieux où Sonnerat avait recueilli le sien, mais il nous est parvenu de Sumatra, de Bornéo et du Japon un bon nombre d'individus d'un martin-pêcheur, en tout point semblables, au premier coup d'oeil, à ce martin-pêcheur violet de la côte de Coromandel. Mais en examinant ces différents oiseaux en détail, on remarque que, quoique absolument modelés sur le même type et présentant exactement la même distribution des teintes, ils offrent cependant entre eux plusieurs caractères constants et tranchants et qui prouvent à l'évidence qu'il existe, dans cette espèce, deux races parfaitement distinctes, et qui remplacent l'une l'autre dans les différentes régions qu'elles habitent. La description donnée par Sonnerat de son martin-pêcheur violet étant assez superficielle et la figure dont elle est accompagnée, laissant beaucoup à

(1) Zoographia rosso-asiatica, I, p. 417.

(2) Systematische Uebersicht der Vögel Nord-Ost-Afrikas, 1845, p. 94 et 95.

(3) Ibid., p. 93, Pl. 37.

(4) Vol. II, p. 212, pl. 218.

(5) Index ornithologicus, p. 252, n^o. 19.

desirer et n'étant pas colorée, il est impossible de constater à laquelle des deux races, dont nous venons de parler, appartient l'oiseau de la côte de Coromandel, et nous nous voyons obligés de borner nos observations aux individus recueillis dans la Malaisie et du Japon. Pour distinguer entre elles ces deux races, il suffira de faire observer, que la race qui habite le Japon, s'éloigne constamment de celle des îles de Sumatra et de Bornéo: 1) par sa taille plus forte; 2) par son bec moins large à la base; 3) par des ailes plus longues, moins arrondies et dont les rémiges offrent par conséquent entre-elles des proportions assez diverses; 4) par la raie d'un blanc-bleuâtre du croupion plus foncée et tirant plus fortement sur le bleu, et 5) par ce que la teinte d'un violet pourpre dont cet oiseau est en grande partie orné, est en général moins vive et se perdant presque totalement sur les côtés de la tête et du cou, ainsi que sur les parties inférieures de l'oiseau, pour faire place au brun-roux assez vif, qui forme aussi le fond de cette teinte violette.

Ces caractères nous ont paru suffisants à l'établissement de deux races de martin-pêcheur violet, races que nous proposons de désigner sous les épithètes empruntées à leur taille, et auxquelles on peut assigner les caractères suivants.

2.) *ALCEDO (HALCYON) COROMANDA MAJOR.* — Longueur de l'aile, 4 pouces et 6 lignes. Largeur du bec, près du front, un peu plus de sept lignes. Première rémige égalant en longueur la sixième; deuxième un peu plus longue que la quatrième et tant soit peu plus courte que la troisième qui est la plus longue de toutes. Teinte dominante d'un brun-roux assez vif, offrant sur les parties supérieures de l'oiseau, et sur la face supérieures des ailes, une belle nuance d'un violet pourpre. Raie claire du croupion d'un beau bleu de ciel plus ou moins intense. — Habite le Japon.

2) *ALCEDO (HALCYON) COROMANDA MINOR.* — Longueur des ailes, un peu plus de quatre pouces. Largeur du bec, 7 lignes et trois quarts. Première des rémiges primaires de 4 lignes plus courte que la dixième ou dernière; deuxième, intermédiaire entre la cinquième et sixième; troisième tant soit peu plus courte que la quatrième qui est la plus longue de toutes. Toutes les parties supérieures de l'oiseau ainsi que la face supérieure des ailes d'un violet-pourpre intense; cette teinte se prolonge aussi sur les côtés de la tête, et on en voit même une nuance plus ou moins prononcée sur la poitrine et l'abdomen. Bande longitudinale du croupion d'un beau blanc argenté offrant une légère nuance d'un bleu de ciel pâle. — Observé dans les îles de Bornéo et de Sumatra.

Nous ajoutons aux observations que nous venons de donner sur cet oiseau, que les jeunes individus de la grande race, (nous n'avons pas encore vu des jeunes de la petite race,) se reconnaissent à leurs teintes beaucoup moins vives, et plus particulièrement aux bords noirâtres des plumes des parties inférieures depuis la gorge jusqu'à l'abdomen.

2) *LE MARTIN-PÊCHEUR COMMUN* du Bengale. *ALCECO ISPIDA BENGALENSIS.* Pl. 38 (figures de l'adulte et d'un individu au jeune âge). — Cet oiseau qui remplace le martin-pêcheur ordinaire dans une grande partie de l'Asie méridionale et orientale, ne paraît différer de cette espèce commune que par sa taille moindre et quelquefois aussi par quelques modifications dans les nuances des teintes du plumage. Quelques auteurs modernes, regardant ces différences comme de trop peu d'importance pour pouvoir servir comme moyen d'une distinction spécifique, ont considéré ces oiseaux com-

me appartenant à la même espèce, et n'ont pas même admis l'existence de plusieurs races de cet oiseau. Laissant de côté cette question de nomenclature, nous nous bornerons à rapporter les observations que nous avons été à même de faire sur ces différents oiseaux, qui offrent entre-eux une ressemblance frappante relativement à la distribution de leurs teintes.

Le martin-pêcheur ordinaire, *Alcedo ispida* des auteurs, espèce connue de tout le monde, offre les proportions suivantes. Longueur des ailes: 2 pouces 10 lignes. Bec: longueur, depuis le front, un pouce 4 lignes; largeur, près du front, 3 lignes et un quart. Longueur de la queue, un pouce 4 lignes. Tarse, 3 lignes et trois quarts. — Cette espèce paraît habiter toute l'Europe, à l'exception des régions froides. Elle se trouve, suivant Pallas (1), dans toute la Sibérie occidentale, mais elle paraît manquer dans la Sibérie orientale. Elle est commune à Smyrne (2), et a été également observée à Trébizonde: Rüppell (3) rapporte qu'elle se trouve en grand nombre dans la basse Egypte, et qu'on la rencontre aussi, mais en petit nombre, le long des bords de la mer rouge. Enfin, elle a été observée par Drummond Hay (4), à Tangers, où elle appartient encore au nombre des oiseaux communs.

Le martin-pêcheur ordinaire du Bengale, *Alcedo bengalensis*, Gmelin, figuré par Edwards, Pl. 11, et par Kittlitz, Kupfertafeln, Pl. 29, fig. 1, se distingue constamment de la race ordinaire par sa taille moins forte et ses formes moins trapues, quoique son bec soit un peu plus long que dans cette race. Cette petite race a été observée au Bengale; nos voyageurs en ont recueilli un grand nombre d'individus au Japon et à Timor, et Kittlitz dit qu'elle est commune dans l'île de Luçon, et que ses mœurs sont absolument les mêmes que celles de la race européenne. Nous avons devant les yeux des séries complètes d'individus recueillis au Bengale, au Japon et à Timor; mais ces individus présentent encore entre eux des différences plus ou moins sensibles.

Ceux du Bengale offrent absolument les mêmes nuances des teintes que ceux du martin-pêcheur ordinaire de l'Europe; mais leurs ailes ne portent en longueur que 2 pouces 7 lignes. La queue est d'un pouce et 4 lignes, et le bec offre un pouce 5 à 6 lignes en longueur.

Les individus du Japon ressemblent encore parfaitement à ceux du Bengale, sous le rapport des nuances de leurs teintes; mais ils ont les ailes constamment un peu plus longues, vu qu'elles portent 2 pouces 8 lignes et un quart.

Les individus de Timor enfin ressemblent à ceux du Japon par la longueur des ailes; mais ils s'en distinguent, ainsi que de ceux du Bengale par les teintes des parties supérieures de l'oiseau, qui sont beaucoup plus vives, d'un bleu presque parfait, et ne tirant que très-peu sur le vert, comme cela a lieu dans les individus du Japon, du Bengale, ainsi que dans l'espèce commune de l'Europe.

3) LE MARTIN-PÊCHEUR DEUIL. *ALCEDO (CERYLE) LUGUBRIS*. Pl. 38 B. Le mâle de cette grande et belle espèce a été figuré sous ce nom dans les planches coloriées, n° 548;

(1) Zoogr., I, p. 426.

(2) Proceedings Zool. Soc., 1835, p. 90.

(3) System. Uebersicht, p. 23.

(4) Proceedings Zool. Soc., 1840, p. 133.

l'individu, dont nous avons tracé le portrait, est une femelle adulte. Cette espèce offre la plus grande analogie avec l'*Alcedo guttata* de Gould, décrit et figuré par cet ornithologiste dans son grand ouvrage sur les oiseaux de l'Himalajah; mais elle est d'une taille un peu plus forte, et son bec est plus comprimé. Ces deux oiseaux se ressemblant sous tous les autres rapports, et offrant absolument la même organisation et le même système de coloration, il est évident qu'ils ne forment que deux races locales d'une même espèce, races dont l'une, l'*Alcedo guttata*, habite le Bengale, tandis que l'autre, le *lugubris*, remplace celle-là au Japon.

Les ailes portent en longueur, dans le *lugubris*, 7 pouces 3 lignes; dans le *guttata*, elles ne sont longues que de 6 pouces 9 lignes. La queue offre 4 pouces 6 lignes dans la race du Japon, et 4 pouces dans celle du Bengale. Dans celle-là le bec est large, près du front, de 5 lignes et demie, tandis que sa largeur au même point est de 7 lignes dans l'*Alcedo guttata*. Les autres parties ne présentent aucune différence sensible dans ces deux races. Longueur du bec, depuis le front 2 pouces 2 lignes. Hauteur du tarse, 6 lignes. Longueur du doigt du milieu sans l'ongle, 9 lignes. Longueur du pouce, 3 lignes. Le doigt interne est de 2 lignes et demie plus court que l'externe. La première rémige est presque aussi longue que la cinquième; la deuxième égale la quatrième, et la troisième, qui est la plus longue de toutes, ne dépasse ces dernières pennes que d'une ou de deux lignes. La deuxième et la troisième de ces pennes sont échanerées à leur barbe externe.

Le système de coloration de cette espèce, assez uniforme, n'est ordinairement composé que de deux teintes, savoir de blanc et de noir; mais cette dernière couleur tire, notamment sur le manteau, au brun-noir couleur de schiste. Les parties inférieures de l'oiseau, les côtés de la tête jusqu'à la région des oreilles, et le cou sont d'un beau blanc. Cette teinte cependant est interrompue, sur les flancs, par des bandes transversales et peu serrées, d'un noirâtre couleur de schiste assez clair; on voit une raie, composée de taches longitudinales et foncées, descendre de la base de la mandibule inférieure, le long des côtés de la gorge, jusqu'au jabot, qui est orné de taches plus ou moins serrées, mais qui n'affectent qu'incomplètement la forme transversale. Cette dernière région est, dans la femelle que nous possédons, teinte de brun-roux, et cette couleur s'étend également sur la moitié inférieure de la raie qui descend de la mandibule inférieure. La région des oreilles est d'un noir interrompu par des taches blanchâtres assez étroites. Les plumes du dessus de la tête sont allongées et forment une espèce de huppe assez prononcée; elles sont tachetées de blanc sur un fond noirâtre; mais ces taches sont le plus souvent assez irrégulières et ne présentent que rarement une forme régulièrement transversale; quelques unes des plumes du centre de l'occiput sont d'un blanc presque uniforme, tandis que d'autres, d'un noir parfait, n'offrent le plus souvent des traces de taches blanches que vers leur base. Toutes les plumes et pennes des autres parties de l'oiseau offrent des taches blanches assez régulièrement distribuées sur un fond, très-foncé sur la queue et les ailes, plus clair sur le dos et les plumes scapulaires; on en voit toujours une à l'extrémité des plumes ou des pennes; les autres sont disposées par paires sur les barbes des plumes; elles offrent une forme transversale et forment souvent des bandes plus ou moins complètes, notamment sur le dos, sur les plumes scapulaires et les rémiges secondaires. Sur les rémiges primaires, ces taches sont plus isolées et moins larges que sur les autres

parties; et elles forment, sur la queue, dix à onze bandes transversales plus ou moins interrompues. Les couvertures inférieures moyennes de l'aile sont blanches, et on n'observe des bandes foncées que sur quelques unes des grandes et petites couvertures.

Il paraît que ce martin-pêcheur est assez rare au Japon. Il ne nous en est parvenu qu'un très-petit nombre d'individus, tous semblables à ceux que nous venons de décrire.

LES CORBEAUX. CORVUS.

1.) LE CORBEAU à GROS BEC. *CORVUS MACRORHYNCHOS*. Pl. 39 B. — Le Japon produit un corbeau qui offre la plus grande analogie avec l'espèce introduite dans le système sous le nom de *Corvus macrorhynchos*, Temm., par Wagler (1), espèce découverte dans l'île de Java par le professeur Reinwardt. Elle est remarquable par son bec presque aussi grand que celui du corbeau ordinaire, quoiqu'elle soit d'une taille beaucoup moins forte.

Les individus du Japon ne présentent aucune différence sensible d'avec ceux de Java; il paraît cependant qu'ils sont d'une taille tant soit peu plus forte, et que le plumage de la tête, du cou et des parties inférieures tire un peu plus sur le vert. Ils offrent les particularités suivantes.

Longueur totale, 20 pouces. Aile, 13 pouces. Queue, 8 pouces. Bec: longueur depuis le front, 2 pouces 5 lignes; hauteur, 11 lignes à un pouce; largeur, un peu plus d'un pouce. Tarse, 2 pouces 5 lignes. Doigt du milieu, un pouce 7 lignes; pouce, 11 lignes. — Les rémiges de nos individus n'étant pas tout à fait complètes, nous ne sommes pas à même d'en indiquer avec exactitude les proportions. Le bec ressemble, par sa forme et sa force, à celui du corbeau commun; mais la mandibule supérieure est un peu plus courbée et beaucoup plus comprimée vers le haut, de sorte que son tranchant est très-sensible, quoique arrondi. La forme, la structure et les teintes du plumage sont absolument comme dans le corbeau ordinaire, à cette exception près que le plumage tire un peu plus sur le vert que dans cette espèce.

2.) LA CORNEILLE. *CORVUS CORONE*. — Pallas rapporte (2) que cet oiseau, commun par toute l'Europe et qui habite aussi le nord de l'Afrique, ne fréquente que rarement la Russie tempérée et méridionale, mais qu'on le retrouve dans la Sibérie orientale jusqu'au Kamtchatka, où la corneille mantelée ne se montre plus. Le Japon produit ce même oiseau, et les individus tués dans cet empire, ne diffèrent en rien de ceux de l'Europe.

3.) LE FREUX. *CORVUS FRUGILEGUS*. — C'est encore une de ces espèces qui se trouve en même temps en Europe, dans le nord de l'Afrique, et dans une grande partie de l'Asie tempérée jusqu'au Japon. Les individus obtenus de cette dernière contrée

(1) Syst. avium, *Corvus* n^o. 3.

(2) Zoographia, I, p. 831.

sont sous tous les rapports semblables à ceux qui peuplent la partie du monde que nous habitons.

LES CHOUCAS. MONEDULA.

1.) LE CHOUCAS ORIENTAL. MONEDULA DAURICA. Pl. 40, figure d'un jeune individu; Pl. 41, figure de l'adulte. — La découverte de ce joli choucas est due au célèbre Pallas. Après l'avoir décrit succinctement dans la relation de son voyage (1), il en a parlé plus amplement dans sa Zoographie de l'empire russe (2). Ce voyageur l'a rencontré en grand nombre depuis la rivière Ouda, affluent du Jéniseï, jusque dans la Sibérie au-delà du lac Baïcal. Il vit également au Japon, d'où nos voyageurs nous en ont fait parvenir plusieurs individus.

Il offre la plus grande analogie avec le choucas ordinaire, dont il se distingue principalement par sa taille un peu moins forte; par ses tarses un peu plus élevés; par ses yeux de couleur brunâtre, enfin, par ce qu'il a, dans l'âge adulte, tout le corps, à partir de la poitrine, teint d'un blanc pur, et que cette teinte remonte aussi sur le cou, où elle forme un collier complet et assez large. Quant au caractère indiqué par M. M. Blasius et Keyserling (3), savoir que la cinquième rémige est, dans cette espèce, plus longue que la deuxième, nous l'avons en effet retrouvé dans un individu du Japon; mais d'autres individus de cette contrée, ainsi qu'un sujet de la Daourie et que nous devons à feu Pallas, offrent des proportions des rémiges absolument semblables à celles du choucas ordinaire.

Le choucas oriental est sujet à varier sous le rapport de sa taille: Pallas, l. c., p. 388, β, avait déjà fait mention d'une variété plus petite que d'ordinaire; un individu semblable au jeune âge nous a été adressé du Japon, et se trouve figuré sur notre planche 40.

Cette espèce offre les dimensions suivantes. Longueur totale: 11 à 12 pouces. Aile: dans le jeune individu de petite taille, 7 pouces 9 lignes; dans d'autres individus jeunes et adultes, 8 pouces 3 lignes; dans un individu adulte de la Daourie, 9 pouces. Queue, 4 pouces 3 à 9 lignes. Tarse, un pouce 6 à 8 lignes. Bec, doigts et ongles comme dans le choucas ordinaire, mais tant soit peu plus faibles. Queue légèrement arrondie. Proportions relatives des rémiges ne présentant ordinairement aucune différence sensible d'avec ce que l'on observe dans le choucas ordinaire. Bec et pieds noirs. Iris de l'œil, suivant Pallas, d'un brun clair.

Les teintes du plumage des jeunes individus ressemblent sous tous les rapports à celles du choucas ordinaire, à cette différence près que le gris de la nuque et de la région des oreilles est plus clair, plus vif et distribué de manière à former de petites mèches, et que cette teinte se confond, sur le cou, avec la couleur générale noire du plumage. Cette teinte d'un gris-blanchâtre n'occupe, dans les adultes, que la région de l'oreille et les côtés de l'occiput jusque dans la nuque. La partie postérieure du cou est, dans cet âge, ornée d'un collier blanc très-large, qui se rétrécit sur les

(1) Tome III, appendix p. 694, n^o. 8: *Corvus dauuricus*.

(2) Tome I, p. 387, n^o. 47.

(3) Die Wirbelthiere Europas, p. XLV, n^o. 152, note.

côtés du cou pour descendre sur la poitrine, où il se confond avec la couleur blanche, qui occupe toute la partie inférieure du corps depuis le jabot jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, lesquelles sont noires comme tout le reste du plumage. Le noir de la gorge descend sur le milieu du jabot, où il forme une espèce de plastron.

LES PIES. PICA.

1.) LA PIE ORDINAIRE DU JAPON. PICA VARIA JAPONICA. — La pie ordinaire, un des oiseaux les plus communs dans la plus grande partie de l'Europe, qui visite en hiver la basse Égypte (1), habite aussi l'Algérie; elle se trouve, suivant Pallas (2), par toute la Sibérie jusqu'aux îles Aléoutiennes; Wilson, Sabine et Richardson l'ont rencontrée dans l'intérieur de l'Amérique boréale; elle a été récemment rapportée de la Chine, et nos voyageurs nous en ont fait parvenir les dépouilles du Japon. Il paraît cependant qu'elle forme, dans plusieurs des localités que nous venons d'énumérer, des races qui présentent des caractères, peu saillants à la vérité, mais à ce qu'il paraît constants. La pie d'Algérie (3) par exemple, se distingue de celle d'Europe par des ailes plus courtes, par la région surciliaire nue et d'un bleu foncé, par des doigts plus longs et plus forts, ainsi que par la bande blanche de l'abdomen beaucoup plus étroite. On dit que les pics, qui habitent les parties les plus froides de l'Amérique du nord, diffèrent de celles des régions plus tempérées de cette partie du monde, par une taille un peu moins forte (4). Pallas dit qu'elles sont très-grandes au Kamtschatka. La pie de la Chine a les ailes de 6 lignes plus longues que celle d'Europe et la raie blanche des grandes rémiges ne s'avance qu'un peu au delà des rémiges secondaires (5). La pie du Japon enfin ressemble en tout point à celle d'Europe, à cette exception près que ses ailes sont, proportions gardées, plus longues, vu qu'elles portent 7 pouces 5 à 10 lignes en longueur.

2.) LA PIE BLEUE. PICA CYANA. Pl. 42. — La première description qui ait été publiée de cette espèce se trouve dans le voyage de Pallas (6). Ce voyageur, qui l'a depuis (7) décrite plus amplement, dit de cet oiseau, qu'il habite la Daourie, mais qu'il n'a jamais été observé dans la Sibérie de ce côté du lac Baïcal ni en Russie. Les voyageurs néerlandais ont retrouvé cette espèce au Japon, d'où ils ont fait parvenir au Musée des Pays-Bas plusieurs individus, dont l'un a servi à la description publiée dans le manuel d'Ornithologie (8). L'Espagne nourrit un oiseau, semblable à cette espèce asiatique, avec laquelle il a été confondu, mais qui s'en éloigne par plusieurs caractères faciles à saisir. Cette pie bleue d'Espagne a été mal-à-propos décrite par

(1) Rüppell, System. Uebersicht, p. 74.

(2) Zoographia, I, p. 390.

(3) Malherbe, Catalogue d'oiseaux de l'Algérie p. 7: Pica mauritanica.

(4) Voir Wilson, edit. Jardine, II, p. 75, note.

(5) C'est la Pica chinensis de Gray.

(6) Corvus cyanus, Pallas, voyage, tome III, appendice, p. 694, no. 7.

(7) Zoographia rosso-asiat., I, p. 391, no. 49, Pl. 16.

(8) Tome III, p. 64, sous le faux nom de Garrulus cyaneus de Pallas.

Wagler (1) et par Gould (2) sous le nom de *Pica cyanea*. Nous proposons de la désigner sous le nom de pie bleu de l'Europe. (3). Comparés ensemble, ces deux races présentent les traits distinctifs suivants. La queue, longue de 8 pouces et demie dans la race asiatique, ne porte que 7 pouces dans la race d'Europe. Les plumes de la queue de cette dernière sont d'un bleu azur uniforme, tandis qu'elles offrent à l'extrémité, dans la race d'Asie, un liséré blanc, qui forme sur la paire mitoyenne de ces plumes, une bande terminale, longue d'environ un pouce. La teinte cendrée qui occupe toutes les plumes du corps à partir du cou, tire légèrement au pourpre dans la race de l'Asie, tandis qu'elle offre une forte nuance d'un brun rougeâtre dans celles d'Europe. Cette teinte enfin touche dans cette dernière race au noir de la nuque, au lieu d'en être séparé par une espèce de collier blanc, comme cela s'observe dans la pie bleu d'Espagne.

Tous les individus qui nous ont été adressés du Japon, offrent entre eux la plus grande ressemblance, et présentent les détails suivants :

Longueur totale, d'environ 14 pouces et demie. Aile, 4 pouces 10 lignes à 5 pouces 1 ligne. Queue, 8 pouces 6 lignes. Longueur du bec depuis le front, 10 lignes et demie. Largeur du bec, 4 lignes. Tarse, 1 pouce 2 lignes. Doigt du milieu sans l'ongle, 8 lignes et demie. Pouce, 4 lignes et demie. Doigt externe tant soit peu plus long que l'interne. La première rémige est presque de moitié plus courte que la deuxième, qui égale en longueur la première des rémiges secondaires; la troisième est intermédiaire entre la septième et la huitième; et la cinquième qui est la plus longue de toutes, ne dépasse que peu la quatrième et la sixième. La queue est très-étagée; ses plumes externes étant presque de deux tiers plus courtes que les mitoyennes. Bec noir. Pieds d'un noir foncé tirant un peu au brunâtre. Le dessus de la tête, la nuque, les régions des freins et de l'oreille sont d'un noir foncé, à reflets d'acier poli depuis le sommet de la tête jusque dans la nuque. Le dessus de la tête et du cou sont d'un beau blanc lustré; cette teinte se prolonge aussi sur les côtés du cou, pour entourer le noir de la nuque en guise de collier. Sur le jabot, elle passe insensiblement au gris cendré rougeâtre très-pâle, qui occupe les plumes de toutes les parties inférieures de l'oiseau. Une teinte semblable, mais beaucoup plus foncée occupe les plumes scapulaires, le croupion et les couvertures supérieures de la queue. Cette partie est d'un bleu de ciel sale; les deux plumes mitoyennes sont terminées d'une bande blanche, longue de 8 lignes à un pouce; les autres plumes offrent un fin liséré blanc à l'extrémité. Les couvertures des ailes ainsi que les rémiges secondaires intérieures sont de la teinte de la queue. Cette teinte bleuâtre occupe encore les barbes externes des autres rémiges secondaires et la moitié basale des barbes externes des rémiges primaires; mais l'autre moitié de ces barbes des rémiges primaires est blanche, et ces rémiges, ainsi que les premières six rémiges secondaires ont leurs barbes internes d'un

(1) *Systema avium*, *Pica* n^o. 6.

(2) *Birds of Europe*, Pl. 217.

(3) Nous faisons observer en passant que la Chine produit une espèce semblable à celles dont nous traitons, mais qui s'en éloigne sous plusieurs rapports, notamment par sa gorge noire et par la teinte bleuâtre du dos. C'est la Pie bleue à tête noire, Levaillant, *Ois. d'Afr.* II, p. 22, Pl. 58, ou *Pica melanocephala* de Wagler, *Systema avium*, *Pica*, n^o. 7.

noir foncé, teinte qui se répand uniformément sur les deux premières rémiges. La face inférieure des ailes est d'un gris pâle, passant au blanc à la base des rémiges.

LES GEAIS. GARRULUS.

1.) LE GEAI ORDINAIRE DU JAPON. *GARRULUS GLANDARIUS JAPONICUS*. Pl. 41. — Le geai ordinaire d'Europe est remplacé au Caucase, dans l'Altaï, dans le Népal et au Japon par des races ou espèces différentes, mais qui ne paraissent s'en distinguer que par des modifications plus ou moins sensibles dans les nuances des teintes. On peut distinguer cinq de ces races, savoir: 1.) celle de l'Europe; 2.) le *Garrulus glandarius melanocephalus*, originaire du Caucase, et qui ne s'éloigne de la race européenne que par ce qu'il a le sommet de la tête d'un noir uniforme; 3.) le geai ordinaire du Japon, qui est d'une taille un peu moindre que le geai ordinaire d'Europe, et qui offre des teintes plus foncées; les taches noires de la huppe sont plus grandes; le tour des yeux et la région des freins sont noires; les barbes externes de la partie basale des grandes rémiges sont noires, et on voit, à la base des rémiges secondaires, des bandes bleues et noires aussi distinctes que sur les couvertures des ailes, tandis qu'elles manquent tout à fait à la base des plumes de la queue; 4.) le geai de l'Altaï, *Garrulus Brandtii*, Eversman (1), encore assez voisin du geai ordinaire d'Europe, mais dont la tête et le cou sont d'un brun-roux clair et très-vif, et dont le manteau offre une belle teinte gris-cendrée, tandis que le ventre et la poitrine sont d'un gris-cendré nuancé de brun-roux; 5.) le geai ordinaire du Népal, *Garrulus bispeccularis*, Gould, dont le petit plumage est, à l'exception des couvertures de la queue, d'un roux-grisâtre uniforme nuancé d'une teinte lie de vin; les taches foncées de la huppe manquent tout à fait; et il n'existe point de blanc aux rémiges du second ordre, dont les barbes externes sont ornées, dans plus de la moitié de leur longueur, de bandes noires et bleues.

Une comparaison plus minutieuse entre le geai ordinaire de l'Europe et celui du Japon nous a offert les détails suivants. Le bec et les pieds ne présentent aucune différence sensible dans ces deux oiseaux, à l'exception que ces derniers sont d'une teinte un peu plus claire dans la race du Japon. On n'observe pas non plus de différence sensible dans la longueur comparative des rémiges. Les ailes, longues d'environ 6 pouces 9 lignes dans le geai d'Europe, ne portent, dans celui du Japon, que 6 pouces 2 à 4 lignes. La queue, qui est de 5 pouces 6 lignes dans la première race, n'est, dans cette dernière, que 5 pouces 2 lignes. Les teintes du plumage du geai du Japon offrent les différences suivantes de celles du geai ordinaire d'Europe. La couleur du fond des plumes de la huppe jusqu'à l'occiput est d'un blanc plus pur, et les taches foncées sont plus larges. La région du frein et le tour des yeux sont, au lieu d'une teinte claire, d'un noir profond, qui se réunit au noir de la tache en moustache. La teinte gris-rougeâtre du petit plumage est beaucoup plus foncée. II

(1) C'est probablement le geai de la Sibérie, mentionné par Pallas, *Zoographia*, I, p. 394, et dont il dit, *ibid.*, p. 395, nota, qu'il offre des teintes plus agréables à l'œil que celui d'Europe. Ce voyageur rapporte encore qu'il n'existe pas de geais dans la Sibérie orientale au delà du fleuve Léna, et qu'ils ne reparissent que dans les parties méridionales du Kamtschatka. Reste à savoir, si les geais de cette dernière contrée forment une race particulière, ou bien s'ils se rapportent à quelqu'une de celles que nous venons d'énumérer.

en est de même des bandes bleues des couvertures des ailes. Les barbes externes des rémiges secondaires extérieures offrent, vers leur base, des bandes bleues et noires aussi fortement prononcées que sur les couvertures, tandis qu'on n'aperçoit, sur ces plumes, que des traces très-faibles de bandes bleuâtres dans le geai commun d'Europe. Les barbes externes des rémiges primaires sont, au delà de leur échancrure, d'un noir profond, au lieu d'être d'un blanchâtre uniforme comme dans la race européenne, dont les internes de ces rémiges offrent même des traces de bandes bleuâtres. Enfin, on n'observe, dans la race japonaise, que des traces à peine sensibles de bandes bleuâtres à la moitié basale des plumes de la queue, tandis que ces bandes sont toujours plus ou moins fortement prononcées dans la race d'Europe.

LES JASEURS. BOMBYCILLA.

1.) LE JASEUR ORDINAIRE. BOMBYCILLA GARRULA. — Le Japon produit, outre l'espèce suivante propre, à ce qu'il paraît, à ce pays, un jaseur, qui ne diffère en rien de l'espèce commune. On sait que cet oiseau visite de temps à autre l'Europe tempérée, et qu'il étend ses migrations même jusque dans le nord de l'Italie; mais qu'il ne niche que dans le nord des parties orientales de l'Europe, au delà du 60^{me} degré de latitude boréale (1). Il se trouve dans la Sibérie occidentale jusque sur les bords du Léna; mais il ne se montre pas dans la Sibérie orientale (2). Nos voyageurs en ont rapporté les dépouilles du Japon, et il est constaté qu'il habite également les parties froides de l'Amérique septentrionale, où il a été observé depuis le 65^{me} jusqu'au 55^{me} degré de latitude boréale (3).

2.) LE JASEUR PHOENICOPTÈRE. BOMBYCILLA PHOENICOPTERA. Pl. 44, mâle et femelle. — Cette jolie espèce introduite sous ce nom dans les planches coloriées, n^o. 450, où l'on voit la figure de la femelle, n'a été jusqu'à présent observée qu'au Japon. Elle est d'une taille beaucoup moins forte que le jaseur ordinaire, et ressemble sous ce rapport au petit jaseur de l'Amérique du nord, connu sous les noms de *Bombycilla cedrorum*, *carolinensis* ou *americana*. Elle se distingue tout de suite des deux autres espèces du genre par la bande dont sa queue se trouve terminée et qui est rouge, au lieu de jaune comme dans les autres espèces; par ses grandes couvertures bordées largement de rougeâtre, au lieu de blanc, et par ce que ses ailes ni sa queue ne sont jamais pourvues de ces appendices lamellaires, qui offrent, dans les deux autres espèces du genre, un caractère aussi tranchant qu'inusité.

Longueur totale, 6 pouces. Ailes, 4 pouces une à 3 lignes. Queue, 2 pouces une ligne. Bec: longueur depuis le front, 4 lignes; largeur, 3 lignes. Tarse, 8 lignes. La première rémige est la plus longue de toutes, caractère qui se retrouve dans le petit jaseur de l'Amérique, tandis que c'est, dans le jaseur ordinaire, la deuxième rémige qui dépasse la première, et dont la longueur égale celle de la troisième. Bec et pieds d'un noir brunâtre. Teintes et leur distribution absolument comme dans le jaseur ordinaire, et ne présentant que les différences suivantes. Le ventre tire plus

(1) Wilson, Skandin. Fauna, Oiseaux, I, p. 194.

(2) Pallas, Zoographia, I, p. 548.

(3) Fauna Boreali-americae, Birds, p. 238.

fortement sur le jaune clair, et le brun des couvertures inférieures de la queue présente une nuance rouge assez prononcée, foncée dans le mâle, plus claire dans la femelle. Les barbes externes des rémiges ainsi que les grandes couvertures externes de l'aile sont grisâtres, au lieu de noirâtres. On ne voit pas de blanc aux grandes couvertures, mais les internes se trouvent pourvues, en revanche, dans les deux sexes, d'un large bord rouge de sang. Les rémiges du second ordre sont terminées de noir uniforme dans la femelle; mais dans le mâle, elles sont relevées par de petites taches ovalaires rouge de corail, et dont les externes sont entourées d'un limbe blanc. Les extrémités des grandes rémiges, à l'exception de la première, sont bordées de blanc, mais ces bordures sont à peine sensibles dans le mâle, où elles sont remplacées par une tache longitudinale blanche, qui occupe l'extrémité de la barbe externe de ces rémiges. On voit enfin, à l'extrémité de la queue, au lieu d'une bande jaune, une bande un peu moins large d'un beau rouge de corail.

LES ÉTOURNEAUX. STURNUS.

1.) L'ÉTOURNEAU CENDRILLARD. STURNUS CINERACEUS. Pl. 45. — M. Temminck a donné la figure d'un individu dans la livrée de passage, dans les planches coloriées n^o 556, où l'espèce a été introduite pour la première fois dans le catalogue méthodique.

Elle est d'une taille un peu plus forte que l'étourneau ordinaire. Longueur totale, 7 pouces 6 à 9 lignes. Ailes, 4 pouces 9 lignes à 5 pouces une ligne. Queue, 2 pouces 2 à 3 lignes. Longueur du bec, 11 lignes; largeur et hauteur, 3 lignes et un quart. Tarse, un pouce 2 lignes. Doigt du milieu sans son ongle, 10 lignes. Pouce, 4 lignes et deux tiers. Première rémige, très-petite, de forme lancéolée, et de 5 lignes et demie plus courte que les grandes couvertures externes de l'aile. Deuxième rémige, la plus longue de toutes. Troisième et quatrième, rétrécies à leur barbe externe. Bec, d'un jaune très-vif nuancé de rouge aurore, et passant au noirâtre vers l'extrémité du bec, ainsi que vers la base de la mandibule inférieure. Pieds jaunes, à plaques cornées très-prononcées. Plumes du cou et de la tête lancéolées. Queue coupée carrément à l'extrémité.

Tête et cou d'un noir verdâtre, passant au noir grisâtre sur la gorge et le jabot. Cette teinte noire est interrompue, sur le front, par quelques plumes blanchâtres, et sur la région des oreilles, elle fait place à un blanc presque uniforme. Poitrine et flancs, d'un gris-cendré foncé. Abdomen, blanchâtre. Couvertures inférieures de la queue, d'un blanc pur. Manteau et dos, d'un gris noirâtre nuancé de brun jaunâtre. Les couvertures supérieures moyennes de la queue, blanchâtres. Couvertures des ailes et rémiges secondaires, d'un brun-fauve à reflets métalliques et irisés; les dernières bordées de blanc à leur barbe externe. Grandes rémiges, grandes couvertures externes et aile bâtarde, noirâtres; les premières ornées, à leur bord externe, d'un fin liséré blanc, plus pâles et à reflets métalliques sur leur bord interne. Pennes de la queue, d'un noir verdâtre, finement lisérées de blanc; les deux moyennes à reflets chatoyants; les autres pourvues, à l'extrémité de leur barbe interne, d'une large tache blanche. Face inférieure de l'aile d'un gris brunâtre pâle; couvertures blanches; les extérieures variées de blanc et de noir.

Les individus dans la livrée de passage offrent des teintes plus pâles; le noir de

La tête et du cou est peu prononcé, et le front ainsi que la gorge sont d'un blanc presque uniforme.

LES LAMPROTORNES. LAMPROTORNIS.

1.) LE LAMPROTORNE à JOUES ROUSSES. LAMPROTORNIS PYRRHOGENYS. Pl. 46, (figures de l'adulte et d'un individu au jeune âge). — Cette espèce, nouvelle pour la science, se trouve au Japon et dans l'île de Bornéo. Elle offre, par sa taille, son organisation et aussi par ses teintes, beaucoup d'analogie avec le Lampr. dominicanus de Java, figuré dans les planches enluminées, n^o. 627; mais elle s'en distingue au premier coup d'œil par la belle teinte grise qui occupe les côtés du corps, par le brun rouge qui orne la région des oreilles et les côtés du cou, ainsi que par la teinte d'un blanc jaunâtre qui domine sur une grande partie de la tête.

Longueur totale, 6 pouces et un quart. Ailes, 4 pouces une ligne. Queue, un pouce 9 lignes. Bec: longueur, 6 lignes et demie; largeur, 3 lignes; hauteur, 2 lignes et demie. Tarse, 11 lignes. Doigt du milieu, 9 lignes. Pouce, 4 lignes et demie. Bec noirâtre, passant, vers la base, au jaunâtre dans les jeunes individus. Queue coupée carrément à l'extrémité. Première rémige très-petite, de forme lancéolée, de 5 lignes et demie plus courte que les grandes couvertures externes de l'aile. Deuxième rémige, la plus longue de toutes. Troisième et quatrième, tant soit peu rétrécies à leur barbe externe. Rémiges primaires dépassant les secondaires d'un pouce et 4 lignes.

Les adultes présentent la distribution suivante des teintes. Tête et cou d'un blanc jaunâtre sale, nuancé de brun-roux sur le menton et remplacé en grande partie, sur la région des oreilles, les côtés du cou et le jabot, d'un brun-rouge foncé. Plumes scapulaires et dos jusque sur la nuque, d'un violet foncé à reflets métalliques. Couvertures supérieures et inférieures de la queue, d'un roux clair. Petites couvertures de l'aile, noirâtres; moyennes, blanches; grandes couvertures et rémiges secondaires, d'un vert bleuâtre à reflets métalliques. Les grandes couvertures mitoyennes bordées de blanchâtre à la moitié basale de leur bord externe. Grandes rémiges, noires; les externes lisérées de roux, les autres à reflets verdâtres. Pennes de la queue, noires; la paire mitoyenne et les barbes externes des cinq paires suivantes, à reflets verdâtres; la barbe externe de la paire extérieure d'un roux clair, à l'exception de l'extrémité qui est noirâtre. Côtés du corps et de la poitrine, d'un beau gris foncé. Milieu de la poitrine et tout le ventre, blancs. Couvertures inférieures de l'aile, blanches; face inférieure des rémiges, d'un gris noirâtre, passant au roux clair sur leurs bords internes.

Les jeunes individus ont la queue et les grandes rémiges teintes comme dans les adultes, mais beaucoup moins vivement. La tête, le cou et toutes les parties supérieures sont d'un brun grisâtre, tirant au brun-roux sur le croupion; tandis que les parties inférieures jusqu'à l'anus sont d'un blanc sale, tirant légèrement au grisâtre sur les flancs, et au roux sur le menton. La teinte foncée des rémiges secondaires et des couvertures de l'aile est remplacée par un gris brunâtre foncé, mais fauve et à reflets chatoyants.

LES ALOUETTES. ALAUDA.

1.) L'ALOUETTE COMMUNE DU JAPON. ALAUDA JAPONICA. Pl. 47. — Cette alouette paraît être propre au Japon; elle forme une espèce nouvelle pour la science. Elle offre, au premier coup d'œil, de l'analogie avec l'Alouette lulu (*Alauda arborea*) des méthodes; mais elle est tant soit peu plus grande; les nuances de ses teintes sont un peu différentes; son bec est plus robuste; sa queue est beaucoup plus longue; elle n'a pas de blanc au dessous de l'aile bâtarde ni sur les grandes couvertures externes de l'aile, et le blanc sur les plumes de la queue est distribué d'une manière très-différente: en un mot, elle paraît plutôt se rapprocher de l'alouette ordinaire, *Alauda arvensis*, dont elle se distingue cependant par le blanc plus étendu de sa queue, et principalement par sa taille beaucoup moins forte. Du reste, il est évident qu'elle représente cette espèce au Japon.

Longueur totale, 5 pouces 11 lignes. Ailes, 3 pouces 9 lignes. Queue, 2 pouces 3 lignes. Bec: longueur depuis le front, 4 lignes et demie; largeur et hauteur, 2 lignes. Tarse, 10 lignes. Doigt du milieu, sans l'ongle, 7 lignes; ongle de ce doigt, 2 lignes et demie. Pouce, $\frac{3}{4}$ lignes et demie; ongle du pouce, 6 lignes et un quart. Doigt interne, tant soit peu plus court que l'externe. Ongles robustes, peu courbés; celui du pouce presque droit, grêle et effilé vers l'extrémité. Queue échancrée. Mandibule supérieure un peu courbée. Plumes de la tête formant une petite huppe. Première rémige de 4 lignes plus courte que les grandes couvertures externes de l'aile. Deuxième rémige un peu plus courte que la troisième qui, quoique la plus longue de toutes, ne dépasse guère sensiblement la quatrième. Cette rémige dépasse les rémiges secondaires de 7 lignes et un quart. Pieds jaunâtres. Bec jaunâtre, tirant au brun vers le haut.

La distribution et les nuances des teintes sont absolument comme dans l'alouette ordinaire; on remarque seulement que la teinte claire du plumage tire, dans l'alouette du Japon, un peu plus au roux, notamment sur les ailes. Paire externe des plumes de la queue d'un blanc pur, mais pourvue, à son bord interne, d'un bord blanc assez large, qui ne s'étend cependant que sur les deux premiers tiers de la plume. La deuxième paire a tout le bord externe blanc, l'interne d'un brun foncé comme toutes les autres plumes de la queue.

Les jeunes ne diffèrent des adultes que par les larges bords blanchâtres, dont le petit plumage des parties supérieures se trouve orné.

LES FRINGILLES. FRINGILLA.

LES PINSONS.

1.) LE PINSON DE MONTAGNE. FRINGILLA MONTIFRINGILLA. — On sait que ce pinson qui visite, lors ses migrations, l'Europe tempérée, niche dans les régions boréales de l'Europe (1). Il habite toute la Russie et la Sibérie, et étend ses migrations jusque dans le Caucase, en Perse (2) et dans l'Asie mineure (3). Pallas veut que ceux de

(1) Wilson, Skandin. Fauna, Oiseaux, I, p. 504.

(2) Pallas, Zoographia, II, p. 18.

(3) Proceed. Zool. Soc., 1836, p. 100, n^o. 62.

la Sibérie forment une variété, reconnaissable à ses parties supérieures d'un noir presque parfait; mais il est probable qu'il a pris pour cette variété les individus en habit d'été. Cet oiseau se trouve également au Japon, d'où nous avons reçu un bon nombre d'individus, et entre ceux-ci se trouvent même plusieurs qui portent la livrée plus ou moins parfaite des noces.

LES VERDIERS.

1.) LE GRAND VERDIER DU JAPON. *FRINGILLA KAWARAHIBA MAJOR*. Pl. 48, (figures du mâle et de la femelle adultes). — Cette espèce a été établie, sous le nom de *Fringilla kawarahiba*, dans les planches coloriées, n° 588 fig. 1. Elle remplace au Japon, le verdier commun d'Europe, dont elle se distingue par des modifications assez sensibles dans les couleurs du plumage. Ces modifications consistent principalement en ce que la race du Japon a le dessus de la tête et la nuque nuancés de grisâtre, que son dos est d'un brun jaunâtre foncé, que les parties inférieures, à partir du jabot, sont nuancées de brunâtre vers les flancs, que les grandes couvertures extérieures des ailes sont noires au lieu de verdâtres; que le miroir jaune des grandes rémiges s'étend un peu moins en arrière, et que les bords des rémiges secondaires sont d'une teinte plus claire que dans le verdier commun.

Voici une description plus détaillée du grand verdier du Japon.

Longueur totale, 5 pouces 6 lignes. Ailes, 3 pouces 4 lignes. Queue, 2 pouces. Tarse, 8 lignes. Bec: longueur depuis le front, 5 lignes et un quart; largeur, 3 lignes et deux tiers; hauteur, 4 lignes et un quart. Deuxième rémige; qui est la plus longue de toutes, dépassant à peine la troisième qui n'est qu'un peu plus longue que la première. Bec et pieds d'un brun clair.

Le mâle en plumage parfait a la tête et le cou d'un beau jaune verdâtre, qui passe au grisâtre sur le sommet de la tête ainsi que sur la nuque, mais qui se prolonge sur le jabot, où il passe insensiblement au brun jaunâtre clair, qui occupe toutes les autres parties inférieures de l'oiseau. Cette dernière teinte cependant tire à son tour, vers le milieu du ventre, au jaunâtre, et est remplacée par un blanc pur sur le bas-ventre. Les couvertures inférieures de la queue sont d'un jaune citron assez vif; les supérieures, au contraire, sont grisâtres. Le dos et les plumes scapulaires sont d'un brun foncé tirant un peu au jaunâtre, et offrent une nuance d'un jaune clair sur le croupion. Les deux pennes moyennes de la queue sont noirâtres, passant au grisâtre vers les bords des pennes; les deux autres tiers de ces pennes sont d'un beau jaune citron. Les petites et moyennes couvertures de l'aile sont d'un jaune brunâtre assez vif, et passant au jaune vers l'angle de l'aile. Les grandes couvertures sont d'un brun terne passant au verdâtre vers leur base; mais les externes sont d'un noir parfait et les internes terminées de blanchâtre. Les rémiges secondaires sont noires; mais leur extrémité et leur bord externe sont en grande partie d'un blanc grisâtre, et cette teinte passe au jaune à la base de ces pennes. Les grandes rémiges sont jaunes à leur moitié antérieure, noires à leur postérieure et terminées de blanc grisâtre.

La femelle diffère du mâle par les détails suivants. Ses teintes sont beaucoup moins vives; elle a toutes les parties supérieures du corps d'un brun foncé, et les inférieu-

res d'un brun clair, qui tire au blanchâtre sur le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue.

2.) **LE PETIT VERDIER DU JAPON. FRINGILLA KAWARAHIBA MINOR.** Pl. 49, (mâle et femelle). — Il existe au Japon une deuxième espèce de verdier, tellement semblable à la première qu'on serait tenté de la considérer comme ne formant qu'une race un peu plus petite et dont les nuances des teintes sont tant soit peu modifiées. En effet, elle offre absolument la même distribution des couleurs que le grand verdier du Japon, et on remarque seulement qu'elle présente des teintes un peu plus foncées, un peu plus vives, et que le brun dont son corps se trouve teint, tire plus fortement sur le jaune.

Quant à sa taille, il suffira de comparer les mesures suivantes à celles que nous venons de donner du grand verdier du Japon, pour se convaincre qu'elle est constamment plus petite que cette grande race.

Longueur totale: 4 pouces 9 lignes. Aile, 2 pouces 10 lignes à 3 pouces. Queue, un pouce 11 lignes. Tarse, 6 lignes et demie. Bec: longueur, 4 lignes et trois quarts; largeur, 3 lignes; hauteur, 3 lignes et demie.

Il paraît que cette petite race n'est pas aussi commune au Japon que la grande; nous en avons cependant reçu une série complète d'individus en tout âge.

LES SISERINS.

1.) **LE SISERIN ORDINAIRE. FRINGILLA LINARIA.** — Le siserin du Japon, dont les voyageurs néerlandais ont recueilli plusieurs échantillons, appartient à l'espèce ordinaire qui visite, lors de ses migrations périodiques, l'Europe tempérée, et dont Pallas constate que c'est peut-être l'oiseau le plus commun de la Sibérie et qu'il se trouve même en grande quantité au Kamtschatka et aux îles Courilles (1).

LES TARINS.

1.) **LE TARIN COMMUN. FRINGILLA SPINUS.** — Le musée des Pays-Bas a reçu du Japon les dépouilles d'un tarin, sous tous les rapports semblables au tarin ordinaire, qui niche dans le nord des parties orientales de l'Europe, et qui visite, en légions innombrables, les autres parties du continent, lors de ses migrations annuelles. Ce fait de l'existence du tarin au Japon est d'autant plus remarquable, que cette espèce n'a pas encore été observée de l'autre côté des monts Oural (2).

LES MOINEAUX. PASSER.

1.) **LE FRIQUET. PASSER MONTANUS.** — On sait que le friquet ordinaire est répandu dans toute l'Europe, qu'il peuple avec le moineau domestique, toute la Sibérie, mais que ni l'une ni l'autre de ces deux espèces n'ont encore été observées au Kamtschat-

(1) Zoographia, II, p. 25.

(2) Ibid., p. 16.

ka (1). Le friquet habite encore le Japon, et on dit que c'est de cet empire que l'on a introduit, dans le siècle précédent, cet oiseau dans l'île de Java, où il se trouve actuellement dans certaines parties de l'île.

2.) **LE FRIQUET ROUX. PASSER RUSSATUS.** Pl. 50, (figures de l'adulte et d'un individu au jeune âge). — Ce petit moineau a déjà été introduit dans les méthodes, dans les planches coloriées, n^o. 588, fig. 2, sous le nom de *Fringilla russata*. Il offre beaucoup d'analogie avec le friquet ordinaire, dont il ne paraît différer que par quelques modifications dans les nuances des teintes, notamment celles des parties supérieures.

Ce friquet du Japon présente absolument la même taille que le friquet commun; les dimensions des différentes parties et les proportions relatives des rémiges sont tout à fait semblables dans ces deux espèces. En un mot, celle du Japon ne se distingue de l'espèce ordinaire que par les détails suivants.

Les adultes ont le plastron noir de la gorge moins étendu; on ne remarque pas de tache noire vers le derrière de la région des oreilles, et le noir de la région des freins ne s'étend pas le long de la base de la mandibule inférieure. La couleur du dessus de la tête est beaucoup plus claire, c'est à dire, d'un roux assez vif, et cette teinte se répand sur toute la partie supérieure du cou, sur les petites couvertures de l'aile, et elle forme encore la teinte du fond des scapulaires et de tout le dos, pour se confondre, vers le derrière, avec le gris brunâtre qui teint les grandes couvertures supérieures de la queue. Les bords et le miroir des rémiges et des grandes couvertures de l'aile sont plus claires, et les grandes taches terminales des couvertures moyennes sont d'un blanc parfait. Les plumes de la queue sont un peu plus foncées que dans le friquet ordinaire, tandis que les parties inférieures du corps sont plus claires et tirant plutôt au grisâtre qu'au brunâtre.

Les jeunes individus manquent tout à fait de plastron noir à la gorge; on ne voit sur les parties supérieures point de trace de roussâtre, teinte qui est remplacée par un gris-brun tirant au jaunâtre. Il existe enfin dans cet âge une raie sourciliaire blanchâtre, qui se prolonge jusque sur les côtés de la nuque.

LES GROS-BECS. COCCOTHAUSTES.

1.) **LE GROS-BEC COMMUN DU JAPON. COCCOTHAUSTES VULGARIS JAPONICUS.** Pl. 51, (mâle et femelle adultes). — Le gros-bec commun, qui habite la plus grande partie de l'Europe, se trouve aussi, suivant Pallas (2), dans la Sibérie, à l'exception de la partie la plus orientale de cette immense contrée. Il reparait ensuite au Japon; mais les individus de cet empire, quoique ils soient absolument modelés sur le même type que ceux d'Europe, et qu'ils présentent la même taille ainsi qu'une distribution parfaitement semblable des teintes, s'en éloignent cependant constamment, par des nuances des couleurs un peu différentes. Ces différences consistent dans les points suivants.

Dans le mâle, le roux du dessus de la tête et de la région des oreilles est beau-

(1) L. c., p. 30 et 31.

(2) Zoographia, II, p. 12.

coup moins vif et beaucoup plus clair, notamment vers le front où il tire fortement au blanchâtre. Le plumage des parties inférieures est également plus clair et d'un gris tirant un peu au pourpre. Les grandes couvertures sont d'un brun-roux. Le brun jaunâtre du croupion enfin est un peu plus pâle.

La femelle ne paraît se distinguer de la femelle du gros-bec commun d'Europe que par sa tête d'un gris plus ou moins blanchâtre et fort peu nuancé de brun jaunâtre sur l'occiput et la région des oreilles, par ses parties inférieures plus pâles et tirant au gris rougeâtre, et par les couvertures supérieures de la queue d'un brun jaunâtre un peu plus terne.

2.) LE GROS-BEC à MASQUE. *COCCOTHAUSTES PERSONATUS*. Pl. 52, (figure de l'adulte). — Il nous est parvenu un nombre assez considérable d'individus de cette espèce nouvelle pour la science. Ils ne présentent entre eux aucune différence notable, et offrent les caractères suivants.

Longueur totale, 7 pouces et trois quarts. Aile, 4 pouces 2 lignes. Queue, 2 pouces 9 lignes. Tarse, 10 lignes et un tiers. Doigt du milieu sans l'ongle, 8 lignes et demie. Doigt externe, 5 lignes et demie. Pouce 4 lignes et un tiers. Bec: longueur depuis le front, 10 lignes; largeur, 7 lignes; hauteur, 8 lignes. Les grandes rémiges dépassent les rémiges secondaires de 14 à 16 lignes. Queue, tant soit peu arrondie vers les côtés et échancrée au milieu; les trois paires internes des pennes étant étagées, de manière que la paire mitoyenne est de 3 lignes plus courte que la troisième paire. Première rémige, qui est la plus longue de toutes, ne dépassant que peu la deuxième, qui est d'une ligne plus longue que la troisième. Deuxième, troisième et quatrième des rémiges primaires rétrécies à leur barbe externe. Doigt externe un peu plus long que l'interne. Ongles médiocres, robustes.

Bec, d'un beau jaune de citron très-vif. Pieds jaunes, tirant au brunâtre, notamment sur les ongles. Sommet de la tête, région des freins et tour du bec d'un beau noir à reflets d'acier rembruni. Tout le reste du petit plumage, scapulaires, grandes couvertures internes et rémiges secondaires internes, d'un beau gris, tirant au brun vers le derrière du corps et notamment sur les rémiges secondaires, et passant au blanc sur les couvertures inférieures de la queue et vers le noir de la tête. Les grandes couvertures supérieures de la queue, sont, au contraire, d'un beau noir à reflets bleuâtres, teinte qui occupe toute la queue et les ailes. On voit cependant, sur le milieu des grandes rémiges, une bande blanche, plus large vers le côté externe que vers l'interne. Les couvertures inférieures de l'aile sont blanches.

LES BOUVREUILS. *PYRRHULA*.

1.) LE BOUVREUIL ORIENTAL. *PYRRHULA ORIENTALIS*. Pl. 43, (figures de deux vieux mâles, en habits d'été et d'hiver, et de la femelle). — Il existe deux races du bouvreuil commun d'Europe, *Pyrrhula vulgaris*, lesquelles ne se distinguent que par leur taille. Cette différence est particulièrement sensible dans la longueur des ailes; celles de la grande race, *Pyrrh. vulgaris major*, portant en longueur 2 pouces et demi, tandis que celles de la petite race, *Pyrrh. vulgaris minor*, n'offrent que 2 pouces et une ligne. Le bouvreuil commun est répandu, outre l'Eu-

rope, par toute la Sibérie jusqu'au Kamtschatka (1). Le Japon produit un bouvreuil, semblable pour la taille, à ce petit bouvreuil ordinaire, et qui ne paraît s'en distinguer que par la couleur des parties inférieures de l'oiseau à partir de la gorge; ces couleurs, au lieu d'être du même beau rouge qui teint la région des oreilles, sont d'un gris cendré, légèrement teint de rouge dans les individus qui portent l'habit des noces. On observe en outre que les bandes claires des ailes tirent beaucoup plus fortement au gris, et que l'antérieure des rémiges secondaires est d'un noir uniforme au lieu d'offrir une tache rousse sur la barbe externe, comme cela se voit dans le bouvreuil ordinaire. Les proportions relatives des rémiges sont absolument les mêmes que dans le bouvreuil commun, et les dimensions des différentes parties ne présentent aucune différence avec ce que l'on observe dans la petite race du bouvreuil commun.

2.) LE BOUVREUIL à LONGUE QUEUE DU JAPON. *PYRRHULA SANGUIOLENTA*. Pl. 54, (figures de deux individus adultes); Pl. 54 B, (figure d'un individu au jeune âge). — Cet oiseau ne forme, à ce qu'il paraît, qu'une race plus petite et à couleurs plus vives du bouvreuil à longue queue, *Pyrrhula longicauda*, qu'il remplace au Japon. Cette espèce est répandue, suivant Pallas (2), depuis l'Altai jusqu'au Kamtschatka. Pallas fait mention de plusieurs variétés, reconnaissables à leurs teintes plus ou moins pâles et à leur taille plus ou moins forte. Quant à leur taille, il paraît en effet que ces oiseaux sont sujets à varier sous ce rapport; nous avons devant les yeux plusieurs individus de la Sibérie, dont les ailes varient de 2 pouces 9 lignes à 3 pouces, et la queue de 3 pouces 3 à 4 lignes. Le bouvreuil à longue queue du Japon offre des variétés semblables, comme on peut le voir par les mesures suivantes, empruntées à plusieurs individus, tout à fait semblables les uns aux autres par rapport aux teintes du plumage.

Longueur totale, 5 pouces à 5 pouces 3 lignes. Ailes, 2 pouces 3 lignes à 2 pouces 6 lignes. Queue, 2 pouces 5 lignes à 2 pouces 6 lignes. Tarse, 7 lignes et un quart. Doigt du milieu sans l'ongle, 5 lignes et un quart. Pouce, 2 lignes et 2 tiers. Bec: longueur depuis le front, 3 lignes et un quart à 3 lignes et demie; largeur, 2 lignes et deux tiers; hauteur, 3 lignes.

Comparées à celles de la race de la Sibérie, les teintes du bouvreuil à longue queue du Japon présentent les différences suivantes. Les bords blancs de l'aile sont beaucoup moins larges, de sorte que c'est le noir qui domine sur les ailes de la race du Japon, tandis que l'inverse a lieu dans la race de la Sibérie. Les taches foncées du dos et des scapulaires sont plus larges. Enfin, le rouge du petit plumage est beaucoup plus foncé et plus vif. Du reste, la distribution des teintes est absolument la même dans ces deux races, et elle ne présente pas non plus la plus légère différence sur les plumes de la queue.

Les jeunes, dont nous venons de recevoir un individu, se distinguent des adultes par les détails suivants. La couleur des parties inférieures est d'un brun jaunâtre clair, tirant au blanc sur le ventre et offrant une faible nuance rougeâtre vers le

(1) Zoographia, II, p. 8.

(2) Ib., II, p. 10.

derrière les flancs. La gorge, la région des oreilles, la raie surciliaire et le front sont d'un blanc argenté, légèrement nuancé de rose. La teinte du fond des parties supérieures est d'un brun, tirant au rougeâtre sur le dos et les scapulaires. Enfin, le noir des ailes est moins pur, et le blanc de ces parties est nuancé de rougeâtre.

LES BECS-CROISÉS. LOXIA.

1.) LE BEC-CROISÉ ORDINAIRE. LOXIA CURVIROSTRA. — Cette espèce, qui habite l'Europe froide et tempérée ainsi que toute la Sibérie (1), se trouve également au Japon. Les voyageurs néerlandais en ont recueilli dans ce pays un bon nombre d'individus, qui ressemblent sous tous les rapports à ceux originaires des contrées que nous venons d'énumérer.

LES BRUANTS. EMBERIZA.

1.) LE BRUANT ÉLÉGANT. EMBERIZA ELEGANS. Pl. 55, (figures du vieux mâle, du mâle dans la livrée de passage et d'un jeune individu). — Le mâle de cette espèce a déjà été figuré dans les planches coloriées n°. 583, fig. 1. — Elle est très-reconnaisable aux belles teintes dont son plumage se trouve orné à l'âge adulte. Sa taille est beaucoup moins forte que celle du bruant jaune et de la plupart des espèces européennes de ce genre, et elle présente des formes assez agréables et gracieuses. Elle n'a été observée jusqu'à présent qu'au Japon.

Longueur totale, 5 pouces à 5 pouces 2 lignes. Aile, 2 pouces 7 à 9 lignes. Queue, 2 pouces 6 lignes. Bec: longueur depuis le front, 4 lignes; hauteur et largeur, 2 lignes. Tarse, 6 lignes et demie. Doigt du milieu sans l'ongle, 6 lignes; ongle, 2 lignes et un tiers. Pouce, 3 lignes; ongle, 3 lignes. Doigt externe, 3 lignes et un tiers. Première rémige, intermédiaire entre la cinquième et la sixième. Deuxième, égale à la cinquième. Troisième, qui est la plus longue de toutes, dépassant à peine la quatrième. Rémiges primaires dépassant les secondaires de 4 à 5 lignes. Plumes de la tête, formant une huppe assez prononcée. Queue, un peu échancrée au milieu et faiblement arrondie vers les côtés.

Pieds et ongles, d'un brun jaunâtre très-clair. Bec, d'un brun noirâtre foncé. Paire mitoyenne des pennes de la queue, d'un brun grisâtre; les trois paires suivantes, noirâtres. La cinquième paire a la barbe externe noirâtre, l'interne blanche; elle est ornée d'un large bord noirâtre qui occupe toute la largeur de la penne à sa base, mais qui se perd insensiblement vers l'extrémité. Penne externe blanche, avec un bord noirâtre sur la moitié terminale de sa barbe externe et sur la moitié basale de sa barbe interne.

L'adulte a le front, la huppe, le tour du bec, la région des freins et celle des oreilles d'un noir foncé. La huppe est entourée d'une bande claire, qui commence sur les côtés du front, pour se prolonger, au dessus des yeux, jusque sur l'occiput; elle est blanche au devant de l'œil, et jaune derrière cet organe. La gorge est également d'un beau jaune de citron. La teinte du fond des autres parties inférieures,

(1) Pallas, Zoographia, II, p. 4.

à partir du jaune de la gorge, est d'un beau blanc argenté. Cette teinte cependant est interrompue, sur le jabot, d'un plastron noir, et sur les flancs, de taches longitudinales d'un brun rougeâtre. Le jaune de l'occiput est bordée de noir, teinte qui se mêle au gris-cendré de la nuque. Manteau, d'un brun jaunâtre; chaque plume se trouve ornée d'une large raie longitudinale noire et largement bordée de brun rougeâtre. Parties postérieures du dos et couvertures supérieures de la queue, d'un gris tirant au brun jaunâtre. Petites couvertures de l'aile, d'un gris foncé. Couvertures moyennes noires, à leur extrémité blanchâtres. Grandes couvertures noires, à bords d'un brun jaunâtre, plus clair vers l'extrémité des plumes; les grandes couvertures externes d'un gris noirâtre. Rémiges du premier ordre et les secondaires externes, noirâtres à bords d'un gris-brun jaunâtre. Rémiges secondaires internes noires, largement bordées de brun clair sur la moitié terminale de la barbe externe, ainsi qu'à l'extrémité. Face inférieure de l'aile, blanchâtre.

Les individus dans la livrée de passage offrent en général des teintes plus claires que les adultes; le jaune de la gorge et de la raie occipitale est plus foncé et terne. La région des oreilles et le sommet de la tête sont d'un brun foncé; la région des freins est d'un brun-roux clair; enfin, le plastron foncé de la gorge est peu prononcé, et à bords des plumes tirant au brun-roux et au blanchâtre.

Les jeunes individus n'offrent aucune trace du plastron et de la teinte jaune de la gorge, et la raie occipitale est remplacée par un brun blanchâtre très-clair.

1.) LE BRUANT VARIABLE. *EMBERIZA VARIABILIS*. Pl. 56, (figures du mâle et de la femelle adultes). — On voit la figure du mâle adulte dans les planches colorées n^o. 583, fig. 2, où l'espèce a été décrite pour la première fois. Elle se distingue de toutes celles connues, à sa queue, dont les pennes, d'une teinte uniforme, n'offrent aucune trace de blanc, ainsi qu'à la teinte d'un gris foncé, dont le vieux mâle est orné. Cette espèce, dont la taille égale celle du bruant jaune, présente les détails suivants.

Ailes, 3 pouces à 3 pouces et une ligne. Queue, 2 pouces 4 lignes et demie. Tarse, 9 lignes. Doigt du milieu, 6 lignes et demie; ongle de ce doigt, 2 lignes et un tiers. Pouce, 4 lignes; ongle du pouce, 3 lignes et un quart. Bec: longueur depuis le front, 5 lignes et un tiers; largeur, 2 lignes et trois quarts; hauteur, 3 lignes et un tiers. Première rémige égalant la cinquième. Troisième rémige, qui est la plus longue de toutes, à peine plus longue que la deuxième et la quatrième, et dépassant de 6 lignes la plus grande des rémiges secondaires. Deuxième, 3^{me}, 4^{me} et 5^{me} des rémiges primaires, échanerées à leur barbe externe. Bee, presque droit. Ongles, légèrement courbés.

Pieds rougeâtres. Bee d'un brun rougeâtre, passant au brun-foncé sur la mandibule supérieure et vers la pointe de l'inférieure.

La teinte générale du vieux mâle en habit d'été est un gris foncé, tirant au brun sur le dessus de la queue, plus clair sur le ventre, et entremêlé de blanchâtre sur les couvertures inférieures de la queue. Les rémiges sont bordées de brun plus ou moins jaunâtre, et les grandes couvertures de brun grisâtre. Les rémiges secondaires ainsi que les grandes et moyennes couvertures sont noires vers leur milieu. Toutes les plumes des parties supérieures offrent des bords peu prononcés d'un brun

jaunâtre, et les plumes du manteau sont ornées chacune d'un large tache longitudinale foncée.

La teinte du fond de la femelle est un brun jaunâtre clair mais terne; cette couleur tire au blanchâtre sur le ventre et les couvertures inférieures de la queue, et elle passe au brun-rouge sur le croupion et les bords des rémiges secondaires extérieures. Les taches noires du manteau sont également bordées de brun rouge, teinte dont on voit encore une forte nuance sur le dessus de la queue, et qui forme, sur le dessus de la tête deux bandes longitudinales, naissant sur les côtés du front et s'étendant jusque sur la nuque. La région des oreilles est brunâtre, et on voit une tache en moustache de la même teinte, se prolongeant depuis la base de la mandibule inférieure jusque sur les côtés de la gorge. Les plumes des parties inférieures, à partir de cette région, sont marquées de taches longitudinales d'un brun assez clair. Face inférieure de l'aile, d'un gris pâle.

Les jeunes individus ressemblent sous le rapport des teintes, à la femelle, mais ils ont toutes les teintes beaucoup plus ternes, et les taches des parties inférieures sont plus prononcées.

3.) LE BRUANT ROUX. *EMBERIZA RUTILA*. Pl. 56 B., (figures de l'adulte). — Pallas (1), qui a découvert ce bruant en Sibérie, en dit, qu'il y appartient au nombre des oiseaux rares. Nous en possédons un individu du Japon, et qui ne diffère en rien de celui que nous devons à feu Pallas, à l'exception que sa taille est un peu moins forte. Les détails descriptifs que l'on va lire, sont empruntés à ces deux individus.

Longueur totale, 4 pouces 10 lignes à 5 pouces. Aile, 2 pouces 9 à 10 lignes. Queue, environ 2 pouces. Tarse, 8 lignes à 8 lignes et demie. Doigt du milieu, 5 pouces et trois quarts; ongle de ce doigt, une ligne et deux tiers. Pouce, 3 lignes et un quart; ongle du pouce, 3 lignes. Bec: longueur depuis le front, 5 lignes; largeur, un peu plus de 2 lignes; hauteur, 2 lignes. Première rémige, égalant la quatrième. Troisième un peu plus courte que la deuxième qui est la plus longue de toutes, et qui dépasse de presque 6 lignes la plus longue des rémiges secondaires. Deuxième, 3^{me} et 4^{me} des rémiges primaires, échancrées à leur barbe externe. Ongles médiocrement courbés. Bec, presque droit, d'un brun clair, passant au jaunâtre vers le bas et le haut. Pieds et ongles, d'un brun jaunâtre.

Tête et cou jusqu'à la poitrine, dos et couvertures supérieures de la queue, scapulaires ainsi que les couvertures de l'aile et les barbes externes des rémiges secondaires internes, d'un beau brun rougeâtre, passant au noirâtre sur les barbes internes des grandes couvertures externes. Pennes de l'aile, noirâtres et bordées de jaunâtre. Pennes de la queue, d'un brun noirâtre, à bords d'un brun jaunâtre; paire extérieure de ces pennes pourvue d'une bande blanchâtre très-peu distincte, et qui commence à la base de la barbe externe pour se diriger, le long du milieu de la penne, vers l'extrémité de sa barbe interne. Petit plumage des parties inférieures, à partir du jabot, d'un jaune de soufre assez vif, mais nuancé de gris verdâtre sur les flancs. Couvertures inférieures de l'aile, d'un blanc tirant un peu au jaunâtre vers l'angle de l'aile.

(1) Voyage, III, app.; p. 698, n° 23, et Zoographia, II, p. 53.

On voit par cette description que le bruant roux est facile à reconnaître, non seulement aux teintes de son plumage, mais encore à celles de la queue, dont la penne extérieure seulement est nuancée de blanchâtre.

4.) LE BRUANT PEINT. *EMBERIZA FUCATA*. Pl. 57, (figures de l'adulte et d'un individu dans la livrée de passage). — Pallas (1) a décrit et figuré, sous ce nom, ce bruant curieux, découvert par lui dans la Daourie. Les voyageurs néerlandais l'ont observé au Japon, d'où ils ont fait parvenir au musée des Pays-Bas un bon nombre d'échantillons. Ces individus ont servi de modèle à la description de l'*Emberiza lesbia*, donnée dans le troisième volume du manuel d'Ornithologie (2) et à la figure qu'en a publié Gould (3). On rapporte aussi à cette espèce un bruant dont quelques individus ont été observés dans la France méridionale et en Italie (4); mais les descriptions et figures que l'on a données de ces individus, ne sont pas assez détaillées pour prouver jusqu'à l'évidence l'identité de ces oiseaux et du bruant peint de l'Asie orientale.

Cette espèce est une des plus curieuses du genre. Elle se distingue de toutes les autres par la longueur de ses rémiges secondaires internes qui recouvrent les rémiges primaires dans presque toute leur longueur, ainsi que par l'ongle de son pouce un peu plus long et moins courbé qu'à l'ordinaire. Ces caractères rappellent ceux des alouettes, des pipits, des bergeronnettes et d'autres oiseaux qui se tiennent souvent à terre, et font supposer que le genre de vie de ce bruant diffère plus ou moins de celui des autres espèces qui se tiennent de préférence sur des arbres. Pallas dit en effet que cette espèce habite les îles et les prairies de la Daourie, mais c'est à quoi se bornent les notices sur les habitudes de cet oiseau.

Longueur totale, 5 pouces et demi. Ailes, 2 pouces 8 à 9 lignes. Queue, 2 pouces 5 lignes. Tarse, 9 lignes et un tiers. Doigt du milieu, sans l'ongle, 7 lignes et un quart; ongle de ce doigt, 2 lignes et demie. Doigt externe, 4 lignes et demie. Pouce, 3 lignes et demie; ongle du pouce, 3 lignes et deux tiers. Bec: longueur, depuis le front, 4 lignes et un tiers; largeur, 2 lignes et un tiers; hauteur, 3 lignes. Première rémige égale à la quatrième; troisième, un peu plus courte que la deuxième qui est la plus longue de toutes. Deuxième, 3^{me}, 4^{me} et 5^{me} des rémiges primaires, échancrées à la barbe externe. Rémiges primaires, ne dépassant les secondaires que d'une ligne et demie. Mandibule supérieure, sensiblement courbée, brune; inférieure, tirant au jaunâtre. Pieds, dans les individus empaillés, d'un brun jaunâtre, plus foncé sur les ongles. Ongles, notamment celui du pouce, un peu moins courbés que d'ordinaire, un peu échancrés au milieu et un peu arrondis vers les côtés.

Le plumage des adultes présente la distribution suivante des teintes. Parties supérieures d'un gris-brun jaunâtre, passant au brun-roux sur les scapulaires et vers le bas du dos, et mêlé d'un gris plus ou moins pur sur le cou et la tête. Toutes les plu-

(1) Voyage, III, append., p. 698, no. 22. Zoographia, II, p. 41, no. 205, Pl. 46.

(2) P. 235.

(3) Birds of Europe, Pl. 178.

(4) C'est le gavoué de Provence, Buffon, Pl. enl. 656, fig. 1, et Hist. nat. d. oiseaux, vol. IV, p. 321; l'*Emberiza provincialis* de Gmelin, Linn., Syst. nat., XIII édit.; tom. I, p. 881, no. 59; et probablement aussi l'*Emberiza Durazzi* de Charles Bonaparte, Iconographia della Fauna italiana, I, Pl. 35, fig. 1 et 2.

mes de ces parties ornées de mèches noires, peu distinctes sur le cou, fortement prononcées sur la tête et très-larges sur le manteau. La région des oreilles est d'un brun-rouge foncé, souvent marqué de noir vers le bas ou le derrière. On observe sur les côtés de la tête une raie sureiliaire blanchâtre peu prononcée. Une autre bande blanche très-distincte et très-large se prolonge de la base de la mandibule inférieure sur les côtés du cou. Cette bande est séparée du blanc de la gorge et du jabot par une rangée de taches noires, laquelle naît à l'angle de la mandibule inférieure pour se prolonger jusqu'au jabot, dont toutes les plumes sont ornées de larges taches noires. On voit sur la poitrine une bande transversale d'un brun-rouge. Les autres parties inférieures sont d'un brun-clair, tirant tantôt un peu au jaunâtre, tantôt un peu au rougeâtre, mais qui passe au blanchâtre sur le milieu du ventre, tandis qu'il montre une nuance plus foncée sur les flancs, dont les plumes présentent chacune une mèche d'un brun-noirâtre plus ou moins foncé. Les petites ouvertures de l'aile sont d'un brun rougeâtre. Les autres ouvertures et les rémiges secondaires sont noires et largement bordées de brun-roux, plus pâle sur les rémiges que sur les ouvertures. Les grandes ouvertures externes sont d'un noir uniforme, mais pâle. Cette couleur teint aussi les rémiges primaires, dont les barbes externes sont cependant bordées de brun-roux. Les ouvertures inférieures de la queue sont blanchâtres et nuancées de gris. La teinte générale de la queue est un noir brunâtre. Les plumes offrent des bords d'un gris-brun jaunâtre, et ces bords sont très-larges sur la paire mitoyenne des plumes. La paire externe est ornée d'une bande blanchâtre un peu oblique, s'élargissant considérablement vers l'extrémité des plumes; la deuxième paire et les suivantes n'offrent qu'une trace de cette bande, seulement sensible vers leur extrémité.

Les jeunes individus ne diffèrent des adultes que par le manque d'une bande rousse sur la poitrine, par les taches noires du jabot beaucoup moins larges, par le brun-rouge de la région des oreilles moins vif, et par le blanc moins pur du jabot et de la gorge.

5.) LE BRAUNT RUSTIQUE. *EMBERIZA RUSTICA*. Pl. 58., (figures des mâles en habit d'été et d'hiver, et d'un individu au jeune âge). — La découverte de cette espèce est encore due à Pallas (1), qui l'a observée dans la Sibérie orientale. Elle se montre accidentellement en Europe (2), et les voyageurs néerlandais en ont rapporté du Japon un bon nombre d'échantillons. Elle est très-différente de celles dont nous venons de traiter, et reconnaissable à son bec assez long, droit et en alène, ainsi qu'à la belle teinte d'un brun-rouge qui domine sur les flancs, le jabot et les parties supérieures de l'oiseau.

Longueur totale, 5 pouces 4 lignes. Aile, 2 pouces 9 lignes à 3 pouces. Queue, 2 pouces 3 lignes. Tarse, 7 lignes et un quart. Doigt du milieu, 6 lignes et un tiers; ongle de ce doigt, 2 lignes et demie. Pouce, 3 lignes et demie; ongle de ce pouce,

(1) Voyage, III, app.; p. 698, n° 21; Zoographia, II, p. 43, n° 107.

(2) C'est probablement le Mytilène de Provence, Buff., Pl. enl., 656, fig. 2, ou l'*Emberiza lesbia* de Gmelin, I, p. 882, n° 60; du Manuel d'Ornith., I, p. 317; de Calvi, Catal. d. Ornith. d. Genova, p. 46; et de Savi, Orn. Tosc., III, p. 223. On y doit encore ranger l'*Emberiza borealis* de Zettersted, Resa i Lappm., I, p. 107. Gould, Birds of Europe, Pl. 177, a figuré un individu japonais de cette espèce.

3 lignes et demie. Bec: longueur depuis le front, 4 lignes et deux tiers; hauteur, 3 lignes; largeur, 2 lignes et un tiers. Première rémige égale à la quatrième. Deuxième et troisième à peu près d'égale longueur, et dépassant les rémiges secondaires de 6 lignes. Deuxième, 3^{me} et 4^{me} des rémiges primaires échanerées à la barbe externe. Queue échanerée au milieu. Bec droit, conique et en alène, jaunâtre, passant au brun foncé sur les côtés de la mandibule supérieure et à l'extrémité de l'inférieure. Pieds, d'un brun-jaunâtre, passant au brun sur les ongles. Queue d'un brun-noir; les deux dernières paires de pennes pourvues au milieu d'une bande blanche, large sur la paire extérieure, de moitié plus étroite sur la paire suivante. Paire mitoyenne passant insensiblement au brun-roux vers les bords de ses barbes.

Teintes du mâle en habit de noces. Tête en dessus, région des oreilles et tache en moustache d'un noir tirant au brun-roux, notamment sur la région des oreilles. Gorge, espace entre la tache en moustache et la région des oreilles, région des freins, raie sureiliaire, et une tache au milieu de la nuque, d'un blanc légèrement nuancé de jaunâtre. Plumes du cou, du jabot, des flanes et du eronpion, d'un beau brun-rouge, à bords d'un blanc jaunâtre ou brunâtre; celles du manteau d'un brun-jaunâtre, à larges mèches noires, bordées de brun-rouge. Poitrine, ventre et couvertures inférieures de la queue, blanches. Petites couvertures de l'aile, d'un brun-rouge; moyennes, noires, à extrémités blanches; grandes couvertures, noires, à bords d'un brun-jaunâtre tirant vers l'épaule au brun rouge, et à extrémités blanchâtres; les extérieures noirâtres. Rémiges secondaires, noires et bordées de brun-jaunâtre; les intérieures bordées de brun-rouge, passant au blanchâtre sur leur bord externe. Grandes rémiges noires, lisérées de brun-jaunâtre. Couvertures inférieures de l'aile, blanchâtres.

Le mâle en habit d'hiver offre des teintes moins vives, et les plumes noires de la tête sont bordées de blanchâtre. Cette teinte forme une raie longitudinale au milieu de la tête, et la région des oreilles est entremêlée de blanchâtre.

La femelle et les jeunes individus ont toutes les teintes moins vives; le brun-rouge est plus clair, tirant au roux et les plumes qui offrent cette teinte, sont ornées de larges bords clairs; cette teinte passe, sur le derrière du cou, au gris-brun jaunâtre, et les plumes de ces parties, ainsi que celles du sommet de la tête offrent des mèches foncées et des bords clairs assez larges.

6.) LE BRUANT FOU DU JAPON. *EMBERIZA CIOIDES*. Pl. 59, (figures du mâle et de la femelle adultes). — Cet oiseau ne forme à proprement parler qu'une variété locale du bruant fou d'Europe, dont il ne se distingue que par les traits suivants.

Ses ailes sont de 3 à 5 lignes plus courtes. Toutes les teintes du plumage sont plus vives, et le brun-roux est plus foncé. Les deux raies latérales que l'on voit, dans le mâle, sur le sommet de la tête, sont d'un brun-roux très-prononcé et les plumes de cette partie offrent des mèches plus étroites. Le noir des côtés de la tête occupe presque toute la région des oreilles et n'est séparé de la tache en moustache noire que par une bande étroite. Cette bande ainsi que la raie sureiliaire sont d'un blanc plus pur. Le gris enfin de la gorge et des côtés du cou est aussi beaucoup plus pur et plus clair.

Longueur totale, 5 pouces 10 lignes. Aile, 2 pouces 7 à 10 lignes. Queue, 2 pou-

ces 7 lignes. Rémiges primaires dépassant les secondaires de 4 lignes. Toutes les autres parties offrent les mêmes dimensions que dans le bruant fou d'Europe (1).

7.) LE BRUANT à MASQUE. *EMBERIZA PERSONATA*. Pl. 59 B, (figures du mâle et de la femelle adultes). — Cette espèce, déjà figurée sous ce nom, dans les planches coloriées n° 580, rappelle sous plusieurs rapports le bruant jaune d'Europe, *Emberiza citrinella*, espèce à laquelle elle ressemble en général par la distribution des teintes. Elle est cependant d'une taille moins forte; sa tête n'est pas teinte de jaune, les bandes blanches des pennes externes de la queue sont plus étroites et moins obliques, et elle a le tour du bec d'un noir foncé. Elle offre encore la plus grande analogie avec l'*Emberiza spodocephala* de Pallas (2), espèce de la Daourie, qui ne paraît différer du bruant à masque que par le gris-vert uniforme qui revêt toute la tête et le cou jusqu'à la poitrine.

Longueur totale, 5 pouces 4 à 6 lignes. Aile, 2 pouces 7 à 8 lignes. Queue, 2 pouces 3 lignes. Tarse, 9 lignes. Doigt du milieu, 6 lignes; ongle de ce doigt, à peu près 2 lignes et demie. Pouce, 3 lignes et un quart; ongle du pouce, 3 lignes et un tiers. Bec: longueur depuis le front, 4 pouces et deux tiers; largeur, deux lignes et demie; hauteur 3 lignes. Rémiges primaires dépassant les secondaires de 4 lignes. Première rémige égale à la cinquième. Deuxième, 3^{me} et 4^{me}, à peu près de même longueur, et échancrées à leur barbe externe. Pieds d'un jaune brunâtre. Bec, brun foncé, passant au jaune sur la mandibule inférieure. Queue, un peu échancrée.

Le mâle adulte a le dessus de la tête, la région des oreilles et les côtés du cou d'un vert grisâtre interrompu par des taches plus foncées, qui ornent l'extrémité des plumes. Le bec est entouré d'un cercle noir, qui s'étend sur la région des freins pour se perdre sur le devant du front. Toutes les parties inférieures sont d'un jaune de souffre plus ou moins vif, mais interrompu, sur le jabot et les flancs de mèches, qui remontent sur chaque côté de la gorge pour y former une faible tache en moustache. Cette teinte jaune est nuancée de brun jaunâtre sur les flancs. Parties supérieures depuis le dos ainsi que les bordures des pennes et plumes de l'aile d'un brun-jaunâtre, passant au brun-roux sur les rémiges du second ordre et sur les côtés des larges mèches noires des plumes du manteau, et tirant au blanchâtre sur les grandes et moyennes couvertures de l'aile. Couleur du fond des pennes et plumes de l'aile, noirâtre. Les pennes de la queue, d'un brun foncé, offrent des bords roux, teinte qui domine sur la paire mitoyenne de ces pennes. Les deux paires externes ornées le long du milieu d'une bande blanche, qui n'occupe, sur la deuxième penne, que sa moitié terminale. Couvertures inférieures des ailes, d'un blanc nuancé de jaunâtre.

La femelle offre en général des teintes moins vives que le mâle. Le jaune des parties inférieures est plus foncé et tire un peu au brunâtre sur le jabot. Le dessus de la tête et le derrière ainsi que les côtés du cou comme la région des oreilles, sont d'un vert-brun jaunâtre et offrent des mèches peu prononcées d'une teinte

(1) Le bruant de la Sibérie orientale, décrit par Pallas; l. c., II, p. 39, sous le nom d'*Emberiza cia*, paraît former une espèce ou race différente des bruants fous de l'Europe et du Japon.

(2) Voyage, III, Append., p. 698, n° 24, et Zoographia, II, p. 51, n° 215.

plus foncé. Enfin, elle manque tout à fait du masque noir, si caractéristique pour le mâle.

8.) LE BRUANT SULPHURÉ. *EMBERIZA SULPHURATA*. Pl. 60, (figure du mâle adulte). — Ce bruant forme une espèce nouvelle pour la science. Il se reconnaît à sa petite taille et à ses teintes.

Longueur totale, 4 pouces 8 à 9 lignes. Aile: dans le mâle 2 pouces et 7 lignes; dans la femelle, 2 pouces 4 lignes. Queue, à peu près deux pouces. Tarse, 8 lignes. Doigt du milieu, 5 lignes et trois quarts; ongle de ce doigt, 2 lignes et un tiers. Pouce, 3 lignes et un quart; ongle du pouce, 3 lignes. Bec: longueur, 4 lignes; largeur, 2 lignes et un quart; hauteur, 2 lignes et un tiers. Rémiges primaires dépassant les secondaires de 4 à 5 lignes. Première rémige égale à la quatrième; deuxième tant soit peu plus longue que la troisième. Deuxième, 3^{me} et 4^{me} des rémiges primaires échancrées à leur barbe externe. Bec, peu courbé, d'un brun noirâtre. Pieds, jaunâtres. Ongles sensiblement courbés, notamment celui du pouce. Queue, échancrée au milieu. Paire extérieure des plumes de la queue, pourvue au milieu d'une large bande blanche; deuxième plume, avec une bande plus étroite; troisième, marquée de blanc à l'extrémité.

Teinte dominante des plumes de la queue, d'un noir brunâtre, passant sur la paire moyennne au brun-roux. Grandes rémiges, noirâtres, lisérées de brun jaunâtre. Rémiges secondaires et grandes couvertures internes, largement bordées de brun-roux, plus clair sur ces dernières plumes; grandes couvertures externes, noirâtres. Couvertures moyennes noires, à extrémité, blanche. Petites couvertures, région des oreilles et toutes les parties supérieures d'un vert-jaunâtre terne, nuancé de roux sur le manteau dont les plumes offrent de larges mèches noires. Parties inférieures de l'oiseau d'un jaune de soufre plus ou moins vif, nuancé de vert brunâtre sur le jabot et les flancs, mais interrompu, sur cette dernière région, de taches longitudinales plus foncées. Couvertures inférieures de l'aile d'un blanc-nuancé de noirâtre vers le haut de l'aile.

La femelle est un peu plus petite que le mâle; elle offre des teintes moins vives, et le jaune des parties inférieures est plus terne et tirant un peu au brunâtre.

LES GALLINACÉS.

LES PIGEONS. *COLUMBA*.

1.) LA TOURTERELLE GLAPISSANTE. *COLUMBA (TURTUR) GELASTIS*. Pl. 60 B., (figure de l'adulte). — Cette tourterelle du Japon, décrite et figurée pour la première fois, dans les planches coloriées, n^o. 550, paraît remplacer, dans cet empire, la tourterelle d'Europe, à laquelle elle ressemble par son organisation et aussi par la distribution de ses teintes en général; mais dont elle se distingue par sa taille plus forte, ainsi que par des modifications très-sensibles dans les nuances des teintes.

Longueur totale, 11 pouces. Aile, 7 pouces. Queue, 4 pouces 9 lignes. Tarse, 10 lignes. Doigt du milieu sans l'ongle, 11 lignes; ongle, 3 lignes et demie. Doigt interne, 6 lignes. Pouce, 5 lignes et demie; ongle du pouce, 3 lignes et demie.

Bee: longueur depuis le front, 6 lignes et demie; hauteur en avant des narines, 2 lignes; largeur, une ligne et un tiers. Bee, semblable, par sa forme, à celui de la tourterelle ordinaire. Écailles des pieds très-prononcées. Doigt interne tant soit peu plus long que l'externe. Queue arrondie à l'extrémité. Troisième rémige, qui est la plus longue de toutes, dépassant à peine la deuxième. Première, égale à la quatrième ou intermédiaire entre celle-ci et la troisième. Deuxième et troisième des rémiges primaires sensiblement échanerées à la barbe externe; première et deuxième tant soit peu rétrécies à la barbe interne.

Tête, cou, haut du dos et parties inférieures jusqu'au bas-ventre, d'un gris-rougeâtre vineux, très-clair sur la gorge, nuancé de gris pur sur le front, très-foncé et passant au brun sur l'occiput, le cou et le dos, teinte qui se répand aussi sur le jabot, où elle est cependant plus claire. Côtés du cou ornés d'une triple rangée de plumes noires à bords très-larges d'un beau gris. Parties postérieures du dos, d'un gris noirâtre, plus clair vers le bord des plumes, passant au gris sur les côtés du corps, et tirant un peu au brun sur les grandes couvertures supérieures de la queue, lesquelles sont ornées vers l'extrémité d'un bord d'un brun-roux. Bas ventre et couvertures inférieures de la queue, d'un gris-blanchâtre. Queue d'un noir-grisâtre, tirant un peu au brun, notamment sur la paire mitoyenne; toutes les pennes pourvues à l'extrémité d'une large bande d'un gris-blanchâtre; cette teinte occupe aussi le bord externe de la paire externe de ces pennes. Grandes rémiges, d'un brun foncé, avec un fin liséré de brun-jaunâtre. Les autres pennes et plumes des ailes d'un noir brunâtre, passant au gris vers le côté externe des ailes, et quelquefois aussi sur les rémiges secondaires, qui sont bordées de gris. Toutes les autres plumes offrent un bord assez large d'un brun-roux, pâle vers le côté externe de l'aile, très-vif sur les scapulaires et les rémiges secondaires internes. Face inférieure de l'aile d'un gris plus ou moins foncé.

2.) LA COLUMBE VIOLETTE. *COLUMBA (CARPOHAGA) JANTHINA*. Pl. 60 C., figure de l'adulte. — Cette belle Colombe, représentée dans les planches colorées, n° 503, offre la plus grande analogie avec la Colombe métallique de Timor, Pl. Col. 562, dont elle ne paraît se distinguer que par son bee d'une teinte plus foncée, par le tour des yeux partout emplumé et non pas nu, ainsi que par les teintes métalliques de son dos et ses ailes, qui sont d'un pourpre foncé et non pas d'un vert brillant comme cela a lieu dans l'espèce de Timor.

Longueur totale, 13 à 14 pouces. Ailes, 8 pouces 3 lignes à 9 pouces 3 lignes. Queue, 5 pouces 9 lignes à 6 pouces 6 lignes. Tarse, un pouce une ligne. Doigt du milieu, 1 pouce 3 lignes; ongles de ce doigt, 6 lignes. Doigt interne, 11 lignes et demie. Pouce, 9 lignes; ongle du pouce, 5 lignes et demie. Bee: longueur, 7 lignes et demie à 8 lignes; hauteur en avant des narines, 3 lignes; largeur, 2 lignes. Première rémige, intermédiaire entre la quatrième et la cinquième; deuxième, égalant la quatrième; troisième, dépassant ces rémiges de 3 lignes. Deuxième, 3^{me} et 4^{me} échanerées à leur barbe externe; barbes internes des rémiges non pas rétrécies d'une manière sensible. Rémiges primaires dépassant les secondaires de 2 pouces 3 à 5 lignes. Queue sensiblement arrondie.

Le plumage de cette espèce offre une teinte presque uniforme d'un noir tirant un

peu au bleu-pourpre et passant au brun foncé sur les grandes rémiges; mais cette teinte présente, à l'exception des pennes de la queue et des rémiges, des reflets métalliques assez variées sur les diverses parties du corps. Ils sont d'un pourpre foncé, irisé de vert doré sur le dessus de la tête, sur toutes les parties supérieures de l'oiseau jusqu'aux pennes de la queue, ainsi que sur les ailes, où ils s'évanouissent peu à peu vers le côté externe de ces organes. Le cou et le jabot offrent des reflets d'un beau vert doré; mais ces reflets sont peu sensibles sur les autres parties inférieures, qui tirent fortement sur le pourpre.

3.) LE COLOMBAR DE SIEBOLD. *COLUMBA (VINAGO) SIEBOLDII*. Pl. 60 D; figures du mâle et de la femelle. — Le mâle à l'âge moyen de cette espèce a été figuré dans les planches coloriées, n^o. 549. C'est le seul Colombar, découvert jusqu'à présent au Japon. Il appartient au nombre de ceux, dont la queue est fortement arrondie ou plus ou moins étagée, mais il est facile de le distinguer des espèces qui composent cette petite section; attendu que les Columbars oxyura et sphenura s'en éloignent par leur taille beaucoup moins forte et par leur queue étagée, tandis que le Colombar de Capelle, dont la forme de la queue répond à celle du Colombar de Siebold, offre une taille beaucoup plus forte et un bec plus gros. Du reste, toutes ces espèces diffèrent entre elles par des modifications très-sensibles dans la distribution des teintes.

Longueur totale, 12 pouces à douze pouces et demi. Aile, 6 pouces 10 lignes à 7 pouces 4 lignes. Queue, 4 pouces 8 lignes. Tarse, 9 lignes. Doigt du milieu, 11 pouces et demi; ongle de ce doigt, 3 lignes et deux tiers. Doigt interne, 7 lignes. Doigt externe, 9 lignes. Pouce, 6 lignes; ongle du pouce, 3 lignes et demie. Paire interne des pennes de la queue, de 17 lignes plus longue que la paire externe. Première rémige à peu-près égale à la troisième, qui est un peu plus courte que la deuxième, la plus longue de toutes. Cette dernière rémige dépasse de 2 pouces 3 lignes les rémiges secondaires. Deuxième, 3^{me} et 4^{me} des rémiges primaires un peu échan-crées à la barbe externe; troisième fortement échan-crée au milieu de la barbe interne. Tarse emplumé dans les deux tiers de sa longueur.

Teintes du vieux mâle: Front, côtés de la tête, menton, gorge, jabot et poitrine d'un jaune de citron tirant légèrement au brunâtre. Occiput, nuque et côtés du cou, d'un vert jaunâtre, qui passe au gris foncé vers le dos. Toutes les autres parties supérieures, d'un vert jaunâtre foncé. Cette teinte, qui passe au noir sur le dernier tiers des cinq paires des pennes latérales de la queue, paraît en forme d'un liséré assez sensible, à leur extrémité; elle se répand encore sur les rémiges secondaires internes, sur la plupart des grandes couvertures, et se perd sur les couvertures moyennes, pour faire place au brun rouge pourpré, qui occupe les petites couvertures de l'aile, et dont on voit encore de traces sur le devant des scapulaires. Les rémiges du premier ordre, et les rémiges secondaires externes sont d'un noir assez foncé et offrant des lisérés d'un jaune vif; un liséré semblable existe encore sur les grandes couvertures moyennes; mais les antérieures sont d'un noir foncé uniforme. La face inférieure de l'aile est d'un gris foncé. Le milieu du ventre est blanc. Les flancs sont d'un beau gris entremêlé de verdâtre, teinte qui forme de larges taches longitudinales sur les plumes des jambes ainsi que sur les couvertures inférieures de la queue, dont la couleur du fond est un jaune de souffre assez clair. La

face inférieure de la queue est noirâtre, tirant au grisâtre sur le bord terminal des penes.

Le mâle en habit de passage ne diffère du très-vieux mâle que parce que ses flancs n'offrent qu'une très-faible trace de gris, teinte remplacée par un vert semblable à celui du dos.

La femelle ressemble au mâle dans la livrée de passage; mais ses teintes sont beaucoup moins vives, et on voit vers le devant des ailes, au lieu de la belle teinte d'un rouge pourpré du mâle, un vert foncé semblable à celui du dos.

LES CAILLES. COTURNIX.

1.) LA CAILLE ORDINAIRE DU JAPON. *COTURNIX VULGARIS JAPONICA*. Pl. 61; (figures du mâle au printemps, du mâle en hiver, et de la femelle). — Le caille ordinaire, répandue outre l'Europe, dans une grande partie de l'Afrique et de l'Asie, forme, dans certaines régions, des variétés ou races constantes, mais qui ne paraissent se distinguer entre elles que par des modifications dans les nuances des teintes, particulièrement sensibles chez les mâles en habit d'été. Tout le monde connaît la race ordinaire de cet oiseau, laquelle habite toute l'Europe tempérée et méridionale, qui passe l'hiver dans le nord de l'Afrique, qui est répandue par toute la Sibérie australe, mais qui ne paraît plus se trouver au Kamtschatka (1).

La pointe australe de l'Afrique nourrit une race, *Coturnix vulgaris africana*, tout à fait semblable, par son organisation et la distribution de ses teintes, à la race ordinaire, mais qui s'en distingue par des teintes en général un peu plus vives, et parce que le mâle adulte, a, dans la livrée des nœcs, toutes les plumes des côtés du cou et de la tête ainsi que celles du jabot, d'un brun-roux, interrompu par des mèches blanches qui s'étendent le long de la tige des plumes, tandis que l'on voit, sur la gorge, une large tache longitudinale d'un brun foncé, qui se dirige vers le menton, où elle se rétrécit considérablement.

La race qui vit au Japon est encore tout à fait semblable à celle d'Europe; mais ses teintes sont en général un peu plus vives et les taches longitudinales des côtés du corps tirent assez fortement au brun-roux. Les deux bandes noires qui forment, sur le devant du cou, une espèce d'écharpe, sont ordinairement très-peu prononcées et disparaissent presque totalement chez les mâles dans la livrée de printemps. Ces oiseaux offrent, à cette époque, des teintes très-vives; le front, les côtés de la tête et la gorge sont d'un brun-rougeâtre plus ou moins terne et foncé; cette teinte passe, sur le jabot, au brun-roux clair, et elle y est interrompue par les tiges blanches des plumes. Les plumes des flancs sont d'un brun-rougeâtre très-vif, et à larges mèches blanches, tandis que les mèches des plumes scapulaires et de celles du manteau sont d'un brun-roux clair et ardent (2).

(1) Pallas, Zoogr., II, p. 81.

(2) La Caille du Bengale, *Coturnix textilis*, Temm. Pl. col. 35, diffère de toutes celles que nous venons d'indiquer; par des teintes plus foncées, par des parties inférieures ornées de taches noires plus nombreuses et qui se répandent jusque sur le milieu de ventre, et parce que le vieux mâle a le jabot d'un noir presque uniforme. Du reste, il paraît que son bec est constamment plus large à la base.

LES FIASANS. PHASIANUS.

1.) LE FAISAN VERSICOLE. PHASIANUS VERSICOLOR. — Ce faisan, à ce qu'il paraît, propre, au Japon, a été décrit le premier sous cette épithète de versicolore, par Vieillot (1). Il a été depuis figuré et décrit de nouveau dans les planches coloriées (2). Il ne nous reste que de donner quelques détails relatifs aux proportions des différentes parties de cette espèce.

Le mâle. Ailes, 9 pouces. Queue, 15 pouces et demie. Tarse, 2 pouces 10 lignes. Doigt du milieu sans son ongle, 1 pouce 9 lignes. Pouce, 6 lignes. Bec, longueur, 1 pouce 1 ligne; Largeur, 7 lignes et demie; hauteur 5 lignes et trois quarts.

La femelle. Ailes, 7 pouces 9 lignes. Queue, 9 pouces. Tarse, 2 pouces 9 lignes. Doigt du milieu, 1 pouce 7 lignes. Le bec est un peu moins fort que dans le mâle.

La quatrième rémige est la plus longue de toutes.

2.) LE FAISAN DE SOEMMERRING. PHASIANUS SOEMMERRINGII. Cette deuxième espèce de faisan japonais a été également décrite et figurée dans les planches coloriées (3). Elle offre les proportions suivantes.

Le mâle. Ailes, 8 pouces 2 lignes. Queue, 2 pieds 6 pouces et demi. Tarse, 2 pouces 4 lignes. Doigt du milieu, 1 pouce 10 lignes. Pouce, 6 lignes. Bec, longueur, 11 lignes; largeur, 6 lignes; hauteur 5 lignes et demie.

La femelle. Ailes, 7 pouces 7 lignes. Queue, 7 pouces 3 lignes. Tarse, 2 pouces 1 ligne. Doigt du milieu, 1 pouce 7 lignes. Le bec est plus faible que dans le mâle.

Quatrième rémige, la plus longue de toutes.

LES GRALLES. GRALLATORES.

LES PLUVIERS. CHARADRIUS.

1.) LE PLUVIER DORÉ ORIENTAL. CHARADRIUS PLUVIALIS ORIENTALIS. Pl. 62. (figure d'un individu en habit d'hiver). — On a observé, dans presque toutes les parties du monde, des oiseaux plus ou moins parfaitement semblables au pluvier doré commun; mais ils présentent quelquefois, suivant les localités, des races plus ou moins distinctes les unes des autres. La race qui habite l'Europe, et qui paraît visiter en hiver l'Afrique septentrionale, se trouve, selon Pallas (4), dans toute la Sibérie jusqu'au Kamtchatka.

L'Amérique nourrit un oiseau tout à fait semblable à notre pluvier doré; mais dont les ailes sont le plus souvent de quelques lignes plus courtes, et dont les teintes présentent quelques légères différences, savoir: les couvertures inférieures des ailes sont

(1) Galerie, Paris, 1825, 4^e. II, Pl. 205, p. 23.

(2) N^o 486, le mâle, et n^o. 493, la femelle.

(3) Le mâle, n^o. 487; la femelle, n^o. 488.

(4) Zoographia, II, p. 141.

d'un gris foncé, au lieu de blanc; les teintes sont en général un peu plus foncées; les taches jaunes des parties supérieures tirent au blanchâtre, et elles sont en général plus petites; les bandes de la queue enfin sont beaucoup moins sensibles et elles se perdent vers le milieu des pennes. Cette race, appelée *Charadrius virginicus* par Bechstein (1), a été décrite par Wagler (2) sous le nom de *Charadrius marmoratus*. Elle paraît se trouver dans la plus grande partie de l'Amérique. Azara (3), Spix (4) et le prince de Neuwied (5) l'ont rapportée de l'Amérique méridionale. Wilson (6) et Richardson (7) en parlent comme d'un oiseau commun dans l'Amérique du nord, et nous en possédons des individus tués au Brésil et dans les États-unis de l'Amérique septentrionale.

Il existe une troisième race de cet oiseau, confondue jusqu'à présent avec les deux autres, quoiqu'elle s'en distingue d'une manière nette et tranchée. Cette race a été figurée par Sir W. Jardine (8), sous le faux nom de *Charadrius xanthocheilus*, Wagler, espèce qui repose sur une indication de Latham (9) et qu'il est impossible de déterminer avec exactitude; plus tard Sir W. Jardine (10) a confondu la race, dont nous parlons, avec le pluvier doré d'Amérique, dont elle s'éloigne autant que du pluvier doré d'Europe. Cette race que nous désignerons sous l'épithète d'orientale habite l'Afrique méridionale, les Indes jusqu'au Japon et la Nouvelle Hollande. Sir W. Jardine en a reçu des individus de cette dernière contrée (11) et de l'Inde, et nos voyageurs nous en ont fait parvenir en grand nombre du Cap de Bonne Espérance, de Java, de Timor, de Bornéo, de Célèbes et du Japon. Les individus de ces différentes contrées présentent tous les mêmes caractères, et se distinguent constamment des deux autres races de l'espèce, par les traits suivants. Ils sont d'une taille moins forte, et leur aile ainsi que leur queue sont plus courtes, tandis que leur tarse est plus élevé; ils ressemblent par la distribution de leurs teintes à la race européenne, c'est à dire, les taches claires de leurs parties supérieures sont d'un jaune très-vif et les bandes des pennes de la queue sont très-distinctes; mais les couvertures inférieures de leur aile sont d'un gris enfumé comme dans la race d'Amérique, et non pas blanches comme dans celle d'Europe.

Nous résumerons dans les phrases suivantes les traits distinctifs des trois races du pluvier doré.

Charadrius pluvialis europaeus. Longueur totale, 9 pouces et demi. Aile, 6 pouces 10 lignes à 7 pouce une ligne. Queue, 2 pouces 9 lignes. Tarse, un pouce 5 à 6 lignes. Couvertures inférieures de l'aile, blanches, avec des taches clair-semées

(1) Dans la traduction de Latham, Synopsis, p. 455, n^o. 4.

(2) Syst. avium, Charadrius n^o. 42.

(3) Voyages, tome IV, p. 265, n^o. 390: le mbatuitui à poitrine marbrée.

(4) Wagler, l. c.

(5) Beiträge, Vögel, IV, II, p. 761: *Charadrius virginicus*.

(6) Pl. 59, fig. 5.

(7) Fauna bor. amer., Birds, p. 369, n^o. 136: *Charadr. pluvialis*.

(8) Ornithol. Illustrations, Pl. 85.

(9) Fulvous plover, Syn. III, 1, p. 211, n^o. 17 ou *Charadr. fulvus* Gmelin, Linn. Syst. nat. p. 687, n^o. 18.

(10) Dans son édition de Wilson, II, p. 363, note.

(11) M. Gould vient de figurer, sous le nom de *Char. xanthocheilus* Wagler, des individus de la Nouvelle Hollande, dans la 31^{me} livraison de son grand ouvrage sur les oiseaux de l'Australie.

de gris-brunâtre. Bandes des penes de la queue complètes. Taches claires des parties supérieures d'un jaune vif.

Charadrius pluvialis americanus. Longueur totale, 9 pouces à 9 pouces 3 lignes. Aile, 6 pouces 6 à 9 lignes. Queue, 2 pouces 7 à 8 lignes. Tarse, un pouce 5 à 6 lignes. Couvertures inférieures de l'aile, d'un gris brunâtre, les externes bordées de blanchâtre. Bandes des penes de la queue, incomplètes. Taches claires des parties supérieures d'un jaune tirant souvent au blanchâtre.

Charadrius pluvialis orientalis. Longueur totale, 8 pouces. Aile, 5 pouces 11 lignes à 6 pouces 4 lignes. Queue, 2 pouces 3 à 4 lignes. Tarse, 1 pouce 6 à 7 lignes. Couvertures inférieures des ailes comme dans la race d'Amérique, mais un peu plus pâles. Bandes de la queue et taches claires des parties supérieures comme dans la race européenne.

LES VANNEAUX. VANELLUS.

1.) LE VANNEAU HUPPÉ. *VANELLUS CRISTATUS*. — Le Vanneau huppé, commun dans la plus grande partie de l'Europe, et qui visite en hiver l'Afrique septentrionale (1), fréquente également, quoique en très-petit nombre, la Sibérie occidentale, mais cesse de se montrer dans la Sibérie orientale et au Kamtschatka (2). Ce dernier fait est d'autant plus curieux, que cet oiseau appartient, dans plusieurs parties du Japon, au nombre des espèces assez communes, et que les individus de cette contrée éloignée et isolée ne présentent pas la moindre différence d'avec ceux de nos contrées.

2.) LE VANNEAU DORÉ ORDINAIRE. *VANELLUS SQUATAROLA*. — Une des plus répandues du genre des vanneaux, cette espèce a été observée dans presque toutes les parties du monde. On sait qu'elle fréquente, en hiver, l'Europe tempérée et méridionale, pour retourner, au printemps, dans les contrées froides de cette partie du monde, où elle niche. Elle est commune dans l'Amérique du nord (3); elle habite toutes les régions septentrionales de la Sibérie (4); Gould (5) l'a rencontrée dans la Nouvelle Hollande, et nos voyageurs nous en ont fait parvenir de la côte de Guinée, du Cap de Bonne Espérance, de Java, de Bornéo et du Japon, des individus qui ne diffèrent en rien de ceux tués en Europe et dans l'Amérique du nord.

3.) LE VANNEAU COUREUR MODESTE. *LOBI-VANELLUS INORNATUS*. Pl. 63. — Il ne nous est parvenu qu'un individu unique et, à ce qu'il paraît, dans la première livrée, de ce vanneau coureur, qui semble appartenir à une espèce nouvelle pour la science. Il offre, par la petitesse du lobe charnu des freins, par les teintes et en général par son organisation, la plus grande analogie avec une autre espèce de ce genre, qui nous a été adressée du Bengale, mais que nous n'avons pu non plus rapporter à aucune de cel-

(1) Rüppell, System. Uebersicht, p. 117, n^o. 402.

(2) Pallas, Zoogr. II, p. 132, n^o. 255.

(3) Wilson, Pl. 57, fig. 4. *Charadr. apricarius* et Richardson, Fauna bor. amer., l. c., p. 370, n^o. 137. *Vanellus melanogaster*.

(4) Pallas, l. c., p. 138.

(5) Birds of Australia, Pl. sans numéro.

les décrites jusqu'à ce jour; cependant cette espèce du Bengale se distingue de l'individu du Japon que nous allons décrire, par une taille beaucoup plus forte.

Longueur totale, 11 pouces et demi. Aile, 8 pouces. Queue, 3 pouces 5 lignes. Tarse, 2 pouces 9 lignes. Partie nue de la jambe, 1 pouce 4 lignes. Doigt du milieu, sans son ongle, 1 pouce 2 lignes; ongle de ce doigt, 3 lignes. Doigt externe, 11 lignes. Doigt interne, 10 lignes. Pouce, 3 lignes; ongle du pouce, une ligne et demie. Bec: longueur depuis le front, 1 pouce 3 lignes et demie; largeur, 4 lignes et un tiers; hauteur, 4 lignes et deux tiers.

Partie antérieure cornée du bec, d'un brun-noir foncé; le reste, jaune. Pieds, jaunes. Tarses, revêtus par devant d'une seule rangée de grandes plaques, par derrière d'une double rangée de plaques plus petites. Plaques des doigts assez prononcées. Ongles, d'un brun noir. Queue, coupée carrément à l'extrémité. Lobe charnu sur le devant de la région des freins, tout au plus long d'une ligne et demie. Haut de l'aile armé d'un fort tubercule dur et rugueux. Le doigt externe réuni à celui du milieu au moyen d'une membrane, dont la longueur occupe un quart de celle de ces doigts; membrane entre le doigt du milieu et l'interne, de deux tiers plus petite.

Grandes rémiges, grandes couvertures externes et aile bâtarde, noires. Rémiges secondaires, à l'exception des internes, d'un blanc pur. Queue avec ses couvertures blanche, pourvue à l'extrémité d'une bande d'un brun noir et large d'un pouce, mais qui s'efface peu à peu vers les côtés de la queue, de sorte que l'on n'en voit plus de trace sur la paire externe des plumes. Ventre, flancs et plumes des jambes, d'un blanc sale. Poitrine offrant des traces d'une écharpe foncée. Tête et cou, d'un brun grisâtre, passant au gris vers le front, et au blanc sur la gorge. Manteau, dos et couvertures des ailes, d'un brun-olivâtre pâle à reflets bronzés.

LES BÉCASSEAUX. TRINGA.

1.) LE BÉCASSEAU à GROS BEC. *TRINGA CRASSIROSTRIS*. Pl. 64, (figures d'individus en plumage d'été et d'hiver, et dans la livrée de passage) (1). — Cette espèce, nouvelle pour la science, est modelée sur le même type que le bécasseau canut, *Tringa canutus*; mais elle est d'une taille beaucoup plus forte, son bec est plus long, ses tarses sont plus élevés, et les doigts plus robustes; enfin elle s'en éloigne par un système de coloration assez différent, notamment dans la livrée de noce. Nous en avons reçu du Japon des individus soit dans cette livrée, soit dans la livrée d'hiver, et nos voyageurs nous ont fait parvenir, des îles de Java et de Bornéo, d'autres individus, qui portent la livrée de passage ou celle d'hiver.

Longueur totale, d'environ 9 pouces et demi. Aile, 6 pouces 3 à 9 lignes. Queue, 9 pouces 4 à 5 lignes. Bec, longueur depuis le front, un pouce 5 à 6 lignes et demie; largeur, 2 lignes et demie; hauteur, 4 lignes. Tarse, un pouce 2 lignes. Partie nue de la jambe, 6 lignes. Doigt du milieu sans l'ongle, 10 lignes; ongle de ce doigt, 2 lignes et demie. Doigt externe, 7 lignes et demie; interne, 7 lignes. Pouce, 3 lignes; ongle du pouce, une ligne et deux tiers.

(1) Après avoir publié les figures de cette espèce, elle a été indiquée et figurée par Gould sous le nom de *Schoeniclus magnus*. Voir *Proceed.* Févr. 22, 1848, et *Birds of Australia*, Pl. sans numéro.

Bec d'un brun-noir; droit, comprimé à la base; mandibule supérieure déprimée par devant et un peu courbée vers le bas à son extrémité. Pieds d'un brun-noirâtre, robustes, revêtus par devant d'une simple rangée de plaques peu hautes, mais larges. Doigts robustes; la peau de la plante du pied forme, dans toute la longueur des doigts, un bord assez prononcé. Ongles, d'un brun-noirâtre. Pouce attaché de manière que son ongle touche à terre, lorsque l'oiseau se tient debout. Première rémige dépassant toutes les autres. Queue composée de 12 penes, et coupée carrément à l'extrémité. Grandes rémiges, d'un brun-noir, à tige d'un blanc d'ivoire. Penes de la queue, d'un brun grisâtre.

Habit d'hiver. Menton et gorge, milieu de la poitrine et du ventre, et couvertures inférieures de la queue, d'un blanc pur. Tête, cou, jabot, flancs et couvertures supérieures de la queue, ornées de taches longitudinales d'un brun grisâtre sur un fond blanchâtre, qui tire plus ou moins au gris-brunâtre, sur les dessus de la tête, la région des freins, le derrière du cou et le jabot. Les ailes d'un brun-grisâtre plus ou moins clair, à bords des plumes blanchâtres.

Habit d'été. Plumes de la tête et du cou ornées chacune d'un mèche ou tache longitudinale d'un brun foncé, sur un fond blanchâtre, qui tire au brun-roux sur la nuque. Plumes du jabot et de la nuque d'un brun-noir, ornées chacune au milieu, d'une bande transversale blanchâtre, qui tire souvent au brun-roux vers le centre. Les autres parties inférieures et le croupion, d'un blanc pur, relevé par des taches plus ou moins larges, d'un brun foncé, mais qui disparaissent vers le milieu du ventre. Dos et ailes, d'un brun-noir, assez clair sur les couvertures des ailes; toutes ces plumes ornées de taches et de bordures d'un brun-roux-vif, mais qui s'efface insensiblement vers le devant de l'aile. Couvertures inférieures de l'aile d'un blanc, passant au noir vers leur base.

2.) LE BÉCASSEAU VARIABLE. *TRINGA VARIABILIS*. — Il est maintenant constaté qu'il existe, dans cette espèce, deux races, qui ne se distinguent entre elles que par une taille plus ou moins forte. Les individus du bécasseau variable, que nous avons reçus du Japon, appartiennent à la race ordinaire, et sont absolument semblables à ceux qui habitent l'Europe.

LES ACTITIS. ACTITIS.

1.) L'ACTITE GUIGNETTE. *ACTITIS HYPOLEUCOS*. — Les voyageurs néerlandais ont recueilli au Japon et fait parvenir au musée des Pays-Bas, plusieurs individus de cette espèce, lesquels sont sous tous les rapports, semblables à ceux qui habitent l'Europe. D'autres individus nous ont été envoyés de Bornéo et de la côte de Guinée. Pallas (1) constate que l'espèce se trouve, quoique en petit nombre, par toute la Sibérie tempérée, et même sur les îles aléoutiennes jusque sur la côte orientale de l'Amérique du Nord.

(1) Zoographia, II, p. 196, no. 306: *Trynqa leucoptera*.

1) LE CHEVALIER SAUPOUDRÉ. *TOTANUS PULVERULENTUS*. Pl. 65, (figures d'individus en habit d'été et en habit d'hiver). On doit la découverte de cette espèce à feu Pallas; mais ce grand naturaliste l'a mal-à-propos décrite et figurée sous le nom de *Tringa glareola* (1), espèce assez différente et connue de tout le monde. M. Müller qui a rencontré le chevalier saupoudré à Timor, fait observer qu'il forme une espèce nouvelle pour la science désignée par ce voyageur sous l'épithète de *pulverulentus* (2). Gould l'a depuis décrit sous le nom de *Totanus fuliginosus* (3), figuré récemment par Gray (4). C'est encore le *Totanus chrysopygius* de Gould (5) originaire de la Nouvelle Hollande.

Nous possédons cinq individus de cette espèce, savoir trois en habit d'hiver et tués dans les îles de Timor et de Bornéo; un quatrième de Céram, jeune de l'année et également en habit d'hiver, et un cinquième, originaire du Japon et portant la livrée d'été. Pallas dit que l'espèce habite la Sibérie boréale jusqu'au Kamtschatka, et qu'elle se trouve même sur les îles Aléoutiennes jusque vers la côte de l'Amérique occidentale.

D'une taille beaucoup plus forte que le *Totanus glareola*, elle l'emporte même, sous ce rapport, un peu sur le *Totanus ochropus*, et elle s'éloigne également de ces deux espèces par son bec beaucoup plus robuste ainsi que par ses teintes uniformes et distribuées d'une manière très-différente.

Longueur totale, 8 pouces et demi. Aile, 5 pouces 9 lignes à 6 pouces. Queue, 2 pouces 7 lignes. Bec: longueur, un pouce 4 lignes et demie; largeur, 2 lignes et un tiers; hauteur, 3 lignes. Tarse, 10 à 11 lignes. Doigt du milieu, 10 lignes; ongle de ce doigt, 2 lignes. Doigt externe, 8 lignes et deux tiers. Doigt interne, 7 lignes et deux tiers. Pouce, 3 lignes; ongle du pouce, une ligne et demie. Partie nue du tarse, 7 lignes. Première rémige, la plus longue de toutes. Queue, faiblement arrondie à l'extrémité. Pieds livides, revêtus par devant, comme par derrière, d'une simple rangée de plaques larges, mais peu hautes. Ongles, d'un brun noirâtre. Bec, d'un brun foncé, plus clair vers la base des mandibules, qui sont un peu courbées l'une vers l'autre, à leur extrémité. Rémiges d'un brun-noirâtre; à tiges blanchâtres. Pennes de la queue d'un gris-brunâtre.

Plumage d'hiver. Parties supérieures, ailes, côtés du cou, jabot, poitrine et flancs, d'un gris sale, tirant un peu au brun sur les ailes et le manteau. Plumes des ailes et couvertures supérieures de la queue bordées de gris blanchâtre. Une raie d'un gris-brun foncé entre l'œil et la base du bec. Une large raie surciliaire qui naît sur le front, menton, gorge, ventre et couvertures inférieures de la queue, d'un blanc plus ou moins pur.

Plumage d'été. Semblable au plumage d'hiver, mais d'une teinte beaucoup plus

(1) L. c. p. 194, n^o. 303, Pl. 60.

(2) *Natuurkundige Verhandelingen. Land- en Volkenkunde*, p. 152.

(3) *Beagle, Birds*, p. 130.

(4) *Genera of Birds*, planche sans numéro.

(5) *Proceed.*, Févr. 22, 1848, et *Birds of Australia*, Pl. sans numéro.

foncée en dessus; les côtés et le devant du cou sont ornés de taches longitudinales, et le jabot, la poitrine et les flancs, de taches transversales d'un gris-brun foncé.

Premier plumage. Comme le plumage d'hiver, à cette exception près que les plumes des ailes offrent des bordures claires plus fortement prononcées.

2.) LE CHEVALIER SYLVAIN. *TOTANUS GLAREOLA*. Ce chevalier, qui habite presque toutes les parties de l'Europe, et qui visite en hiver la basse Égypte (1), se trouve également au Cap de Bonne Espérance, d'où nos voyageurs nous en ont fait parvenir plusieurs individus. Pallas (2) l'a rencontré dans les parties montagneuses de la Sibérie, et nous en possédons plusieurs individus originaires du Japon, absolument semblables à ceux tués en Europe. Nous ferons observer en passant que l'Amérique produit un oiseau tellement semblable à notre chevalier sylvain, qu'il est souvent difficile de retrouver les caractères assignés à cette race par Ch. L. Bonaparte, qui l'a soigneusement comparée avec des individus tués en Europe. Cette race observée par Wilson (3) et d'autres naturalistes dans l'Amérique du Nord, se trouve aussi au Brésil, d'où feu Natterer a rapporté plusieurs individus.

3.) LE CHEVALIER CUL-BLANC. *TOTANUS OCHROPUS*. Rüppell (4) constate que cette espèce européenne fréquente en hiver la basse Égypte; elle habite, suivant Pallas (5), toute la Sibérie jusqu'au Kamtschatka; M. Hodgson a bien voulu nous céder un individu tué au Népal, et nos voyageurs nous en ont fait parvenir plusieurs individus obtenus au Japon.

LES COURLIS. *NUMENIUS*.

1.) LE GRAND COURLIS ORIENTAL. *NUMENIUS MAJOR* (6). Pl. 66, figure de l'adulte, réduite aux deux tiers de la grandeur naturelle. Ce courlis du Japon, dont nous venons de recevoir deux individus recueillis à Sumatra et à Bornéo, est de la taille du courlis cendré (*Numenius arquata*) de l'Europe; il offre le même système de coloration et à peu près les mêmes teintes; mais ses tarse sont plus élevés et son bec est d'un quart plus long que dans cette espèce. Il ressemble, sous le rapport des proportions du tarse et du bec, beaucoup au Courlis long-bec de l'Amérique septentrionale, (*Numenius longirostris*, Wilson); mais cette espèce s'en distingue par ses teintes d'un roux clair assez prononcé, et parce qu'elle a toutes les plumes du dos et des ailes, ainsi que celles des flancs, ornées de bandes transversales plus étroites et plus distinctes. On peut fixer les traits distinctifs des trois espèces ou races d'oiseau dont nous venons de parler, comme suit.

(1) Rüppell, l. c. p. 126, no. 457.

(2) L., c., II, p. 195, no. 305. *Tringa littorea*.

(3) Pl. 58, fig. 3. *Tringa solitaria*; c'est aussi le *Totanus chloropygius* de Vieillot.

(4) L. c., p. 126, no. 460.

(5) L. c., II, p. 192, no. 302.

(6) Notre planche 66 avait déjà été publiée, lorsque nous reçûmes la 34^{me} livraison de l'ouvrage de Gould sur les oiseaux de la Nouvelle Hollande; cette livraison contient une figure de notre espèce, sous le nom de *Numenius australis*.

Num. arquata.	Num. major.	Num. longirostris.
Bec. 4 pouces 6 lignes à 5 pouces 5 lignes.	6 pouces 6 à 7 lignes.	7 pouces 3 lignes à 7 pou- ces 6 lignes.
Tarse: 2 pouces 10 lignes.	3 pouces 3 à 4 lignes.	3 pouces 3 lignes.
Aile: 11 pouces à 11 pouces 4 lignes.	11 pouces 4 à 7 lignes.	11 pouces 4 lignes.
Teinte claire passant au blanc sur le ventre, les ailes et la queue.	Teinte claire nuancée de brun-roux et passant au gris- brunâtre sur le dessus de la queue.	Teinte claire partout d'un brun-roux sale et pâle; des- sus de la queue d'un gris- brun foncé.
Bandes transversales des ailes et du dos indistinctes.	Bandes transversales des ailes et du dos indistinctes.	Bandes transversales du dos et des ailes étroites et très-distinctes.
Taches des flancs transver- sales, larges et triangulaires.	Taches des flancs pour la plupart longitudinales, le plus souvent étroites, et quel- qufois peu distinctes.	Taches des flancs étroites, peu nombreuses et transver- sales.

2.) LE PETIT COURLIS ORIENTAL. NUMENIUS MINOR. Pl. 67; (figure d'un individu adulte, de grandeur naturelle). — M. Müller qui a rapporté un individu de cette espèce de l'île d'Amboine, l'a indiquée sous le nom de *Numenius minor* (1). Nous en possédons un autre individu recueilli au Japon. Cette espèce offre la plus grande analogie avec le courlis demi-bec, *N. hemirhynchus* Temm. ou *brevirostris*, Lichtenst. (2) du Brésil; mais elle s'en distingue par sa taille moins forte, par ses ailes plus courtes, par ses tarse un peu plus élevés et par ses doigts un peu plus longs. La longueur du bec ne paraît présenter aucune différence notable, et les teintes, ainsi que leur distribution, sont absolument les mêmes dans les deux espèces.

Longueur totale, 9 pouces et demi à 10 pouces. Aile, 6 pouces 8 à 10 lignes. (dans l'*hemirhynchus*, 7 pouces 3 à 8 lignes.) Queue, 2 pouces 9 à 10 lignes. Bec, 1 pouce 8 à 9 lignes. Tarse, 1 pouce 9 lignes et demie, (dans l'*hemirhynchus*, 1 pouce 6 lignes et demie). Doigt du milieu, sans l'ongle, 12 lignes; (dans l'*hemirhynchus*, 10 lignes).

Teinte du fond, d'un brun-roux sale très-clair et passant au blanchâtre sur la tête, le cou et le ventre. Sommet de la tête, ornée au milieu d'une large raie blanche, accompagnée de chaque côté d'une raie d'un brun-noir. Plumes du cou ornées de mèches foncées étroites. Taches du jabot, de la poitrine et des flancs, peu larges, transversales ou en flèche et peu distinctes. Plumes du dos et des ailes; d'un brun-

(1) *Natuurk. Verhand.; Land- en Volkenkunde*, p. 110. — Le *Numenius minutus*, que M. Gould vient de figurer dans ses « *Birds of Australia* », ne paraît différer en rien de cette espèce.

(2) Temminck, Pl. col. n^o. 381.

noirâtre, largement bordées, à l'exception des grandes rémiges, de brun-roux clair. Queue, d'un brun grisâtre, ornée d'environ 8 bandes foncées.

LES BÉCASSES. SCOLOPAX.

1.) LA BÉCASSE ORDINAIRE. SCOLOPAX RUSTICOLA. Cette espèce paraît se trouver dans toutes les parties septentrionales de l'ancien monde. On sait qu'elle habite, en été, l'Europe septentrionale, qu'elle visite, lors de ses migrations périodiques, l'Europe tempérée et méridionale, et qu'elle se rend même jusqu' en Égypte (1); Pallas (2) dit qu'elle niche dans les parties boréales de la Sibérie; nos voyageurs enfin l'ont rencontrée au Japon, où l'espèce est absolument la même qu'en Europe.

2.) LA BÉCASSINE ORDINAIRE. SCOLOPAX (GALLINAGO) GALLINAGO. — Plusieurs naturalistes admettent, dans cette espèce, repandue dans presque toutes les parties du globe, plusieurs races qui ne se distinguent souvent entre elles que par le nombre des plumes de la queue. La race ordinaire, commune par toute l'Europe, qui porte par excellence le nom de *Scolopax gallinago*, et dont la queue est composée de 14 plumes, habite également le Japon; les individus originaires de cette contrée ne présentent pas la moindre différence d'avec ceux que nos chasseurs tuent annuellement par milliers, lors de leurs migrations périodiques.

3.) LA BÉCASSINE SOLITAIRE. SCOLOPAX (GALLINAGO) SOLITARIA. Pl. 68. — On doit l'établissement de cette espèce à M. Hodgson (3), qui l'a découverte au Népal. Nous venons d'en recevoir un individu tué au Japon, et qui est sous tous les rapports semblable à celui qui nous a été adressé de cette première contrée.

Cette espèce, de la taille de la grande bécassine, (*Scolopax major*), est remarquable par ses ailes assez longues, qui dépassent, lorsqu'elles sont pliées, même un peu l'extrémité de la queue. Elle est en outre très-reconnaissable à ses teintes sombres, qui ne tirent jamais sur le jaune, ainsi que par les bords des plumes du manteau qui sont d'un blanc pur, au lieu de jaunâtre. Les plumes de la queue enfin, au nombre de vingt, deviennent très-étroites vers les côtés de la queue.

Longueur totale, environ 10 pouces. Aile, 5 pouces 10 lignes à 6 pouces. Queue, 2 pouces 7 lignes. Bec: longueur, 2 pouces 6 à 7 lignes; hauteur, 4 lignes; largeur, 2 lignes et deux tiers. Tarse, un pouce 2 lignes. Partie nue de la jambe, 2 à 3 lignes. Doigt du milieu, 1 pouce 2 lignes et demie; ongle de ce doigt, 2 lignes et demie. Doigt externe, sans l'ongle, 11 lignes et un quart. Doigt interne, 9 lignes et un quart. Pouce, 4 lignes et demie.

Deuxième rémige tant soit peu plus courte que la première, qui est la plus longue de toutes, et qui ne dépasse que de 3 lignes les plus longues des rémiges secondaires. Queue cunéiforme; la paire externe des plumes de onze lignes plus courte que la paire mitoyenne. Ces plumes diminuent beaucoup en largeur vers les côtés

(1) Rüppell, l. c. p. 126.

(2) Pallas, l. c. p. 172.

(3) Proceed. Zool. Soc., 1838, p. 8.

de la queue, de sorte que la paire mitoyenne est large de 7 lignes, tandis que la paire externe ne porte en largeur qu'une ligne et demie. Bec, d'un brun jaunâtre, passant au brun foncé le long des bords des mandibules et à sa moitié antérieure. Pieds, d'un brun peu foncé. Ongles robustes, mais très-courts et d'un brun foncé.

Gorge et bas-ventre, blanchâtres. Sommet de la tête, d'un brun foncé, avec de petites taches d'un brun-roux clair, et traversé au milieu par une raie longitudinale blanchâtre, mais interrompue. Une large bande foncée sur la région des freins. Cotés de la tête, d'un blanc relevé par des taches longitudinales brunes. Plumes du cou et du jabot, d'un brun peu foncé, tacheté de blanc et d'une teinte d'un brun jaunâtre. Les autres parties inférieures, à l'exception du bas-ventre, d'un blanc interrompu par de nombreuses bandes foncées, transversales et en zig-zag. Manteau et scapulaires, d'un brun très-foncé, orné de bandes transversales d'un brun jaunâtre; les plumes de ces parties étant en outre pourvues, à leur barbe externe, de bords blancs assez prononcés. Grandes rémiges, brunes et lisérées de blanc. Les autres plumes de l'aile, ainsi que les couvertures supérieures de la queue, brunes, avec des bandes en zig-zag d'un brun jaunâtre, passant par ci par là au blanchâtre et prenant, sur les extrémités des couvertures, la forme de taches blanchâtres. Les cinq paires latérales des plumes de la queue, blanches, mais ornées, chacune, de quatre à cinq bandes transversales noires. Les autres plumes, noires, mais pourvues, à l'extrémité, d'une bande très-large d'un brun-roux; cette bande est suivie d'une bande étroite noire, bordée de blanc.

LES RHYNCHÉES. RHYNCHAEA.

1.) LA RHYNCHÉE DES INDES. RHYNCHAEA MADERASPATANA. — On connaît deux espèces très-distinctes de ce genre, savoir celle que nous venons d'énumérer et qui habite l'ancien monde à l'exception de l'Europe, et une autre, beaucoup plus petite, provenant de l'Amérique et connue sous le nom de *Rhynchaea Hilairei*, Valenciennes. Ray (1) a le premier fait connaître l'espèce de l'ancien monde; Brisson (2) l'a ensuite décrite et figurée de nouveau sous un nom différent, adopté par Linné (3) et les naturalistes de nos jours, qui ont démembré cette espèce en plusieurs autres, (4) dont je n'ai encore pu me former d'idée précise. Je puis seulement constater qu'il n'existe point de différence sensible entre les individus de notre collection, provenant du Cap de Bonne Espérance, du Japon et des îles de la Sonde.

LES BARGES. LIMOSA.

1.) LA BARGE à QUEUE NOIRE. LIMOSA MELANURA. — On sait que la barge à queue noire d'Europe fréquente en hiver les parties méridionales de ce continent ainsi que les

(1) *Gallinago maderaspatana*, Ray, Aves, p. 193, tab. 1, f. 2.

(2) *Gallinago capitis bonae spei*, Ornith., tome 6^{me}, supplément, p. 141, pl. 6.

(3) Syst. nat., 12^{me} édit., tom. I, p. 246, no. 14: *Scolopax capensis*.

(4) Voir entre autres la *Rhynchaca australis* de Gould, figurée dans ses »Birds of Australia.»

contrées septentrionales de l'Afrique (1). Elle se trouve, suivant Pallas (2), en grand nombre dans toute la Russie comme en Sibérie, et elle habite encore le Japon, où nos voyageurs en ont recueilli un bon nombre d'individus, en tout point semblables à ceux tués en Europe.

2.) LA BARGE ROUSSE. *LIMOSA RUFA*. Nous venons de recevoir, du Japon, un individu de cette espèce, portant la livrée d'hiver, et qui ne se distingue en rien de ceux qui passent, lors de l'époque de la migration, le long des côtes de la Hollande. Nous citons comme un fait digne de remarque que Pallas (3) n'a observé cette barge que sur les bords de la mer Caspienne et jamais en Sibérie.

3.) LA BARGE TÉREK. *LIMOSA RECURVIROSTRA*. — Il paraît que cette espèce est répandue, quoique en petit nombre, dans la plus grande partie de l'Asie. Nous en possédons des individus, parfaitement semblables entre eux, originaires du Japon, de Bornéo et du Bengale, et Pallas (4) constate, qu'elle se trouve par-ci par-là dans toute la Sibérie, mais qu'elle ne niche que dans les parties froides de cette vaste contrée, dont elle visite les parties méridionales lors de l'époque de la migration. Elle se montre quelquefois, quoique très-rarement en Europe, où on en a tué plusieurs individus.

LES HÉRONS. ARDEA.

1.) LE HÉRON CENDRÉ. *ARDEA CINEREA*. — Le Japon nourrit un héron, absolument semblable à l'espèce commune de l'Europe, laquelle est également répandue par toute l'Égypte jusqu'en Nubie et en Abyssinie (5), ainsi que dans toute la Sibérie (6). Elle appartient partout au nombre des oiseaux les plus communs dans les localités qu'elle fréquente.

LES AIGRETTES.

1.) LA GRANDE AIGRETTE. *ARDEA ALBA*. Ce héron n'a été observé jusqu'à présent que dans les parties chaudes de l'Europe orientale et en Égypte (7). Nous venons d'en recevoir du Japon un individu qui offre tous les caractères propres à cette belle espèce, mais qui est d'une taille un peu moins forte, ainsi qu'on pourra le voir par les indications suivantes.

Longueur totale, sans les plumes effilées du dos, 2 pieds 4 pouces. Aile, 13 pouces. Bee, depuis le front, 3 pouces 11 lignes. Hauteur du bec, 9 lignes. Tarse, 4 pouces 11 lignes. Partie nue de la jambe, 3 pouces 1 ligne. Doigt du milieu, 3 pouces 2 lignes. Pouce, 1 pouce 5 lignes.

(1) Rüppell, Syst. Uebersicht, p. 125: *Limosa aegocephala*.

(2) Zoographia, II, p. 179.

(3) Ibid., p. 180: *Limosa ferruginea*.

(4) Ibid., II, p. 182.

(5) Rüppell, Syst. Uebersicht, p. 120.

(6) Pallas, Zoographia, II, p. 117.

(7) Rüppell, l. c. p. 120.

2.) L'AIGRETTE INTERMÉDIAIRE. ARDEA EGRETTOIDES. Pl. 69, figure réduite à la moitié de la grandeur naturelle. — Ce nom inventé par Gmelin le jeune (1) pour désigner une Aigrette de la Perse, que Pallas (2) prend pour la grande aigrette, a été ensuite conféré, dans les galeries du Musée des Pays-Bas, à une espèce différente, provenant du Japon et de Java. Dans le tome supplémentaire au Manuel d'Ornithologie (3), elle a été décrite sous ce nom et indiquée comme habitant de la Sicile, assertion qui repose sur des renseignements erronnés. Wagler (4) avait déjà antérieurement préféré à cette épithète celle d'*intermedia*, que portait l'espèce dans les manuscrits du voyageur van Hasselt.

Cette espèce est facile à distinguer des deux aigrettes d'Europe. Elle est intermédiaire, par rapport à sa taille, entre ces deux oiseaux; elle partage le manque d'une huppe avec la grande aigrette, et elle a, comme la petite aigrette, le bas du cou orné de plumes allongées qui manquent dans la grande aigrette; mais ces plumes sont filamenteuses comme celles du dos, et non pas simplement allongées comme dans la petite aigrette.

Aile, 11 pouces et demi. Queue, 4 pouces 3 lignes. Bec: longueur depuis le front, 2 pouces 9 lignes; depuis l'angle de la bouche, 3 pouces 11 lignes; hauteur, 7 lignes; largeur, 7 lignes. Tarse, 4 pouces 3 lignes. Doigt du milieu, sans l'ongle, 2 pouces 10 lignes; ongle de ce doigt, 6 lignes et un quart. Pouce, 13 lignes; ongle du pouce, 8 lignes.

Les adultes ont, dans la livrée de noées, les plumes du cou allongées, filamenteuses et se prolongeant avec leur extrémité jusqu'à la région du bas-ventre. Les plumes filamenteuses du dos dépassent les ailes de cinq pouces. La queue est faiblement échancrée. Tout le plumage est d'un beau blanc pur uniforme. Les pieds sont d'un noir foncé. Le tour de l'œil et le bec présentent une teinte jaunâtre, qui passe au brun noirâtre à l'extrémité du bec.

3.) LA PETITE AIGRETTE. ARDEA GARZETTA. Les individus de cette espèce, tués au Japon et qui font partie du Musée des Pays-Bas sont absolument semblables à ceux qui habitent les autres contrées où l'on a observé cet oiseau. Ces contrées sont les parties chaudes de l'Europe occidentale, l'Afrique septentrionale (5) et les bords de la mer Caspienne ainsi que de la mer d'Aral (6).

LES HÉRONS-CRABIER.

1.) LE HÉRON CRABIER DORÉ. ARDEA RUSSATA. — On n'a observé cette espèce, autrefois mal-à-propos confondue avec l'*Ardea bubuleus* (7), que dans le Decan, dans l'Archipel Indien et au Japon, où elle paraît remplacer l'*Ardea bubuleus*, dont

(1) Voyage, II, p. 193, pl. 25.

(2) Zoographia, II, p. 121.

(3) Tome III, p. 374.

(4) Isis, 1829, p. 659.

(5) Rüppell, l. c., p. 120.

(6) Pallas, l. c., II, p. 122.

(7) Voir notre Revue critique des oiseaux d'Europe, note 118, p. 102 à 104.

la patrie est l'Afrique septentrionale jusqu'en Syrie et au Sénégal, qui se montre aussi sur les îles de la Méditerranée, et dont on a même rencontré un individu en Angleterre.

LES BIHOREAUX.

1.) LE BIHOREAU COMMUN. *ARDEA NYCTICORAX*. Le bihoreau commun du Japon, dont nous avons reçu des individus dans tous les âges et en assez grand nombre, ne présente aucune différence d'avec celui d'Europe, qui habite encore, suivant Rüppel (1), l'Égypte et la mer rouge et, suivant Pallas (2), les bords de la mer noire et de la mer Caspienne.

LES BUTORS.

1.) LE BUTOR COMMUN. *ARDEA STELLARIS*. — Le butor commun d'Europe se trouve, suivant Rüppel (3), en Égypte, en Nubie et en Abyssinie; Pallas (4) constate qu'il fréquente les eaux de la Russie et de la Sibirie occidentale jusqu'aux bords du Léna, et nos voyageurs en ont recueilli, au Japon, des individus, en tout point semblables à ceux tués en Europe.

2.) LE BUTOR GOISAGI. *ARDEA GOISAGI*. Pl. 70, figures de l'adulte et de la jeune femelle, réduites aux deux tiers de la grandeur naturelle. — On trouve la description et une figure de cette espèce dans les planches coloriées n^o. 582. En voici quelques détails supplémentaires.

Longueur totale, 18 pouces. Aile, 10 pouces. Queue, 4 pouces 3 lignes. Bec: longueur depuis le front, un pouce et demi; depuis l'angle de la bouche, 2 pouces 3 lignes; hauteur, 6 lignes et un tiers; largeur, 6 lignes. Tarse, 2 pouces 7 lignes. Partie nue de la jambe, 9 lignes. Doigt du milieu, sans l'ongle, 1 pouce 7 lignes. Pouce, 9 lignes.

Queue faiblement arrondie. Première rémige de 7 lignes et troisième rémige de 3 lignes plus courtes que la deuxième qui est la plus longue de toutes.

LES BUTORS - NAINS.

1.) LE BUTOR - NAIN SCAPULAIRE. *ARDEA SCAPULARIS*. — Nos voyageurs nous ont fait parvenir du Japon et des îles de la Sonde un petit héron, qui paraît offrir la plus grande analogie avec l'espèce introduite par Liechtenstein (5) sous le nom d'*Ardea scapularis* et décrite sous ce même nom par Wagler (6). La description que Wagler a donnée des teintes du plumage de cette espèce se rapportant parfaitement aux in-

(1) L. c. p. 121.

(2) L. c., II, p. 126.

(3) L. c., p. 121.

(4) L. c., II, p. 125.

(5) Catalogue, 1823, p. 77.

(6) *Systema avium*, *Ardea* n^o. 35.

dividus du Japon, il serait inutile d'en reproduire ici la description, et il suffira de donner les indications suivantes servant à reconnaître l'espèce telle qu'elle existe au Japon.

Longueur totale, 15 pouces. Aile, 7 pouces 4 lignes. Queue, 2 pouces 9 lignes. Bec : longueur depuis le front, 2 pouces et demi ; depuis l'angle de la bouche, 3 pouces 3 lignes ; hauteur, 7 lignes ; largeur, 6 lignes. Tarse, 2 pouces. Partie nue de la jambe, 7 lignes. Doigt du milieu, sans l'ongle, 1 pouce 9 lignes. Pouce, 10 lignes. Première rémige, égale à la troisième, et d'une ligne plus courte que la deuxième qui dépasse toutes les autres. Queue, un peu arrondie.

LES IBIS. IBIS.

1.) L'IBIS NIPPON. IBIS NIPPON. Pl. 71, figure d'un individu adulte, réduite à un tiers de la grandeur naturelle. La découverte de cette belle espèce est due à M. de Siebold ; mais n'en ayant rapporté de ses voyages qu'un seul individu, jeune encore, elle avait été établie d'après cet individu dans les planches coloriées n^o. 351. Nous compléterons l'article sur cette espèce contenu dans l'ouvrage que nous venons de citer, en donnant de ce bel oiseau quelques détails descriptifs accompagnés de la figure d'un individu en plumage parfait.

Longueur totale, 2 pieds 6 pouces. Aile, 15 pouces 9 lignes. Queue, 6 pouces. Bec : longueur depuis l'angle de la bouche, 6 pouces 5 lignes ; hauteur, 10 lignes ; largeur, 10 lignes. Tarse, 3 pouces. Partie nue de la jambe, 1 pouce 5 lignes. Doigt du milieu, 2 pouces 5 lignes ; ongle de ce doigt, 6 lignes. Pouce, 10 lignes ; ongle du pouce, 4 lignes et demie.

Bec, sensiblement courbé. Tête en grande partie couverte d'une peau nue, qui monte, en longeant le bord postérieur de l'oreille, sur l'occiput, et qui s'avance en pointe jusque vers le menton, précisément sous l'aplomb de l'angle postérieur des narines. Doigts antérieurs réunis, à la base, au moyen d'une membrane échan-crée qui s'étend jusqu'à la fin de la première phalange de ces doigts. Queue faiblement arrondie. Première rémige de 14 lignes, deuxième de 6 lignes plus courtes que la troisième, qui ne dépasse guère la quatrième, quoiqu'elle soit la plus longue de toutes. La nuque est garnie d'une huppe touffue composée de plumes étroites qui tombent jusqu'à la base du cou.

Pieds et peau nue de la tête, d'un beau rouge. Bec, d'un brun violacé, passant au rouge à l'extrémité du bec. Ongles, d'un brun couleur de corne, tirant au jaunâtre vers la pointe de ces organes.

Plumage des adultes, d'un beau blanc, offrant, sur la queue et les rémiges, une jolie nuance aurore. On observe, dans les jeunes individus, une forte nuance couleur de plomb sur le cou et le dos, et le blanc des autres parties est en général moins pur que dans les adultes.

LES GRUES. GRUS.

1.) LA GRUE COMMUNE à LONG BEC. GRUS CINEREA LONGIROSTRIS. Pl. 12, (figure réduite à un quart de la grandeur naturelle). — On sait que la grue commune se trouve dans

presque toute l'Europe, notamment dans les parties orientales, qu'elle passe l'hiver dans l'Afrique (1) et qu'elle habite toute l'Asie tempérée; mais qu'elle ne fréquente pas le Kamtschatka (2). Nos voyageurs ont retrouvé cette espèce au Japon, mais l'individu qu'ils y ont recueilli, se distingue de ceux d'Europe par un bec beaucoup plus long, et cette différence de longueur du bec est d'autant plus sensible que toutes les autres parties de cet individu du Japon offrent des dimensions absolument semblables à celles que l'on observe dans les individus adultes de même taille de la Grue commune, tels qu'on les tue en Europe. Le bec est, dans les grues communes, long de 4 pouces, tandis qu'il présente, dans notre individu du Japon, 5 pouces et demi. On voit par la figure que nous en publions que cet individu ne s'est pas encore revêtu de son plumage parfait. Il nous a été adressé comme étant du genre mâle.

2.) LA GRUE LEUCOGÉRANE. *GRUS LEUCOGERANA*. Pl. 73, figure d'un jeune individu, réduite à $\frac{1}{4}$ de la grandeur naturelle. — Cette espèce décrite et figurée par Pallas (3), Temminck (4), et Gould (5), habite en grand nombre les parties méridionales de la Sibérie occidentale (6) et le Japon, où les voyageurs hollandais en ont recueilli un bon nombre d'individus. Elle est, au dire de Pallas, rare dans les autres parties de la Sibérie, et elle ne fréquente qu'accidentellement les bords de la mer Caspienne et du Wolga. Les voyageurs anglais l'ont dernièrement rapportée du Bengale.

Cet oiseau ayant été très-bien décrit et figuré, nous nous bornons à quelques observations relatives aux dimensions de ses principales parties :

	MÂLE.	FEMELLE.	JEUNE INDIV.
Aile	2 pieds 1 pouce.	1 pied 10 pouces.	1 pied 9 pouces.
Bec, depuis le front . .	7 pouces.	6 pouces 8 lignes.	6 pouces et demi.
Tarse	11 pouces.	10 pouces.	9 pouces.

Le jeune individu que nous avons figuré a le blanc du plumage entremêlé, sur les parties supérieures du corps, de taches couleur de rouille, et cette teinte occupe à elle seule toute la moitié supérieure du cou et la tête, mais elle y est assez pâle. La manière irrégulière dont cette teinte se trouve distribuée sur le dos et les ailes, ainsi que la circonstance qu'elle n'occupe ordinairement que la base des plumes, nous fait supposer que le premier habit de cette espèce est d'une teinte couleur de rouille uniforme.

(1) Rüppell, Syst. Uebersicht, p. 120.

(2) Pallas, Zoogr., II, p. 166.

(3) Voyage, vol. II, app., n^o. 30, et Zoographia, II, p. 103.

(4) Pl. col. 467, et Manuel d'Ornithologie, III, p. 365.

(5) Birds of Europe, Pl. 271.

(6) Pallas, l. c.

3.) LA GRUE à NUQUE BLANCHE. GRUS LEUCAUCHEN. — Cette belle grue, figurée et décrite dans les planches coloriées, n^o. 449, n'a été observée jusqu'à présent qu'au Japon, où elle paraît se trouver en abondance. Tous les individus que les voyageurs hollandais nous en ont adressés, offrent absolument la même distribution des teintes. Le mâle diffère considérablement en grandeur de la femelle, ainsi qu'on peut le voir par le tableau suivant.

	MÂLE.	FEMELLE.
Ailes	2 pieds 2 pouces.	1 pied 11 pouces.
Bec, depuis le front . .	5 pouces 9 lignes.	5 pouces.
Tarse	10 pouces 2 lignes.	8 pouces 10 lignes.

4.) LA GRUE MOINE. GRUS MONACHUS. Pl. 74: figure d'un individu femelle, réduite à $\frac{1}{4}$ de la grandeur naturelle. — La quatrième espèce de grue japonaise a été établie, comme la précédente, dans les planches coloriées, n^o. 555. Dans cette grue, il ne paraît pas exister de différence sensible de taille entre les deux sexes. Les dimensions des principales parties, prises sur plusieurs individus, sont comme suit.

Aile, 1 pouce 9 lignes. Bec, depuis le front, 4 lignes. Tarse, 8 lignes.

L'individu que nous avons figuré nous a été adressé comme appartenant au genre féminin. Il ne paraît pas encore avoir tout à fait acquis le plumage parfait. Les plumes soyeuses du dessus de la tête, au lieu d'être noires, sont, dans cet individu, en grande partie blanches et tellement serrées qu'elles ne laissent entrevoir nulle part la peau nue de la partie qu'elles revêtent. On observe encore, dans ce même individu, que les plumes blanches qui occupent la partie inférieure du cou, offrent des taches longitudinales foncées, mais très-étroites. Du reste, cet individu est, sous tous les autres rapports, semblable aux autres sujets adultes que nous possédons de cette espèce.

LES SPATULES. PLATALEA.

1.) LA GRANDE SPATULE DU JAPON. PLATALEA MAJOR. Pl. 75, figure réduite à la moitié de la grandeur naturelle. — Les voyageurs hollandais ont découvert, au Japon, deux espèces de Spatule, parfaitement distinctes entre elles et, à ce qu'il paraît, aussi de toutes celles décrites jusqu'à ce jour. Nous n'en avons reçu de chacune d'elle qu'un seul individu, et nous ignorons si ces individus ont déjà acquis leur plumage parfait. Ces deux espèces offrent plus d'analogie avec la Spatule d'Europe qu'avec les autres espèces; mais elles s'en distinguent par les proportions de leur bec, et les parties nues de leur tête présentent une disposition très-différente et à elle seule caractéristique pour ces deux espèces.

La grande Spatule du Japon est de la taille de la Spatule d'Europe, et paraît, au premier coup d'œil, offrir beaucoup d'analogie avec cette espèce; mais elle est un peu plus haute sur jambes; son bec est plus long, d'une teinte plus claire et abso-

lument dépourvu de rides à sa face supérieure ; la peau nue de la gorge enfin occupe un espace beaucoup plus étroit et moins long, et, au lieu de former par derrière un bord concave, on y voit, s'avancer la peau du cou revêtue de plumes, en forme d'un angle assez aigu.

Longueur totale de l'oiseau, 2 pieds 9 pouces. Aile, 14 pouces 3 lignes. Queue, 4 pouces et demi. Bec, depuis le front, 8 pouces 9 lignes (7 pouces et demi dans la spatule ordinaire). Largeur du bec au milieu, 8 lignes. Tarse, 5 pouces 6 lignes, (5 pouces 3 lignes dans la spatule ordinaire). Partie nue de la jambe, 3 pouces 9 lignes. Doigt du milieu, 3 pouces 2 lignes.

Tour de l'œil et région des freins nus. La partie emplumée du front formant par devant une ligne convexe, et dépassant l'œil de six lignes. Les plumes des joues s'avancent vers la base de la mandibule inférieure jusqu'au de là de l'angle de la bouche, et celles du bas du cou se prolongent jusque sous l'aplomb de l'œil, en formant sur la peau nue de la gorge un angle aigu.

L'individu, auquel nous avons emprunté les caractères que l'on vient de lire, ne porte point de huppe. Son plumage est d'un blanc uniforme, à l'exception des pointes des grandes rémiges, où le blanc passe au brun foncé ; cette même teinte occupe aussi les tiges de ces plumes. Pieds noirs. Bec d'un brun-jaunâtre sale, plus foncé vers la base du bec. Parties nues de la tête, jaunâtres.

2.) LA PETITE SPATULE DU JAPON. *PLATALEA MINOR*. Pl. 76, figure réduite à la moitié de la grandeur naturelle. — Quoique absolument semblable à la précédente, par ses teintes et son organisation en général, cette espèce nouvelle s'en distingue néanmoins, au premier coup d'œil, par sa petite taille, par son bec assez court, ainsi que par une disposition très-différente des parties nues de la tête. Les caractères que nous allons exposer serviront en même temps de la faire reconnaître parmi toutes celles décrites jusqu'à ce jour.

Longueur totale, 2 pieds un pouce. Ailes, 12 pouces 3 lignes. Bec : longueur, 6 pouces une ligne ; largeur au milieu, 7 lignes et demie. Tarse, 4 pouces. Partie nue de la jambe, 2 pouces 4 lignes. Doigt du milieu, 2 pouces 5 lignes. Pouce, 1 pouce.

Partie emplumée du front un peu échancrée par devant et ne dépassant guère le bord antérieur de l'œil. Tour de l'œil nu ; partie emplumée des joues ne s'avancant que jusque sous le bord postérieur de l'œil ; partie emplumée de la gorge formant par devant un angle, dont la pointe se prolonge jusque sous l'aplomb de l'angle de la bouche.

LES FOULQUES. *FULICA*.

1.) LA FOULQUE MORELLE DU JAPON. *FULICA ATRA JAPONICA*. Pl. 77. — Tout le monde connaît la foulque morelle, commune dans presque toute l'Europe et en Sibérie (1), qui émigre en automne pour passer l'hiver dans l'Afrique septentrio-

(1) Pallas, Zoographia, II, p. 158: *Fulica atrata*.

nale (1), et qui se trouve remplacée, dans les autres parties du monde, par des oiseaux plus ou moins semblables, formant tantôt des espèces particulières (2), tantôt de simples races locales. C'est à cette dernière catégorie qu'appartiennent les foulques qui habitent plusieurs parties de l'Asie méridionale, et parmi lesquelles on peut distinguer trois races particulières, quoique très-voisines les unes aux autres et tout à fait semblables sous le rapport des teintes du plumage, ainsi que de leur distribution. Les différences qu'offrent ces races résidant principalement dans leur taille, il suffira de jeter un coup d'œil sur le tableau suivant, pour se faire une idée de la valeur des caractères que l'on peut assigner à chacune d'entre elles.

	FOULQUE D'EUROPE.	FOULQUE DU JAPON.	FOULQUE DE L'INDOSTAN.	FOULQUE DE JAVA.
Longueur totale . . .	15 pouces.	14 pouces.	13 pouces.	12 pouces.
Aile	7 pouces 8 lignes.	7 pouces 4 lignes.	7 pouces.	6 pouces 5 lignes.
Queue	2 pouces 4 lignes.	2 pouces 3 lignes.	2 pouces.	1 pouce 11 lignes.
Tarse	2 pouces 3 lignes.	2 pouces.	1 pouce 11 lignes.	1 pouce 10 lignes.
Doigt du milieu sans l'ongle	3 pouces.	2 pouces 9 lignes.	2 pouces 8 lignes.	2 pouces 3 lignes.
Bec:				
Longueur depuis l'angle de la bouche . .	1 pouce 5 lignes et demie.	1 pouce 2 lignes.	1 pouce 2 lignes.	1 pouce 2 lignes.
Hauteur	6 lignes et demie.	6 lignes.	5 lignes et deux tiers.	5 lignes et un tiers.

Quant aux parties nues, il est impossible de constater sur les individus empaillés, si leurs teintes présentent des différences dans les trois races que nous venons d'indiquer. Cependant un beau dessin japonais que nous possédons de la race japonaise, montre les pieds d'un beau vert relevé, sur les jointures des doigts, de taches rouges.

LES POULES D'EAU. GALLINULA.

1.) LA POULE D'EAU à POITRINE ROUGE. GALLINULA ERYTHROTHORAX. Pl. 78. — Cette espèce nouvelle, qui fait partie du sous-genre *Rallina* de Reichenbach, est, sous le rapport de son organisation ainsi que sous celui des teintes et de leur distribution, tout à fait semblable à une espèce des îles de Java et de Sumatra, espèce décrite par M. Temminck sous le nom de *Gallinula rubiginosa* (3). L'espèce du Japon ne paraît en effet se distinguer de celle des îles de la Sonde que par une taille plus forte; mais cette différence de taille est tellement sensible qu'il est impossible de confondre ces oiseaux, qui paraissent remplacer l'un l'autre dans

(1) Rüppell, System. Uebersicht, p. 123.

(2) La *Fulica cristata*, par exemple.

(3) Pl. col. 357.

les localités que nous venons de nommer. Le tableau comparatif que nous allons donner des proportions des principales parties de ces deux espèces servira à démontrer la vérité de cette assertion.

	GALLINULA ERYTHROTHORAX.	GALL. RUBIGINOSA.
Longueur totale	7 pouces et demi.	6 pouces et demi.
Aile	4 pouces 2 lignes.	3 pouces 2 lignes.
Queue	2 pouces.	1 pouce et demi.
Tarse	1 pouce 4 lignes.	1 pouce 2 lignes.
Doigt du milieu sans l'ongle .	1 pouce 4 lignes.	1 pouce 3 lignes.
Longueur du bec depuis le front.	9 lignes et demie.	8 lignes et demie.
Hauteur du bec	3 lignes et demie.	3 lignes.

Première rémige égale à la huitième ; deuxième égalant en longueur la cinquième. La troisième, qui est la plus longue de toutes, ne dépasse que de fort peu la quatrième qui est d'une ligne plus longue que la deuxième ou la cinquième. Queue arrondie. Ongles peu courbés.

Dans les individus empaillés, les pieds sont d'un brun-jaunâtre, et le bec offre une teinte foncée d'un brun couleur de corne.

Menton et gorge blanchâtres. Front jusque derrière les yeux, côtés de la tête, jabot et poitrine, d'un rouge de cuivre tirant un peu au brun sur les ailes et la queue. Parties inférieures, à partir de la poitrine, d'un brun terne, tirant au noirâtre sur les couvertures inférieures qui sont ornées de bandes transversales blanchâtres. De semblables bandes, mais moins distinctes, se voient encore le plus souvent sur les plumes du bas-ventre.

LES RÂLES. RALLUS.

1.) LE RÂLE D'EAU COMMUN. RALLUS AQUATICUS. — Tous les individus de râle d'eau qui nous ont été adressés du Japon, et ils sont en nombre considérable, ressemblent sous tous les rapports à ceux qui habitent l'Europe. Cette espèce, commune dans toute la Sibérie occidentale, ne se trouve pas, suivant Pallas (1), dans la Sibérie orientale.

LES OISEAUX AQUATIQUES.

LES GRÈBES. PODICEPS.

LE GRÈBE À JOUES GRISES DU JAPON. PODICEPS RUBICOLLIS MAJOR. Pl. 78 B. — On a rencontré le grèbe à joues grises dans plusieurs localités assez distantes les unes

(1) Zoographia, II, p. 154.

des autres. Outre l'Europe, que l'espèce paraît habiter dans toute son étendue, elle est répandue dans toute la Sibérie (1); elle se trouve au Japon, et elle habite encore les parties froides de l'Amérique du Nord (2). N'ayant observé nous-mêmes que des individus de l'Europe et du Japon, nous ignorons si l'espèce est exactement la même dans les autres localités que nous venons de citer, où si elle forme, comme cela a lieu au Japon, des races locales plus ou moins distinctes. La race qui habite le Japon s'éloigne en effet de celle de l'Europe par sa taille plus forte, quoiqu'elle lui ressemble jusque dans les moindres détails, sous le rapport de son organisation, de ses teintes et de leur distribution. Le tableau suivant, indiquant les proportions des parties les plus essentielles de ces deux races, suffira pour saisir d'un coup d'œil leurs caractères distinctifs.

	RACE D'EUROPE.	RACE DU JAPON.
Longueur totale	16 pouces.	17 pouces.
Aile	6 pouces.	7 pouces.
Longueur du bec depuis le front.	1 pouce 5 lignes et demie.	1 pouce 10 lignes.
Largeur du bec	5 lignes.	5 lignes et un tiers.
Hauteur de cet organe	5 lignes et deux tiers.	7 lignes.
Tarse	1 pouce 11 lignes.	2 pouces 3 lignes.
Doigt du milieu sans l'ongle .	2 pouces.	2 pouces et demi.

2.) LE GRÈBE OREILLARD. *PODICEPS AURITUS*. — L'espèce est exactement la même au Japon qu'en Europe; elle habite, suivant Pallas (3) toute la Sibérie.

LES PLONGEONS. *COLYMBUS*.

1.) LE PLONGEON LUMME. *COLYMBUS ARCTICUS*. — Répandue sur toute la zone glaciaire, cette espèce visite en hiver le Japon, d'où nos voyageurs nous en ont fait parvenir plusieurs individus parfaitement semblables à ceux observés dans les mers septentrionales de l'Europe.

LES GUILLEMOTS. *URIA*.

1.) LE GUILLEMOT UMIZUSUME. *URIA UMIZUSUME*. Pl. 79: figures de l'adulte en été et du jeune de l'année. — La première description accompagnée d'une figure de cette espèce a été publiée dans les planches coloriées, n^o 579; elle présente les caractères suivants et fait partie du sous-genre *Synthliboramphus* de Brandt, qui lui a conféré l'épithète de *Temminckii*.

(1) Pallas, l. c., p. 355: *Colymbus cucullatus*.

(2) Fauna bor. amer., p. 411, et Wilson, ed. Jardine, III, p. 211.

(3) L. c., p. 357.

Longueur totale, 9 pouce et un quart. Aile, 4 pouces 9 lignes. Queue, 1 pouce 8 lignes. Bec : longueur depuis le front, 7 lignes et deux tiers ; hauteur, 3 lignes et un quart ; largeur, 2 lignes et demie. Tarse, 10 lignes et deux tiers. Doigt du milieu, 10 lignes et demie ; ongle de ce doigt, 3 lignes.

La deuxième rémige, presque d'égale longueur avec la première qui dépasse toutes les autres, et qui est d'un pouce et 10 lignes plus longue que les rémiges du second ordre. Queue légèrement arrondie. Plumes du front, en été, assez prolongées et formant une huppe qui atteint la nuque. Pieds d'un brun-jaunâtre. Bec jaunâtre, passant le plus souvent, sur la mandibule supérieure, au brunâtre.

Habit d'été. Huppe, front, milieu de la tête et de la nuque, côtés de la tête, menton et une partie de la gorge, derrière du cou, côtés du corps, rémiges et plumes de la queue, d'un noir offrant une légère teinte d'un brun pourpre. Les autres parties supérieures d'un gris cendré, nuancé de noir sur les ailes. Dessous de l'oiseau, à partir de la gorge, et face inférieure des ailes, d'un blanc uniforme. Une large raie blanche qui commence au dessus de l'œil ou sur les côtés du front, borde les côtés de l'occiput et descend sur le derrière du cou, où elle se réunit presque complètement à celle de l'autre côté.

Habit des jeunes. Point de trace d'une huppe. Le blanc des parties inférieures monte sur la nuque et occupe aussi les côtés du cou. Menton, côtés de la tête, flancs, et toutes les parties supérieures de l'oiseau, d'un noir brunâtre, tirant au gris cendré sur le dos.

2.) LE GUILLEMOT VIEILLARD. *URIA ANTIQUA*. — On doit à Pennant (1) l'établissement de cette espèce, à laquelle Gmelin (2) a conféré le nom d'*Alca antiqua* et Pallas (3) celui d'*Uria senicula*; Brandt l'a récemment figurée sous le nom de *Synthliboramphus antiquus* (4). Elle est, suivant ce dernier auteur, commune sur les îles Courilles et Aléoutiennes, et elle visite aussi les côtés du Japon, d'où nous en avons reçu plusieurs individus.

Elle offre la plus grande analogie avec la précédente, et ne paraît s'en distinguer que par les caractères suivants.

Les ailes sont plus longues que dans l'espèce précédente ; le bec est un peu plus haut, plus court, jaunâtre et orné d'une raie foncée sur le dos du bec. La huppe frontale manque complètement. La raie blanche des côtés de l'occiput est plus étroite et ne commence que derrière l'œil. Le noir du menton et de la gorge se prolonge jusque sur le milieu du jabot. Enfin, les parties noires vers le bas du cou sont parsemées de plumes blanches très-étroites. On voit même des traces de ces plumes dans les jeunes individus qui offrent, du reste, par rapport à la distribution de leurs teintes, la plus grande analogie avec les jeunes de l'espèce précédente.

Longueur totale, 9 pouces et un quart à neuf pouces et demi. Aile, 5 pouces 2 lignes. Bec : longueur, 6 lignes ; hauteur, 3 lignes et trois quarts.

(1) Arctic Zoology, II, p. 612, n^o. 430.

(2) Syst. nat., II, p. 554, n^o. 11.

(3) Zoographia, II, p. 367, n^o. 418.

(4) Mém. de l'Acad. de St. Petersbourg ; Sciences nat., vol. III, pl. 5.

LES PINGOUINS. ALCA.

1.) LE PINGOUIN COMMUN. ALCA TORDA. — Steller, Pennant, Pallas, Krusenstern et d'autres voyageurs qui ont visité les parages septentrionaux du grand Océan pacifique y ont rencontré en abondance ce pingouin si commun dans les mers boréales de l'Europe, et qui paraît même s'égarer jusque sur les côtes du Japon. L'individu de cette espèce, que nos voyageurs ont recueilli sur les côtes de cet empire, a été tué lors de l'époque de la mue; il offre une apparence tout à fait particulière par ses ailes très-courtes dont les pennes n'ont fait que commencer à pousser et parce que les pennes latérales de la queue étant tombées, il ne lui en reste que les deux moyennes qui, dépouillées de leurs barbes, ressemblent à des soies raides.

LES CYGNES. CYGNUS.

1.) LE CYGNE à BEC JAUNE. CYGNUS MUSICUS. — Pallas (1) a déjà constaté que cette espèce, commune en Europe, se trouve en abondance dans toute la Sibérie jusqu'au Kamtschatka, et nous ajoutons qu'elle s'égare jusqu'au Japon, d'où nos voyageurs nous en ont fait parvenir un individu, jeune encore, il est vrai, mais qui ressemble sous tous les rapports à ceux qui habitent l'Europe.

LES OIES. ANSER.

1.) L'OIE DE NEIGE ORDINAIRE. ANSER HYPERBOREUS. — Cette espèce habite, suivant Pallas (2), en grand nombre, les bords des fleuves Léna et Yana, mais il la dit être très-rare au Kamtschatka. On sait qu'elle se montre accidentellement en Europe, et elle s'égare même jusqu'au Japon, d'où nos voyageurs en ont rapporté un très-bel individu adulte.

2.) L'OIE RIEUSE. ANSER ALBIFRONS. — Ayant reçu du Japon un nombre assez considérable d'individus de cette espèce, nous concluons de cette circonstance qu'elle doit fréquenter habituellement cet empire. Elle se trouve, suivant Pallas (3), dans la Sibérie. Les individus obtenus du Japon ressemblent en tout point à ceux que nous fournit l'Europe.

3.) L'OIE CYGNOÏDE. ANSER CYGNOIDES. Pl. 81, figure réduite à la moitié de la grandeur naturelle. — Tout le monde connaît la race domestique de cette espèce, telle qu'on la voit dans les ménageries et les basses-cours (4); la race sauvage au contraire est très-rare dans les collections, et Pallas (5) est presque le seul auteur qui en ait donné des renseignements détaillés et exacts. Elle habite, suivant ce voyageur, le lac Baïcal et toute la Sibérie orientale jusqu'au Kamtschatka et aux îles

(1) Zoographia, II, p. 212: *Cygnus olor*.

(2) Ibidem, II, p. 227.

(3) Ibidem, II, p. 226: *Anser erythropus*.

(4) Elle a été figurée par Frisch pl. 153 et 154, par Albin, II, pl. 91 et 92, et par Buffon, Enl. 374.

(5) Zoographia, II, p. 218 --220.

Kouriles. Il ajoute à ces données positives l'observation que l'espèce passe probablement l'hiver en Chine et au Japon. Nous en avons, en effet, reçu un individu de cette dernière contrée, et cet individu offre tous les traits distinctifs que Pallas assigne à la race sauvage, et qui consistent principalement dans le manque du tubercule à la base de la mandibule supérieure, caractère qui existe constamment dans les individus réduits en domesticité.

Notre individu du Japon offre les dimensions suivantes :

Longueur totale, 26 pouces. Aile, 15 pouces et demi. Queue, 4 pouces et demi. Bec: longueur depuis le front, 3 pouces; hauteur à la base, un pouce une ligne; largeur, au milieu, 10 lignes. Tarse, 2 pouces 4 lignes. Doigt du milieu, sans l'ongle, 2 pouces 9 lignes. Pouce, 6 lignes.

La deuxième rémige, qui est la plus longue de toutes, dépasse de 3 lignes la première et la troisième qui sont d'égale longueur. Queue arrondie à l'extrémité. Le plumage offre absolument les mêmes teintes que dans les individus sauvages, décrits par Pallas.

LES CANARDS PROPREMENT DITS.

1.) LE CANARD ORDINAIRE. ANAS BOSCHAS. — Cette espèce paraît habiter l'hémisphère boréal dans toute son étendue. Elle est très-commune au Japon et absolument la même dans cet empire qu'en Europe. Elle se trouve en grand nombre dans toute la Sibérie (1) et elle appartient encore dans l'Amérique (2) du nord comme dans l'Afrique septentrionale (3), au nombre des espèces les plus généralement répandues.

2.) LE CANARD à BEC PEINT. ANAS POËCILORHYNCHA, variété domestique croisée. Pl. 82, figure réduite aux deux tiers de la grandeur naturelle. — On nous a adressé, du Japon, un bon nombre d'individus d'un canard, qui tient le milieu entre le canard domestique et le canard à bec peint, et qui nous paraît être le produit d'un mélange de ces deux espèces. Ces canards égalent, par leur taille et les dimensions de toutes leurs parties, le canard à bec peint; mais ils s'en distinguent constamment par les caractères suivants. Leur bec, quoique pourvu, près de l'extrémité, d'une large bande rouge, n'en présente point à la base, comme cela a constamment lieu dans le canard à bec peint des Indes. Le miroir est plus foncé et à changeant bleuâtre et non pas verdâtre. La bande blanche des couvertures moyennes de l'aile est ou très-peu prononcée ou elle manque tout à fait. Les teintes du plumage enfin sont plus foncées, et les plumes des parties inférieures offrent des bords clairs beaucoup moins prononcés et le plus souvent ternes ou nuancés de brun jaunâtre.

Longueur des ailes, 10 pouces. Queue, 4 pouces. Bec: longueur depuis l'échancrure frontale, 2 pouces; hauteur, 10 lignes; largeur au milieu, 9 lignes. Tarse, un pouce et demi. Doigt du milieu, 2 pouces 10 lignes. Pouce, 5 lignes et demi.

(1) Pallas, Zoogr., II, p. 356.

(2) Wilson p. 70, fig. 7.

(3) Rüppell, Syst. Uebersicht, p. 133.

Au défaut de renseignements faits sur les lieux sur cette espèce, nous ferons observer que le canard à bec peint, tel qu'il se trouve à l'état sauvage aux Indes, n'a pas été observé au Japon par nos voyageurs.

3.) LE CANARD À FAUCILLES. *ANAS FALCARIA*. — Ce canard, un des plus beaux du genre, connu de tous les naturalistes, et qui habite la Sibérie depuis le fleuve Jénisei jusqu'au Kamtschatka (1), se trouve encore au Japon, d'où on nous en a fait parvenir les dépouilles à plusieurs reprises.

4.) LE CANARD DE LA CHINE. *ANAS GALERICULATA*. — Ce joli canard, qui fait un des plus beaux ornements de nos basses-cours, mais que l'on y rencontre à peine aujourd'hui, vient, comme on sait, de la Chine et du Japon, d'où les navires en apportaient autrefois fréquemment. A juger des nombreux échantillons que l'on nous en a adressés du Japon, cette espèce doit encore s'y trouver en abondance.

5.) LA SARCELLE ORDINAIRE D'HIVER. *ANAS CRECCA*. — Cette espèce, commune au Japon, y est exactement la même qu'en Europe. Elle est répandue par toute la Sibérie (2); nous en avons reçu un individu de l'Indostan, et elle se trouve en abondance dans l'Afrique septentrionale (3); mais dans l'Amérique du nord elle est remplacée par une race différente (4).

6.) LA SARCELLE ORIENTALE. *ANAS FORMOSA*. Pl. 82 B, figure du mâle en été; Pl. 82 C, figure de la femelle. — L'épithète que porte cette espèce lui a été conférée par Georgi (5); elle a été adoptée par Gmelin (6), mais Pallas (7) l'a changée en celle de gloeitans. Ce canard a été figuré par Brandt (8). Les voyageurs hollandais ont recueilli au Japon une série complète d'individus de cette jolie espèce, trop bien connue aujourd'hui pour mériter d'être décrite de nouveau. Les figures que nous en publions étant du reste très-exactes et de grandeur naturelle, il suffira de les examiner pour se faire une idée complète de la distribution des teintes de ce bel oiseau. En voici le tableau des dimensions de ses principales parties.

Longueur totale, 14 pouces. Aile, 7 pouces 9 lignes. Queue, 3 pouces 3 lignes. Bec: longueur depuis l'échancrure frontale, 1 pouce et demi; hauteur à la base, 7 lignes et demie; largeur, 7 lignes et un tiers. Tarse, 1 pouce 2 lignes. Doigt du milieu, 1 pouce 4 lignes. Pouce, 3 lignes. La deuxième rémige, qui est la plus longue de toutes, ne dépasse la première que d'une ligne et demie.

7.) LE CANARD SIFFLEUR ORDINAIRE. *ANAS PENELOPE*. — Cette espèce, au Japon ex-

(1) Zoographia, II, p. 259: *Anas falcata*.

(2) Ibidem, p. 263.

(3) Rüppell, l. c., p. 138.

(4) C'est l'*Anas carolinensis* de Latham, Index, II, p. 874.

(5) Voyage, I, p. 168.

(6) Syst. nat.; II, p. 523, no. 92.

(7) L. c., p. 261.

(8) L. c., fig. 4.

actement la même qu'en Europe, se trouve, selon Pallas (1), dans toute la Sibérie jusqu'au Kamtschatka. Elle fréquente, en hiver, l'Afrique septentrionale et passe jusqu'en Abyssinie (2).

8.) LE CANARD RIDENNE ORDINAIRE. *ANAS STREPERA*. — Habitant les parties tempérées et froides de l'hémisphère boréal des deux mondes (3), cette espèce se trouve aussi au Japon, d'où les voyageurs hollandais nous en ont fait parvenir les dépouilles à plusieurs reprises.

9.) LE CANARD PILET. *ANAS ACUTA*. — Voilà encore une de ces espèces, communes dans les régions froides et tempérées de l'hémisphère boréal (4), et même dans l'Afrique septentrionale (5). Les individus obtenus du Japon ne diffèrent en rien de ceux de l'Europe.

10.) LE CANARD SOUCHET. *ANAS CLYPEATA*. — Cette espèce habite les mêmes contrées que la précédente (6); elle est très-commune au Japon, comme dans tous les autres pays qu'elle fréquente.

11.) LE CANARD TADORNE COMMUN. *ANAS TADORNA*. — Il paraît que ce beau canard appartient, au Japon, au nombre des oiseaux communs. Les individus obtenus de cet empire ne présentent pas la moindre différence d'avec ceux d'Europe ou de la Sibérie que l'espèce habite également (7).

12.) LE CANARD TADORNE KASARKA. *ANAS RUTILA*. — Cette espèce qui se montre accidentellement dans l'Europe orientale et en Égypte (8), habite les régions méridionales de toute la Sibérie (9) et le Japon, d'où on nous en a adressé plusieurs individus, en tout point semblables à ceux recueillis dans la Sibérie.

LES CANARDS PLONGEURS.

13.) LE CANARD GARROT ORDINAIRE. *ANAS CLANGULA*. — Le garrot ordinaire, commun en Europe, dans l'Amérique du nord (10) et dans toute la Sibérie (11), fréquente aussi le Japon, où les voyageurs hollandais en ont recueilli plusieurs individus.

14.) LE CANARD MORILLON COMMUN. *ANAS FULIGULA*. — Aussi commune dans toute

(1) L. c., p. 252.

(2) L. c., p. 138.

(3) Voir Pallas, l. c., 254; Wilson, pl. 71, fig. 1, etc.

(4) Pallas, l. c., p. 180; Wilson, pl. 68, fig. 3.

(5) Rüppell, l. l., p. 138.

(6) Pallas, p. 282; Wilson, pl. 67, fig. 7; Rüppell, p. 138.

(7) Pallas, l. c., p. 240.

(8) Rüppell, l. c., p. 138.

(9) Pallas, l. c., p. 243.

(10) Wilson, pl. 67, fig. 6.

(11) Pallas, l. c., p. 272.

l'Asie septentrionale (1) que dans l'Europe, cette espèce se trouve même jusqu'au Japon, d'où on nous en a souvent fait parvenir des échantillons. Rüppell (2) l'a rencontrée en abondance, en hiver, dans l'Abyssinie.

LES HARLES. MERGUS.

1.) LE GRAND HARLE. MERGUS MERGANSER. — Le grand harle, habitant du nord des deux continents (3), s'égaré, lors du temps de la migration, jusqu'au Japon, où l'espèce est exactement la même qu'en Europe.

2.) LE HARLE HUPPÉ. MERGUS SERRATOR. — Habitant les mêmes contrées que la précédente (4), cette espèce fréquente également le Japon, et elle paraît même s'y trouver en abondance.

3.) LE HARLE PIETTE. MERGUS ALBELLUS. — Cette troisième espèce européenne de harle, qui se trouve aussi dans toute la Sibérie (5), visite, comme les deux précédentes, le Japon, où nos voyageurs l'ont observée et tuée à plusieurs reprises.

LES CORMORANS. CARBO.

1.) LE GRAND CORMORAN. CARBO CORMORANUS. — Les voyageurs hollandais qui ont exploré le Japon, y ont recueilli un cormoran qui ressemble par tous ses traits distinctifs à l'espèce commune de l'Europe, espèce répandue par toute la Sibérie (6), et qui se trouve jusqu'en Égypte (7).

2.) LE CORMORAN CHEVELU. CARBO FILAMENTOSUS. Pl. 83, en plumage d'amour; Pl. 83 B, jeune de l'année: figures réduites à la moitié de la grandeur naturelle. — Ce grand cormoran, qui forme une espèce nouvelle pour la science, n'a été observé jusqu'à présent qu'au Japon. Il a, par son organisation, ses formes et son système de coloration, les plus grands rapports avec l'espèce précédente, dont il se distingue cependant, au premier coup d'œil, par sa taille beaucoup plus forte, et parce que les plumes blanches qui ornent, à l'époque des amours, la tête et une partie du cou, se présentent sous la forme de soies ou de minces filaments.

Longueur totale, 2 pieds et demi. Aile, un pied. Queue, 6 pouces. Bec: longueur depuis le front, 2 pouces 6 lignes; hauteur, 10 lignes; largeur près du front, 7 lignes et demie. Tarse, 2 pouces. Doigt externe, sans l'ongle, 3 pouces 5 lignes. Doigt interne, 1 pouce.

Première rémige de 3 lignes, troisième, d'une ligne plus courtes que la deuxième,

(1) Zoographia, l. c., p. 266 et 267: *Anas fuligula* et *colymbis*.

(2) L. c., p. 138.

(3) Pallas, l. c., p. 286; Wilson, pl. 68, fig. 1 et 2.

(4) Pallas, l. c., p. 288; Wilson, pl. 79, fig. 2.

(5) Pallas, l. c., p. 290.

(6) Ibid., p. 297.

(7) Rüppell, l. c., p. 140.

qui dépasse toutes les autres. Bec, fortement rugueux, d'un brun couleur de corne foncé. Pieds noirs. Queue composé de quatorze pennes. Peau nue du tour des yeux et de la région des freins descendant vers l'angle de la bouche, et se réunissant à la poche gutturale, sur la ligne médiane de laquelle s'avancent les plumes de la gorge en couvrant un espace en forme d'un angle très-aigu et long d'environ dix lignes.

Habit de noces: Teinte générale, un noir verdâtre à reflets. Plumes et penes des ailes, d'un vert terne bronzé, et bordées de noir verdâtre. Une large touffe de plumes blanchâtres à la base de la jambe. Une large écharpe blanchâtre descendant de la région des oreilles sur la gorge. Dessus de la tête et partie supérieure du cou garnis, outre le petit plumage noir, de plumes plus longues, soyeuses ou filamenteuses et d'un blanc tirant au jaunâtre.

Les jeunes individus sont d'un brun plus ou moins terne, tirant au noirâtre sur le jabot et le devant du cou.

3.) LE CORMORAN DOUBLE HUPPE. *CARBO BICRISTATUS*. Pl. 84, figure d'un individu en plumage parfait d'amour; Pl. 84 B, du jeune de l'année: figures réduites à la moitié de la grandeur naturelle. — On doit une bonne description de cette espèce à Pallas (1) qui constate, d'après les observations de Steller, qu'elle est commune sur les côtes du Kamtschatka et plus rare aux îles Kouriles, mais qu'elle se trouve aussi aux îles Aléoutiennes jusque sur la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale. C'est aussi le « Violet Cormorant » de Pennant (2) ou le *Pelecanus violaceus* de Gmelin (3) ou le *Carbo bilophus* de Brandt (4).

On peut établir comme suit les traits distinctifs de cette belle espèce, remarquable par son bec très-grêle.

Longueur totale, deux pieds. Aile, 9 pouces et demi. Queue, 5 pouces et trois quarts. Bec: longueur depuis le front, 1 pouce 8 lignes; hauteur, 4 lignes; largeur, près du commencement du front, 5 lignes. Tarse, 1 pouce 7 lignes. Doigt externe, un pouce 10 lignes. Doigt interne, 11 lignes.

Première rémige de 3 lignes et demie, deuxième et quatrième, d'une ligne plus courtes que la troisième, qui dépasse toutes les autres. Pieds noirs. Bec, d'un brun couleur de corne. Région des freins et tour des yeux nus. Les plumes des joues s'avancent sur la mandibule inférieure jusqu'au de là de l'angle de la bouche. Poche gutturale revêtue en bas de plumes jusque sur le menton. Queue composée de douze pennes.

Habit de noces: Une petite huppe sur le sommet de la tête, et une autre sur la nuque. Teinte générale, d'un beau vert d'acier foncé à reflets pourpres sur le cou. Région au dessus des jambes, blanchâtre. Entre les plumes du cou, des plumes blanchâtres, clair-semées, effilées et très-minces.

Les jeunes de l'année sont d'un brun uniforme à reflets verdâtres, plus-pâle et tirant au grisâtre sur la tête.

(1) Zoographia, II, p. 301.

(2) Arctic Zoology, II, p. 584 B.

(3) Syst. nat., II, p. 575, n^o. 22.

(4) L. c., pl. 5, fig. 3. — Il est bon de remarquer que le Cormoran dilophus de Vieillot forme une espèce très-différente et identique avec le *Carbo cirrhatus* de Latham, figuré par Brandt, l. c., pl. 4; fig. 5.

LES FOUS. SULA.

1.) LE FOU BRUN. SULA FUSCA. — Le seul individu de fou que nos voyageurs ont recueilli au Japon, appartient à l'espèce connue sous l'épithète de fusca, et qui a été observée dans l'Amérique méridionale, dans la mer rouge et dans d'autres parages voisins de ceux que nous venons de citer. Il paraît cependant que cette espèce ne fréquente pas l'Archipel Indien, où nos voyageurs n'ont observé que les Sula piscatrix de Gmelin et rubripes de Gould.

LES PUFFINS. PUFFINUS.

1.) LE PUFFIN LEUCOMÈLE. PUFFINUS LEUCOMELAS. Pl. 85. — Établie dans les planches coloriées, n^o. 587, cette espèce a été décrite et figurée dans cet ouvrage sous l'épithète que nous lui conservons. Elle est assez rare dans les mers du Japon. Nos voyageurs ne nous en ont rapporté qu'un petit nombre d'individus qui ont entre eux la plus grande ressemblance.

Ce puffin offre beaucoup d'analogie avec le puffin cendré, Puffinus cinereus, de la Méditerranée; mais il est d'une taille un peu moins forte; son bec est beaucoup plus faible et moins haut, et les plumes de sa tête, au lieu de présenter une teinte grisâtre uniforme, sont d'un blanc pur relevé par de fines taches longitudinales et foncées.

Longueur totale, 16 pouces. Ailes, un pied. Queue, 5 pouces 5 lignes. Bec: longueur depuis le front, 1 pouce 10 lignes; hauteur, en avant des narines, 5 lignes et trois quarts; largeur, à la base, 8 lignes et demie. Hauteur du tarse, 2 pouces. Doigt du milieu, sans l'ongle, 2 pouces une ligne. Longueur de l'ongle représentant le pouce, 3 lignes.

Pieds, avec les ongles, couleur de rose très-pâle. Bec, noirâtre, passant au rougeâtre sur les côtés des mandibules, et au blanchâtre vers l'extrémité de la mandibule supérieure. Iris, d'un brun olivâtre foncé; autour de la pupille, un cercle d'un brun jaunâtre. Première rémige, la plus longue de toutes. Ailes, dépassant la queue d'un pouce et demie. Grandes rémiges, de 3 pouces 4 lignes plus longues que les rémiges du second ordre. Queue eunéiforme, la paire externe de ses pennes étant d'un pouce et 7 lignes plus courte que la paire interne.

Parties inférieures de l'oiseau, d'un blanc pur. Plumes du dessus et des côtés de la tête jusque sur les côtés du cou, blanches, mais garnie chacune d'une raie longitudinale d'un brun foncé; ces raies sont très-étroites sur les côtés de la tête, et plus larges sur le sommet de cette partie. Teinte dominante des autres parties supérieures de l'oiseau, un brun fuligineux plus ou moins foncé, qui se répand jusque sur les côtés du jabot. Les plumes de ces parties offrent cependant des bords clairs plus ou moins prononcés: ces bords sont, sur les ailes, d'un brun elair, sur les autres parties, blanchâtres, mais très-étroits sur le bas du cou, peu sensibles dans la moitié postérieure du cou, et larges sur les grandes couvertures supérieures de la queue.

2.) LE PUFFIN à BEC GRÈLE. PUFFINUS TENUIROSTRIS. Pl. 86. — C'est l'épithète que porte l'espèce dans les planches coloriées, où elle a été simplement décrite et non

pas figuré. Il paraît que Pallas (1) a décrit ce puffin sous le nom de *Procellaria aequinoctialis* Linné, oiseau, comme on sait, différent sous tous les rapports de celui dont nous traitons. Pallas y rapporte encore la *Procellaria curilica* de Pennant (2). Quoiqu'il en soit, la description et la figure exacte que nous donnons de l'espèce des mers du Japon, mettra les naturalistes à portée de juger eux-mêmes, si cet oiseau peut être rapporté à des espèces antérieurement établies.

Longueur totale, 14. pouces. Aile, 10. pouces 2. lignes. Queue, 3. pouces 4. lignes. Bec: longueur depuis le front, 1. pouce 2. lignes; hauteur en avant des narines, 3. lignes et un quart; largeur près de la base, 5. lignes et demie. Tarse, 1. pouce 9. lignes. Doigt du milieu, sans l'ongle, 1. pouce 11. lignes. Longueur de l'ongle représentant le pouce, 2. lignes et un quart. La première rémige qui est la plus longue de toutes, dépasse de 3. pouces et demie les rémiges du second ordre.

Bec noirâtre, tirant au brun rougeâtre sur les côtés des mandibules. Pieds, d'un brun jaunâtre, souvent très-clair. Teinte du plumage, d'un brun fuligineux, foncé sur les parties supérieures, plus clair sur les inférieures et passant au grisâtre ou au gris blanchâtre vers la gorge.

LES ALBATROS. DIOMEDEA.

1.) L'ALBATROS à QUEUE COURTE. *DIOMEDEA BRACHYURA*. Pl. 87, figure d'un individu à teintes foncées, réduite à la moitié de la grandeur naturelle. — Buffon (3), qui a le premier figuré cette espèce, l'avait mal à propos regardée comme formant une simple variété du grand albatros. L'adulte a été depuis décrit et figuré dans les planches coloriées et par Gould. Nous n'en possédons que deux individus; l'un adulte, provenant de la mer de la Chine et un autre plus jeune, tué lors de la traversée d'un navire hollandais de ces mêmes parages au Japon: le premier a été figuré dans les planches coloriées, et on voit la figure du dernier sur la planche 87 de notre ouvrage.

Nous nous bornons ici à rappeler que cette espèce, très-bien décrite par nos prédécesseurs, se distingue de toutes les autres par sa queue assez courte, et par son bec large et comme tronqué perpendiculairement à sa base.

LES GOËLANDS. LARUS.

1.) LE GOËLAND à QUEUE NOIRE. *LARUS MELANURUS*. Pl. 88, figures de l'adulte en habit d'été et d'un jeune individu, réduites à deux tiers de la grandeur naturelle. —

Il ne nous est parvenu des mers du Japon qu'une seule espèce de goëland, figurée et décrite dans les planches coloriées n^o. 459 sous le nom que nous lui conservons.

Ce goëland paraît représenter, dans les mers du Japon, le goëland à pieds bleus, *Larus canus*, des mers d'Europe. Il est de la même taille que cette dernière espèce, à laquelle il ressemble aussi en général par la distribution de ses teintes; mais il

(1) Zoographia, II, p. 314.

(2) Arctic Zoology, II, p. 536.

(3) Pl. enl. 963.

s'en distingue au premier coup d'œil par les caractères suivants. Son bec est plus long, plus vigoureux et orné de teintes plus vives, comme d'une bande transversale foncée. Dans les adultes, la queue, au lieu d'être d'un blanc uniforme comme dans le *Larus canus*, offre une large bande noire; la teinte du manteau est beaucoup plus foncée, et les grandes rémiges ne présentent du blanc qu'à leur extrémité. Les jeunes, au contraire, ont, par rapport à leur teintes, la plus grande analogie avec ceux du goëland à pieds bleus, quoiqu'ils s'en distinguent constamment par leur queue noirâtre jusque vers sa base.

Longueur totale, dans le mâle 16 pouces; dans la femelle, 17 pouces. Ailes, dans le mâle 13 pouces; dans la femelle 14 pouces. Queue, 5 pouces à 5 pouces et demi. Bec: longueur depuis le front, 1 pouce 7 à 1 pouce 9 lignes; hauteur, 6 à 7 lignes. Tarse, 1 pouce 9 lignes à 2 pouces. Doigt du milieu, sans l'ongle, 1 pouce 4 lignes et demie. Pouce, 2 lignes.

LES HIRONDELLES DE MER. STERNA.

1.) L'HIRONDELLE DE MER FULIGINEUSE. *STERNA FULIGINOSA*; Pl. 89, figures de l'adulte et de deux jeunes individus. — Il paraît que cette espèce est répandue dans la plupart des mers situées sous les tropiques. Wilson (1) a décrit et figuré un individu provenant de l'Amérique; nous en avons reçu, du Japon, d'autres absolument semblables à ceux de cette dernière contrée, et Gould (2) en a rapporté de la Nouvelle Hollande des individus, qui paraissent encore être en tout point semblables à ceux des localités que nous venons de citer.

Les adultes ayant été souvent décrits, il ne nous reste qu'à faire observer que les jeunes ont la queue beaucoup moins développée que les vieux et que leur plumage est d'un brun noirâtre uniforme, clair et tirant au grisâtre sur les parties inférieures, ou même au blanchâtre sur le bas-ventre; enfin que les plumes des ailes offrent à l'extrémité des bords blancs plus ou moins prononcés.

(1) Pl. 72, fig. 7.

(2) Voir ses *Birds of Australia*, vol. VII, pl. 32.

SUPPLÉMENT.

Salicaria (Cisticola) brunneiceps, Pl. XX, C. — Il ne nous est parvenu qu'un seul individu de cette petite et jolie espèce. Elle offre beaucoup d'analogie avec la *Salicaria cisticola* d'Europe; mais elle a les tarses plus élevés, ses ailes sont plus longues, les rémiges offrent des dimensions différentes, sa tête est d'un brun uniforme, et la poitrine offre une couleur plus foncée.

Longueur totale, 4 pouces. Aile, 2 pouces 1 ligne. Queue, un pouce et demi. Tarse, 10 lignes. Doigt du milieu, 5 lignes; ongle de ce doigt, à peu près deux lignes. Pouce, 3 lignes et demie; ongle de ce doigt, à peu près 3 lignes.

Première rémige tant soit peu plus courte que la deuxième qui est la plus longue de toutes. Grandes rémiges dépassant de 2 lignes et demie les rémiges secondaires.

Mandibule supérieure courbée, d'un brun couleur de corne; l'inférieure d'un brun jaunâtre très-pâle. Pieds, d'un brun très-clair; ongles peu courbés, acérés. Queue étagée, les pennes mitoyennes dépassant de 6 lignes la paire extérieure.

Parties supérieures d'un brun-clair couleur de rouille, passant au brun foncé sur le sommet de la tête. Plumes de l'aile, au centre, avec une large tache d'un brun foncé; de pareilles taches se voient aussi sur les rémiges secondaires internes, qu'elles occupent presque dans toute leur étendue. Pennes de la queue terminées de blanc, suivi vers le devant d'une bande noire assez large. Gorge, blanche. Poitrine, d'un gris brunâtre. Les autres parties inférieures d'un blanchâtre, fortement lavé de brun jaunâtre sur les flanes.

APPENDICE.

1.) *Pitta nympha*, Suppl. Pl. A. — Nous ne connaissons cette espèce que d'après le dessin japonais que nous avons fait reproduire exactement sur notre planche A. L'individu qui a servi de modèle à cette figure, avait été apporté vivant de la Corée au Japon. Cette brève offre beaucoup d'analogie avec la brève à queue courte, *Pitta cyanura*, du continent de l'Inde, dont elle ne paraît se distinguer que par les caractères suivants. Le vert des parties supérieures est plus clair, et les parties inférieures sont blanc grisâtre, au lieu de jaune brunâtre. Le beau rouge qui se borne, dans la brève à queue courte, au bas-ventre, se prolonge dans celle de la Corée, jusqu'à la poitrine. Le noir enfin, qui occupe les côtés de la tête, s'étend, dans cette espèce sous le menton.

2.) *Biophorus paradisiacus*, Pl. B. L'oiseau auquel nous avons donné ce nom vient de la Chine. Un individu vivant de cette espèce ayant été apporté, en 1827, au Japon, un peintre japonais en a fait un dessin que nous avons fait reproduire fidèlement. N'ayant pas vu cet oiseau en nature, nous nous abstenons de toute remarque par rapport à la place qu'il doit occuper dans le catalogue systématique. Nous n'avons publié cette figure, ainsi que la précédente, que pour donner aux naturalistes européens une idée de la manière dont les Japonais ont l'habitude de représenter les oiseaux, et pour fixer l'attention des savants sur cette espèce aussi belle que curieuse. Son nom chinois est: Oiseau avec la ceinture de longévité.

LISTE

DES OISEAUX QUI SE TROUVENT AU JAPON.

	Planche.	Pag.
1. <i>Falco candicans</i> (1).		1.
2. » <i>communis</i>	I et I B.	2.
3. » <i>tinnunculus</i> var. <i>japonica</i> (2)		
4. <i>Astur</i> ? (3)		
5. » (<i>Nisus</i>) <i>nisus</i>		5.
6. » (<i>Nisus</i>) <i>gularis</i>	II.	5.
7. <i>Spizaëtus orientalis</i>	III.	7.
8. <i>Circus cyaneus</i> (4)		9.
9. <i>Aquila fulva</i> ? (5).		
10. <i>Haliaëtus pelagicus</i>	IV.	10.
11. » <i>albicilla</i>		12.
12. <i>Pandion haliaëtus orientalis</i>		15.
13. <i>Milvus melanotis</i> (6)	V et V B.	14.
14. <i>Buteo japonicus</i> (7)	VI et VI B.	16.
15. » <i>hemilasius</i> (8)	VII.	18.
16. » <i>poliogenys</i> (9)	VII B.	20.

(1) Établi d'après un dessin japonais.

(2) Cette variété ne se distingue de la cresserelle d'Europe que par des teintes un peu plus foncées.

(3) Représenté sur un tableau japonais; l'espèce paraît se rapprocher de l'autour commun.

(4) L'individu femelle que nous avons décrit dans cet ouvrage paraît appartenir au Busard St. Martin, *Circus cyaneus*, d'Europe, et non pas à l'*puliginosus* de l'Amérique du Nord, attendu que la femelle de cette race offre toujours des teintes d'un roux très prononcé et vif.

(5) Représenté de grandeur naturelle sur un tableau japonais.

(6) Cette espèce est identique avec le *Milvus govinda* de Hodgson; j'en ai vu un individu tué à Chousan en Chine.

(7) Espèce que Kaup et Gray ont réunie à tort avec la buse commune.

(8) Kaup et Gray rapportent cette espèce à l'*Archibuteo strophiatius* de Hodgson.

(9) Sur la planche VII B, cet oiseau porte par erreur l'épithète de *pyrrhogenys*; les Gray en ont fait une espèce particulière.

	Planche	Pag.
17. <i>Pernis apivorus</i>		24.
18. <i>Otus semitorques</i>	VIII.	24.
19. » <i>scops japonicus</i>	IX.	27.
20. <i>Strix hirsuta japonica</i>	IX B.	28.
21. » <i>fuscescens</i>	X.	30.
22. <i>Hirundo rustica</i>		31.
23. » <i>alpestris japonica</i>	XI.	33.
24. <i>Caprimulgus Jotaka</i>	XII et XIII.	37.
25. <i>Lanius bucephalus</i>	XIV.	39.
26. » <i>excubitor</i> ? (1)		
27. <i>Muscicapa cinereo-alba</i>	XV.	42.
28. » <i>gularis</i>	XVI.	43.
29. » <i>hylocharis</i>	XVII.	45.
30. » <i>niugimaki</i>	XVII B.	46.
31. » <i>narcissina</i>	XVII C.	46.
32. » <i>cyanomelana</i>	XVII D.	47.
33. <i>Muscipeta principalis</i>	XVII E.	47.
34. <i>Ficedula coronata</i>	XVIII.	48.
35. <i>Salicaria turdina orientalis</i>	XX B.	50.
36. » <i>cantans</i>	XIX.	51.
37. » <i>cantillans</i>	XX.	52.
38. » (<i>Cisticola</i>) <i>brunniceps</i>	XX C.	134.
39. <i>Lusciola cyanura</i>	XXI.	54.
40. » <i>akahige</i>	XXI B.	55.
41. » <i>komadori</i>	XXI C.	56.
42. » <i>aurorea</i>	XXI D.	56.
43. » <i>calliope</i>		57.
44. <i>Zosterops japonicus</i>	XXII.	57.
45. <i>Saxicola rubicola</i>		58.
46. <i>Anthus arboreus</i> var japon.	XXIII.	58.
47. » <i>pratensis japonicus</i>	XXIV.	59.
48. <i>Motacilla boarula</i>		59.
49. » <i>lugens</i>	XXV.	60.
50. <i>Turdus Naumanii</i>		61.
51. » <i>daulias</i>	XXVI.	62.
52. » <i>pallens</i>	XXVII.	63.
53. » <i>chrysolaus</i>	XXVIII.	64.
54. » <i>cardis</i>	XXIX et XXX.	65.
55. » <i>sibiricus</i>	XXXI.	76.
56. » <i>manillensis</i>		67.
57. » ? (2)		
58. <i>Orpheus amaurotis</i>	XXXI B.	68.
59. <i>Cinclus Pallasii</i>	XXXI C.	68.
60. <i>Accentor modularis rubidus</i>	XXXII.	69.
61. <i>Troglodytes vulgaris</i>		69.
62. <i>Regulus cristatus</i>		70.
63. <i>Parus minor</i>	XXXIII.	70.

(1) Etabli d'après un dessin japonais.

(2) Espèce ressemblant au *Turdus merula*; elle se trouve représentée dans un recueil de dessins japonais.

	Planche	Fig.
64. <i>Parus ater</i> ? (1)		10.
65. » ? (2)		:
66. » (<i>Megisturus</i>) <i>trivirgatus</i>	XXXIV.	71.
67. » <i>varius</i>	XXXV.	71.
68. <i>Certhia</i> ? (3)		:
69. <i>Sitta</i> (4)		:
70. <i>Picus</i> <i>awokera</i>	XXXVI.	72.
71. » <i>Kisuki</i>	XXXVII.	74.
72. <i>Jynx</i> <i>torquilla</i>		75.
73. <i>Cuculus</i> <i>canorus</i> (5)		.
74. <i>Alcedo</i> (<i>Halcyon</i>) <i>coromanda</i> <i>major</i>	XXXIX.	75.
75. » <i>ispida</i> <i>bengalensis</i>	XXXVIII.	76.
76. » (<i>Ceryle</i>) <i>lugubris</i>	XXXVIII B.	77.
77. <i>Corvus</i> <i>macrorhynchus</i>	XXXIX B.	79.
78. » <i>corone</i>		79.
79. » <i>frugilegus</i>		79.
80. » (<i>Monedula</i>) <i>dauricus</i>	XL et XLI.	80.
81. <i>Pica</i> <i>varia</i> <i>japonica</i>		81.
82. » <i>cyana</i>	XLII.	81.
83. <i>Garrulus</i> <i>glandarius</i> <i>japonicus</i>	XLIII.	83.
84. <i>Nucifraga</i> <i>caryocatactes</i> (6).		84.
85. <i>Bombycilla</i> <i>garrula</i>		84.
86. » » <i>phoenicoptera</i>	XLIV.	84.
87. <i>Sturnus</i> <i>cineraceus</i>	XLV.	83.
88. <i>Lamprotornis</i> <i>pyrrhogenys</i> (7)	XLVI.	86.
89. <i>Upupa</i> <i>epops</i> ? (8)		:
90. <i>Alauda</i> <i>japonica</i>	XLVII.	87.
91. <i>Alauda</i> . . . ? (9)		:
92. <i>Alauda</i> <i>alpestris</i> ? (10)		:
93. <i>Fringilla</i> <i>montifringilla</i>		87.
94. » » <i>Kawaraliba</i>	XLVIII.	88.
95. » » » » <i>minor</i> (11).	XLIX.	89.
96. » » <i>linaria</i>		89.
97. » » <i>spinus</i>		89.
98. <i>Passer</i> <i>montanus</i>		89.
99. » <i>russatus</i>	L.	90.

(1) Établi d'après un dessin japonais.

(2) Espèce, représentée dans un recueil de dessins japonais; elle paraît être très voisine du *Parus atriceps*, Horsfield, de Java.

(3) Probablement la *Certhia familiaris*; à juger d'après le dessin japonais que j'en ai sous les yeux.

(4) L'espèce figurée dans un recueil japonais. paraît être très-voisine de la *Sitta caesia* d'Europe.

(5) L'espèce est exactement la même qu'en Europe, ainsi que le démontrent les individus que nous venons d'en recevoir du Japon.

(6) Cette espèce est très-exactement représentée dans un recueil de dessins japonais.

(7) Porté par erreur sur la planche sous le nom de *pyrrhopogon*.

(8) Représentée dans un recueil de dessins japonais.

(9) Cette alouette du Japon paraît offrir de l'analogie avec l'*Alauda tatarica*; nous ne la connaissons que d'après un dessin japonais.

(10) Elle ne nous est connue que d'après un dessin japonais.

(11) C'est peut-être la *Fringilla sinensis* de Brisson, III, 175, ou l'olivette de Buffon, fig. Pl. enl.

	Planche	Pag
100. <i>Coccothraustes vulgaris</i> var. <i>jap.</i>	LI.	90.
101. <i>Coccothraustes personatus</i>	LII.	91.
102. <i>Pyrrhula orientalis</i>	LIII.	81.
105. » <i>sanguinolenta.</i>	LIV et LIV B.	92.
104. <i>Loxia curvirostra.</i>		93.
105. » <i>bifasciata</i> ? (1)		
106. <i>Emberiza elegans</i>	LV.	93.
107. » <i>variabilis</i>	LVI.	94.
108. » <i>rutila</i>	LVI B.	95.
109. » <i>fucata</i>	LVII.	96.
110. » <i>rustica</i>	LVIII.	97.
111. » <i>cioides</i>	LIX.	98.
112. » <i>personata</i>	LIX B.	99.
113. » <i>sulphurata</i>	LX.	100.
114. <i>Columba</i> (<i>Turtur</i>) <i>gelastis</i>	LX B.	100.
115. » (<i>Carpophaga</i>) <i>janthina</i>	LX C.	101.
116. » (<i>Vinago</i>) <i>Sieboldii</i>	LX D.	102.
117. <i>Coturnix vulgaris japonica</i>	LXI.	103.
118. <i>Phasianus versicolor</i>		104.
119. » <i>Soemmeringi.</i>		104.
120. <i>Lagopus mutus</i> ? (2)		
121. <i>Charadrius pluvialis orientalis</i>	LXII.	104.
122. <i>Vanellus cristatus</i>		106.
123. » <i>squatarola</i>		106.
124. <i>Lobivanellus inornatus.</i>	LXIII.	106.
125. <i>Tringa crassirostris</i> (3)	LXIV.	107.
126. » <i>variabilis</i>		108.
127. <i>Actitis hypoleucos</i>		108.
128. <i>Totanus pulverulentus</i>	LXV.	109.
129. » <i>glareola</i>		110.
130. » <i>ochropus</i>		110.
131. <i>Streptopelia interpres</i> ? (4)		110.
132. <i>Numenius major</i>	LXVI.	110.
133. » <i>minor</i>	LXVII.	111.
134. <i>Scolopax rusticola</i>		112.
135. » (<i>Gallinago</i>) <i>gallinago.</i>		112.
136. » » <i>solitaria</i>	LXVIII.	112.
137. <i>Rhynchaea maderaspatana</i>		113.
138. <i>Limosa melanura</i>		113.
139. » <i>rufa</i>		114.
140. » <i>recurvirostra</i>		114.
141. <i>Haematopus ostralegus</i> (5)		
142. <i>Ardea cinerea</i>		114.

(1) Etablie d'après des dessins japonais.

(2) Deux oiseaux tout à fait semblables à cette espèce se trouvent figurés de grandeur naturelle dans un recueil de dessins japonais.

(3) Ou *Schoeniclus magnus* de Gould Birds of Austr. vol. VI, pl. 33.

(4) Figuré dans un recueil japonais.

(5) Établi d'après une très-belle figure de grandeur naturelle, faite par un peintre japonais.

	Planche	Pag.
145. Ardea alba		114.
144. Ardea egrettoïdes	LXIX.	115.
145. » garzetta		115.
146. » russata		115.
147. » nycticorax		116.
148. » stellaris		116.
149. » goisagi	LXX.	116.
150. » scapularis		116.
151. Ibis nippon	LXXI.	117.
152. Grus cinerea longirostris	LXXII.	117.
153. » leucogeranos	LXXIII.	118.
154. » leucauchen		119.
155. » monachus	LXXIV.	119.
156. Platalea major	LXXV.	119.
157. » minor	LXXVI.	120.
158. Fulica atra japonica	LXXVII.	120.
159. Gallinula ? (1)		
160. » erythrothorax	LXXVIII.	121.
161. Rallus aquaticus		122.
162. Podiceps rubricollis major	LXXVIII B.	122.
163. » auritus		123.
164. Colymbus arcticus		123.
165. Uria umizusume	LXXIX.	123.
166. » antiqua	LXXX.	124.
167. Alca torda		123.
168. » monoceros (2).		
169. Cygnus musicus		123.
170. Anser hyperboreus		123.
171. » albifrons		123.
172. » cygnoides ferus	LXXXI.	123.
173. Anas bochas (3)		123.
174. » poëcilorhyncha hybr.	LXXXII.	126.
175. » falcaria		127.
176. » galericulata		127.
177. » crecca		127.
178. » formosa	LXXXII B et C.	127.
179. » penelope		127.
180. » strepera		128.
181. » acuta		128.
182. » clypeata		128.
183. » tadorna		128.
184. » rutila		128.
185. » clangula		128.
186. » fuligula		128.

(1) Nous avons sous les yeux plusieurs dessins japonais qui représentent de grandeur naturelle une poule d'eau très-semblable à la Gallinula chloropus d'Europe.

(2) Figuré de grandeur naturelle dans un recueil de dessins japonais.

(3) Le canard musqué, Anas moschata, ne se trouve qu'en état de domesticité au Japon.

	Planche	Pag.
187. <i>Anas histrionica</i> (1).		
188. <i>Mergus merganser</i>		129.
189. » <i>serrator</i>		129.
190. » <i>albellus</i>		129.
191. <i>Carbo cormoranus</i>		129.
192. » <i>filamentosus</i> (2)	LXXXIII et LXXXIII B.	129.
193. » <i>bicristatus</i>	LXXXIV et LXXXIV B.	130.
194. <i>Sula fusca</i>		131.
195. <i>Puffinus leucomelas</i>	LXXXV.	131.
196. » <i>tenuirostris</i>	LXXXVI.	131.
197. <i>Diomedea brachyura</i>	LXXXVII.	132.
198. <i>Larus melanurus</i>	LXXXVIII.	132.
199. <i>Sterna fuliginosa</i>	LXXXIX.	133.

APPENDICE.

1. <i>Pitta nympha</i>	Corée A.	135.
2. <i>Biophorus paradisiacus</i>	Chine B.	135.

(1) Représenté de grandeur naturelle dans plusieurs recueils japonais.

(2) Porté sur la planche sous l'épithète de *capillatus*.

**BLANK
PAGE**



$\frac{3}{4}$

FALCO TINNUNCULUS JAPONICUS .

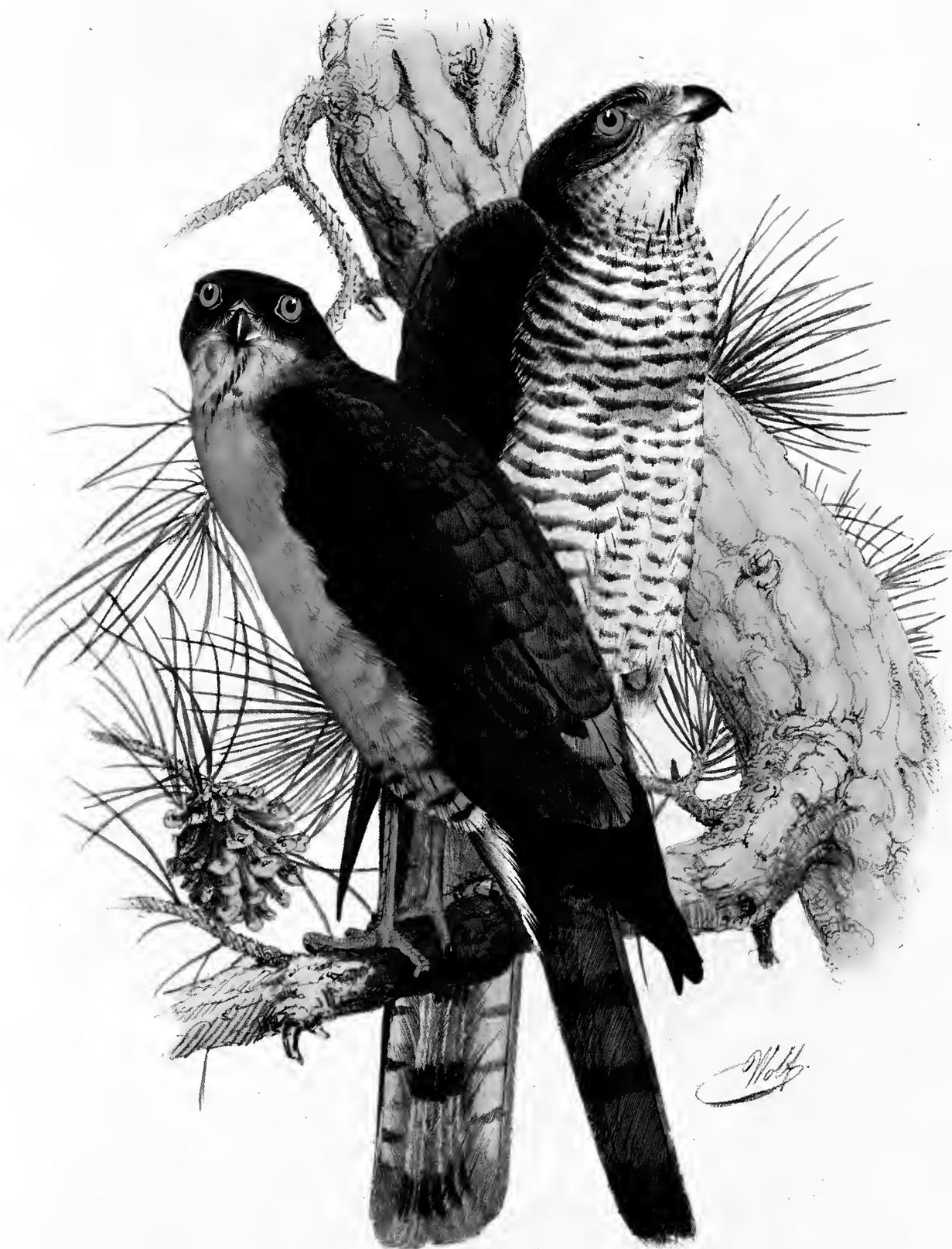
**BLANK
PAGE**



$\frac{3}{4}$

FALCO TINNUNCULUS JAPONICUS (MAS AD.)

**BLANK
PAGE**



ASTUR (NISUS) GULARIS .

**BLANK
PAGE**



$\frac{1}{2}$

SPIZAETOS ORIENTALIS

**BLANK
PAGE**



$\frac{1}{3}$.

**BLANK
PAGE**



$\frac{1}{2}$.

MILVUS MELANOTIS.

**BLANK
PAGE**



$\frac{1}{2}$.

MILVUS MELANOTIS (PEM AD)

**BLANK
PAGE**



$\frac{1}{2}$.

BUTEO VULGARIS JAPONICUS.

**BLANK
PAGE**



BUTEO VULGARIS JAPONICUS (FEM JUN)

**BLANK
PAGE**



$\frac{1}{2}$

BUTEO HEMILASIUS.

**BLANK
PAGE**



$\frac{1}{2}$

BUTEO PYRRHOGENYS.

**BLANK
PAGE**



OTUS SEMITORQUES.

**BLANK
PAGE**



OTUS SCOPS JAPONICUS.

**BLANK
PAGE**



STRIX HIRSUTA JAPONICA.

**BLANK
PAGE**



$\frac{1}{2}$

STRIX FUSCESCENS.

**BLANK
PAGE**



HIRUNDO ALPESTRIS JAPONICA.

**BLANK
PAGE**



CAPRIMULGUS JOTAKA (MA

**BLANK
PAGE**



CAPRIMULGUS JOTAKA (FEM.).

**BLANK
PAGE**



LANIUS BUCEPHALUS (MAS ET FEM.).

**BLANK
PAGE**



MUSCICAPA CINEREO-ALBA.

**BLANK
PAGE**



MUSCICAPA GULARIS.

**BLANK
PAGE**



MUSCIPAPA HYLOCHARIS.

**BLANK
PAGE**



MUSCICAPA MUGIMAKI.

**BLANK
PAGE**



MUSCICAPA NARCISSINA.

**BLANK
PAGE**



MUSCICAPA MELANOLEUCA.

**BLANK
PAGE**



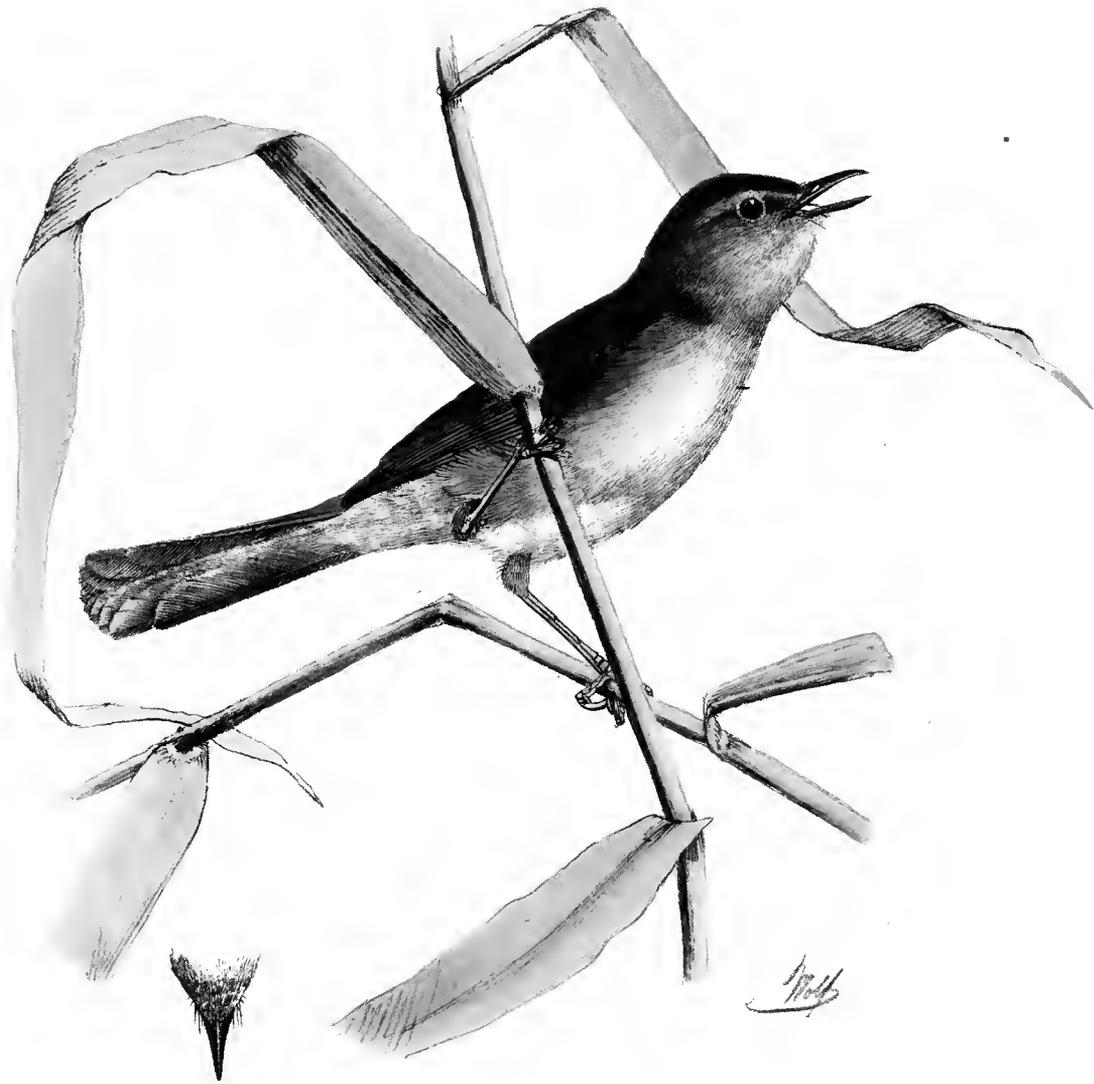
MUSCIPETA PRINCIPALIS.

**BLANK
PAGE**



FICEDULA CORONATA.

**BLANK
PAGE**



SALICARIA CANTANS.

**BLANK
PAGE**



SALICARIA CANTILLANS.

**BLANK
PAGE**



SALICARIA TURDOIDES ORIENTALIS.

**BLANK
PAGE**



SALICARIA BRUNNICEPS

**BLANK
PAGE**



LUSCIOIA CYANURA

**BLANK
PAGE**



LUSCIOLA AKAHIGE.

**BLANK
PAGE**



LUSCIOLA KOMADORI.

**BLANK
PAGE**



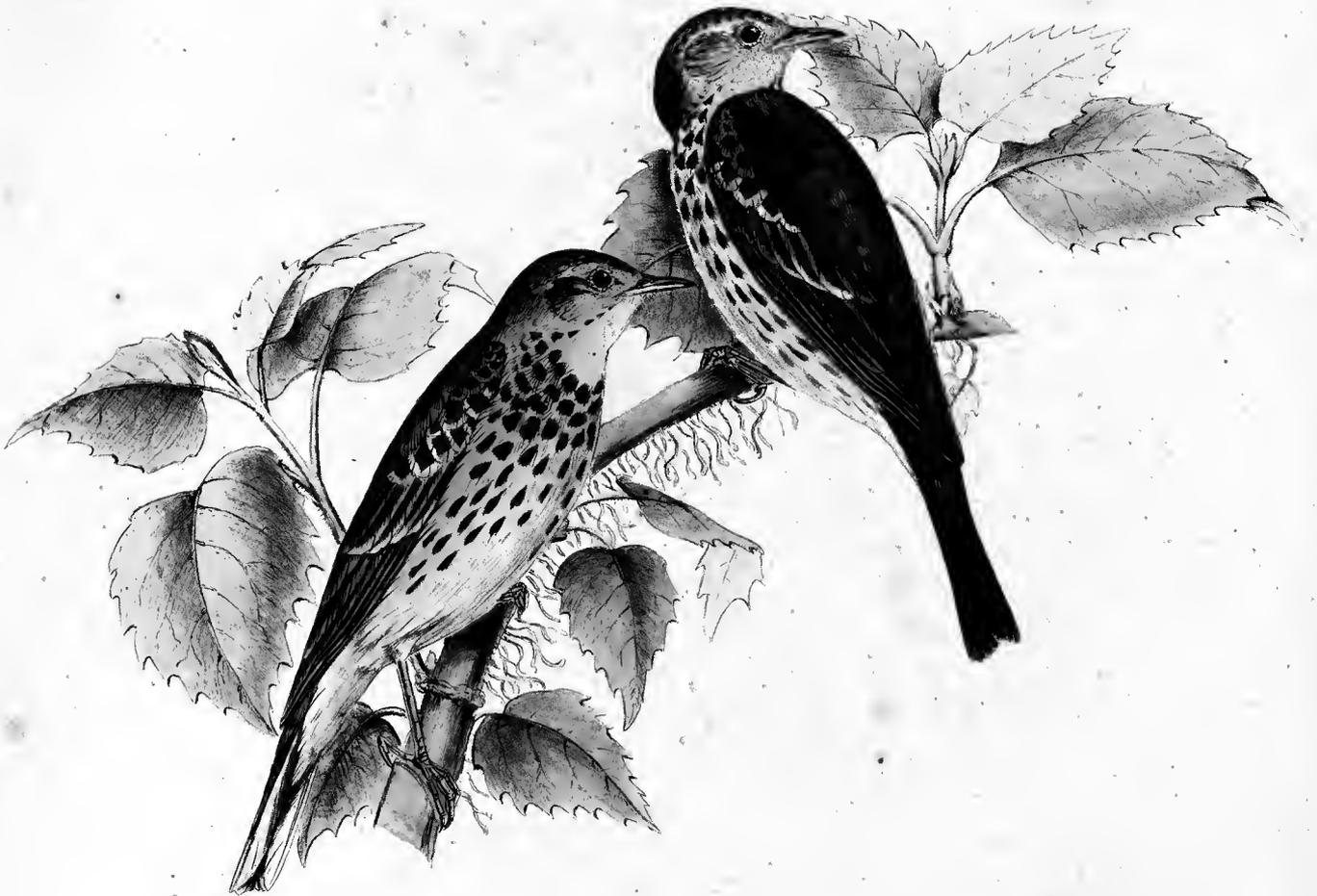
LUSCIOLA AUROREA.

**BLANK
PAGE**



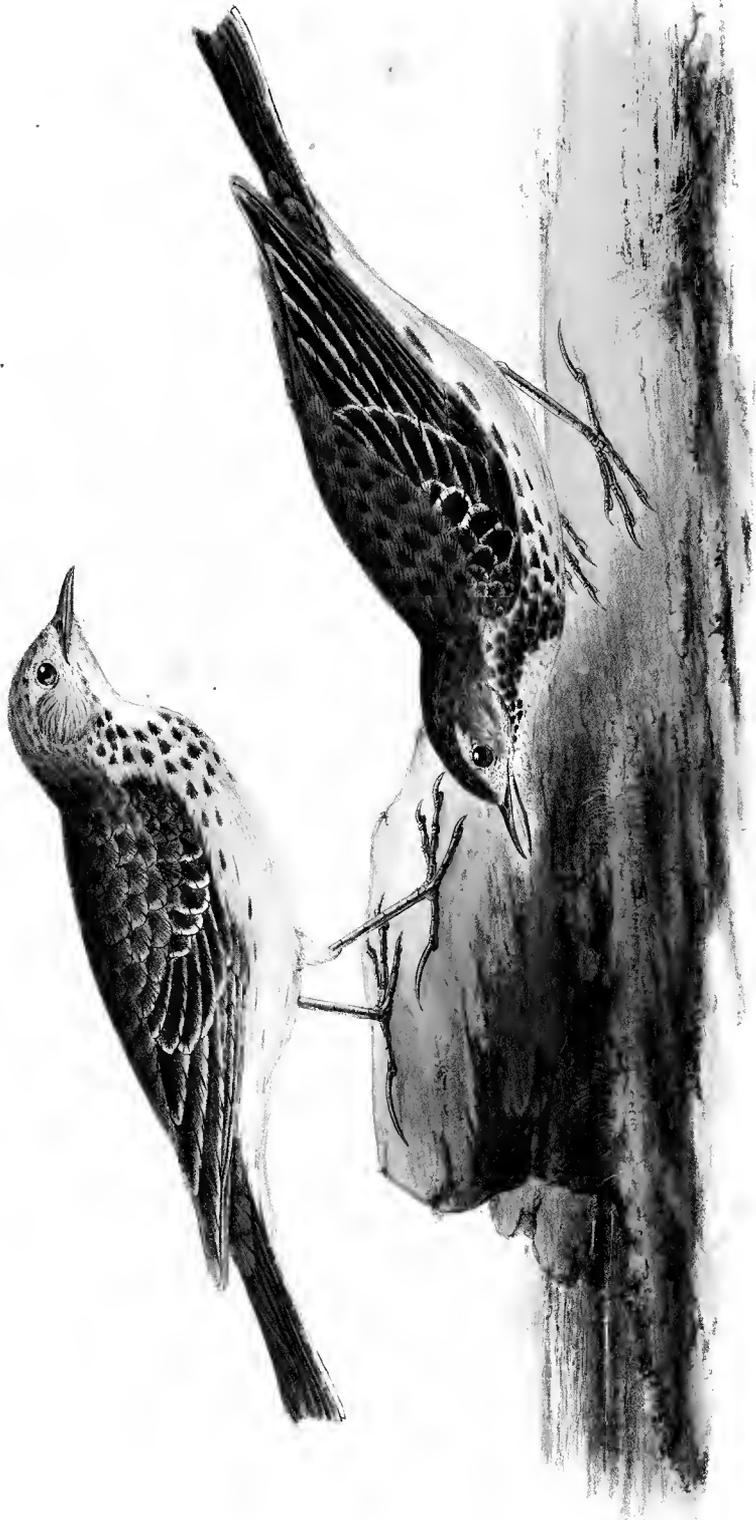
ZOSTEROPS JAPONICUS

**BLANK
PAGE**



ANTHUS ARBOREUS. (VAR.)

**BLANK
PAGE**



ANTHUS PRATENSI JAPONICUS.

**BLANK
PAGE**



MOTACILLA LUGENS

**BLANK
PAGE**



TURDUS DAULIAS (JUN)

**BLANK
PAGE**



TURDUS PALLENS.

**BLANK
PAGE**



TURDUS CHRYSOLAUS

**BLANK
PAGE**



TURDUS CARDIS.

**BLANK
PAGE**



TURDUS CARDIS. (JUN.).

**BLANK
PAGE**



TURDUS SIBIRICUS. (JUN)

**BLANK
PAGE**



ORPHEUS AMAUROTIS.

**BLANK
PAGE**



CINCLUS PALLASII.

**BLANK
PAGE**



ACCENTOR RUBIDUS.

**BLANK
PAGE**



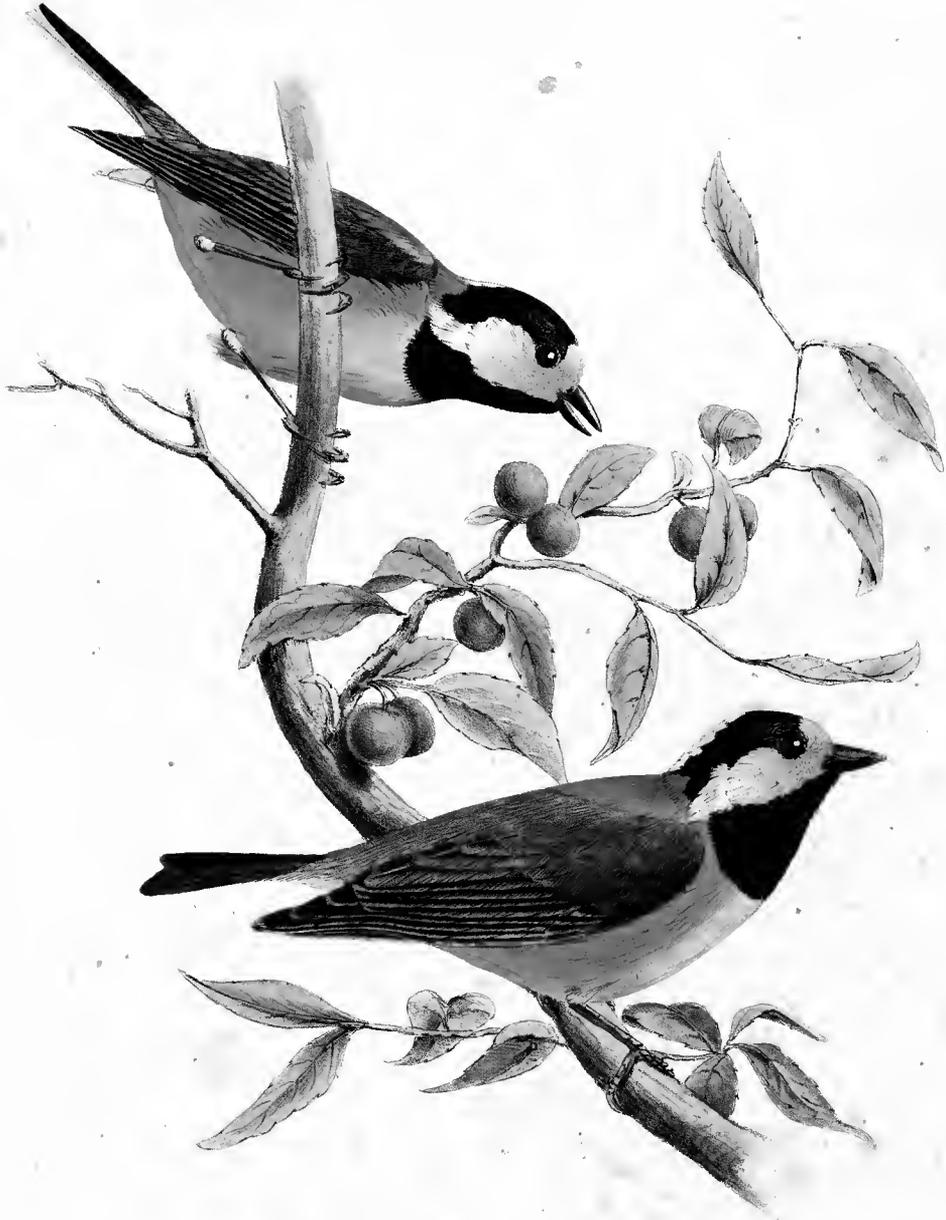
PARUS MINOR.

**BLANK
PAGE**



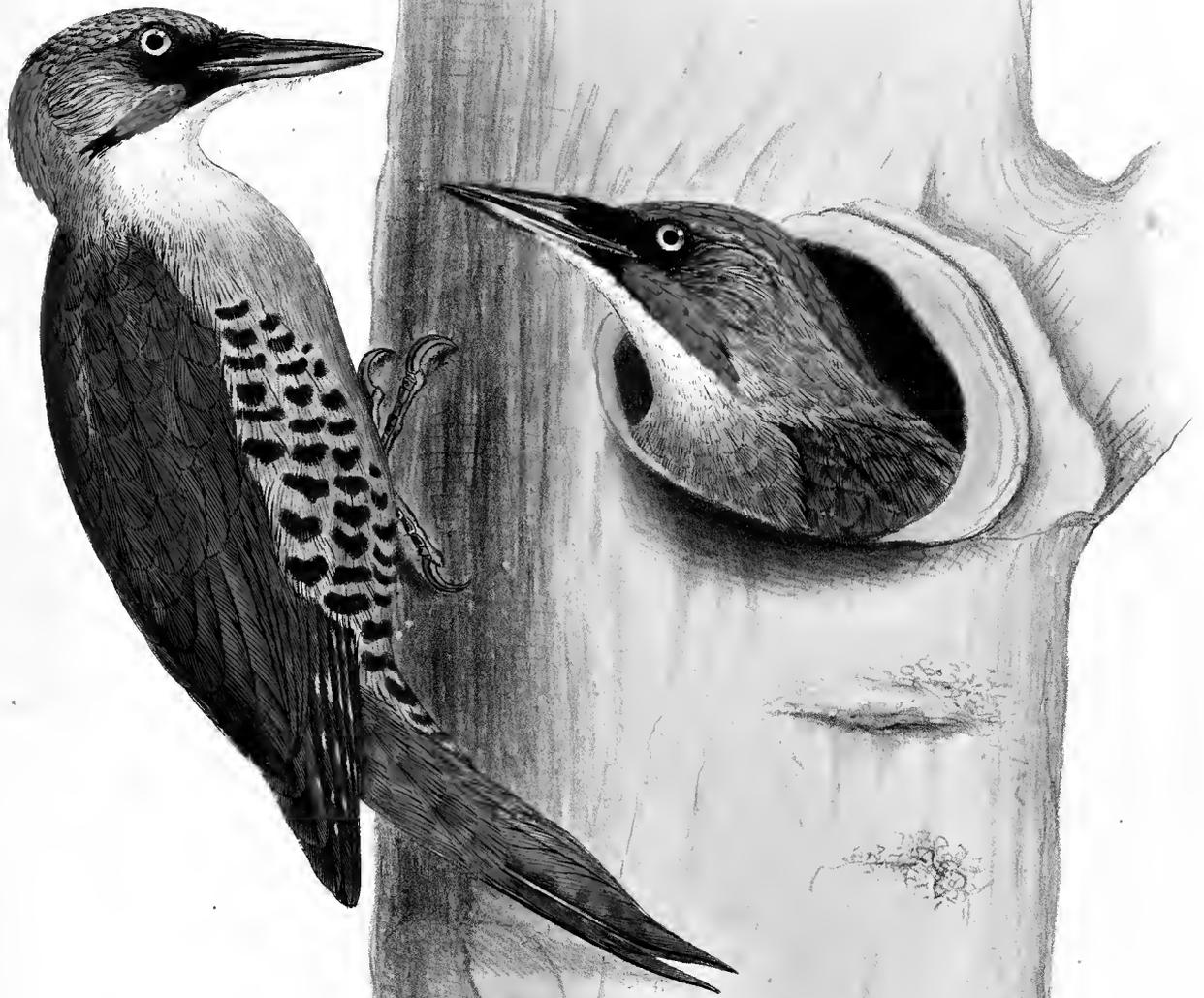
PARUS TRIVIRGATUS.

**BLANK
PAGE**



PARUS VARIUS.

**BLANK
PAGE**



PICUS AWOKERA

**BLANK
PAGE**



PICUS KISUKI

**BLANK
PAGE**



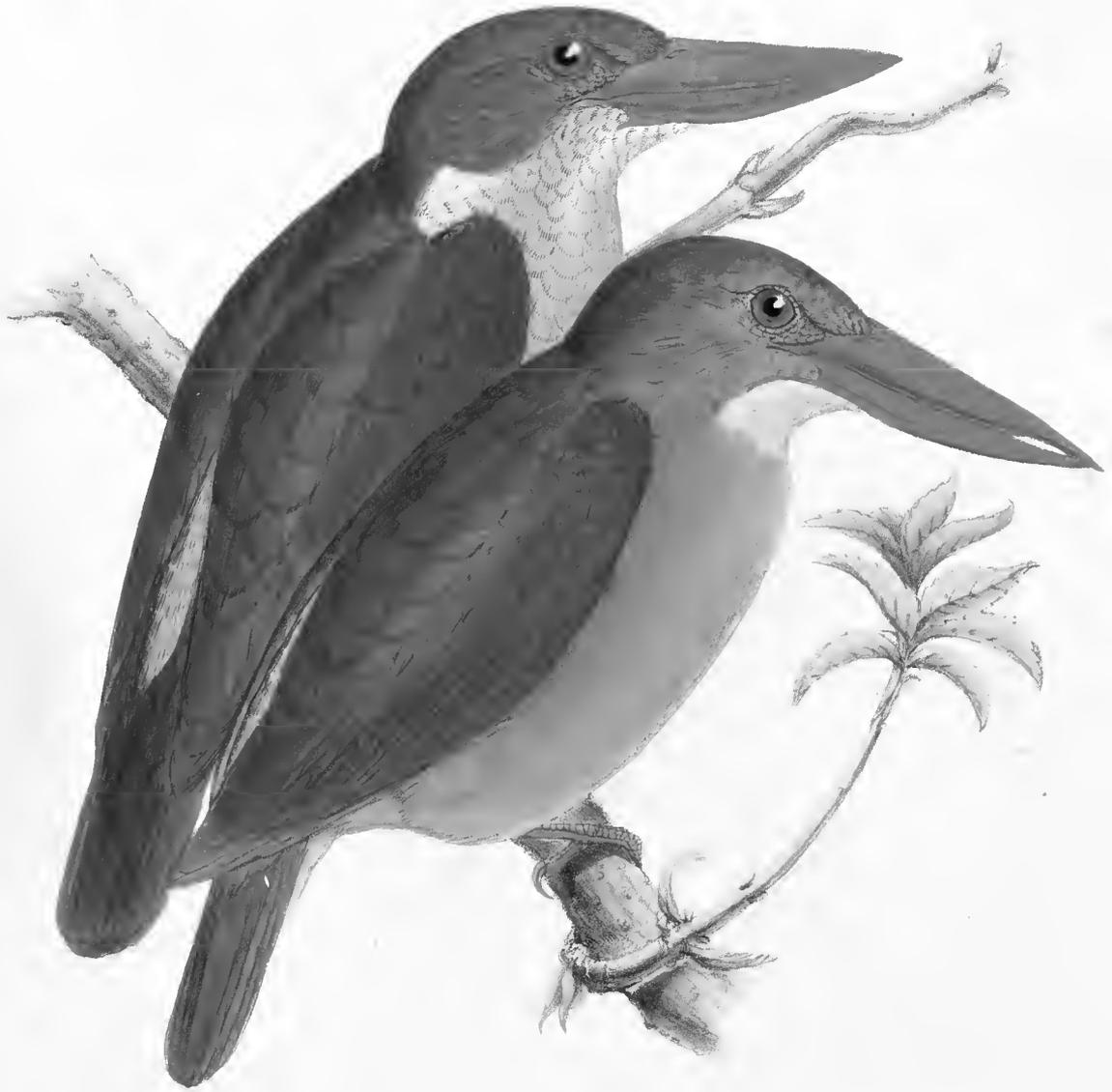
CALCEDO BENGALENSIS.

**BLANK
PAGE**



ALCEDO LUGUBRIS

**BLANK
PAGE**



MAJON. COROMANDA MAJOR.

**BLANK
PAGE**



$\frac{1}{2}$

CORVUS MACRORHYNCHUS.

**BLANK
PAGE**



CORVUS (MONEDUIA) DAURICUS.

**BLANK
PAGE**



CORVUS (MONEDULA) DAURICUS. (AD.)

**BLANK
PAGE**



CORVUS (PICA) CYANUS (PALLAS NEB GOULD)

**BLANK
PAGE**



GARRULUS GLANDARIUS JAPONICUS.

**BLANK
PAGE**



**BLANK
PAGE**



STURNUS CINERACEUS

**BLANK
PAGE**



LAMPROTORNIS PYRRHOPOGON

**BLANK
PAGE**



ALAUDA JAPONICA

**BLANK
PAGE**



Fringilla japonica

FRINGILLA KAWAHIBANA

**BLANK
PAGE**



FRINGILLA KAWARAHIBA MINOR

**BLANK
PAGE**



PASSER RUSSATUS.

**BLANK
PAGE**



**BLANK
PAGE**



COCCOTIRAUSTES PERSONATUS.

**BLANK
PAGE**



PYRRHULA ORIENTALIS.

**BLANK
PAGE**



PYRRHULA SANGUINOLENTA

**BLANK
PAGE**



PYRRHULA SANGUINOLENTA (JUN.)

**BLANK
PAGE**



EMBERIZA ELEGANS.

**BLANK
PAGE**



EMBERIZA VARIABILIS

**BLANK
PAGE**



EMBERIZA RUTILA

**BLANK
PAGE**



EMBERIZA FUCATA.

**BLANK
PAGE**



EMBERIZA RUSTICA.

**BLANK
PAGE**



EMBERIZA CIOIDES.

**BLANK
PAGE**



EMBERIZA PERSONATA.

**BLANK
PAGE**



EMBERIZA SULPHUREA.

**BLANK
PAGE**



COLUMBA (TURTUR) GELASTIS.

**BLANK
PAGE**



COLUMBA (CARPOPHAGA) JANTHINA.

**BLANK
PAGE**



COLUMBA (VINAGO) SIEBOLDII.

**BLANK
PAGE**



COTURNIX VULGARIS JAPONICA.

**BLANK
PAGE**



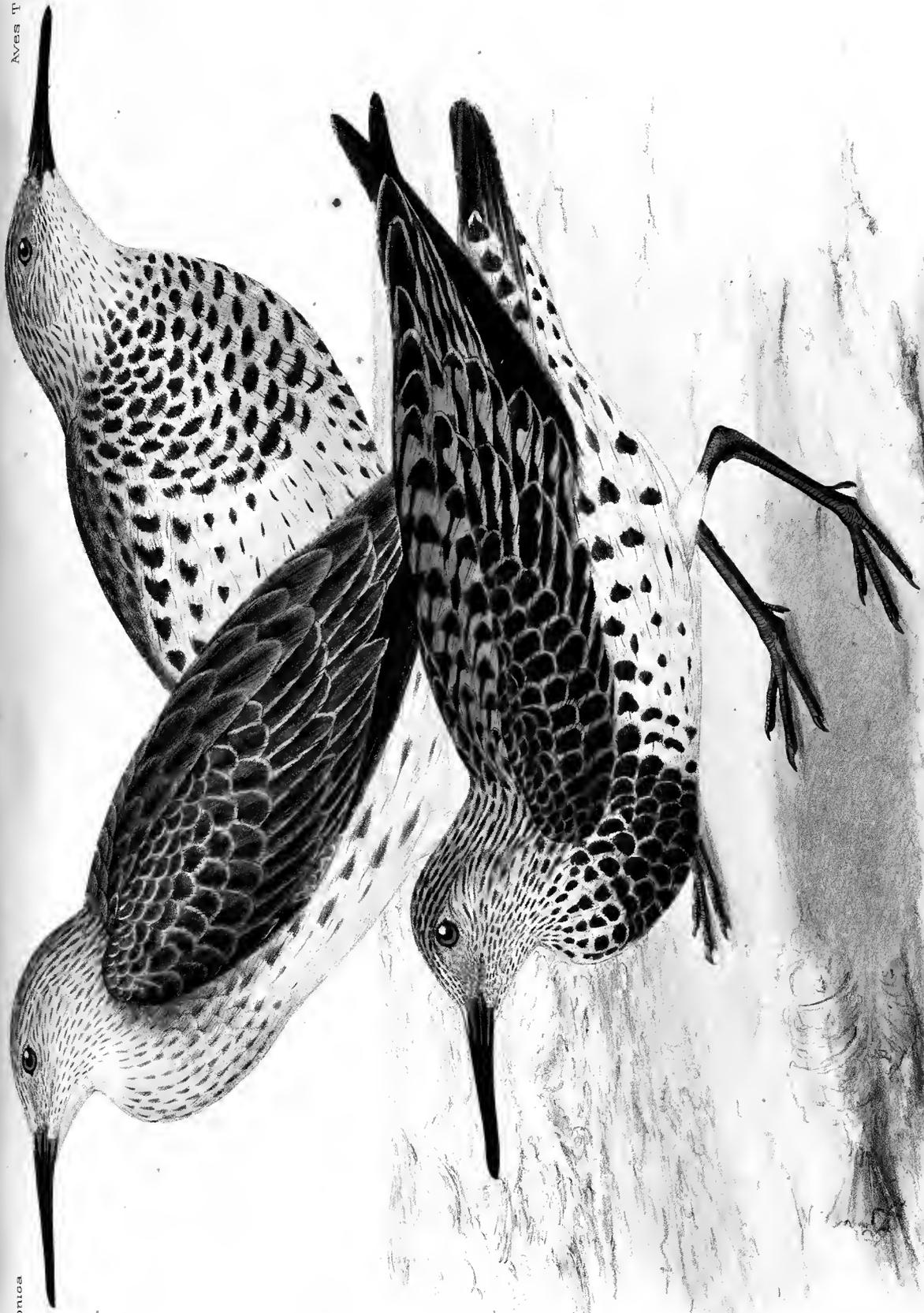
CHARADRIUS PLUVIALIS ORIENTALIS

**BLANK
PAGE**

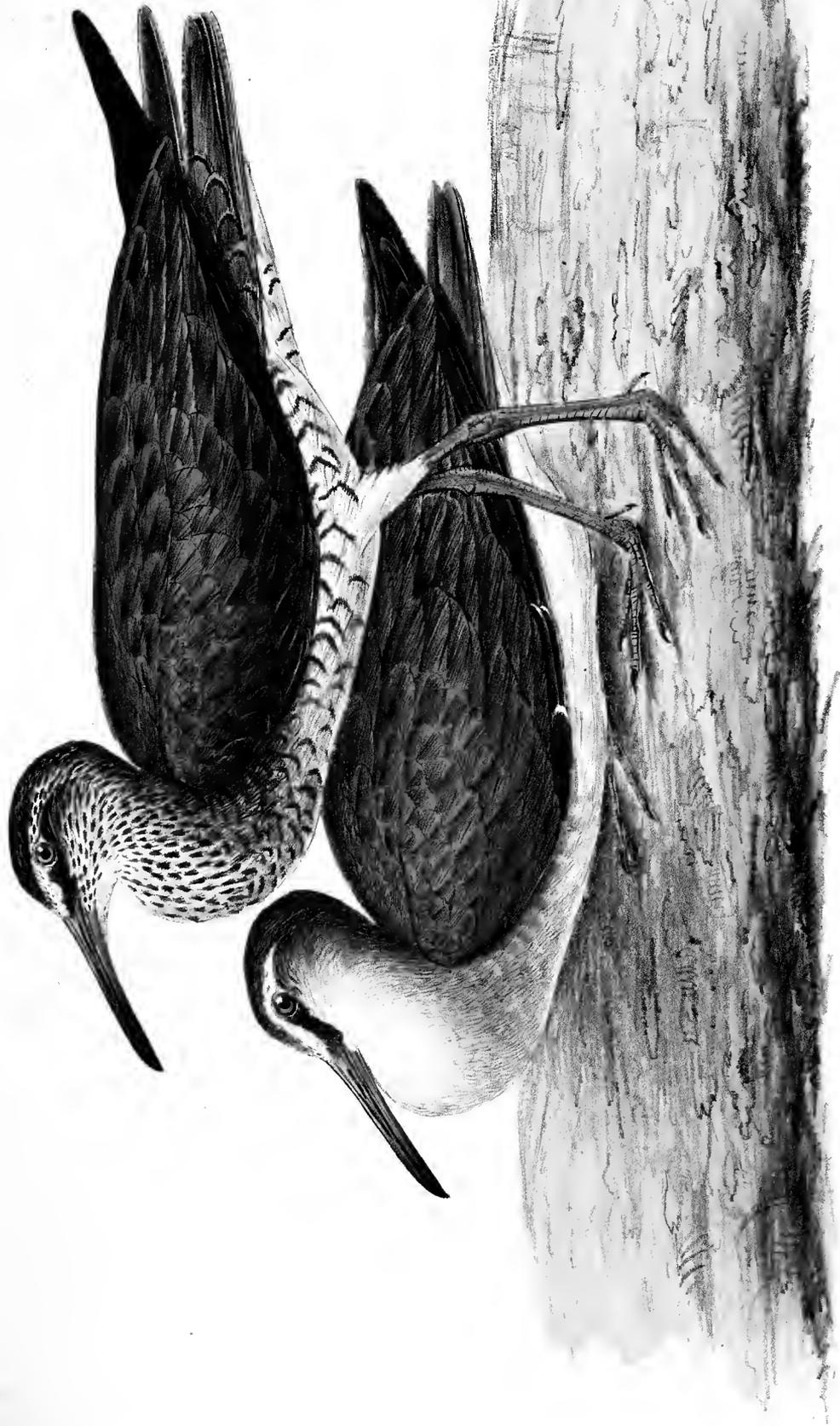


LOBIVANELLUS INORNATUS.

**BLANK
PAGE**



**BLANK
PAGE**



TOTANUS PULVERULENTUS

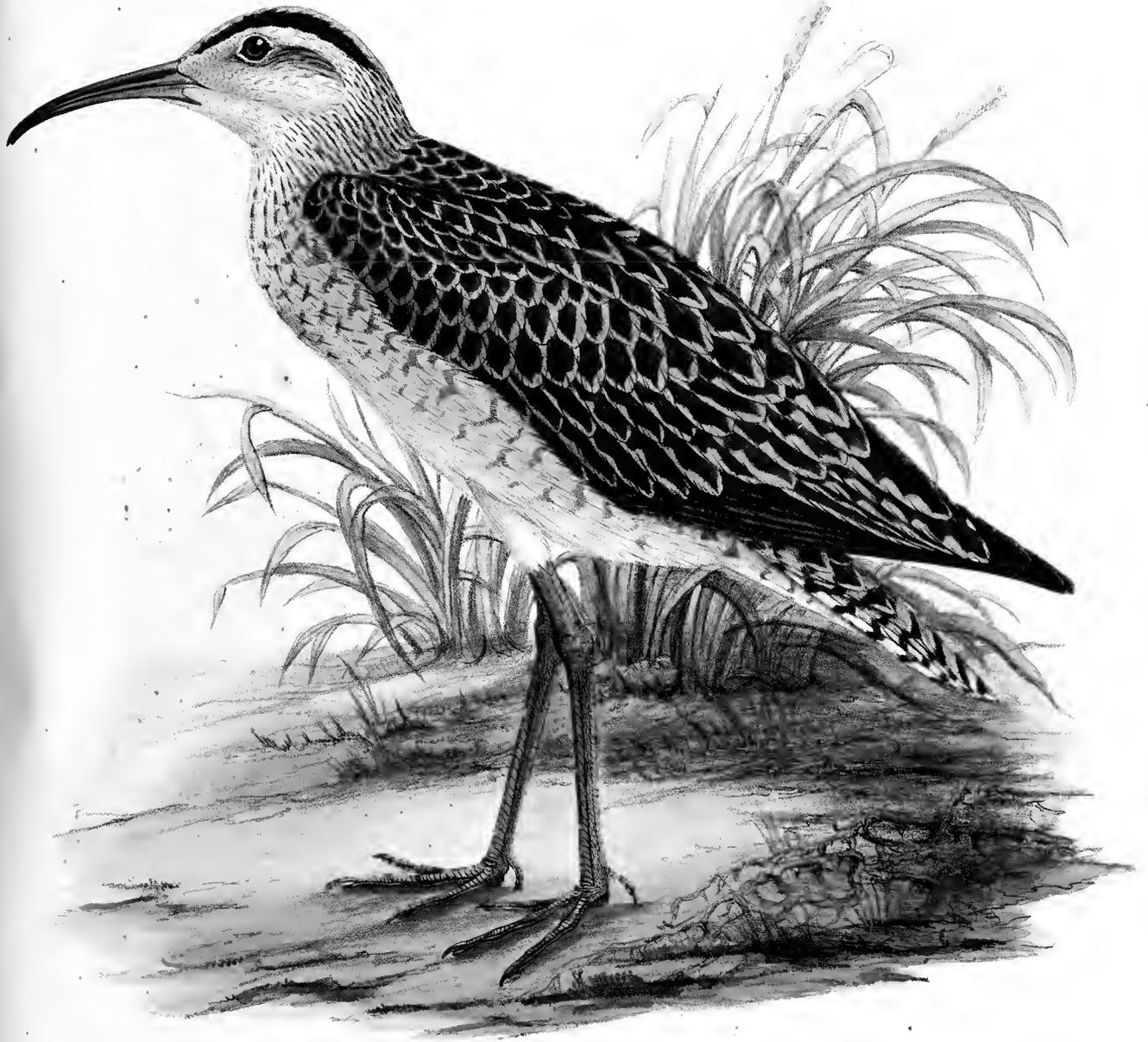
**BLANK
PAGE**



$\frac{2}{8}$

NUMENIUS MAJOR

**BLANK
PAGE**



NUMENIUS MINOR

**BLANK
PAGE**



SCOLOPAX (GALLINAGO) SOLITARIA.

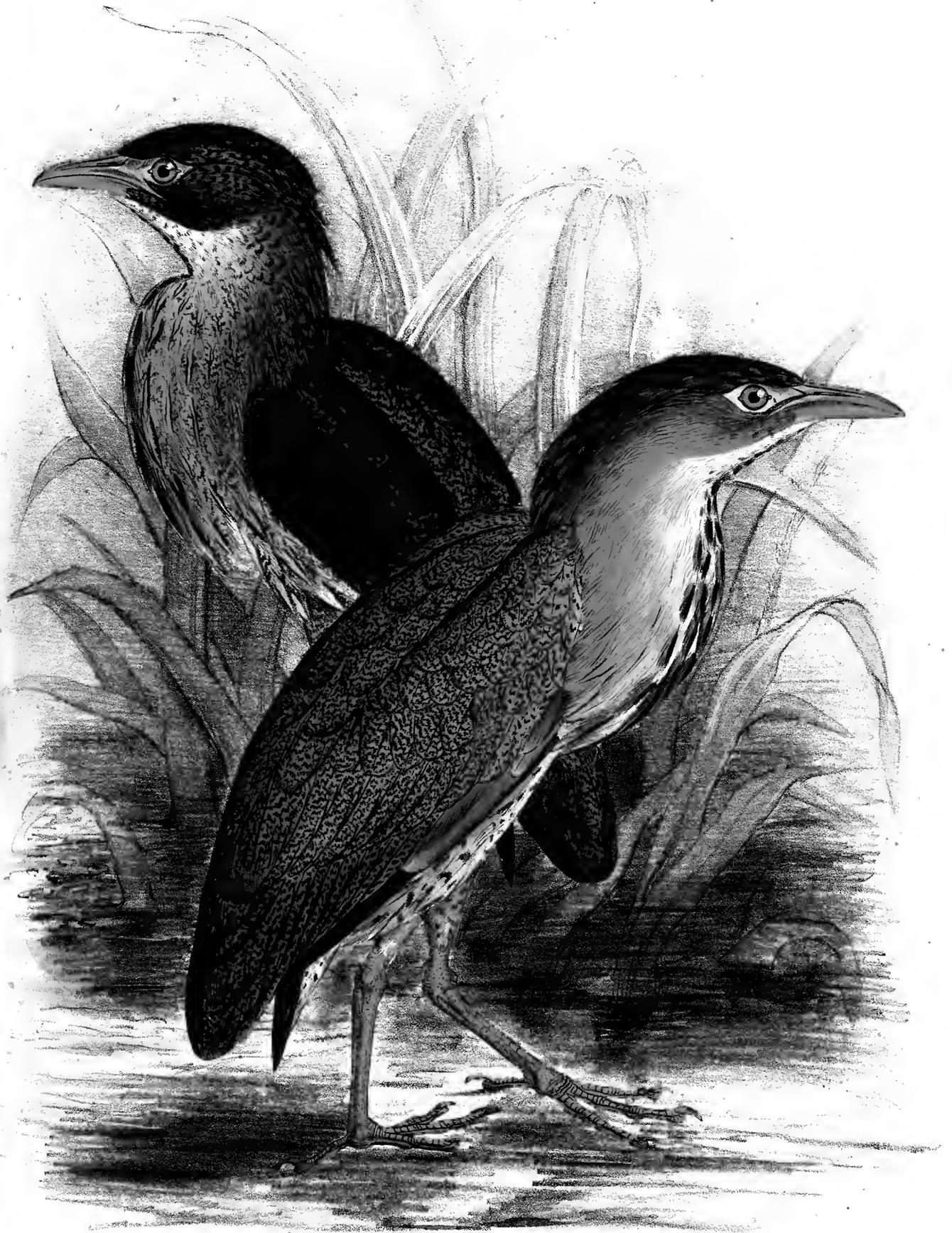
**BLANK
PAGE**



$\frac{1}{2}$

ARDEA EGRETTOIDES.

**BLANK
PAGE**



$\frac{2}{3}$
ARDEA GOISAGI

**BLANK
PAGE**



IBIS NIPPON (AD.)

**BLANK
PAGE**



$\frac{1}{4}$

CRUS CINEREA LONGIROSTRIS.

**BLANK
PAGE**



$\frac{1}{4}$

GRUS LEUCOGERANOS. (JUN.)

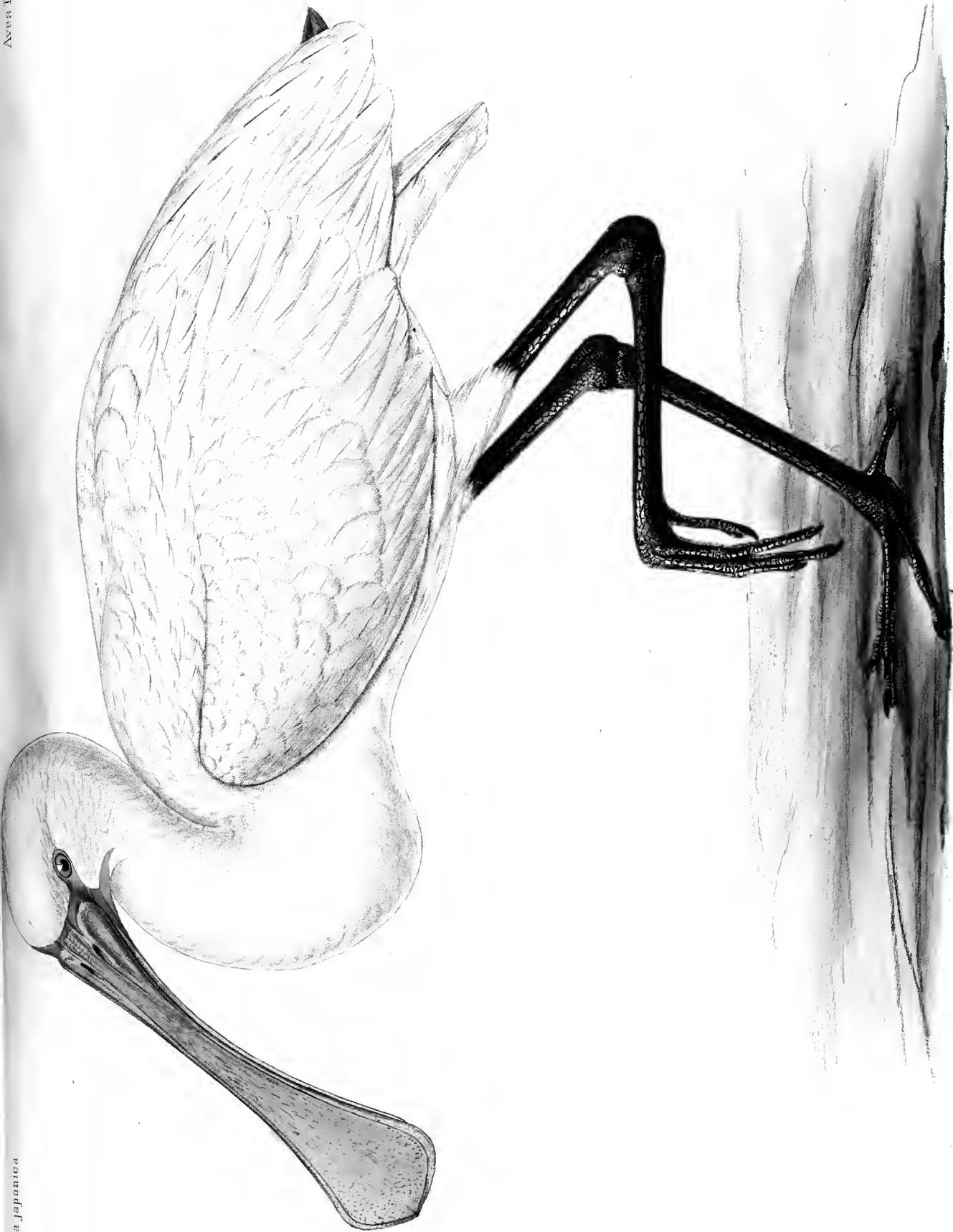
**BLANK
PAGE**



$\frac{1}{4}$

GRUS MONACHUS.

**BLANK
PAGE**



PLATALEA MAJOR.

2

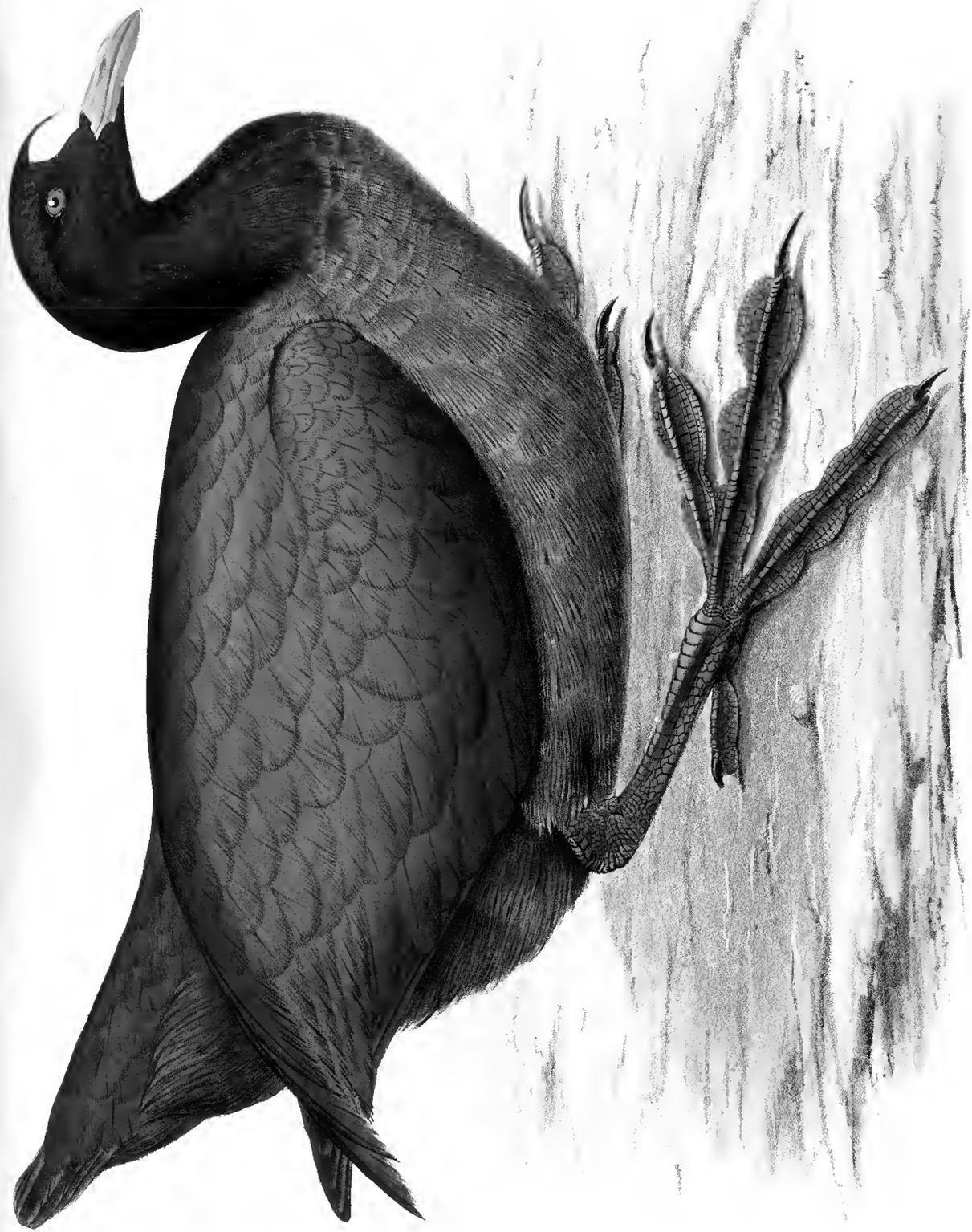
**BLANK
PAGE**



$\frac{1}{2}$

PLATALEA MINOR

**BLANK
PAGE**



FULICA ATRA JAPONICA.

**BLANK
PAGE**



GALLINULA ERYTHROTHORAX

**BLANK
PAGE**



URIA UMIZUSUME.

**BLANK
PAGE**



URIA ANTIQUA

**BLANK
PAGE**



$\frac{1}{2}$

ANSER CYGNOIDES FERUS.

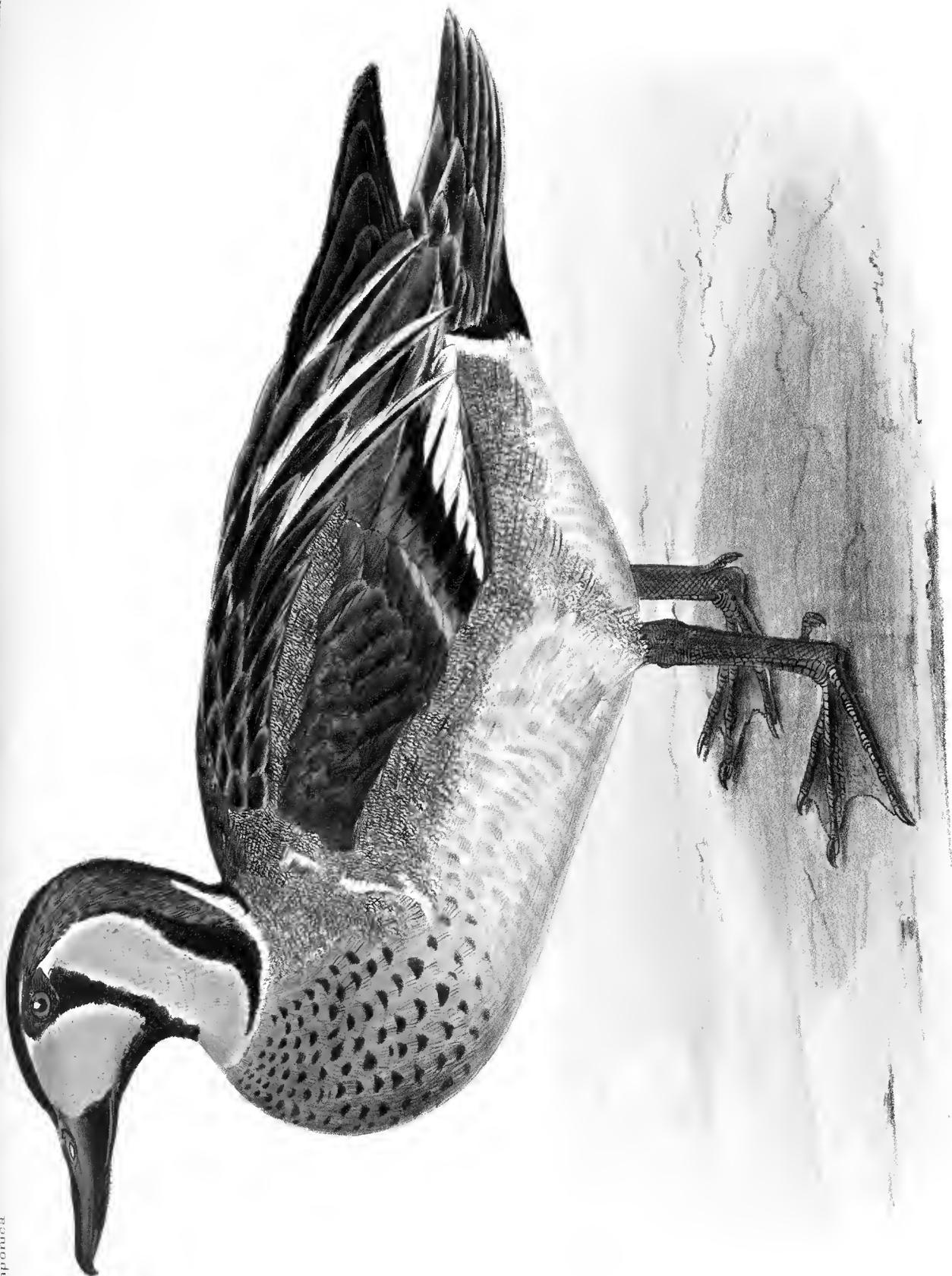
**BLANK
PAGE**



3/4

ANAS POËCILORHYNCHA. (HYBRIDA.)

**BLANK
PAGE**



ANAS FORMOSA. (Mas.)

**BLANK
PAGE**



ANAS FORMOSA. {FEM.}

**BLANK
PAGE**



$\frac{1}{2}$

CARBO CAPILLATUS.

**BLANK
PAGE**



$\frac{1}{2}$

CARBO CAPILLATUS. (JUN.)

**BLANK
PAGE**



$\frac{1}{2}$

CARBO BICRISTATUS.

**BLANK
PAGE**



$\frac{1}{2}$

CARBO BICRISTATUS (JON.)

**BLANK
PAGE**



PUFFINUS LEUCOMELAS

**BLANK
PAGE**



PUFFINUS TENUIROSTRIS.

**BLANK
PAGE**



1/2

DIOMEDEA BRACHYURA

**BLANK
PAGE**



2/3

LARUS MELANURUS

**BLANK
PAGE**



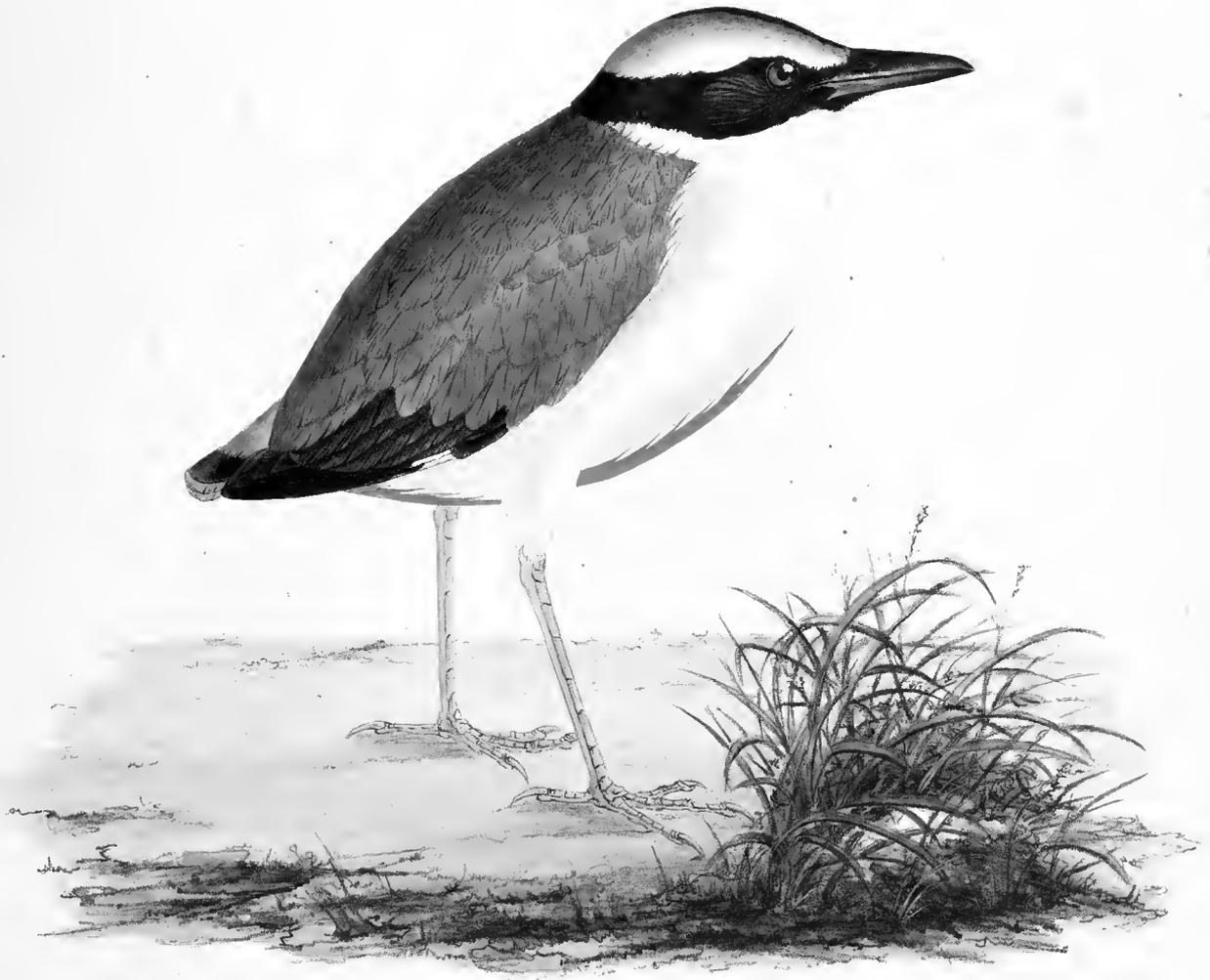
PODICEPS RUBRICOLLIS MAJOR

**BLANK
PAGE**



STERNA FULIGINOSA

**BLANK
PAGE**



PITTA NYMPHA. (COREA).

**BLANK
PAGE**



BIOPHORUS PARADISIACUS. (CHINA).

G 514

**BLANK
PAGE**





